

La Scène

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

N°100 | MARS | AVRIL | MAI 2021

25ans!



Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

N° 100 / 11 €



Une suite de solutions dédiées au retour de vos événements... en format assis, debout, plein air ou en ligne !



Organisez et monétisez vos événements virtuels



Créez des formulaires permettant le contact tracing



Proposez un placement numéroté et distancié



Activez les commandes en Click & Collect



Digitalisez les guichets de vente sur place



Dématérialisez les paiements grâce au cashless



Scannez et contrôlez les billets sans contact



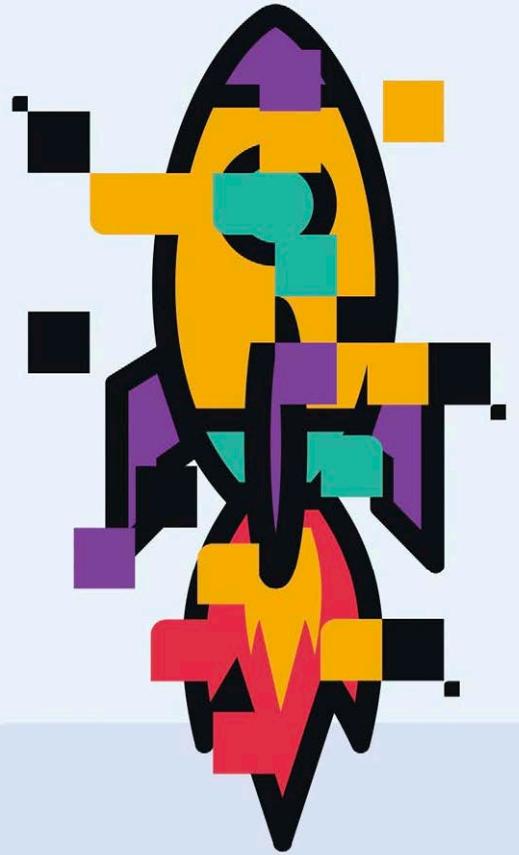
Maîtrisez votre jauge et l'affluence en temps réel



Gérez simplement vos options de remboursement



Communiquez vos messages simplement par email



**POUR EN SAVOIR PLUS,
RENDEZ-VOUS SUR**

weezevent.com/fr/retour-evenements

**DISCUTONS DE VOS ENJEUX
DÈS MAINTENANT**

+33 (0)1 86 65 24 00
contact@weezevent.com

Nous avons retrouvé...

Notre premier abonné
Bertrand Millet



D.R.

Notre premier annonceur
Hervé Hubert



SOPHIE LOTTEFIER

Le 6 mars 1996, à quelques jours de notre lancement, nous recevions notre premier bulletin d'abonnement. Il provenait d'un certain Bertrand Millet, la trentaine, en poste comme directeur de l'ARC (Art et Culture à Rezé), dans la région nantaise. À l'époque, l'abonnement d'un an coûtait 160 francs. En 2003, Bertrand Millet prendra la direction du Zénith de Lille puis, en 2006, celle du Colisée à Roubaix. Un joli parcours ! Avec sa jauge de 1725 places, c'est le plus grand théâtre public en région et, de loin, le premier théâtre de la métropole lilloise par sa fréquentation et son nombre d'abonnés. Il est implanté dans un quartier dit populaire de Roubaix, ville la plus jeune et la plus pauvre de France. Son modèle économique est également singulier : 80 % de recettes propres pour un budget de 4 millions d'euros. 25 ans après, Bertrand Millet est toujours l'un de nos fidèles lecteurs et a lui aussi 100 numéros de *La Scène* au compte. Merci monsieur le directeur !

Al'époque, le sémillant Hervé Hubert est l'un des piliers du GIE Informatique du spectacle, groupement fondé par des établissements de la décentralisation culturelle (CDN, scènes nationales, théâtres...) pour créer des logiciels de billetterie et de gestion adaptés à leurs besoins. Le fait que nous soyons voisins – nos activités respectives étaient alors basées à Caen – nous a incontestablement rapprochés. Des points de vue sur la culture et une vision de la profession aussi. Déjeuners et rendez-vous se succèdent. Le GIE devient annonceur du magazine. Hervé Hubert, qui vit aujourd'hui une retraite heureuse et arbore toujours une barbe impeccable, se montre disert et sans concession sur une billetterie qui s'informatise alors de plus en plus et dont il nous raconte les turpitudes. Le GIE a été depuis transformé en société Legilog, toujours fidèle au poste : depuis 25 ans, c'est l'un de nos annonceurs les plus réguliers. Chapeau !

C'est le numéro 100 !

Nous y sommes, vous tenez entre vos mains le numéro 100 de *La Scène*. Mais qui l'eut cru, il y a vingt-cinq ans, lorsque les 116 pages du premier numéro paraissaient, surgies de nulle part, imprimées en monochrome à 5 000 exemplaires ?

C'est une humble et belle aventure de presse. En 1996, le premier magazine professionnel en France sur le monde du spectacle vivant voyait le jour. Vingt-cinq ans plus tard, notre crédo reste le même : être un spectateur attentif de l'actualité des professionnels du théâtre, de la musique, de la danse, des arts de la rue et du cirque.

Nous remplissons avec ferveur une mission passionnante : porter un regard curieux sur un secteur foisonnant, ses tendances, ses nouvelles pratiques, ses projets innovants, la mutation de ses politiques et de ses modèles. Chaque trimestre, nous ouvrons des fenêtres sur des initiatives, des destins et des paroles. Nous faisons aussi entendre la voix de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à défendre la place de la culture et à porter plus haut la parole des artistes.

Nous aurions aimé célébrer ce quart de siècle dans un contexte plus festif, sans le joug de ce virus dévastateur qui paralyse depuis un an le monde du spectacle vivant – nos lecteurs, amis, annonceurs, partenaires et plus encore – et qui a plongé nombre d'artistes et ceux qui les accompagnent dans l'accablement et la tristesse. À l'heure de cet anniversaire, c'est un mélange de profonde reconnaissance envers nos lecteurs et annonceurs, de saine nostalgie, de sage fierté, mais aussi de sens des responsabilités qui nous anime.

Depuis vingt-cinq ans, le monde du spectacle et la filière professionnelle ont connu treize ministres de la Culture et de profondes évolutions. Et la crise actuelle augure sans doute de profondes mutations. Durant toutes ces années, *La Scène* a grandi, évolué, connu des nouvelles formules, publié des dizaines de milliers de pages, réalisé des suppléments, des hors-séries.

Au fil des numéros, le magazine a augmenté sa diffusion, affirmé sa fonction d'outil de travail pour les professionnels, devenant partie intégrante de la filière. Comme de nombreux titres de presse, il a aussi traversé bien des tempêtes mais a toujours tenu bon et s'emploie, dans la période, à toujours être debout. Plus que jamais, nous pensons que contribuer à produire de la pensée et de l'écrit sur les transformations culturelles est aujourd'hui plus que nécessaire.

Forts de ces atouts et d'une équipe pérenne et engagée, à laquelle il faut rendre hommage, nous poursuivons cet approfondi travail de veille, en défendant les valeurs d'indépendance qui nous ont toujours accompagnés et en cultivant la conviction que préserver une presse professionnelle forte et vivante est une nécessité impérieuse pour le monde du spectacle.

Un très grand merci pour votre précieuse fidélité.

Nicolas Marc, éditeur, et toute l'équipe de *La Scène*



Le numéro 1, en mars 1996



Le numéro 100, que vous tenez entre vos mains

SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL

L'ouvrir et rouvrir !



PHILIPPE ASSENAUT

Le printemps est toujours une période cruciale pour le monde du spectacle. C'est le moment où se bouclent la programmation de la saison à venir et où s'intensifient les préparatifs des festivals d'été. Cette année, un an déjà après le début de la pandémie de Covid-19 dans notre pays, les rideaux sont toujours baissés et la profession encore tétanisée, oscillant entre sidération et incompréhension. Inquiétudes fortes et

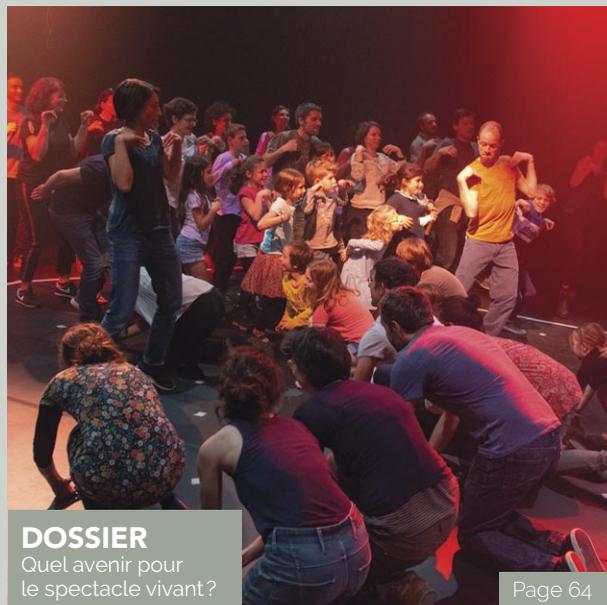
persistantes sur les prochains mois, attentisme des collectivités, budgets en berne, crédits de relance dont les modalités d'attribution restent floues, incertitudes sur l'année blanche des intermittents du spectacle, menace d'un reconfinement général... La filière retient encore son souffle. La ministre de la Culture a beau tenter de rassurer, les perspectives sont toujours sombres.

Il faut tout faire pour retrouver la vie d'avant. Les décisions prises répondent le plus souvent à des impératifs de court terme. Toujours considéré comme « non essentiel », le monde du spectacle a besoin d'une vision de long terme, de se projeter, d'obtenir un calendrier de reprise. Les lieux de diffusion apparaissent aujourd'hui divisés avec, d'un côté, ceux qui se disent prêts à rouvrir sans tarder, sur la base de protocoles responsables, prudents et crédibles, et, de l'autre, ceux qui, au-delà des difficultés organisationnelles, ne veulent pas se risquer à un nouveau « stop and go », ne veulent plus monter, démonter, remonter.

Profitons de quelques lueurs positives : un cadre a été posé pour l'été et de nombreux festivals pourront se tenir, même s'ils seront en mode « dégradé ». Nul doute que le public sera au rendez-vous. Une part infime des activités du spectacle vivant subsiste : des artistes répètent, montent des spectacles, travaillent en résidence, jouent devant des professionnels, organisent des ateliers, investissent des établissements scolaires, les écoles de théâtre et les formations culturelles continuent de faire le plein. Les aides financières, de tous ordres, évitent (pour le moment ?) les naufrages.

Malgré tout, comment ne pas être choqué en entendant Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, affirmer que « la culture n'est pas à l'arrêt dans notre pays ». Sous cloche, tout l'écosystème poursuit sa lente agonie. La profession doit continuer à se mobiliser et à faire entendre sa voix. Il faut l'ouvrir et rouvrir sans tarder les lieux de culture. C'est la clé car chaque semaine de fermeture ajoute à la catastrophe en marche et risque de créer une « génération sacrifiée » d'artistes et d'acteurs culturels. Il faut donc organiser les conditions de réouverture. Des protocoles existants ou proposés par les professionnels sont aujourd'hui validés scientifiquement. L'avenir d'une filière et d'un modèle culturel est hypothéqué. Selon une étude européenne, le spectacle vivant enregistrerait une chute abyssale de ses ressources, chiffrée à -90% ! « Relance », « résilience », « sauvegarde » seront les mots totem des prochains mois.

Nicolas Marc, directeur de la publication



DOSSIER
Quel avenir pour le spectacle vivant ?

Page 64

3 Il y a 25 ans

Le premier abonné et le premier annonceur de La Scène

8 Spectacle en images

LE MÉTIER

16 Entretien

Dominique A

24 Le parcours

Jean-Paul Roland

26 Un café avec

Christophe Bennet

28 Coulisses

38 Service des chiffres

40 Les prix

42 Crowdfunding

44 Ils font l'actu

46 Réseau

Collectif Tout un monde

48 Bonnes idées

52 Remboursez !

54 Parutions

58 Médias/Cliquez

62 Agenda pro

DOSSIER

64 Quel avenir pour le spectacle vivant ?

L'ÉPOQUE

100 > Spectacle vivant sous cloche : déjà un an...

106 > Après le désespoir, la révolte

108 > Les invisibles de la culture

110 > Concentration de la production musicale

114 > Santé des salariés, l'épreuve de la crise

116 > Les théâtres privés sur un fil

118 > Pratiques culturelles : le grand virage ?

PRODUCTION/ DIFFUSION

122 > Avignon Off : des pistes et du flou

124 > Les compagnies redoutent l'embouteillage

126 Cas d'école

Manu Galure

130 Guide

La jungle



Page 126



Page 130



Page 158

LIEUX/FESTIVALS

- 134 > Programmer malgré les incertitudes
- 136 **Cas d'école**
Le Magasin, un labo pour la danse
- 140 **Une équipe, un projet**
Le Théâtre de la Tête noire
- 144 **Architecture**
Les architectures scéniques gonflables
- 150 **La vie des lieux**
- 154 **Festivals**
> Les festivals du printemps s'adaptent
- 156 > En milieu rural, la culture porteuse de solutions
- 158 **Une programmation**
La Mégisserie
- 160 **Du côté des festivals**

POLITIQUES CULTURELLES/ FINANCEMENTS

- 164 > Baptême du feu pour le jeune CNM
- 166 > Régions : les budgets vont-ils tenir ?
- 168 **Collectivités**
Poitiers

PUBLICS

- 170 > Ce qu'il faudra conserver des idées de 2020 ?
- 172 > Le casse-tête des plaquettes de saison
- 174 **Cas d'école**
La Horde
- 178 **Communication**
La Maison
- 180 **Visuels**

ÉQUIPEMENTS/ SERVICES

- 182 > Sécuriser l'accueil des publics
- 184 > Zoom : valoriser ses données sur les publics
- 188 **Nouveautés**

CARRIÈRE

- 190 **Fiche métier**
Directeur adjoint d'un lieu de diffusion
- 194 **Formations**
L'insertion des artistes de cirque

CAHIER PRATIQUE

- 198 **Les fiches**
- 208 **Question de droit**
- 210 **Entrée dans le métier**
Caroline Lozé

BULLETIN D'ABONNEMENT P.14

PROCHAIN NUMÉRO DE LA SCÈNE
LE 14 JUIN 2021

Photographie de couverture :
Christophe Raynaud de Lage
Un Furieux désir de bonheur,
de Catherine Verlaguet,
mise en scène Olivier Letellier -
Théâtre du Phare
(photographie de répétition)

Pour nos abonnés
Nos suppléments :
La Scène Artistes, le cahier
«Artistes en tournée»



La Scène

11, rue des Olivettes – CS 41805 – 44018 Nantes Cedex 1 – France – **Relations abonnés : 02 44 84 46 00.**
Tél : 02 40 20 60 20 – Fax : 02 40 20 60 30. redaction@lascene.com – La Scène sur Internet www.lascene.com
E-mails : composez le prénom puis le nom suivi de @lascene.com (ex : eric.deguin@lascene.com)

Directeur de la publication : Nicolas Marc **RÉDACTION Rédacteur en chef :** Cyrille Planson **Rédaction :** Julie Bordenave, Nicolas Dambre, Thibault Dumas, Thomas Flagel, Agnès Garnier, Marie-Agnès Joubert, Tiphaine Le Roy, Yves Pèrennou, Nacja Pobel. **Ont collaboré à ce numéro :** Jean-François Joffre, Rafaël Magrou, Agnès Tricoire, Éloïse Wagner

PUBLICITÉ-PROMOTION Publicité : Pascal Clergeau : 02 40 20 94 37 / 07 61 82 06 06

RÉALISATION Direction artistique : Éric Deguin **Mise en page :** Émilie Le Gouëff **Secrétariat de rédaction :** Danielle Beaudry **Photographe :** Julien Pebrel

Révision : Alain Besse **ABONNEMENTS Service abonnements et ventes au numéro :** 02 85 52 45 10 **E-mail :** servicelecteurs@lascene.com **ADMINISTRATION Responsable administration**

et abonnements : Véronique Chema, assistée de Maëva Neveux **Comptabilité :** Joëlle Burgot **DIFFUSION Théâtiff/CDE – Tél :** 01 56 93 36 74 (numéro réservé aux libraires)

DISTRIBUTION Sodus IMPRESSION Cortlet (14110 Condé-en-Normandie). **Routage :** GIS. Dépôt légal : mars 2021. ISSN : 1252-9788. Commission paritaire : 0523K84080.

La Scène est une publication M Médias - SARL de presse au capital de 18 000 €. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. RCS Nantes B 404 398 067.

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation.

La reproduction, même partielle, de tout matériel publié dans le magazine est interdite.

Ce numéro comporte, sur exemplaires abonnés, un document 4 pages "25 ans de La Scène", un document 4 pages CultureMédias, un document 2 pages ScènePlus et une carte postale Printclock-La Scène.

IMPRIMÉ EN FRANCE – PRINTED IN FRANCE. La Scène intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur et des papiers certifiés.





JEANNE DARK

Marion Siéfert

Lorsque dans quelques années, le temps sera venu de se remémorer la crise sanitaire, on se souviendra probablement de la création de Marion Siéfert, dans une version qui puisse être jouée depuis la chambre d'un appartement. En décor réel, la performeuse Helena de Laurens a joué Jeanne à de nombreuses reprises devant des spectateurs qui la suivent en live sur le compte Instagram [_jeanne_dark_](#). Un spectacle nourri par l'interaction permanente entre l'artiste et le public, pour une troublante plongée dans les désirs et les peurs d'une adolescente.

PHOTOGRAPHE **MATTHIEU BAREYRE**





LE DISCO DES OISEAUX

Mosai et Vincent
L'Armada Productions

Le duo pop des tout-petits a créé son nouveau spectacle à l'automne. De courtes histoires tragicomiques mettant en scène des animaux en proie aux affres du monde moderne. Une proposition joyeuse et dansante qui n'a pu rencontrer son public dans des conditions habituelles. Des séances ont été possibles, en jauge très réduite et plusieurs festivals (Momix, Théâtre à tout âge...) ont permis aux professionnels de découvrir cette nouvelle production en petit comité. Le cliché de Laurent Guizard témoigne de toute l'énergie de la rencontre des publics, même masqués et distanciés.

PHOTOGRAPHE LAURENT GUIZARD



SUZANE

Lors de Life is VIP,
à Saint-Nazaire

Comme bien d'autres artistes, elle n'aura connu que quelques semaines de tournée à la rentrée. La « révélation scène » des Victoires de la musique 2020 a pu se produire, à l'automne, en comité réduit et devant une assistance assise, pour quelques concerts où elle n'a rien perdu de son enthousiasme. Pour elle comme pour les autres artistes de la scène musiques actuelles, la saison 2020-2021 est un cauchemar...

PHOTOGRAPHE **ÉRIC DEGUIN**

Covid-19 : Le spectacle vivant face aux constats et... aux solutions !

La Scène

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

N°99 | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER 2021

ENQUÊTE

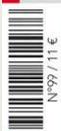
CDN : la chute d'un directeur

PRODUCTION

Concerts en ligne : un modèle d'avenir ?

PUBLICS

Comment retisser des liens



L'APRÈS...

Quel est le champ des possibles ?

- Peut-on encore prendre des « risques artistiques » ?
- De nouveaux lieux et festivals peuvent-ils voir le jour ?
- Ces compagnies qui envisagent l'avenir avec confiance

Camille Cabiro,
Festival Bordeaux
Open Air
> page 60

ABONNEMENT

OUI, je m'abonne à La Scène

Je choisis ma durée : 2 ans (8 NUMÉROS) 1 an (4 NUMÉROS)

France métropolitaine 72 € 44 €

Dom-Tom, CEE, Suisse 94 € 56 €

Étranger 108 € 60 €

ADRESSE D'EXPÉDITION

Nom _____

Prénom _____

Structure ⁽¹⁾ _____

Adresse _____

Code postal | | | | | Ville _____

Pays _____

Téléphone _____

E-mail _____

Une facture justificative vous sera adressée.

(1) À remplir uniquement si la commande est souscrite au nom d'une structure.

MODE DE RÉGLEMENT

Chèque bancaire à l'ordre de M Médias.

Je joins un bon de commande administratif et je réglerai à réception de facture.

Carte bancaire n°

Expire : _____ Crypto : _____

Signature
obligatoire :

La Scène

À retourner à La Scène Abonnements
CS 41805 – 44018 Nantes Cedex 1

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

LS100

VOTRE MAGAZINE PROFESSIONNEL

Abonnez-vous !
Commandez les anciens numéros !



Sommaires détaillés et autres numéros sur www.lascene.com

ANCIENS NUMÉROS

OUI, je souhaite recevoir les numéros suivants de La Scène, au prix unitaire de 12,90 € TTC.

Les frais de ports sont inclus. Dom-Tom et étranger : 14 €.

N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____
 N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____ N° _____

ADRESSE D'EXPÉDITION

Nom _____
 Prénom _____
 Structure ⁽¹⁾ _____
 Adresse _____
 Code postal | | | | | Ville _____
 Pays _____
 Téléphone _____
 E-mail _____

Une facture justificative vous sera adressée.

(1) À remplir uniquement si la commande est souscrite au nom d'une structure.

MODE DE RÉGLEMENT

- Chèque bancaire à l'ordre de M Médias.
 Je joins un bon de commande administratif et je réglerai à réception de facture.
 Carte bancaire n° _____
 Expire : | | | | | Crypto : _____

Signature
obligatoire :

La Scène

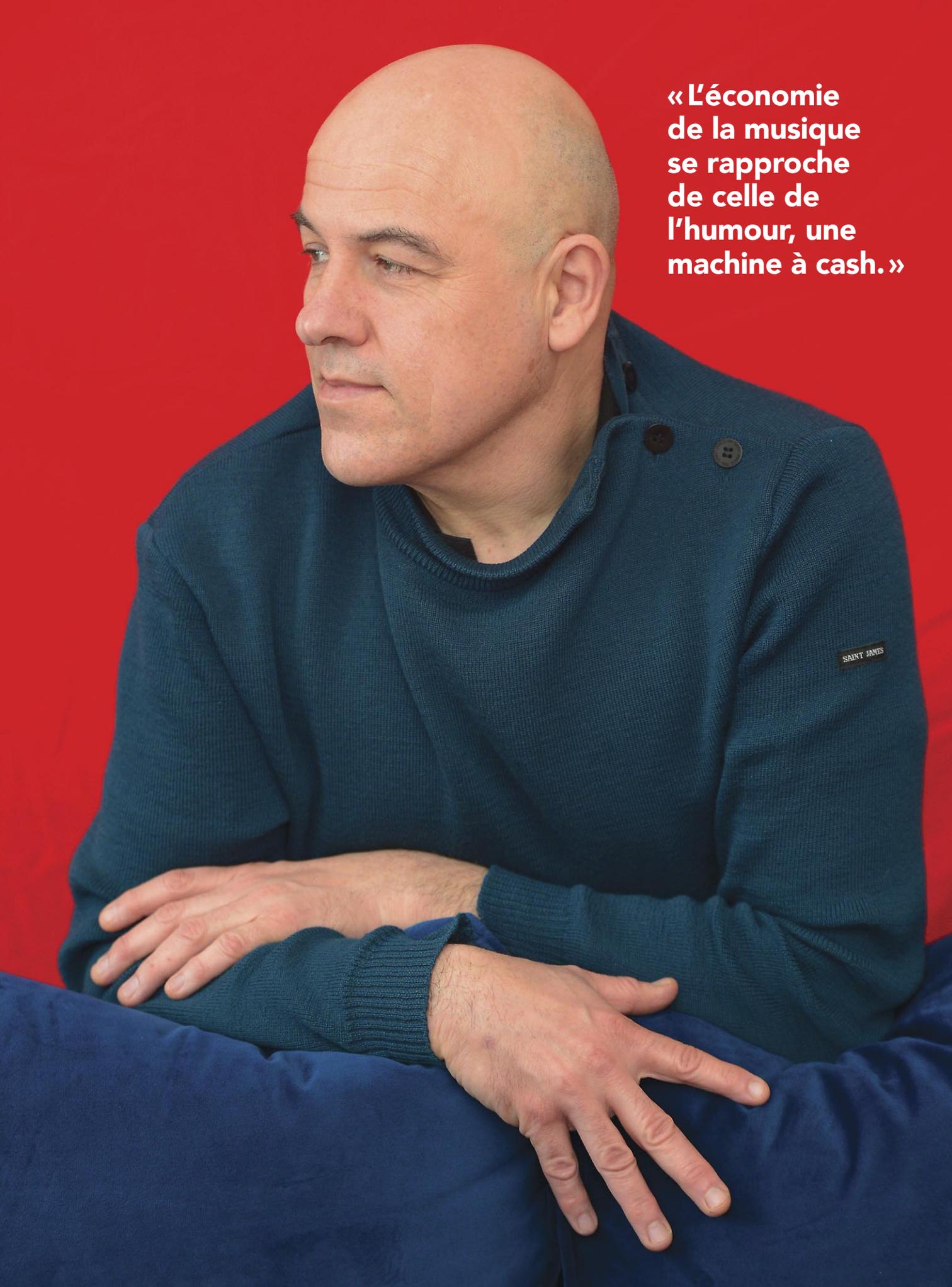
**À retourner à La Scène Commandes
CS 41805 – 44018 Nantes Cedex 1**

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

DOMINIQUE A FORCE MOTRICE

Actuellement en préparation d'un nouveau projet dont il sera le producteur, Dominique A est un artiste engagé, passionné et lucide sur son époque.

PROPOS RECUEILLIS PAR CYRILLE PLANSON. PHOTOGRAPHIES DE PHIL JOURNÉ

A man with a shaved head is shown in profile, looking towards the left. He is wearing a dark blue, textured crew-neck sweater with two dark buttons on the shoulder and a small label on the left sleeve that reads "SAINT JAMES". His hands are resting on his lap. The background is a solid, vibrant red.

« L'économie
de la musique
se rapproche
de celle de
l'humour, une
machine à cash. »

Comment l'artiste que vous êtes traverse-t-il cette période ?

Je n'ai fait que du livestream depuis mars. D'ailleurs, j'ai plutôt aimé ça, alors que j'appréhendais vraiment de jouer devant une salle presque vide. J'ai beaucoup tourné sur la saison 2018-2019, et l'idée était vraiment de ne rien faire jusqu'en 2022. Paradoxalement, l'année 2020 m'aura remis en selle. Je déplore souvent dans nos façons de fonctionner, les délais entre le temps de création, celui de la production et la diffusion qui suit. On perd beaucoup en fraîcheur, en pertinence, car l'on va vers le public avec quelque chose qui est déjà derrière nous. Je divise mon métier en deux, entre un moment de création pure et un moment de « relations publiques » avec l'interprétation, où je me sens moins créateur qu'ambassadeur de ma création ? Parfois, cela me pèse. Ce que la période me semblait remettre en cause de façon intéressante – s'il faut trouver du positif dans cela –, c'était cette question des délais entre production et diffusion. Artistiquement, j'ai plutôt bien vécu cette période car j'étais dans une sorte d'impasse créatrice. Je restais sur des morceaux un peu compliqués, en essayant de sortir des sentiers battus. Cela m'a permis de revenir à une forme de simplicité pour, aujourd'hui, reprendre le travail amorcé avec une certaine forme de sérénité, et même avec une envie supplémentaire. Comme si des nœuds s'étaient défaits et que je découvre que je n'étais pas dans une impasse mais que j'avais besoin de passer par une autre phase, qui s'est trouvée être celle de la Covid... Je n'avais pas de tournée et financièrement, j'avais pris les devants. Je n'ai pas souffert, comme la majorité des artistes, d'annulations et de perte de revenus.

Êtes-vous intermittent du spectacle ?

Je ne suis pas intermittent du spectacle. J'y ai renoncé il y a 25 ans, pour des raisons morales. Je trouve que c'est un très bon système, mais l'idée de l'intermittence me gêne. Je suis un permanent de la musique et ce n'est pas parce que je ne joue pas sur scène que je ne travaille pas. Et je n'attends pas d'être payé pour cela. C'est très différent pour le théâtre et la danse. Un musicien peut toujours jouer quelque part, ne serait-ce que dans un café. Je trouve que chaque discipline devrait bénéficier d'un système particulier pour que tout cela soit cohérent et sans doute un peu plus égalitaire. Il n'est pas tout à fait normal qu'un technicien du secteur de la danse ait le même statut qu'un animateur de l'audiovisuel. J'estimais que je pouvais vivre sans l'intermittence et que mes revenus, ce serait surtout les droits d'auteur. C'est sans doute un peu idiot car je dois être un peu perdant financièrement, au final, mais il

y a une forme d'indécence pour des gens comme moi aillent « prendre l'intermittence ».

Et vous avez donc dégagé les moyens nécessaires pour vivre cette pause ?

J'avais prévu de vivre comme ça, avec les droits d'auteur sur des années sans concert, jusqu'en 2022.

Pensez-vous que, comme dans d'autres pays, l'accès aux lieux de spectacles aurait dû être possible, voire permanent ?

Évidemment. Ou alors il faut tout fermer, empêcher un bus de circuler avec des passagers. J'étais interviewé à la radio pendant le confinement et je voyais le magasin de bricolage, depuis ma fenêtre, qui dégorgeait de visiteurs. Je me sens incrédule face à ce qu'il faut bien définir comme une forme d'imbécillité. Il n'y a pas de justification de fermeture si d'autres lieux ne sont pas fermés. Soit, le pays s'arrête totalement, soit on fait en sorte que tout continue de fonctionner un petit peu. Et il n'y a pas eu de cluster dans une salle de spectacle...

Est ce que cette situation dit quelque chose de la place de la culture dans notre société ?

Oui, bien sûr. Le monde culturel s'est fait rouler dans la farine par le politique, et depuis longtemps. Les politiques ont toujours su utiliser les artistes, moins qu'avant sans doute, mais quand même. Ce sera sans doute plus difficile

pour eux, maintenant. J'ai quand même reçu un e-mail d'un député La République en marche me souhaitant un plein succès pour l'ouvrage que je venais de faire paraître sur Philippe Pascal, alors même que les librairies étaient fermées... Et m'invitant à faire un tour à l'Assemblée nationale. J'ai trouvé ça d'un aplomb assez formidable. Mais ce traitement de défaveur est aussi lié à des a priori qui perdurent sur la capacité de nuisance du monde de l'art. C'est plutôt rassurant d'ailleurs. Je considère que c'est une bonne nouvelle car cela va réveiller tout le monde. Il ne faut pas compter sur le politique, ne pas se compromettre avec lui, et travailler avec lui rigueur pour avoir les moyens de nos ambitions, de nos projets.

Les artistes devraient-ils porter une parole plus forte ? Plus collective ?

Mine de rien, les artistes sont des gens assez responsables. À part les anti-masques, bien sûr ! Mais la parole des artistes est souvent maladroite, notamment chez les plus

« La parole des artistes médiatisés est souvent maladroite, indécente. »

médiatiques. Moi-même qui suis artiste, je trouve toujours leur parole indécente. Elle est très contre-productive. Je les ai entendus se positionner sur l'importance de l'art, qui élève les individus. Et je ne dirais pas le contraire, bien sûr. Mais, c'était dit d'une telle façon que l'individu lambda ne peut que se sentir étranger à la cause qui était défendue. Il y avait toujours une forme d'arrogance dans le discours en affirmant que nous étions essentiels. Et dans la façon de le dire. Il n'y a pas d'essentiel et d'inessentiel pour moi.

L'art n'aurait-il pas de caractère essentiel dans la vie de chacun de nous ?

Moi, je mets l'art au-dessus parce que c'est ma raison d'être. Mais il y a une forme d'évidence dans les discours des comédiens dans les médias. Or, cela n'a rien d'évident. Pour certaines personnes, l'art ne représente rien, elles ne sont pas emportées, cela ne les touche pas. Cela reste un luxe, quelque chose d'accessoire. C'est d'abord une question d'éducation, d'éducation musicale pour ce qui me concerne, une question sur laquelle nous sommes très en retard, comparativement à d'autres pays. L'art, c'est quelque chose de très simple. Et il est bien dommage que ce soit filtré par des discours décourageants, qui sont empreints d'arrogance, qui laissent entendre qu'il y a une nécessité d'initiation et que ce n'est donc pas pour tous. C'est du domaine du ressenti, mais cela me gêne, cette façon que les artistes ont parfois d'en parler. C'est ressenti, mais je pense que c'est partagé. Pour les personnes qui ne sont pas investies dans une activité artistique, ne nous leurrions pas, tout cela n'est pas très important.

Comment êtes-vous organisé (management, tourneur, label) ?

Dans la fidélité, le temps long. Ma manageuse, Sandrine Delaune, travaille avec moi depuis 20 ans. Elle était liée à Auguri, ex-Olympic, et a monté sa structure. Le label Cinq7, c'est aussi assez ancien. Mais, justement, je change de fonctionnement puisque je deviens producteur. Cette année, je suis producteur de fait du disque pour lequel mon avocat et ma manageuse avaient négocié des conditions très avantageuses auprès du label, et qui devait être un objet tiré à mille exemplaires. Le label n'a pas voulu se limiter. Donc, nous sommes passés du tirage limité au vinyle puis au CD. Je l'avais déjà été sur des projets alternatifs. J'ai aussi financé des enregistrements pour mes compagnes successives, François Breut et Laetitia Velma. Là, j'ai décidé, avant la Covid, de produire mon prochain disque. Paradoxalement, il va coûter très cher. Et plutôt que d'aller pleurer pour grappiller quelques milliers d'euros, j'ai décidé de le financer moi-même.

Est-ce pour retrouver plus de liberté ?

La liberté, je l'ai. Mais, si je signe un contrat d'artiste avec Cinq7 avec qui je travaille depuis 14 ans, ils vont me pro-



poser 45000 euros, alors qu'il m'en faut 110000. Alors, je préfère aller chercher moi-même cette somme, puiser dans mon bas de laine, en me disant que je vais peut-être récupérer ma mise. Je veux avoir la liberté de dépenser cet argent comme bon me semble. Si je décide de faire appel à un petit orchestre, avec trois musiciens en plus, je n'irai pas pleurer. C'est juste ma manageuse qui me dira que je suis malade et que j'explose le budget. C'est une mise en danger relative car j'ai gagné beaucoup d'argent en écrivant pour des gens plus connus que moi⁽¹⁾. C'est une manne et cet argent, plutôt que de l'investir dans l'immobilier, je le reverse sur ma création.

Donc, devenir votre propre producteur, cela répond à une forme de logique ?

Au bout d'un moment, tous les artistes qui ont un statut à peu près similaire au niveau notoriété le font. Arthur H l'a fait, par exemple. On a un public constitué de quelques milliers de personnes qui sera là et nous permet de continuer notre activité. Mine de rien, ça libère. Quand j'annonce que je vais faire un disque compliqué qui ne passera pas en radio – ce qui ne sera sans doute pas le cas –, comment justifier cela auprès d'un label ? Cinq7 fera la distribution, le suivi médiatique, mais sans contrat d'artiste.

Et pour votre label, cela reste-t-il intéressant de travailler avec Dominique A producteur ?

Oui, il y a 20 ans, il fallait un producteur anglais ou américain pour exciter tout le monde. Aujourd'hui, si on fait un album chez un pote avec un ordinateur, votre label est ravi. Ils n'ont plus d'argent pour produire. Ce que produisent les jeunes aujourd'hui, ce sont quasiment des

LE MÉTIER

L'ENTRETIEN



musiques issues d'ordinateurs, donc sans les musiciens, sans les salaires. Mon tourneur me l'a bien dit : « *J'aime ce que tu fais, j'aime travailler avec toi. Mais, si tu étais un nouvel artiste, on ne travaillerait pas ensemble.* » Aujourd'hui, on lui demandera de venir avec son téléphone et éventuellement un copain. Ça ne coûte plus rien. On ne fait plus de création lumière et pourtant, ça fait la tournée des grands festivals. On se rapproche d'une économie qui est celle de l'humour, une machine à cash : un seul en scène, un projet, 300 000 € et au revoir. C'est la règle du « Prends l'oseille et tire-toi ». Je comprends les tourneurs, à l'idée d'embarquer 10 à 12 personnes sur la route pour jouer devant 600 personnes. Le ratio et les gains ne sont pas énormes.

Que pensez-vous des contrats à 360° que l'on propose aux artistes ?

C'est une horreur, en règle générale. L'artiste est menotté alors que, dans une relation saine, chaque acteur doit contredire l'autre. La manageuse doit contredire le tourneur, qui doit contredire la maison de disques. Et au final, ils doivent trouver un compromis. Rien à voir donc avec le contrat à 360°.

Qu'attendez-vous du dialogue avec votre manageuse ?

J'attends qu'elle me raisonne parfois, qu'elle m'aide à trouver des parades. La logistique et la dimension juridique de mes projets aussi. Elle est aussi initiatrice, pas sur l'artistique, même si son regard compte. En fonction du projet qui est le mien, elle va toujours avoir une bonne réflexion

sur la manière d'aller vers les gens avec cela. Quand on est installé comme moi, il ne faut pas perdre de vue que l'on est aussi un vieil artiste. Elle veille à ce que je garde une fraîcheur. Et puis, elle aide mon répertoire global à exister. Elle est à l'initiative de certaines remises en avant. Là, l'idée des 30 ans de carrière approche, on réfléchit à la manière dont on peut aborder cela sans faire pour autant de ressortie de catalogue. Cela passera sans doute par le biais d'une création nouvelle. La réflexion se fait à deux.

Avec vous seul au final cut, donc ?

Je n'aime pas particulièrement l'idée d'être mon propre patron, ça ne m'excite pas. Aujourd'hui, dans la musique, on encourage les jeunes à être polyvalents et auto-entrepreneurs sur tous les terrains. Et cela donne des choses un peu serrées et formatées, quand bien même il y a du talent. Et il manque souvent ce regard extérieur qui, peut-être, ferait que parfois les choses soient un peu moins prévisibles. Une carrière – quel mot affreux – dans la musique, se constitue forcément avec un entourage, des gens autour de soi.

Vous avez sorti, en 2018, deux albums coup sur coup en réponse à la transformation du paysage de la musique en France. Qu'entendiez-vous par cela ?

Je travaille toujours dans la perspective de sortir des disques. Or, il y a actuellement une telle déperdition de l'objet... Or, si j'envisage de ne passer que par le biais numérique, je constate que cela ne fonctionne pas. Les gens à qui je m'adresse sont attachés à la pochette, au décorum, qui ne passe pas par des clips ou du streaming. C'est un fonctionnement old school, c'est un peu la queue de la comète. Et puis, il faut être clair, en multipliant les sorties, on multiplie les rentrées d'argent. Et ainsi, je pourrais me permettre ces quelques années de pause, avoir tout le temps que je veux, pour créer des choses qui sont encore inimaginables pour moi. Mais ça ne marche pas, ce n'est pas parce que l'on a du temps que l'on crée plus de choses. Si je n'ai pas de date butoir, si je travaille dans le vide sans but, je n'y arrive pas.

Quel regard portez-vous sur le réseau de diffusion de la chanson en France ?

Il est absolument exceptionnel et l'on ne s'en rend pas bien compte. Tout part de 1981-1982, la volonté du prince et l'on vit sur cela depuis. Malheureusement, il n'y a plus de volonté du prince depuis bien longtemps... Ce qui a fonctionné avec Lang et Mitterrand, avec Blaise et Ayrault à Nantes, c'est l'alliance du politique et du culturel. S'il n'y a pas cela, on se retrouve avec des ministres de la Culture qui sont des potiches. Je ne doute pas de la bonne volonté de Roselyne Bachelot actuellement, seulement, elle ne peut rien faire. Cette association du prince et du cultureux, c'est à la fois la limite et la force de ce qui s'est construit en

France. Lorsque la volonté n'est plus là, tout risque de se déliter. Tout ce système est en danger, même s'il a pu perdurer bon an mal an du fait de la drague mutuelle entre artistes et politiques. Dans le contexte actuel, il n'y a pas de perspectives. Je crains que la moitié des petites compagnies ne soient à terme obligées de jeter l'éponge. Ce n'est pas vivable.

La situation était-elle donc meilleure voici 15 ans, 20 ans ?

J'ai assisté à la montée en puissance des années 1990, l'accueil était meilleur, les conditions de jeu aussi. J'ai l'impression d'avoir participé aux bonnes années. Je ne dirais pas que ça sent le sapin, mais le modèle est clairement en danger. On souffre aujourd'hui de notre impossibilité à nous projeter. Clairement, la crise nous le fait comprendre. Mais cela ne date pas d'hier. Nous l'avons déjà vécu lors des périodes marquées par les attentats. J'ai toujours eu ça en tête, dès 2001. Tous les réflexes égoïstes resurgissent avec cette sensation, depuis quelques années, d'une épée de Damoclès sur nos projets. Parier sur le long terme m'a toujours paru un peu hasardeux.

Cet aléa vous pèse-t-il donc énormément ?

Oui, d'autant qu'avec les années, le temps de préparation est devenu de plus en plus long. On attend de nous que l'on planifie sur un temps long avec une stratégie, du visuel, un plan médias... Et le temps de diffusion est toujours plus réduit, se rapprochant de celui de l'exploitation d'un film en salle. Tout cela est très paradoxal. J'ai pensé un temps que la période remettrait cela en cause. Au final, je pense que les deux sont possibles. on peut travailler sur des projets de court terme, produire très rapidement une petite tournée. Et en même temps continuer à travailler sur du «peplum», comme ce que je fais actuellement.

Dominique A aurait-il pu émerger en 2021 et faire le parcours qui est le sien ?

Il y en a, certains y arrivent. Mais sans doute pas avec ce répertoire. En même temps, un répertoire est toujours le produit d'une époque. J'ai eu la chance d'arriver sur un moment où il n'y avait rien. Le terrain était dégagé et l'attente générationnelle était là. Et cela correspondait à un mouvement presque international, le Lo-fi. C'était une volonté d'indépendance qui n'était pas revendiquée, elle était plus liée à une peur de se frotter aux autres. Là où nous nous rejoignons, c'est qu'aujourd'hui, il y a des artistes qui font des disques avec rien. Et, dans la médiatisation de leur production, leur démarche est bien plus radicale que la mienne à l'époque.

La création du Centre national de la musique vous paraît-elle profitable pour la filière ?

Oui, au-delà de la rétribution aléatoire sur le streaming, la question qui est posée est celle des fonds qui permettront aux artistes de créer. Donc oui, ce nouvel acteur, c'est une bonne chose. Il doit nous éviter un paupérisme contraint, il nous faut les moyens de nos ambitions qui, parfois, sont juste de produire un son de groupe, de travailler avec un orchestre. la musique, ça ne peut pas être juste un bonhomme derrière un ordinateur. Une journée avec 15 musiciens, c'est 10 000 €, au bas mot. Longtemps, nous sommes allés en Europe de l'Est pour cela, moi le premier. J'ai visité comme cela Sofia et Budapest, les studios de l'ère communiste, leur savoir-faire et leur discipline... Les sessions coûtaient 5 000 € pour un grand orchestre, mais est-ce que c'est vraiment ce que l'on veut ? J'aurais aujourd'hui un peu de mauvaise conscience à procéder ainsi.

Estimez-vous que les artistes de votre génération se sont suffisamment engagés ?

Le modèle d'engagement pour ma génération, c'était les Enfoirés. Pas sûr que l'on ait envie de cela. Ou bien, les Têtes raides, plus encore Bérurier noir, la culture du squat. J'étais un petit-bourgeois, à mille lieues de ça. Moi, c'était l'art pour l'art. C'est aussi ce que Philippe Katerine appelle la Bof génération.

« Le CNM doit nous éviter un paupérisme contraint et soutenir la création. »

Et vous avez créé le collectif "Des liens" pour aller jouer, vous et d'autres artistes, devant les plus démunis ?

Oui, c'est venu un peu sur le tard, mais c'est un peu en sommeil. Les projets sont tombés à l'eau et ma motivation n'est pas maximale. Il me manque la rencontre avec les autres pour que les projets naissent. C'était beaucoup d'investissements pour des résultats parfois un peu décevants. J'avais rencontré André Lebeau, qui était alors directeur du restaurant social à Nantes. J'avais déjà une réflexion au début des années 2000, en me disant que cette musique qui est la nôtre n'était pas si compliquée et qu'elle pouvait toucher d'autres personnes que notre public *Télérama*. Je me disais que l'on pouvait inviter des personnes qui n'avaient pas les moyens de venir au concert. Et je me suis vite rendu compte que ce n'était pas parce que l'on lançait des invitations que les gens venaient. J'ai été très volontariste. En 2016 et 2017, c'était mon activité principale. J'ai passé 3 mois pour organiser un concert à Nantes, une rencontre avec des acteurs du champ de la culture, du secteur social, des personnes en précarité. C'était super, bien sûr. Mais on se rend compte, que quand on propose

ses services bénévolement, les structures ne réagissent pas plus que cela. Sans doute parce qu'elles ont d'autres choses à gérer. Ou qu'ils ne sont pas convaincus à 100% de la dimension prioritaire de projets comme ceux-ci.

Vous parlez d'un cheminement personnel sur ces questions d'engagement social. Il s'agit du collectif Des liens. Pouvez-vous nous préciser ses actions ?

Au début de ma carrière, je revendiquais ma propre inutilité. Mais c'est faux. On est engagé dans l'art, quoi que l'on fasse. J'aime que l'art soit engagé non par son contenu, par ce qu'il dit, mais par la façon dont il le dit, dont on va présenter les choses aux gens. C'est un engagement dans la relation. Je préfère aller chanter des chansons d'amour aux personnes en précarité que de passer sur les plateaux avec des textes engagés. C'est très simple comme idée. Longtemps, j'ai pensé que l'on devait aller vers ces publics «avec le discours qui va avec». Mais non ! Ce discours, qui est le tien, ne doit pas jaillir sur ce que tu fais, ton expression artistique. C'est un jaillissement qui m'est propre et qui ne doit pas être parasité. Ce sont des choses profondes, partageables, qui peuvent être universelles, mais qu'il ne faut pas mettre en relation avec ses activités ou ses rencontres. Actuellement, je passe plus de temps à parler de Des Liens qu'à faire réellement des choses.

Quel bilan tirez-vous des premières années de l'aventure de Des liens ? Est-ce toujours satisfaisant ?

Il ne faut pas se leurrer, il peut y avoir des non-rencontres. J'en ai vécu, dans des structures sociales. Et d'autres fois, c'est formidable, avec une écoute différente. J'étais persuadé que l'initiative que je lançais allait faire boule de neige, que d'autres artistes allaient s'en emparer un peu partout. Il y a bien eu Des liens sur quelques villes, mais cela n'a pas pris. Je pense que parfois, nos partenaires des structures sociales ne comprennent pas bien ce que l'on propose exactement. On se propose juste d'être là, de faire des choses ensemble, dans un rapport partagé de construction d'un petit moment. Cela suppose de croiser une motivation en face, ce qui n'est pas toujours le cas. Parfois, j'avais un peu l'impression d'être le plus motivé et de me demander pourquoi j'étais là, avec un désir pas très fort en face, dans les structures qui m'ont accueilli. Je veux que ce soit léger. Je viens avec ma guitare, mes deux amplis, et je demande juste que l'on vienne me chercher et que l'on me accompagne parce que je n'ai pas le permis. Je me suis aperçu que l'action du collectif faisait aussi beaucoup de bien aux personnes qui travaillent dans ces structures et sortent un

peu d'une routine qui peut être parfois désespérante face à des situations difficiles. L'action du collectif est tout autant destinée aux publics en difficulté qu'à ceux qui les accompagnent.

Imaginez-vous relancer son activité après cette séquence Covid ? Ou bien passer à autre chose ?

Oui, car c'est une belle histoire. Et puis, c'est là que j'ai trouvé ma façon de m'engager. Non pas que cela doive rester dans une confidentialité totale, mais dans un rapport d'homme à homme, ou de femme à homme, à hauteur d'humain. Parfois, on passe un temps infini à parler de choses très simples, avec des réunions à n'en plus finir, et cela m'a parfois démotivé. Entre le jaillissement de l'idée et la mise en situation, il y a parfois une pesanteur à traverser, pour pas grand-chose.

Aimez-vous partager des projets, des collaborations avec des artistes d'autres disciplines que la chanson ou la musique ?

Je suis en contact avec une compagnie du Sud de la France.

Je dois faire la musique du spectacle. On s'est rencontrés voici deux ans et peut-être que le spectacle sera monté dans deux ans. Ce sont des délais qui sont ceux du cinéma, et cela me terrifie. Il y a une forme de dépendance au temps qui me semble terrible en musique, mais qui

a finalement tellement plus de légèreté que dans d'autres disciplines. Si la période doit amener des éléments de réflexion, la question du temps de la création est importante. On se retrouve dans des situations où c'est tellement long que le projet est mort, les artistes essorés, laminés. Or, la qualité de ce que l'on peut produire est bien déterminée, pour partie, par l'envie de l'artiste... Peut-être faut-il que l'on sorte plus encore des salles pour aller jouer en proximité des gens, inventer autre chose. Beaucoup d'artistes en milieu rural le font et vont jouer dans leur environnement proche. Il faut peut-être que ceux qui sont urbains, comme moi, aillent plus jouer dans les villages.

Partiriez-vous seul pour une tournée comme celle-ci ?

Seul, non. Mais à trois sans doute. J'y ai déjà pensé. Cela demande du travail parce qu'il faut presque créer un réseau. |

(1) Dans *Dominique A, Solide*, livre d'entretiens biographiques avec Grégoire Laville (éd. Locus Solus), l'artiste révèle que ses revenus annuels en droit d'auteur pour les titres écrits pour Calogero sont supérieurs à ceux qu'il tire de l'ensemble de son répertoire.

« J'aime que l'art soit engagé non par ce qu'il dit, mais par la façon dont il le dit. »



DIMANCHE 29 JUILLET 2018 - 18H00
QUARTIER DU PETIT MAROC
SAINT-NAZAIRE
- DE 12 ANS : GRATUIT

ORGANISATION : LES ESCALES
LICENCES : 1098761 - 1098762 - 1098763
#27
LES ESCALES
SAINT-NAZAIRE
27 28 29 JUILLET 2018

LES ESCALES
DIMANCHE 29 JUILLET 2018 - 18H00
QUARTIER DU PETIT MAROC / SAINT-NAZAIRE / DE
LES ESCALES - LICENCES : 1098761 - 1098762 - 1098763

WE LOVE GREEN
FESTIVAL

FIBRE 100% RECYCLÉE
ISSUE DE BOUTEILLES PLUS
FIBRE 100% RECYCLÉE
ISSUE DE BOUTEILLES PLUS

biennales internationales
nantes 2020
biennales internationales
du spectacle nantes 2020

Organisé par
La Real Fabrica
& Stereolux
Licences n°
1/104 8676
2/101 3579
3/101 3980
24 MAI 2013 - 17H00
**ELITO REVÉ
Y SU CHARANGON
MAS BAJO
CALLE REINA**
Stereolux
SALLE MAXI - NANTES
tarif réduit
15,00€
Souche SPECIMEN

OSCAR À VOS CÔTÉS DEPUIS 100 NUMÉROS

Merci!

À nos client·e·s bien-aimé·e·s, la place nous manque pour tous et toutes vous faire apparaître, mais le  y est !





ZELIE NORDA

Jean-Paul Roland, directeur du festival des Eurockéennes, a commencé sa carrière comme libraire, puis graphiste dans une agence de design graphique à Paris. C'est par la communication qu'il commence à travailler avec le Conseil départemental du Territoire de Belfort, à l'origine du Festival des Eurockéennes de Belfort. Ayant quitté Paris pour Belfort au début des années 1990, il gravite très vite autour de la manifestation. Il organise aussi des concerts dans des bars de Belfort en parallèle de ses activités de communicant. Il participe à la programmation du Palot, à Montbéliard. Cet ancien cinéma dépend de la scène nationale de la ville, alors dirigée par Jacques Livchine et Hervée Delafond, figures emblématiques du Théâtre de l'Unité. « *C'était un véritable laboratoire autour du théâtre de rue militant et de la musique* », se souvient Jean-Paul Roland qui se voit confier une programmation centrée sur les musiques du monde.

Le directeur du Festival des Eurockéennes de Belfort n'a cessé d'inventer des modes des rencontres entre musiques et publics.

Jean-Paul Roland continue d'expérimenter

Les années passant, il devient aussi conseiller artistique des Eurockéennes, à titre bénévole. Jean-Paul Roland a depuis sa jeunesse une connaissance très vaste des musiques actuelles, qu'il préfère qualifier de « musiques populaires ». « *Je ne renie pas le terme de musiques actuelles mais je lui trouve une connotation administrative, et le mot "actuelles" interroge quant à sa délimitation chronologique* », justifie-t-il. Ses goûts vont de la musique américaine d'avant-guerre

donné un coup de vieux à l'image du festival », note son directeur. Il s'entoure très vite de deux programmateurs locaux, Kem Lalot et Christian Alex, et recrute un directeur artistique venu du théâtre de rue, Patrice Papelard, avec le titre « *d'ambianceur du site* ». « *Nous avons essayé de "décentrer" le gros festival que nous étions. Nous avons mis l'accent sur la découverte des marges artistiques et nous avons opté pour consacrer un budget important aux talents émergents* »,

remarque Jean-Paul Roland. Il initie une version hivernale du festival, Génériq, afin d'élargir le spectre

« Nous avons mis l'accent sur la découverte »

à l'électro d'aujourd'hui et puisent leurs origines dans son enfance : « *J'ai vécu en Côte d'Ivoire jusqu'à mes 12 ans. Il y avait toujours de la musique à la maison, de la soul aux musiques caribéennes. En arrivant en France, j'ai découvert le rock et je n'ai plus jamais arrêté d'en écouter.* » Le lien de Jean-Paul Roland avec les Eurockéennes se resserre en 2001 lorsqu'il est appelé pour prendre la direction de l'association organisatrice, Territoire de musiques. « *La structure traversait une crise financière et le développement de l'électro avait*

de programmation des Eurockéennes tout en jouant sur la proximité entre artistes et publics. Lors du bouclage de ce numéro de *La Scène*, Les Eurockéennes n'avait pas encore annoncé leur maintien ou non cet été. Jean-Paul Roland espérait pouvoir réaliser une édition adaptée au contexte sanitaire cet été. « *Mon cheval de bataille aujourd'hui est "comment recouvrer, collectivement, une bonne santé mentale". La culture peut aider à cela, notamment pour les jeunes qui ont vu leur vie sociale extrêmement réduite.* »

TIPHAINE LE ROY



ZÉLIE NOREDA

1981

« Avec du recul, la présentation live de l'album Sandinista par The Clash à Mogador, mêlant le rock aux sonorités mondiales et à la culture hip-hop naissante a marqué à jamais le cours de ma vie. »



D. R.

2003

Avec Alan Vega, de Suicide, et Hervé Bordier, cocréateur des Rencontres Trans Musicales de Rennes. « Les Eurockéennes restent pour moi l'occasion précieuse d'inviter des militants admirés. »



ALEXIS BROT

2010

Associé au rock dans l'imaginaire collectif, les Eurockéennes a toujours été ouvert au rap, accueillant les grands noms du genre comme Travis Scott, Public Enemy, Wu Tang Clan ou Jay Z (photo).



ZÉLIE NOREDA

2015

« Ami de longue date des Eurockéennes, Matthieu Pigasse devient président bénévole de Territoire de musiques et insuffle au festival son dynamisme et son énergie », estime Jean-Paul-Roland.



LAÏKA MOUSSA

2015

Avec le programmateur Kem Lalot et le groupe japonais The Bawdies, présents aux Eurockéennes dans le cadre d'un partenariat noué avec le festival SummerSonic, à Tokyo, depuis 2015.



D. R.

2018

Pour l'édition 2018, le projet Mouvement invite 18 chorégraphes et compagnies de danse à imprégner le festival, du montage au démontage du site. Ici, la compagnie Amala Dianor.



FRANÇOIS VÉZIEN

2019

Une tradition: L'accueil des premiers festivaliers par Jean-Paul Roland à l'ouverture des portes. « Avec bons mots et goodies du festival. »



ZÉLIE NOREDA

2020

« Été 2020. C'est la première fois en 32 ans que les chants des oiseaux du Malsaucy, espace naturel, remplacent décibels musicaux et clameurs publiques le premier week-end de juillet. »



ZÉLIE NOREDA

2021

« Neuf salariés composent l'équipe permanente de l'association Territoire de musiques. Plus de la moitié a découvert l'esprit de l'aventure lors un stage d'étude au sein de la structure. »



CHRISTOPHE BENNET

Président de la Fnadac, directeur de la culture et du patrimoine de la Ville de Cergy

« Les coups de rabet sont allés jusqu'à l'os. »

Quels sont les grands enjeux auxquels sont actuellement confrontés les directeurs des affaires culturelles (DAC) ?

Bien évidemment, nous nous questionnons avec les élus sur le devenir des budgets culturels. Depuis une décennie, les collectivités sont confrontées à la baisse des dotations de l'État, entraînant de forts coups de rabet. À cela s'ajoute cette année une perte de recettes liées à la crise de Covid, de fortes dépenses imprévues liées aux mesures sanitaires et des prévisions de dépenses dans le champ social qui explosent. L'effet ciseau est terrible. Le risque, c'est l'effet d'opportunité, la possibilité de transférer une partie des sommes « économisées » sur une culture à l'arrêt vers d'autres postes. Les coups de rabet ont été forts, aujourd'hui, on est arrivé à l'os, ça fait mal.

Quelles sont les stratégies possibles pour limiter le risque que vous évoquez ?

Les logiques des élus sont aujourd'hui celles du redéploiement des budgets, et notamment des budgets culturels sur des politiques transversales. C'était déjà engagé. Je pense que 2021 peut être l'année 0 dans la limite de ces coups de rabet. Les élus vont être contraints de se

recentrer sur leurs dépenses premières et obligatoires. Pour sortir de cette situation, plusieurs options se présentent. La première, c'est la mutualisation vers l'intercommunalité, mais avec la perte de ce que la culture apporte quant à l'image et l'identité. On peut aussi recourir à des financements croisés plus importants, la réflexion récente de l'État sur les festivals montre qu'il y a là une opportunité. Enfin, les élus peuvent aussi être tentés de faire moins, de moins programmer, de contraindre les budgets et de jouer de la culture comme d'une variable d'ajustement. Les nouveaux élus sont confrontés à un vrai dilemme, avec un projet sur lequel ils ont été élus et qu'ils ne peuvent développer, car ils sont frappés par cette logique budgétaire implacable.

Vous présidez depuis peu la Fnadac. Quelles sont vos priorités pour les mois à venir ?

Nous travaillons sur un rythme biennal. La crise nous amène à imaginer des assises nationales en 2022, dans un lieu à déterminer. Nous espérons voir émerger d'ici là deux associations régionales là où elles font défaut, en région Centre-Val de Loire et Hauts-de-France. Par ailleurs, sans remettre en cause l'apport d'un opérateur extérieur comme l'Observatoire des politiques culturelles sur les Assises, nous souhaitons que les DAC produisent plus de réflexions et de contenus. Il nous faut valoriser des expériences de première main. Et pour cela, nous allons nous doter d'un outil collaboratif en réseau avec les associations adhérentes.

Comment comptez-vous influencer sur les enjeux nationaux des politiques culturelles ?

Le travail avec les associations d'élus – la FNCC, l'Association des maires de France, l'Association des Régions de France – me semble indispensable. Nous devons être à la table des discussions avec eux, pour toutes les raisons que j'ai évoquées avant. Et avec l'État. Les conseils des territoires pour la culture (CTC) rassemblent les élus, en dialogue avec l'État mais sans les DAC. Il nous faut organiser d'autres temps de discussions dans lesquels nous pourrions réfléchir ensemble au devenir des politiques culturelles. Ce que représente la Fnadac, à travers l'ensemble de ses adhérents et de tous ceux qui sont engagés dans ces associations, c'est autour de 75 % de l'argent public dépensé chaque année pour la culture.

PROPOS RECUEILLIS PAR CYRILLE PLANSON

centre
national
de la musique

la
maison
commune
de la musique
et des
variétés

Découvrez le CNM
et ses missions sur
cnm.fr

Centre national de la musique - établissement public industriel et commercial, du ministère de la Culture

9 boulevard des Batignolles 75008 Paris T. : 01 56 69 11 30 - E. : infos@cnm.fr - [@Le_CNM](https://twitter.com/Le_CNM)

LE MÉTIER

COULISSES



SÉCURITÉ

Non aux armes en salle !

De nombreux acteurs du monde de la culture se mobilisent contre la proposition de loi relative à la sécurité globale. Son article 25 stipule : « *Le fait qu'un fonctionnaire de la police nationale ou un militaire de la gendarmerie nationale porte son arme hors service, dans des conditions définies par arrêté du ministre de l'Intérieur, ne peut lui être opposé lors de l'accès à un établissement recevant du public.* »

Un communiqué a été rédigé par des organisations professionnelles qui estiment qu'aucune arme n'a sa place dans un établissement recevant du public, en raison du danger. Parmi les signataires figurent le Syndeac, le SNSP, l'Ufisc, le SMA, France Festivals ou encore les Forces musicales.

MUSIQUES

Un état des lieux du livestream au CNM

Le Centre national de la musique (CNM) publie un état des lieux exploratoire du livestream. L'enquête réalisée pendant les deux confinements montre la grande variété d'acteurs impliqués dans les expériences de livestream : artistes producteurs, labels, festivals, plateformes de diffusion, opéras... Elle fait le point sur les prestataires, les types de démarches, la valorisation, les possibilités d'interactions spectateurs-artistes... Le CNM propose aussi une fiche pratique sur les captations de spectacles musicaux pendant la crise sanitaire. Enfin, il ouvre un mini-site dédié dans lequel une revue de web sera régulièrement mise à jour. Ce site permettra également de tenir les professionnels informés des évolutions relatives aux modes de diffusion alternatifs, que ce soit en matière réglementaire ou bien fiscale.

CRISE

L'appel #Rebranchons-LaCulture est lancé

Un an après l'annonce des premières fermetures de salles, une tribune intitulée #Rebranchons-LaCulture a été signée par la Sacem, la Spedidam, le Syndicat du théâtre privé et d'autres organisations professionnelles. Roselyne Bachelot a réagi en arguant que « la culture n'est pas à l'arrêt dans notre pays ».

BUDGETS

Castex hausse les soutiens

Le 11 mars, à la suite de sa rencontre avec les syndicats représentatifs du secteur du spectacle vivant, le premier ministre Jean Castex a annoncé 20 M€ d'aide aux compagnies et une hausse de 10 à 17 M€ du fonds de solidarité aux intermittents.

COLLECTIVITÉS

Frédéric Hocquard préside la FNCC

L'adjoint d'Anne Hidalgo maire de Paris, chargé de la vie nocturne et du tourisme, succède à Jean-Philippe Lefèvre (élu à la culture de Dole), à la présidence de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC).



Frédéric Hocquard

Il en était déjà vice-président. Grégoire Pénavaire, maire adjoint à la culture d'Enghien-les-Bains, a été élu trésorier de l'association.

EUROPE

Esch, capitale de la culture 2022

Esch-sur-Alzette, deuxième ville du Grand-Duché du Luxembourg, sera capitale européenne de la culture 2022, en association avec 18 communes voisines dont 8 communes françaises du Pays Haut Val de l'Alzette, en Région Grand-Est. Le numérique tiendra une grande place dans une programmation construite sur le thème « Remix ». Quatre expositions sont annoncées. L'une avec le Zentrum für Kunst und Medien (ZKM) de Karlsruhe sur « identité et numérique », une sur les liens entre technologie et nature, avec Ars Electronica sur les rapports entre arts et science. Enfin, Perspectives of Europe sera une ouverture sur le futur et clôturera l'année. Les autres capitales européennes de la culture 2022 sont Kaunas en Lituanie et Novi Sad en Serbie.

CRISE SANITAIRE

Les musiciens très affectés

Lors de la cérémonie des Victoires de la musique, le Syndicat national des artistes musiciens – CGT spectacles a révélé le contenu d'une note interne de l'Unedic datée du 10 février. Elle établit que, de janvier à octobre 2020, leur activité a chuté de 40 % par rapport à la même période 2019. Dans le secteur dramatique, la baisse est de 30 %. Chez les intermittents techniciens, ce sont les métiers du plateau, machinerie et lumière qui pâtissent le plus de la situation, avec presque 50 % de baisse d'activité. La période concernée inclut les mois d'avant le confinement, ainsi que l'été au cours duquel des intermittents ont pu travailler. La situation n'a fait que s'aggraver depuis la fin octobre. La CGT réclame notamment un fonds de soutien à l'emploi.



ÉRIC DEGUIN

Em Sheperd

ESS

Un fonds d'urgence ouvert

Il s'adresse aux entreprises de l'économie sociale et solidaire accordé par le secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. Associations, coopératives et entreprises de l'ESS peuvent bénéficier d'une aide ponctuelle de l'État de 5 000 € (de 1 à 3 salariés) à 8 000 € (de 4 à 10 salariés) afin de préserver les emplois. urgence-ess.fr

INTERMITTENTS

Une mission pour l'année blanche

La ministre de la Culture et la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ont confié une mission sur la situation des intermittents à André Gauron, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes. Il doit mener une analyse de la situation des intermittents après le 31 août 2021, date d'échéance de « l'année blanche ».

Ce dispositif prolonge la durée d'indemnisation des intermittents avec report de la date d'anniversaire ou de la fin de droit à cette date. La mission d'André Gauron a débuté le 1^{er} février et évaluera

la situation des intermittents, « en fonction du secteur d'activité, du métier exercé et de la date anniversaire des droits des intéressés, et proposera des ajustements du dispositif », précise le ministère de la Culture.

Les pistes identifiées seront ensuite concertées par l'État avec les organisations représentatives du secteur. André Gauron travaillera avec deux inspectrices de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale des affaires culturelles. Ses conclusions sont attendues pour la fin mars.



D.R.
Roselyne Bachelot au Théâtre de l'Odéon « occupé »

SOCIÉTÉS CIVILES

L'Adami poursuit la réforme de ses aides

En début d'année, l'Adami a publié le détail de son action artistique pour 2021 qui met en œuvre la réforme des aides financières annoncée l'été dernier. L'objectif est de porter l'effort sur l'accompagnement des artistes-interprètes.

Les nouveaux programmes sont des aides au projet musical global, à l'enregistrement et à la promotion pour les artistes producteurs associés de l'Adami, des aides aux projets portés par des artistes associés de l'Adami, des dispositifs d'accompagnement de carrière tels que les opérations Talents, les formations, les bourses « parcours d'artiste » permettant la réorientation ou des pauses dans la carrière. Les aides aux structures employant des artistes seront attribuées de manière automatique, sur conditions objectives, pour la création et la diffusion de spectacle vivant, la captation de spectacles, les premières parties musique. L'ensemble des aides aux festivals s'arrête. Les aides aux compagnies pour le Off d'Avignon devraient également évoluer. Le budget de l'action artistique de l'Adami sera en baisse de 30 % cette année, une réduction due principalement aux provisions rendues nécessaires par la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de septembre dernier sur la rémunération équitable, obligeant les sociétés de gestion de droits à verser la même aux producteurs de pays avec lesquels il n'y a pas de réciprocité des droits, comme les États-Unis.

LE MÉTIER

COULISSES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Hauts-de-France s'engagent

Treize structures et réseaux culturels en région Hauts-de-France, membres du « Cercle culture et développement durable », ont signé une charte d'engagements le 13 février. Les établissements concernés sont L'Aéronef et l'Opéra de Lille, le Colisée à Roubaix, Le Grand Mix à Tourcoing et Culture Commune à Loos-en-Gohelle, le Vivat, à Armentières, la Cave aux Poètes et le Gymnase à Roubaix, le Channel à Calais, le Manège à Maubeuge, le Bateau Feu et les 4Ecluses, à Dunkerque, et le réseau régional Haute-Fidélité. La création du cercle remonte à 2017. Cette nouvelle étape témoigne de la volonté des adhérents de placer le développement durable au centre de leur stratégie.

ARTS DU CIRQUE

Les tournées à l'étude

Le réseau européen Circostrada lance une enquête internationale sur les tournées internationales, les besoins et les attentes des structures professionnelles. Cette étude est lancée dans le cadre du programme Perform Europe soutenu par Europe créative. performeurope.eu

ÉGALITÉ H/F

Une nouvelle feuille de route au ministère

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes 2021, le ministère de la Culture a publié une nouvelle édition de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication « *qui mesure, depuis 2013, la présence des femmes dans l'administration, les institutions et les entreprises culturelles et médiatiques* ».

Le ministère de la Culture a également présenté la nouvelle édition de la feuille de route Égalité. La nouvelle édition de la feuille de route (2020-2022) présente en particulier « *le déploiement du conditionnement des aides publiques au respect d'engagements concrets en faveur de la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles, dans les secteurs de la musique, du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo* ».



ILS ONT LA COTE



JOSETTE BAÏZ

La chorégraphe basée à Marseille et Aix-en-Provence fête les trente ans de son Groupe. Un projet artistique d'excellence, totalement innovant, qui a su porter au plateau des dizaines de jeunes. Nombre d'entre eux sont devenus des professionnels.



HERVÉ

Peu à peu, il prend son envol. Son premier album, *Hyper*, a été augmenté et réédité. *Hyper prolongations* connaît aujourd'hui un joli succès. La « révélation masculine » des Victoires de la musique attend avec impatience la reprise des tournées.



NATHALIE BÉASSE

En juillet prochain, elle devrait créer au Festival d'Avignon sa nouvelle pièce: *Ceux-qui-vont-contre-le-vent*. Une belle reconnaissance pour cette artiste insaisissable dont la recherche la mène aux confins du théâtre, de la performance et de la danse contemporaine.



PHILIPPE QUESNE

Après sept années à la direction du Théâtre Nanterre-Amandiers, le voici de retour en compagnie indépendante. Il crée coup sur coup deux spectacles (*Le Chant de la terre* et *Cosmic Drama*), en mai et juin prochains, en Autriche et en Suisse.

**« LA PASSION S'ACCROÎT
EN RAISON DES OBSTACLES
QU'ON LUI OPPOSE. »**

William Shakespeare

QUAI

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
ANGERS PAYS DE LA LOIRE
DIRECTION THOMAS JOLLY

LE MÉTIER

COULISSES

LIEUX

Une méthode pour la réouverture en Nouvelle-Aquitaine

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a présenté sa proposition d'expérimenter un protocole de réouverture des établissements culturels. La méthode se veut « co-construite avec l'ensemble des réseaux et fédérations d'acteurs culturels de Nouvelle-Aquitaine, accompagnée par le conseil scientifique mis en place dans la région et l'appui de l'Institut technologique européen des métiers de la musique (Itemm). Cet institut, basé au Mans et dirigé par Carole Le Rendu, s'est lancé, dès mai 2020, dans la mise au point d'un outil d'évaluation des risques de propagation par aérosols. Son modèle prend en compte une trentaine de variables : renouvellement de l'air en fonction de la taille de la salle et du nombre de personnes, de la hauteur de plafond, de la durée du spectacle, ainsi que d'autres variables liées aux personnes présentes. Il ne concerne pas le spectacle en plein air. La proposition de la Région Nouvelle-Aquitaine est de combiner cet outil avec d'autres éléments telles que la modélisation des flux de personnes, des traceurs de dépôts de virus sur points contacts (poignées, interrupteurs...), les flux selon les configurations de salles, les protocoles de désinfection. L'objectif est de déterminer des configurations types : nombre de personnes par type de lieux et durées préconisées, espaces et modalités des flux entrants et sortants. 300 salles de la région participeraient à cet outil de simulation. Par ailleurs, il y aurait un volet qualitatif avec une douzaine de salles qui accueilleraient du public dans différentes configurations en durée, jauge, les circulations...



À la Maison de l'économie créative et de la culture (MECA)

personnes, de la hauteur de plafond, de la durée du spectacle, ainsi que d'autres variables liées aux personnes présentes. Il ne concerne pas le spectacle en plein air. La proposition de la Région Nouvelle-Aquitaine est de combiner cet outil avec d'autres éléments telles que la modélisation des flux de personnes, des traceurs de dépôts de virus sur points contacts (poignées, interrupteurs...), les flux selon les configurations de salles, les protocoles de désinfection. L'objectif est de déterminer des configurations types : nombre de personnes par type de lieux et durées préconisées, espaces et modalités des flux entrants et sortants. 300 salles de la région participeraient à cet outil de simulation. Par ailleurs, il y aurait un volet qualitatif avec une douzaine de salles qui accueilleraient du public dans différentes configurations en durée, jauge, les circulations...

PASS CULTURE

Les sénateurs s'interrogent

Plusieurs sénateurs membres du groupe de travail sur le Pass culture se sont étonnés que la ministre de la Culture ait confirmé la généralisation rapide du Pass culture « alors qu'aucune évaluation d'ampleur de ce dispositif n'a jamais été publiée ». Ils jugent nécessaire d'attendre les résultats de l'évaluation qui sera conduite auprès de la première génération de « bêtatesters » qui sortiront du dispositif en juin. Ils demandent que ces résultats soient rendus publics et donnent lieu à un débat devant le Parlement. Les sénateurs jugent également souhaitable de s'assurer que les mesures mises en place en Bretagne pour toucher les jeunes sortis du système scolaire et universitaire produisent leurs effets. Ils s'interrogent enfin sur le coût de la campagne de communication commandée à l'agence Havas.

ILS ONT DIT



BENJAMIN BIOLAY

Auteur, compositeur, interprète

« Je trouve que notre ministre de tutelle est un peu absente, sauf pour nous rabrouer quand on dit des bêtises. Ce n'était pas l'objet de la démarche de Pierre Niney d'être rabroué. Il expliquait la vie de tous les artistes et de tous les gens qui aiment la culture. Ça fait cent jours, un peu plus, que l'on est au pain sec, ce n'est pas rien. Ça ne mérite pas d'être repris de volée comme ça, à base de chiffres ».

Sur Europe 1, le 12 février



SÉBASTIEN BENEDETTO

Président d'Avignon Festival et Compagnies

« Nous continuerons de nous exprimer. C'est notre rôle et notre devoir d'artistes et d'acteurs culturels que de dire que nous sommes prêts à ouvrir et que l'on a envie d'accueillir le public. Nous ne sommes pas aveugles. Nous sommes bien conscients de ce qu'implique la crise au niveau sanitaire, mais il y a eu un choix arbitraire qui se discute ».

Sur CNews, le 20 janvier



APPEL À CANDIDATURE — CDN DE REIMS CLASSE DE LA COMÉDIE

INSCRIPTIONS DU 25 MARS > 25 MAI
AUDITIONS LES 14 ET 15 JUIN

La Classe préparatoire du CDN de Reims est une formation initiale en deux ans pour des jeunes âgés de 17 à 24 ans. Conçue en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne, elle donne à des comédien.ne.s les outils de l'épanouissement de leur pratique.

TOUTES
LES
INFOS ICI



LACOMEDIEDEREIMS.FR



C D
M
O I
È E

CENTRE DRAMATIQUE
NATIONAL DE REIMS

LE MÉTIER

COULISSES

Pour un décret « Son » qui ne réduise pas la scène au silence

La réglementation sonore en vigueur – décret « Son » n° 2017-1244 du 7 août 2017 – ne prend pas en compte les spécificités du spectacle vivant musical et représente une menace pour la vitalité culturelle (concerts, danse, théâtre, festivals...)

des territoires. Agi-Son a créé une infographie (disponible sur son site agi-son.org) à la fois pour vous aider à décrypter puis appliquer le décret Son et pour alerter sur les prescriptions qui sont à ce jour inapplicables, pour certaines et nécessitant un éclairage, pour d'autres.

À l'heure où le secteur se prépare à la reprise d'activité, il est urgent de ne pas laisser le décret Son dans un statu quo réglementaire.

L'association Agi-Son œuvre depuis plus de 20 ans pour une meilleure gestion sonore dans le respect de la santé et des esthétiques et c'est fort de cette expérience que nous souhaitons obtenir une réglementation qui corresponde aux réalités de nos métiers.

Agi-Son, en partenariat avec le Centre national de la musique, lance un tour de France au premier semestre 2021 pour réunir les organisateurs de concerts et de festivals, les élus et acteurs associatifs.

Le décret Son sera à l'épreuve du terrain. Ces temps d'échanges et de débats auront pour objectifs de proposer des pistes d'aménagements du décret aux ministères cosignataires sur la base de vos retours d'expérience.

Techniciens, administrateurs, managers, directeurs, programmeurs, artistes, agents de collectivités territoriales, festivals, salles de concert, centres culturels, réseaux, fédérations... nous sommes tous concernés.

→ Pour plus d'information consultez www.agi-son.org



THÉÂTRE

L'ASTP dresse un premier bilan

L'Association pour le soutien du théâtre privé a publié un bilan provisoire des fonds de soutien dont le ministère de la Culture lui a confié la gestion pour le secteur non subventionné. Au 25 janvier, le total des aides allouées s'élève à 21 M€. Ceci se décompose en 6 M€ pour le fonds d'urgence spectacle vivant (FUSV) correspondant à la fermeture du premier confinement ; 2,5 M€ pour le fonds de compensation à la perte de billetterie de septembre à décembre ; 629 000 euros pour le fonds de compensation annulation de cette même période et 12 M€ pour le deuxième fonds d'urgence (FUSV2). L'ASTP a réouvert la procédure pour le FUSV3.

MUSIQUES

Un livre blanc du droit à la fête

En novembre se sont déroulés les « États généraux du droit à la fête », avec 240 contributeurs et 160 000 participants, à l'initiative notamment de Culture Bar-Bars, fédération des cafés-culture. Le livre blanc affiche deux priorités : la constitution d'un conseil national à la vie nocturne, comme il en existe dans certaines

villes, pour prendre en compte tous les éléments de politique publique : culture, économie, santé, vie sociale, prévention, traitement des conflits... La seconde est la création de cellules d'appui Covid pour accompagner les professionnels dans les protocoles sanitaires. À télécharger sur le site barbars.com

COLLECTIVITÉS

Neuf finalistes pour une capitale

Le ministère de la Culture annonce les neuf collectivités présélectionnées pour le titre de capitale française de la culture 2022. Il s'agit de la Communauté d'agglomération Grand-Angoulême, les villes de Brest, Laval, Le Mans, Metz, Saint-Paul de La Réunion, Sète, Villeurbanne et la Communauté de communes du Val Briard.



Le Festival du Collectif Culture Bar-Bars (20 ans)

NIKKO PANCHARD

la filière

CENTRE NATIONAL DE FORMATION

CFPTS

CFASVA

COMPÉTENCES ET MÉTIERS TECHNIQUES

Spectacle vivant, événementiel,
culture, loisirs, tourisme,
audiovisuel...

Formations initiales
Qualification
Perfectionnement
Reconversion professionnelle
Parcours modulaires
A la carte pour les entreprises

La Filière – Centre
National de formation
www.cfpts.com
www.cfa-sva.com



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

île de France

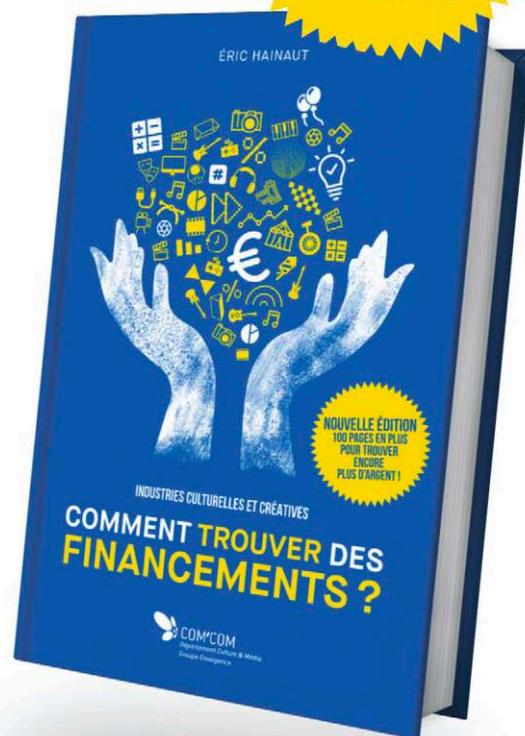


COM'COM

Département Culture & Média
Groupe Emergence

CONCRÉTISEZ VOS PROJETS !

**NOUVELLE ÉDITION
100 PAGES EN PLUS
POUR TROUVER
ENCORE
PLUS D'ARGENT !**



Disponible sur
www.okpal.com



D. R.

1

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Bertrand Munin a été nommé sous-directeur de la participation à la vie culturelle, adjoint de Noël Corbin, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, à l'administration centrale du ministère de la Culture (MC). Il était sous-directeur de la diffusion artistique et des publics à la direction générale de la création artistique. 1



D. R.

2

THÉÂTRE DU NORD

David Bobée, directeur du CDN de Normandie-Rouen, est nommé à la direction du Théâtre du Nord, centre dramatique national et École d'art dramatique Lille -Tourcoing. Il succède à Christophe Rauck, nommé au CDN Nanterre-Amandiers.



D. R.

3

ADMICAL

Marie-Victoire Abbou, ex-directrice du mécénat et du développement du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, a succédé à Sylvaine Parriaux en qualité de déléguée générale de l'association Admical.



D. R.

4

DRAC PACA

Bénédicte Lefeuvre, ex-directrice du Centre des monuments nationaux, a succédé à Marc Ceccaldi à la DRAC de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Aix-en-Provence (13).



D. R.

5

LES CLOCHARDS CÉLESTES

Martha Spinoux-Tardivat, en charge de la coordination générale, communica-

tion et relations publiques du théâtre lyonnais, succèdera, dès l'été, à la direction, à Louise Vignaud, qui se recentre sur son activité de metteuse en scène.

BALLET DE LORRAINE

Youssef Ghali, ex-chargé des relations avec les publics du NEST - CDN de Thionville Grand-Est, devient secrétaire général du CCN - Ballet de Lorraine. 2

BORDEAUX

Catherine Dupraz, directrice générale adjointe en charge de la culture de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, succède à Claire Andries en qualité de directrice des Affaires culturelles de la Ville de Bordeaux (33). Elle a été directrice culture à la Communauté Évreux Centre-Essonne. 3

FUTURS COMPOSÉS

Martine Duverger a quitté ses fonctions de déléguée générale du réseau national de la création musicale, à Montreuil (93). **Laurence Rougier**, régisseuse générale et logistique au Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt (92), lui a succédé dès janvier.

L'ONDE THÉÂTRE

Sanya Tsvetkova, secrétaire générale au Théâtre Jean-Arp de Clamart (92), a pris les mêmes fonctions à L'Onde Théâtre centre d'art de Vélizy-Villacoublay (78). Elle succède à Cyril le Boulair. 4

ALSACE

Olivier Mérot, directeur culture et tourisme du Département du Bas-Rhin, devient directeur de la culture et du patrimoine de la Collectivité européenne d'Alsace, issue de la fusion des deux départements d'Alsace.

L'AQUARIUM

Adrien Leroy, ex-responsable de la communication et des relations publiques de la péniche La Pop, est secrétaire général du Théâtre de l'Aquarium, à Paris.

VILLE DE PARIS

Natalia Mesía Angeles est devenue conseillère au cabinet de Carine Rolland, adjointe à la culture d'Anne Hidalgo. Elle dirigeait l'Espace Lino Ventura, à Garges-lès-Gonesse (95).

MC2

Maxime Fleuriot devient directeur des projets et du développement auprès d'Arnaud Meunier, nouveau directeur de la scène nationale de Grenoble. Maxime Fleuriot a été adjoint à la programmation Biennale de danse de Lyon et Maison de la danse et il était, depuis 2019, directeur artistique et consultant indépendant.

THÉÂTRES DE COMPIÈGNE

Alexis Dominski est nommé attaché de direction des Théâtres de Compiègne (60), en charge de la diffusion et des productions. Il était coordinateur du bureau de production Le Bureau et le Renard, à Caen (14).

VIADANSE

Lucien Ammar-Arino, secrétaire général de Viadanse, CCN de Bourgogne Franche-Comté à Belfort (90), en devient directeur délégué.

VILLE DE NANTES

Nicolas Cardou est le nouveau directeur de la culture de la Ville de Nantes. Il a succédé à Helga Sobota le 18 janvier. 

MUSICA

Élise Ternat, directrice de la communication et des relations publiques du Théâtre Nouvelle Génération, CDN à Lyon (69), est secrétaire générale du festival Musica, à Strasbourg (67), succédant à Antoine Vieillard. Virginie Pailler, qui a notamment été responsable communication et mécénat de la Fête des Lumières, à Lyon (69), lui succède.

PROFEDIM

Carine Tedesco rejoint Profedim, syndicat des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique, comme chargée de communication et de développement. Elle conserve son activité de conseil et consulting en communication.

TCM

Clotilde Chevallier est chargée des relations avec les publics et de l'action culturelle au Théâtre de Charleville-Mézières (TCM). Elle était chargée de communication et des relations publiques au sein des Bords de scène (91).

CITRON JAUNE

Pascal Servera prend la direction du Citron jaune, centre national des arts de la rue et de l'espace public de Port-Saint-Louis-du-Rhône (13). Il était directeur de production du Festival international des arts de Bordeaux Métropole (FAB) depuis 2017. Il succède à Françoise Léger.

THÉÂTRE DE CHOISY-LE-ROI

Vanessa Mestre est nommée directrice du Théâtre, scène conventionnée pour la diversité linguistique, à Choisy-le-Roi (94). Elle succède à Cécile Le Vaguerèse-Marie dont elle était l'adjointe. Aurore Desbois prend le poste d'administratrice. Elle y était chargée de développement.

LE SÉCHOIR

Gilles Cailleau, directeur artistique de la compagnie Attention Fragile, a pris ses fonctions de directeur de la scène conventionnée de Saint-Leu, à La Réunion. Jean Cabaret, secrétaire général, et Pheap Poeung, administratrice, assuraient jusque-là la codirection par intérim.

DANSE CANNES

Didier Deschamps, directeur de Chaillot - Théâtre national de la danse à qui succèdera en avril Rachid Ouramdane, prendra la suite de Brigitte Lefèvre à la direction artistique de la Biennale Danse Cannes, à compter de l'édition 2023.

TNS

LES ÉCRITURES CONTEMPORAINES

ou comment représenter le monde d'aujourd'hui

Elemawusi Agbedjidji | Baptiste Amann | Julie Aminthe | Alexandra Badea | Aurélien Bellanger | Catherine Benhamou | Anne Brochet | Edouard Elvis Bvouma | Anne Carson | Guillaume Cayet | Sonia Chiambretto | Marie Dilasser Penda Diouf | Eva Doumbia | Thibault Fayner Roland Fichet | Julien Gaillard | Claudine Galea Pauline Haudepin | Anja Hilling | Christophe Honoré | Elfriede Jelinek | Koffi Kwahulé Jean-René Lemoine | Angélica Liddell | Fanny Mentré | Sophie Merceron | Léonora Miano Mariette Navarro | Marie NDiaye | Éric Noël Christophe Pellet | Pauline Peyrade | Pascal Rambert | Falk Richter | Michel Simonot Marc-Emmanuel Soriano | Gwendoline Soublin | Yoann Thommerel | Frédéric Vossier

5 auteur·rice·s associé·e·s | 55 commandes d'écriture
1 revue dédiée : PARAGES



Élèves de l'École du TNS avec les artistes associées Claudine Galea et Malhilde Delahaye © J.-L. Fernandez

TNS Théâtre National de Strasbourg
03 88 24 88 00 | tns.fr

Budgets

Comparaison décennale des crédits déconcentrés dédiés aux structures labellisées et aux réseaux entre **2011** et **2021**.

Centres dramatiques nationaux	58,1 M€	61,7 M€
Scènes nationales	51,3 M€	60,9 M€
Opéras nationaux en région (et maisons d'opéras)	28 M€	28,9 M€
Orchestres nationaux en région et opéras en région	21,8 M€	22,2 M€
Centres chorégraphiques nationaux	13 M€	15,4 M€
Scènes de musiques actuelles	6,7 M€	12,7 M€
Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public	2,9 M€	4,8 M€
Centres nationaux de création musicale	3 M€	2,8 M€
Pôles nationaux du cirque	1,5 M€	3,8 M€
Centres de développement chorégraphique nationaux	1,7 M€	3,7 M€

[Source : La Lettre du Spectacle]

International



70%

C'EST LA PART DES ARTISTES AYANT LE STATUT DE FREE-LANCE DANS LES ARTS VIVANTS EN GRANDE-BRETAGNE.

[Source : SOLT (Society of London Theatre) / UK Theatre, 2020]

42%

Un peu moins de la moitié des musiciens, chanteurs, danseurs qui vivent du **FLAMENCO** envisagent d'abandonner la profession s'ils ne retrouvent pas de travail rapidement.

[Source : Union Flamenco]

1,5%

Sur 200 milliards d'aide européenne à la relance, le **GOUVERNEMENT ITALIEN** a prévu de ne consacrer que **1,5%** de cette somme à la culture.

[Source : La Repubblica]



Confinement

Quelles étaient les activités des Français ?



4 h 30
par jour

Temps moyen dédié aux **consommations culturelles**



2 h
par jour

Temps moyen dédié aux **activités physiques**

[Source : DEPS, ministère de la Culture, 2020]

Formation

54,6 M€

C'EST LA SOMME QU'APPORTERA L'ÉTAT À L'AFDAS EN 2020 ET 2021 POUR COMPENSER LA CHUTE DES RECETTES LIÉES À LA BAISSÉ DE LA MASSE SALARIALE.

[Source : Afdas]

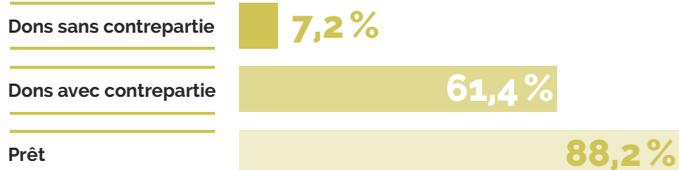
Musiques

-48%

Il s'agit de la baisse estimée de l'activité de la filière musicale en 2020, soit 5 milliards d'euros de pertes.

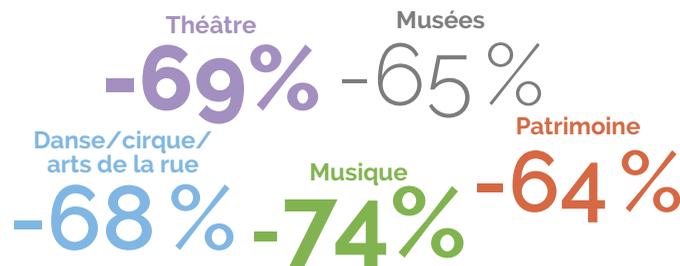
[Source : Cabinet EY pour la Sacem]

Crowdfunding



[Source : Labex ICCA, 2018]

Crise sanitaire



Il s'agit des pertes de chiffres d'affaires estimées dans le champ culturel en région Sud PACA, qui compte 4100 emplois dans les activités liées à la culture, 750 festivals et plus de 600 lieux de diffusion.

[Source : Région Sud PACA]



Plus que jamais, l'association des diffuseurs de Nouvelle-Aquitaine se mobilise pour accompagner au maximum ses adhérent.e.s et les compagnies artistiques durant cette longue crise sanitaire...

- Il développe de nouvelles solidarités entre ses adhérents,
- Il met en commun les pratiques, les expériences, les réflexions de chacun,
- Il œuvre à la formation de ses membres,
- Il pratique la veille juridique et économique,
- Il met en place de nouveaux outils dématérialisés pour répondre aux enjeux environnementaux,
- Un accompagnement des artistes par une visibilité des projets en cours de création,
- Il représente ses adhérents auprès des instances régionales,
- Il renforce ses liens avec les agences culturelles régionales et la Région,
- Il développe des liens inter-régions pour faciliter la circulation des artistes,
- Il met en place des coup de projecteurs sur de nouveaux projets artistiques,
- Il soutient la création régionale à l'occasion de deux présentations de création chaque année que sont :

SPECTACLES D'HIVER

1^{ER} - 3 FEVRIER 2021

Nouvelle-Aquitaine | Charente (16)

10 - 12 AVRIL 2021

REGIONS EN SCENE

Nouvelle-Aquitaine | Pyrénées - Atlantiques | Béarn (64)

Un réseau, une éthique !

Convivialité ...

... Responsabilité

Partage ...

... Bienveillance

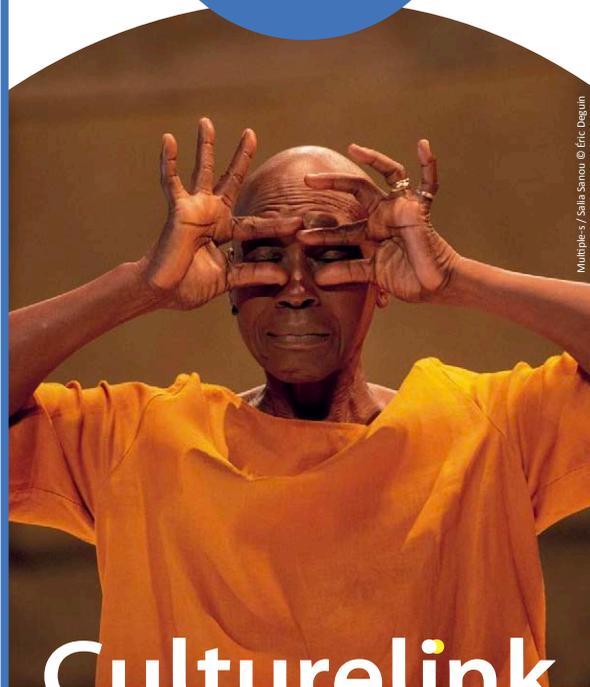
Transparence...

...Solidarité



contact@reseau535.fr

www.reseau535.fr communication@reseau535.fr



Multiple-7 / Salha Samou © Eric Deguin

Culturelink

LE MÉDIA EN LIGNE DE LA FILIÈRE CULTURELLE

Tendances, politiques culturelles, nouvelles pratiques professionnelles, projets innovants, modèles créatifs...

CultureLink révèle le meilleur de la culture avec le désir d'aider les acteurs culturels à s'orienter dans un monde professionnel en constante mutation, à saisir l'énergie de l'époque, à comprendre le présent.



Retrouvez-nous sur
culturelink.fr

4^E PRIX DES MUSIQUES D'ICI

Diaspora music awards

À titre exceptionnel en 2021, le prix est accordé à quatre artistes : Sissy Zhou, Dafné Kritharas, Parranda la Cruz, Al Akhareen.

LES GRANDS PRIX SACEM

Grand Prix du jazz : Thomas Enhco

Grand Prix des musiques du monde : Oumou Sangaré

Grand Prix des musiques urbaines : Suprême NTM –

Joey Starr et Kool Shen

Grand Prix des musiques électroniques : Rone

Grand Prix de la musique pour l'image : Jorge Arriagada

Grand Prix de l'auteur-réalisateur de l'audiovisuel : Marion Sarraut

Grand Prix de la musique classique contemporaine (jeune compositeur) : Olivier Calmel

Grand Prix de la musique classique contemporaine (carrière) : Régis Campo

Grand Prix du répertoire jeune public : Tartine Reverdy

Grand Prix de l'humour : Alain Bernard

Grand Prix de l'édition musicale : Budde Music France –

Cécile Bernier

Prix Rolf-Marbot de la chanson de l'année : *À nos héros du quotidien*

Interprète : Soprano

Compositeur : Florian Rossi

Auteur : Soprano

Prix Francis Lemarque de la révélation : Pomme



Pomme

Grand Prix du répertoire Sacem à l'export :

Aya Nakamura

Grand Prix de la chanson française (créateur-interprète) :

Philippe Katerine

Grand Prix de la chanson française (créateur) :

Jérôme Attal

Prix Spécial de la Sacem :

Maxime Le Forestier

Prix de l'œuvre internationale de l'année :

Bad Guy

Interprète :

Billie Eilish

Auteurs/Compositeurs :

Finneas Baird O'Connell, Billie Eilish

Grand Prix de la SDRM :

Djadja

Interprète : Aya Nakamura

Compositeurs : Aloïs Zandry, Machynist, Some1one

Auteur : Aya Nakamura

PRIX AUDIENS GÉNÉRATION

La Fondation Audiens Générations a récompensé trois initiatives culturelles axées sur le partage et la solidarité. Le Prix d'excellence est revenu à Lumeen, une start-up lyonnaise qui conçoit des programmes d'immersion culturelle en réalité virtuelle, adaptés aux personnes âgées dépendantes. Deux prix d'encouragement ont été attribués aux Concerts de l'Auditorium et à l'association des Concerts populaires et à la Philharmonie des Deux Mondes, pour la création de « La Philharmonie des quartiers », un orchestre à cordes de 30 enfants issus des quartiers prioritaires de Saint-Nazaire (44).

TREMPLIN DE L'IMAGINARIUM FESTIVAL

L'artiste Pitt a reçu le Prix du jury, le trio Cancellers celui du public.

PRIX DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, Les Suds, à Arles, et la compagnie Rualité, sont les lauréats de la 10^e édition de ce prix initié par la Coalition française.

PRIX CÉCILE POLLET

L'artiste Shanice a reçu ce prix abrité par la Fondation de France. Elle bénéficiera notamment d'un soutien par Les Trois Baudets (en lien avec le Pôle création artistique de FGO-Barbara).



JAUROS BARDOUX

Shanice

LES VICTOIRES DE LA MUSIQUE

Création audiovisuelle : Nous de Julien Doré (réalisé par Brice Vdh)

Victoire d'honneur : Jane Birkin

Titre le plus streamé : *Ne reviens pas* de Gradur, feat. Heuss l'Enfoiré

Artiste masculin : Benjamin Biolay

Chanson originale : *Mais je t'aime* de Camille Lellouche et Grand Corps Malade

Révélation masculine : Hervé

Artiste féminine : Pomme

Révélation féminine : Yseult

Album de chansons : Grand prix de Benjamin Biolay

PRIX IMPATIENCE

Le **Prix Impatience** est attribué à Yuval Rozman, avec la pièce *The Jewish Hour*.



JEREMIE BERNAERT

The Jewish Hour

Le **Prix des lycéens** est décerné à la pièce *Pourquoi Jessica a-t-elle quitté Brandon ?*, de Pierre Solot et Emmanuel De Candido, ce dernier signant également la mise en scène.

Le **Prix SADC** revient à Michael Disanka pour *Sept Mouvements Congo* (Cie Collectif d'Art d'Art).

**FORMATION
DRAMATURGIE
CIRCASSIENNE** 2021/2022

102 heures

Formation certifiante
(RNCP 2020)



Photo Ch. Raynaud de Lage

Candidatures avant le 15 juin 2021

T +33 3 26 21 80 48 / +33 3 26 21 80 43
formation.continue@cnac.fr
CNAC.FR / Formation tout au long de la vie

**Le réseau
interprofessionnel des
experts
du chiffre & du droit,
spécialistes des
activités culturelles,
créatives & artistiques**



Crédit photo : © Pixabay

Retrouvez nos experts
comptables, avocats ou
assureurs
partout en France sur
www.club-thot.com

3 500 €
collectés

100%

Un festival qui grandit en milieu rural

À Camon (09), un village au pied des Pyrénées, c'est en mai que les roses sont les plus belles et à cette date que s'organise le festival de musiques des roses de Camon. La manifestation a été décalée en septembre. Aymeric Fournes, musicien permanent à l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, en est le directeur artistique. Virginie Baiet-Dartigalongue, ancienne danseuse des ballets du Rhin et de l'Opéra de Versailles en assure la direction administrative. Ensemble, ils ont voulu donner plus d'ampleur à la manifestation en programmant des musiciens de l'Orchestre du Capitole de Toulouse, de l'Opéra de Lyon ou de l'Orchestre de Paris. Un orchestre de chambre du festival a même été constitué cette année. Pari réussi.



MARIE GIRBAL

8 163 €
collectés

116%

Un camion-spectacle au service de l'art lyrique

Constituée en 2019, la compagnie Mobilo-Lyricus réunit des amoureux de l'art lyrique, animés d'une forte volonté de démocratisation culturelle. Son objectif est de diffuser l'opéra à la manière du théâtre de tréteaux ou de la commedia dell'arte. Elle a pour cela imaginé un camion-théâtre en transformant un ancien camion de transport de légumes: le Lyrico-Mobile. Le premier «opéra-cabaret» de la compagnie Mobilo-Lyricus prévu est *La Bohème*. Un second est déjà en projet, *Le Théâtrophone*. Le financement devait porter sur l'aménagement de la carrosserie, la création du décor intérieur ne lésinant pas sur le velours rouge, ainsi que sur l'installation électrique, pour un budget de 7 000 €. Objectif largement dépassé.



D. R.

6 371 €
collectés

127%

Un album musical pour Les Anges au plafond

Le crowdfunding porté par la compagnie de marionnettes Les Anges au plafond portait sur l'enregistrement de la musique et à la conception de l'album du spectacle *le Nécessaire Déséquilibre des choses*. Il s'agissait, en effet, de concevoir un album musical, un livre pop-up, tiré en édition limitée, qui dévoile la rencontre entre le quatuor Viret et l'univers poétique de la compagnie. Faute de pouvoir créer le spectacle en novembre dernier, en raison du confinement, l'idée des artistes était de « transformer ce rendez-vous manqué en une occasion de partager un objet unique » avant de retrouver le public dans les salles. Le quatuor mené par Jean-Philippe Viret est le lauréat 2020 de la Victoire du Jazz pour le groupe de l'année.



D. R.

STUDIO de L'Ermitage UN DÉCOR INDUSTRIEL À PARIS POUR VOS CAPTATIONS VIDÉO



STREAMING



TOURNAGE PROMOTIONNEL



CLIP



CINÉMA & TÉLÉVISION

CONTACT :

studioermitage@gmail.com / 01 44 62 02 86

www.studio-ermitage.com

Studio de l'Ermitage - SARL L'Ermitage 8, rue de l'Ermitage, Paris 20ème
RCS 442 689 204 00018 Code APE : 9001Z

SALLE TOTALEMENT ÉQUIPÉE



Régie multi-caméras 4K



Plateau modulable



Backline



Machinerie



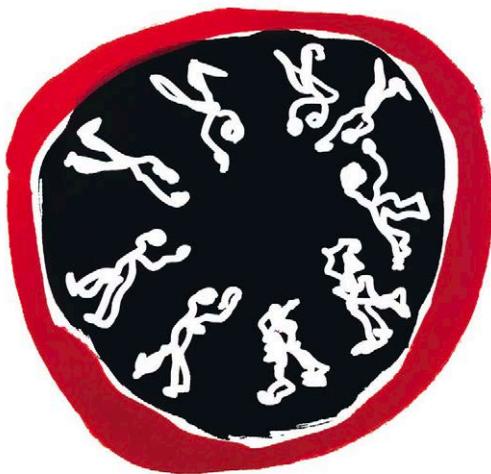
Éclairages / Décors lumières



Système de diffusion et d'enregistrement son



Équipe professionnelle



Vite, un Cirque avec !

*Africa202 ça tricote...
les Toiles dans la Ville ça tisse...
C'est Tramer qui Importe*

CRÉATIONS

Alice Barraud & Raphaël de Pressigny «M.E.M.M.»
le Prato «Stop Grand Vide»

le Prato 6, allée de la Filature - Lille / 00 33 (0) 3 20 52 71 24 / leprato.fr



citation de Fernand Beigny



2022

Prix Olympe de GOUGES

Ce prix d'un montant de 20 000 euros récompense un projet qui participe à une meilleure connaissance des droits et libertés des femmes.



POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :
www.montauban.com/prix-olymp-de-goug

Montauban, Place de Culture !



CHRISTOPHER MILES

Directeur de la DGCA au ministère de la Culture



Directeur du Palais de Tokyo voici quelques semaines encore, il a succédé début février à Sylviane Tarsot-Gillery à la direction générale de la création artistique. Cet énarque, ancien administrateur du Théâtre de l'Odéon, a été adjoint au directeur de la DGCA (2010-2011) et secrétaire général du ministère de la Culture (2014-2017).

ANNE-CLAIRE GOURBIER

Déléguée générale de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP)



Elle a été directrice déléguée du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz et, au ministère de la Culture, cheffe du pôle des établissements publics du secteur musical à la Direction générale de la création artistique (DGCA) et cheffe du bureau du financement des industries culturelles à la Direction générale des médias et des industries culturelles (Dgmic). Elle succède à Antoine Masure.

CHRISTINE MALARD

Directrice de la scène nationale d'Aubusson



Secrétaire générale du Théâtre Jean-Vilar, à Vitry-sur-Seine (94), elle partageait avec la directrice, Nathalie Huerta, la définition du volet international du projet. Elle a notamment dirigé le Centre culturel français de Bobo Dioulasso, au Burkina-Faso, puis l'Alliance française de Hangzhou, en Chine. Elle succède à Gérard Bono, parti à la retraite.

SIMON DELATTRE

Directeur de la Nef



Le marionnettiste Simon Delattre a été nommé pour diriger la Nef - Manufacture d'utopies, lieu de compagnonnage dirigé depuis 2007 par Jean-Louis Heckel, à Pantin (93). Il mettra l'accent sur les compagnies émergentes et franciliennes, sans exclusion pour autant des artistes de plus forte notoriété. Parmi les autres axes forts de son projet est prévu un accueil régulier du collectif Jeunes Textes en libertés.

BENOÎT LAMBERT

Directeur de la Comédie de Saint-Étienne, CDN



Après une décennie à la direction du CDN de Dijon, il succède à Arnaud Meunier, désormais directeur de la MC2, à Grenoble. Benoît Lambert connaît déjà la structure stéphanoise puisqu'il a été le parrain de la promotion 25 de l'École de la Comédie, entre 2011 et 2014.

ELI COMMINS

Directeur du Lieu Unique, scène nationale de Nantes



Depuis 2019, Eli Commins est directeur d'Atelier B/Matrice. Il a auparavant été directeur adjoint de La Panacée, centre de culture contemporaine de Montpellier. Il succède à Patrick Gyger, qui était en poste depuis 2011. Eli Commins veut y faire dialoguer spectacle vivant et arts visuels, se croiser les pratiques et les usages artistiques et culturels populaires et savants.

FRÉDÉRIQUE LATU

Directrice des Rencontres chorégraphiques en Seine-Saint-Denis



Après 18 années passées au développement de L'Échangeur, CDCN des Hauts-de-France, elle succédera à Anita Mathieu en avril. À Fère-en-Tardenois puis à Château-Thierry, elle aura été successivement secrétaire générale puis directrice déléguée.

SÉVERINE BOUISSET

Directrice du Théâtre des Gémeaux, scène nationale de Sceaux



La nouvelle directrice entend tisser une relation forte entre le théâtre et les habitants de son territoire. Elle a été successivement directrice par intérim au Théâtre Jean-Arp, scène conventionnée de Clamart, et secrétaire générale de la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée. Elle succède à Françoise Letellier, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Tout Un Monde

Une dizaine de compagnies toulousaines sont à l'initiative de journées dédiées à la présentation des créations régionales aux professionnels.

En 2007, plusieurs compagnies de l'ex-région Midi-Pyrénées s'interrogeaient sur les conditions de visibilité de leurs créations auprès des professionnels, toutes n'ayant pas accès aux plateformes telles que les Régions en scènes. Ce collectif, tout d'abord dénommé « On est là », s'est donc constitué autour d'une dizaine de compagnies. « *Les membres sont alors persuadés que l'avenir des compagnies dépendra de leur solidarité et de la mutualisation de leurs moyens matériels et humains : création d'un parc matériel, d'un pôle ressource, journées professionnelles, échanges de carnets d'adresses...* », énumère Marion Le Meut, chargée de production et de diffusion pour la compagnie Rift et membre bénévole du collectif. Aujourd'hui, ce temps de présentation des créations lors de journées professionnelles constitue l'activité essentielle du réseau. Tous les deux ans d'abord, puis désormais de manière annuelle, deux journées de présen-

tation des spectacles dans leur intégralité sont programmées à l'espace Bonnefoy, à Toulouse (31). Deux journées et cinq spectacles s'enchaînent pour chacune d'entre elles. « *Les compagnies fondatrices ne se revendiquent pas programmatrices, elles ne s'auto-programment pas, elles ont mis en place un système qui permet justement un certain roulement dans les projets présentés aux professionnels* », souligne Marion Le Meut. Ce sont en fait les compagnies programmées sur cet événement en année n-1 qui font proposition, chacune, d'une équipe susceptible d'intégrer la programmation de l'année. « *Nous en discutons tous ensemble ensuite, après avoir vérifié la faisabilité technique, mais aussi la capacité de chacune des équipes à se fondre dans une organisation collective et à en porter toutes les dimensions* ». Le collectif est composé de bénévoles même si, depuis peu, il est en capacité de salarier une coordinatrice et un régisseur général, tous deux intermittents. Le projet est désormais ancré. 183 professionnels d'Occitanie, mais aussi de la Nouvelle-Aquitaine voisine ont participé à la dernière édition en date, début 2020. La Ville de Toulouse et le Département de la Haute-Garonne accompagnent le collectif dans ses projets. Les adhésions sont possibles pour les structures (compagnies), ainsi que pour les individualités. Le projet ne laisse pas indifférent. D'autres sont venus se renseigner pour imaginer pareil événement à Montpellier (34) ou à Bordeaux (33). À Angers (49), le festival Ça chauffe s'apparente au projet toulousain dans ses attendus et ses modes d'organisation. En cette période si particulière, le collectif a même porté une autre organisation en septembre, proposant un « Tout un monde rue » en marge du festival de Ramonville (231). Une centaine de professionnels ont ainsi pu visionner les spectacles d'artistes de rue de la région, durement frappés par les annulations du printemps et de l'été 2020. **CYRILLE PLANSON**



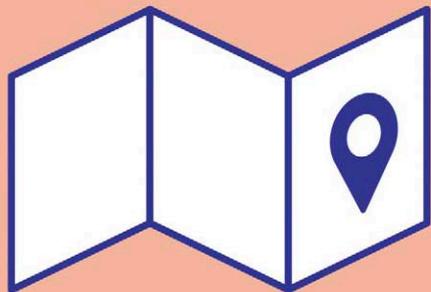
D.R.

Marion Le Meut, chargée de production et de diffusion
« **Les compagnies fondatrices ne se revendiquent pas programmatrices.** »

REPÈRES

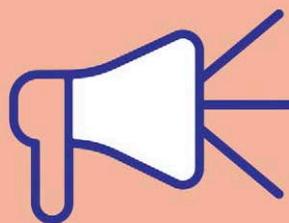
Date de création : 2007

Nombre de membres : une cinquantaine de membres actifs et bénévoles



ANNUAIRE

géolocaliser les lieux de diffusion,
équipes artistiques et bureaux
de production



ANNONCES

consulter les offres d'emplois,
auditions et appels à projets



AGENDA

rechercher les dates et spectacles
(tout public, scolaire, pro)

Vous êtes
une structure
implantée
dans le
Grand Est ?

**INSCRIVEZ-
VOUS !**
PUIS PARTAGEZ,
INFORMEZ,
DIFFUSEZ...

TRETO^{.FR}

PLATEFORME
DU SPECTACLE
VIVANT

GRAND EST

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*

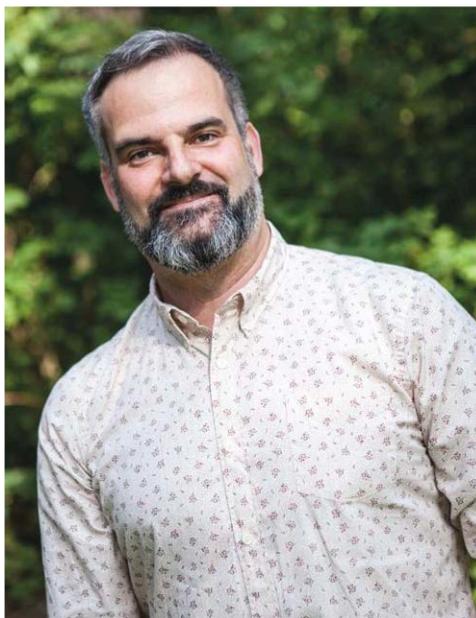

ALSACE
Collectivité
européenne

 agence
culturelle
grand est

Ludovic Rogeau

Il organise un « drive-in » théâtral

Avec la prolongation de fermeture pour les lieux culturels, le directeur du Bateau Feu, a réussi à mener à son terme un projet autour de son temps fort « Histoires en série ». Sylvain Prudhomme en était l'auteur invité. Contrainte de reporter le festival en janvier 2022, l'équipe de la scène nationale de Dunkerque a organisé malgré tout des séances « drive-in » permettant au public de découvrir les textes de Sylvain Prudhomme et d'Alice Zeniter. Ceux-ci étaient lus en direct par les comédiens avec une projection géante sur la façade du théâtre et diffusion du son sur des enceintes distribuées à chaque véhicule.



ANGÉLIQUE LYÈRE

Christophe Deutsch et Olivier Dähler

Ils accompagnent en ligne les artistes en développement

Comme d'autres, La Belle Électrique, scène de musiques actuelles de Grenoble (38), a basculé une partie de son activité sur Internet. Nouveau site Internet, nouveau blog, billetterie repensée plus éthique... Et, pour les musiciens en voie de professionnalisation, le chargé d'accompagnement et le programmateur de La Belle Électrique proposent une série de rencontre zoom, entre temps d'échange et action de formation. En mars et avril, un cycle de rencontres sur le parcours de l'artiste indépendant, le booking, l'organisation d'une tournée... Une action résolument qualitative qui, comme une formation, s'adresse à un petit groupe d'artistes en développement.



D. R.



Jean-Marc Broqua

Il pilote un hackathon en soutien à la filière cirque

En janvier dernier, La Grainerie (Toulouse) invitait équipes artistiques et programmeurs à mobiliser leurs énergies autour de 12 projets de création dans un marathon créatif peu commun dans l'univers du spectacle vivant. Organisé dans le cadre de Travesía, un projet européen de coopération transfrontalière, le projet porté par le directeur des relations internationales de La Grainerie a mobilisé durant trois jours, 22 programmeurs présents physiquement, d'autres en distanciel, et 12 compagnies, françaises et espagnoles. Il s'agissait là d'équipes émergentes et donc très impactées par la crise sanitaire.



D. R.

SPEDIDAM

LES DROITS DES ARTISTES-INTERPRÈTES

La SPEDIDAM œuvre afin de garantir aux artistes de toutes catégories les droits à rémunération qui leur ont été reconnus.

La SPEDIDAM répartit des droits à 110 000 artistes dont plus de 38 000 sont ses associés. En conformité avec la loi, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant, à l'éducation artistique et culturelle et à la formation d'artistes !

Après avoir participé en 2019 au financement de 40 000 manifestations (festivals, concerts, théâtre, danse), contribuant activement à l'emploi de milliers d'artistes qui font la richesse et la diversité culturelle en France, les années 2020 et 2021 ont connu un cours inédit.

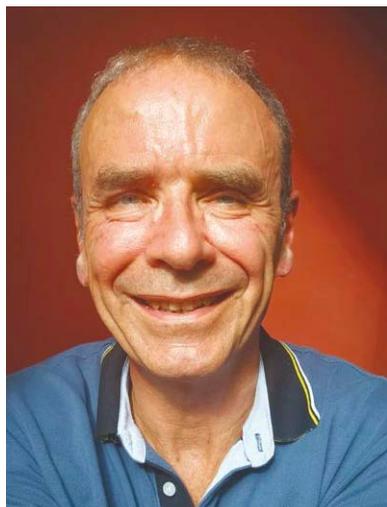
**Plus que jamais, la SPEDIDAM demeure
l'alliée d'une vie d'artiste et reste mobilisée
dans la poursuite de ses missions
au service des artistes-interprètes.**

En 2020, la SPEDIDAM a attribué aux structures 11 262 627 euros dans le cadre de son action artistique et poursuit avec détermination ses missions en 2021.

WWW.SPEDIDAM.FR

16, rue Amélie - 75007 PARIS
+33 (0)1 44 18 58 58
communication@spedidam.fr





D. R.

Éric Boistard

Il initie une collecte pour les plus précaires

Lieu de concert et d'expositions, la salle de musiques actuelles de Nantes a mis à profit sa fermeture contrainte pour imaginer un projet en soutien aux plus démunis. Pendant une dizaine de jours, des biens de première nécessité ont été collectés au bénéfice des associations de solidarité du territoire qui habituellement travaillent aux côtés du directeur de Stereolux et de son équipe pour faciliter l'accès à la culture depuis son ouverture. Les dons (vêtements chauds, téléphones portables, duvets, produits d'hygiène et alimentaires...). Parmi les bénéficiaires: La Cloche, Les Restos du cœur, le Secours populaire...



D. R.

Mathieu Dussouillez

Il transforme un opéra en une vraie œuvre audiovisuelle

Offenbach Report est la première coproduction régionale entre les quatre maisons d'opéra du Grand-Est (Metz, Nancy, Reims et Strasbourg). La création de Mikhaël Serre n'a pu être jouée en public au cours des derniers mois. Pour éviter qu'elle ne soit tout simplement annulée, le directeur de l'Opéra de Lorraine a eu l'idée, non pas d'en réaliser une captation, mais de suggérer au réalisateur Philippe Petit d'en faire un vrai film, avec différents lieux de tournage, des décors, une présentation séquencée. Un projet présenté sur France 3 Grand Est et sur les canaux de plusieurs télévisions locales.



D. R.

Laurence Equilbey

Elle crée une fondation pour promouvoir l'innovation pédagogique

La Fondation Insula Orchestra initiée tout récemment par la cheffe d'orchestre a pour ambition de favoriser l'inclusion des publics éloignés de la culture, la transmission et l'insertion professionnelle. Elle soutient également le partage des ressources qu'elles soient scientifiques, musicales ou pédagogiques et œuvre pour l'innovation artistique, notamment à travers la technologie numérique. Elle entend proposer des bourses, programmer de jeunes artistes, soutenir des projets de créations participatives, des actions artistiques auprès de primo-arrivants). Une convention a été signée avec la Fondation de France.

LA CULTURE EST À NOUS



CRÉATIVITÉ ! LIBERTÉ !
FRATERNITÉ !

NOUS QUI LUTTONS POUR LE PARTAGE DU SAVOIR, DE LA BEAUTÉ,
DE L'ÉMOTION CRÉATRICE. NOUS QUI VOULONS L'INSERTION DE TOUS
DANS UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET FRATERNELLE. NOUS QUI NOUS ENGAGEONS
AVEC NOTRE BANQUE À SOUTENIR DES PROJETS QUI FONT DU BIEN
À LA VIE EN SOCIÉTÉ. DIFFUSER LA CULTURE, ENCOURAGER SES CRÉATEURS,
FINANCER SES ACTEURS, NOUS AVONS CE POUVOIR.

LE POUVOIR DU NOUS

RETROUVEZ-NOUS SUR
CREDIT-COOPERATIF.COOP

Des appels à candidatures inadaptés

Le Théâtre du Prisme s'est vu refuser sa candidature en binôme qui traduit pourtant son mode de fonctionnement depuis 25 ans.



BRUNO DEWAELE

Constellations, Théâtre du Prisme

Les processus de nomination dans les lieux labellisés sont-ils encore en phase avec l'époque? La question se pose à plusieurs endroits et notamment sur celle des duos de direction. On a certes vu les centres chorégraphiques nationaux s'adapter et s'ouvrir aux collectifs chorégraphiques (La Horde à Marseille, Collectif Fair(e) à Rennes...) mais les nouvelles gouvernances sont rares. Il en est ainsi pour les binômes associant une direction artistique à une « direction de projets ». Au Théâtre du Prisme, Arnaud Anckaert et Capucine Lange en ont fait l'amère expérience voici quelques semaines. Tous deux ont fondé ensemble la compagnie en 1998. Lui est metteur en scène, elle est encore comédienne, elle le sera pendant 10 ans, mais très vite, chacun trouve son endroit avec, en commun, le projet artistique et culturel de la compagnie. Les projets sont débattus, construits, nourris ensemble. Arnaud Anckaert est au plateau et

Capucine Lange au développement des projets. Le duo fonde Prise directe, festival de lectures, de spectacles et de performances en 2013. Or, lorsque paraît l'appel à candidatures pour la direction de l'Étoile du Nord, en fin d'année dernière, c'est bien ensemble que le duo candidate. Il y a là, pour eux, une forme de logique, datant de près de 25 ans. La compagnie est d'ailleurs présentée partout comme « Théâtre du Prisme, Arnaud Anckaert et Capucine Lange ».

Modèles archaïques

Or, quelques semaines après l'envoi de cette candidature, Arnaud Anckaert est contacté par la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France. « *Le discours était très clair, assure Capucine Lange. On expliquait à Arnaud que sa candidature était intéressante, mais qu'elle ne serait recevable que s'il voulait bien la déposer une nouvelle fois sous son seul nom.* » Arnaud Anckaert a préféré refuser. « *Nous sommes intransigeants sur cela, l'un comme l'autre, relève-t-elle. Ce projet, artistique et culturel, nous le portons et nous le conduisons ensemble depuis 1998. Et, dans une configuration comme celle-ci, la contribution de celui ou de celle qui n'est pas au plateau est aussi à l'endroit de l'artistique.* » Capucine Lange interroge ici « *des modèles aujourd'hui archaïques, qui ne correspondent plus vraiment à la manière dont les artistes et ceux qui cheminent avec eux construisent leurs projets au quotidien* ». Aussi, ouvre-t-elle le débat. « *N'est-il pas temps de revoir tout cela, de se confronter à la réalité des équipes et de leurs projets avant de verrouiller des candidatures dites atypiques ou pour le moins construites comme celles et ceux qui les portent, l'entendent?* », interroge-t-elle. Une réflexion qu'il faut également mettre en perspective avec les nombreuses « *crises sociales* » intervenues dans les équipements labellisés au cours de ces dernières années.

CYRILLE PLANSON

LE MÉTIER PARUTIONS

FABRIQUE DE PAROLES DE MAIRES ET D'ACTEURS DE LA CRÉATION URBAINE LA VILLE FABRIQUE DE CULTURES

VISUELS : D. R.

PROSPECTIVES

Fabrique de la ville,
Fabrique de culture
Paroles de maires et d'acteurs
de la création urbaine

DANIELLE BELLINI ET MICHEL DUFFOUR (DIR.)

Intéressant ouvrage que celui-ci, qui réunit les témoignages de maires, d'artistes et d'acteurs culturels sur la manière dont la ville peut s'imaginer autrement, en plaçant la création artistique et la vie culturelle au cœur de la « fabrique urbaine ». Tous ont été réunis à l'invitation de l'association La Ville en commun, pour un débat animé par Michel Duffour et Pierre Mansat, en novembre 2019 au T2G, Théâtre de Gennevilliers.

Il s'y tenait alors un forum Fabriques de villes, fabriques de cultures. Michel Duffour est président de La Ville en commun, ancien secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle. Danielle Bellini est docteure en sociologie, enseignante associée à l'Institut des humanités et des sciences sociales de Paris-7 Diderot et directrice des Affaires culturelles de Tremblay-en-France. Centré sur des expériences menées en région parisienne, l'ouvrage offre un condensé des 28 entretiens conduits avec des maires, croisés avec les interventions de Pascal Lebrun-Cordier, Laurence Dupouy-Veyrier, Fabrice Lextrairet, ou encore Maud Le Floch. Tous essaient de répondre à des questions essentielles dans la ville d'aujourd'hui :

« Comment fabriquer un quartier vivable, une ville sensible, sans placer au cœur de son développement l'art et les pratiques culturelles qui permettent à des citoyens, de s'approprier leur environnement ? Comment laisser toute leur place aux approches innovantes qui donnent à ces citoyens la possibilité de se placer au cœur des processus de construction de la ville ? » Par ailleurs, dix fiches constituent une mission particulière, présentée comme un cas pratique. Parmi celles-ci, Plaine commune, Les SCIC, Mains d'œuvres, La fabrique de Bordeaux...

Croquant Éditeur, 190 pages, 18 €.

RÉCIT

Louis Jovet

OLIVIER RONY



Dans cet ouvrage inédit, Olivier Rony revient sur toutes les étapes de la vie de Louis Jovet, de son enfance orpheline à Rethel auprès de la famille de sa mère à la découverte du théâtre. La vie de bohème, l'entrée au Conservatoire, sa relation avec Jacques Copeau et son rôle de leader qui sait s'entourer des meilleurs comédiens,

on parcourt avec plaisir la vie de cet artiste hors normes dont on célèbre, en 2021, les soixante-dix ans de la disparition.

Folio biographies, 416 pages, 9,70 €.

ARTISTIQUE

Transmission

Carnet de rencontres

LIONEL IENCO

L'association Les 3aiRes regroupe La Palène à Ruffec, Les Carmes à La Rochefoucauld-en-Angoumois et La Palène à Rouillac, toutes travaillant ensemble à la conduite d'actions culturelles irriguant

le monde rural, au nord de la Charente (16). Autour du spectacle *Façade*, dernière création de la Compagnie Bougreas, l'auteur et metteur en scène Lionel Ienco est allé à la rencontre de huit familles, très différentes les unes des autres. Au centre de sa recherche, un thème commun : la transmission. Cette publication rend compte de cette aventure humaine et artistique avec, en sus de ses textes, les photos de Jean-Christophe Pratt et les propositions plastiques de Johannes Zacherl.

La Palène, 120 pages, 12 €.

POLITIQUES CULTURELLES

Culture et métropole

Une trajectoire montpelliéraine

EMMANUEL NÉGRIER, PHILIPPE TEILLET



Très détaillée, la recherche menée par Emmanuel Négrier et Philippe Teillet apporte un éclairage intéressant sur la vie culturelle au sein des métropoles et la combinaison des compétences entre les niveaux communaux et métropolitains. L'expérience montpelliéraine est ici détaillée sous ses deux aspects principaux, intriqués,

De l'accès à la connaissance mapado PRO

Pourquoi les établissements culturels n'utilisent-ils pas toutes les connaissances dont ils disposent ?

Il existe dans la plupart des établissements culturels une source de connaissances complètement sous-exploitée. Des connaissances qui, pourtant, permettraient au quotidien de simplifier la collaboration entre les équipes tout en rendant chaque collaborateur plus autonome, de mieux connaître ses publics, de gagner en pertinence et en créativité dans ses campagnes de communication...

Cette source de connaissances sous-exploitée, c'est votre solution de billetterie. Bien sûr, la plupart des logiciels vous donnent accès à de nombreuses données qui permettent ensuite de suivre vos ventes, d'avoir accès à des informations sur vos publics... Mais ces informations sont souvent austères (des chiffres dans des tableaux par exemple), disséminées dans des interfaces complexes, très rarement enrichies de leur potentiel de corrélation. Dans ce contexte, difficile de transformer ces données en véritables connaissances, c'est-à-dire en informations assimilables, partageables et surtout actionnables, sans déployer d'énormes efforts.

Il existe pourtant aujourd'hui une solution pour faciliter l'accès à ces connaissances : la data visualisation. L'objectif de la data visualisation, qui s'appuie sur les nouvelles technologies de traitement des données, est de représenter l'ensemble des informations disponibles de manière simple et accessible grâce à des représentations visuelles adéquates (infographies, graphes, cartographies interactives, courbes...).

En effet, de nombreuses recherches en psychologie cognitive (notamment les travaux d'Anne Treisman), en design et en architecture de l'information ont mis en évidence qu'une visualisation graphique facilite l'appropriation instantanée et sans effort de nouvelles connaissances, tout en stimulant la créativité, par la réaffectation de ressources cognitives jusque-là dédiées à la compréhension des données. Pour nos cerveaux, une image vaut donc bien mieux que 1000 mots (ou chiffres bruts).

Si ces quelques lignes vous ont donné envie d'en savoir plus sur le champ des possibles offert par la data visualisation, nous vous invitons à contacter Mapado pour échanger sur la façon dont votre établissement culturel pourrait se l'approprier gratuitement avec notre solution de billetterie.



que sont la culture et le politique. Ce petit ouvrage, très clair, offre une vision précise des orientations stratégiques élaborées de manière concertée et des chaînes de prise de décision. Utile pour se repérer dans cet ensemble nouveau, mouvant mais prépondérant dans la conduite des politiques culturelles.

Autrement, coll. Les Cahiers POPSU, 114 pages, 7,50 €.

RESSOURCES

Culturemédias

Presse écrite, radios, sites web, blogs

COLLECTIF

Édité par M Médias, également éditeur de *La Scène*, *Culturemédias* s'adresse à toutes les personnes qui s'occupent des relations presse au sein des structures culturelles.

Ce guide répertorie principalement des médias diffusés en France et publiant, de manière régulière ou non, des sujets liés à l'actualité et aux manifestations culturelles. L'édition

est annuelle, en version papier accompagnée d'un accès vers un fichier en téléchargement. Les médias sont classés par « familles de titres », avec mention des fonctions des professionnels cités (journalistes spécialisés, rédacteurs en chef...). Le guide couvre donc la presse généraliste et spécialisée, papier, radio et télévisée, avec un focus sur les grands sites Web et les blogs culturels.

M Médias, 3 000 contacts, 174 pages, 40 €.

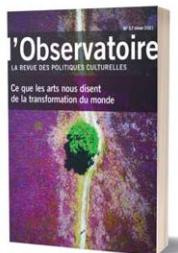
PROSPECTIVE

Ce que les arts nous disent de la transformation du monde

COLLECTIF

Le dernier numéro en date de la revue trimestrielle de l'Observatoire des politiques culturelles s'ouvre sur un éditorial qui a valeur de transmission. Cosigné, il permet à Jean-Pierre Saez de transmettre le flambeau à Vinent Guillon, nouveau directeur de l'OPC à compter de ce mois de mars. Fidèle à sa réputation, la revue se structure autour de contributions de qualité qui explorent ici, entre autres, les croisements entre art et écologie, la meilleure façon d'évoquer le sujet des migrations, les notions d'hospitalité dans les lieux culturels ou encore la place de l'artiste dans la société.

L'Observatoire, 134 pages, 19 €.



PRATIQUE

Mécénat culturel, parrainage et crowdfunding

PHILIPPE BARTHÉLÉMY

Nouvelle édition, actualisée et augmentée, d'un ouvrage incontournable pour tout porteur de projet. Philippe Barthélémy intègre ici les évolutions récentes liées à la loi sur l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'aux lois de finances pour 2019 et 2020.

La précédente édition datait de 2018. L'auteur propose ici un cadre juridique, une méthodologie et des outils.

Territorial, coll. Dossiers d'expert, 115 pages, 65 €.



HISTOIRE

Les Cinq continents du théâtre

EUGENIO BARBA ET NICOLA SAVARESE

Traduit de l'italien par Éliane Deschamps-Pria, il synthétise l'histoire du théâtre à travers les cultures et les époques. Pour les passionnés comme pour les médiateurs, il concentre un nombre incroyable de références mais aussi d'illustrations (parfois sept à huit par page). Intelligent et pratique, il s'affranchit des regards habituellement européenocentrés sur le sujet,

traitant de l'Afrique et de l'Asie dans toutes les acceptions du théâtre, et plus largement du spectacle vivant. L'ensemble est vivant, ludique et savant.

Deuxième époque, coll. Les voies de l'acteur, 410 pages, 48,50 €.

POLITIQUES CULTURELLES

Faire Cité

Du partage des chefs-d'œuvre à la garantie des droits culturels

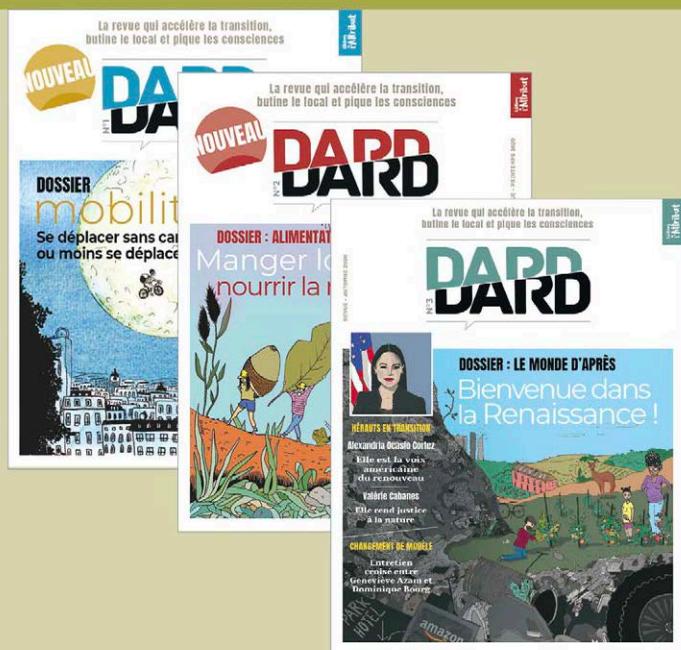
COLLECTIF

Réalisé à l'initiative du comité d'histoire du ministère de la Culture, l'ouvrage restitue les débats qui ont clos l'année du soixantième anniversaire de la création du ministère par André Malraux, en novembre 2019. La thématique centrale des droits culturels structure cet ouvrage nourri des contributions de Guy Saez, Jean Guibal, Ariane Mnouchkine, Mourad Merzouki ou encore Catherine Blondeau.

La Passe du vent, 390 pages, 15 €.



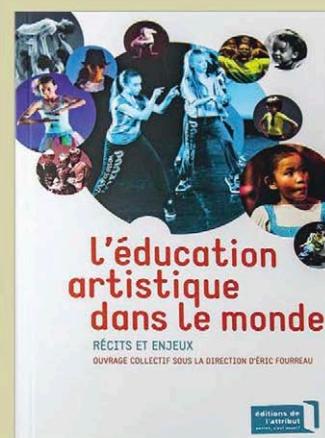
Bienvenue sur editions-attribut.com



DARD/DARD, la revue qui accélère la transition, butine le local et pique les consciences



NECTART, la revue qui analyse les mutations culturelles et numériques



Les **éditions de l'Attribut**, quinze années de publications sur les enjeux culturels

Soutenez l'édition indépendante !

Les Echos

La culture au bout du tunnel

« Au bout d'un an de manque, la culture sort de son statut élitiste dans lequel elle était parfois enfermée. Elle est traitement contre la sinistrose, défendent des médecins comme Éric Caumes, en s'appuyant sur les études affinées des lieux de contamination. Elle est levier économique, assure le maire LR de Cannes, David Lisnard. « *La culture sauvera la France!* » publiera-t-il d'ailleurs en avril. Elle est occasion de montrer qu'il a appris de la crise, ébauche l'exécutif, tout en y voyant un moyen de reparler à sa gauche.

Par Cécile Cornudet, le 9 février

Télérama

Un concert en ligne? Une fois ça va... au-delà, ça ne prend pas

« Après avoir subi deux annulations du concert de sortie de son dernier album, le guitariste de jazz Sylvain Luc s'est récemment produit au Studio de l'Ermitage en totalisant vingt mille vues sur les réseaux des principaux partenaires. Un livestream gratuit, qui n'a rien rapporté, s'agissant d'une opération promotionnelle. « *C'est exceptionnel, et je ne veux pas habituer le public à la gratuité*, prévient Sylvain Luc. *Je crois au payant – c'est ce qui nous fait vivre.* »

Par Éric Delhaye, le 8 février



La Rue de Valois en petite réforme

« Remis en haut de la pile au ministère ces dernières années, le dossier de l'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves tombe dans le giron de la fameuse délégation à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle née de la réforme. Le chambardement? Les compétences relatives à l'éducation artistique ne relèvent plus des directions par secteur, mais sont regroupées dans un même ensemble pour plus de cohérence et moins d'organisation en silo. [...] »

Par Clémentine Mercier, Guillaume Tion et Sandra Onana, le 26 janvier

LE FIGARO

Le grand blues des directeurs de salles privées

« Bertrand Thamin [codirecteur du Théâtre Montparnasse, NDLR] constate : « *Ce n'est pas la peine d'évoquer une hypothèse d'ouverture, on ignore si on rouvrira en avril, mai ou plus tard encore. Il faut attendre le pic, après le pic, il y aura un plateau et après le plateau, on aura la décision du Conseil d'État.* » [...] Le ministère de la Culture serait « *traumatisé* », après avoir annoncé deux dates de réouverture – le 15 décembre puis le 7 janvier – qui n'ont pu être accordées en raison de la situation sanitaire. « *Maintenant, ils s'abstiennent* », observe Bertrand Thamin. »

Par Nathalie Simon, le 1^{er} février



Rtf.be

Selon une étude allemande, les salles de concert « ne sont pas des lieux d'infection »

« **Le risque d'infecter quelqu'un "peut être presque exclu" dans une salle de concert aérée, moyennant le port du masque. Une salle comble ne serait pas inconcevable, même en période de pandémie, mais compte tenu des contraintes propres aux voies d'accès à la salle de concert, l'étude recommande l'occupation d'un siège sur deux selon une disposition en damier, permettant une place vide devant et derrière le spectateur.** »

Par Antoine Danhier, le 14 janvier



Lesjours.fr

Les Victoires de la musique échouent au concert-test

« **Les Eurockéennes et d'autres festivals envisagent de demander – sur autorisation préfectorale ou gouvernementale – un test de moins de 72 heures à tout spectateur qui serait relié d'une façon ou d'une autre à son billet. [...] S'y ajouterait aussi une incitation à télécharger l'application gouvernementale de tracking TousAntiCovid. [...] S'entrouvre alors peu à peu un monde où toute personne voulant vivre une vie normale en temps de Covid devra se tester régulièrement et, selon le positionnement du curseur, signaler partout sa présence en flashant un QR code d'identification unique ou carrément obtenir l'autorisation d'entrer en justifiant de sa non-contagiosité.** »

Par Sophian Fanen, le 11 février

Viol / Harcèlement sexuel / Violences sexistes et sexuelles dans la culture



LE SECTEUR CULTUREL SE MOBILISE

■ Cellule d'écoute à destination des victimes et des témoins

Les personnes seront orientées vers :

- un soutien psychologique confié à des **psychologues clinicien·ne·s expérimenté·e·s**,
- une **consultation juridique** spécialisée.

■ Pour faire appel à la cellule

- par téléphone, un seul numéro : **01 87 20 30 90**
du lundi au vendredi - 9h à 13h et 14h à 18h
- ou par mail à tout moment :
violences-sexuelles-culture@audiens.org

Vous serez recontacté·e au plus tard le jour ouvré
suivant votre demande.

Les référent·e·s « harcèlement sexuel » peuvent bénéficier
de l'accompagnement psychologique de la cellule.

www.violences-sexuelles-culture.org



Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Liberté
Égalité
Fraternité





classes.bnf.fr

La voix au théâtre avec la BnF et le CNRS

« Entendre le théâtre : un voyage sonore dans le théâtre français du XX^e siècle », tel est l'objectif affiché par ce site Internet passionnant. Joël Huthwohl, directeur du département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et Marie-Madeleine Mervant-Roux, directrice de recherche émérite au CNRS, sont à l'initiative d'un site original, centré sur une série de sept podcasts autour des voix du théâtre au XX^e siècle. Il est ainsi possible de redécouvrir certaines grandes voix qui ont marqué l'histoire du théâtre français au XX^e siècle (de Jean Vilar à Rosy Varte, Habib Benglia, Antoine Vitez, Maria Casarès, Antonin Artaud, Gérard Philipe, Madeleine Renaud...). Une exploration passionnante dans le texte, la manière dont s'en emparent les artistes et l'écoute que nous en avons.



operation-moliere.net

Dans le cadre de l'opération Molière qu'elle a lancée cet automne, l'Anrat (association nationale de recherche et d'action théâtrale) a conçu un site autour de la figure de Molière. Il propose des ressources en ligne (ressources pédagogiques, bibliographies, ressources historiques et iconographiques...). Il met également en ligne des outils qui peuvent être utilisés par les enseignants et aux médiateurs (fiches-atelier conçues par des artistes et des enseignants, des propositions d'œuvres contemporaines pour la jeunesse, un fil Twitter...).



www.crijbourgogne-franche-comte.org

Le nouveau site Internet du Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté est en ligne depuis peu. L'association s'est dotée d'un portail moderne, conçu pour une navigation intuitive et – c'est aujourd'hui très important – accessible sur tous les écrans. On y trouve des actualités, le détail des aides à la création et à la diffusion, un annuaire des acteurs du jazz en région, l'annonce des événements, une sélection d'ouvrages et d'études... Et en bonus une playlist régionale.



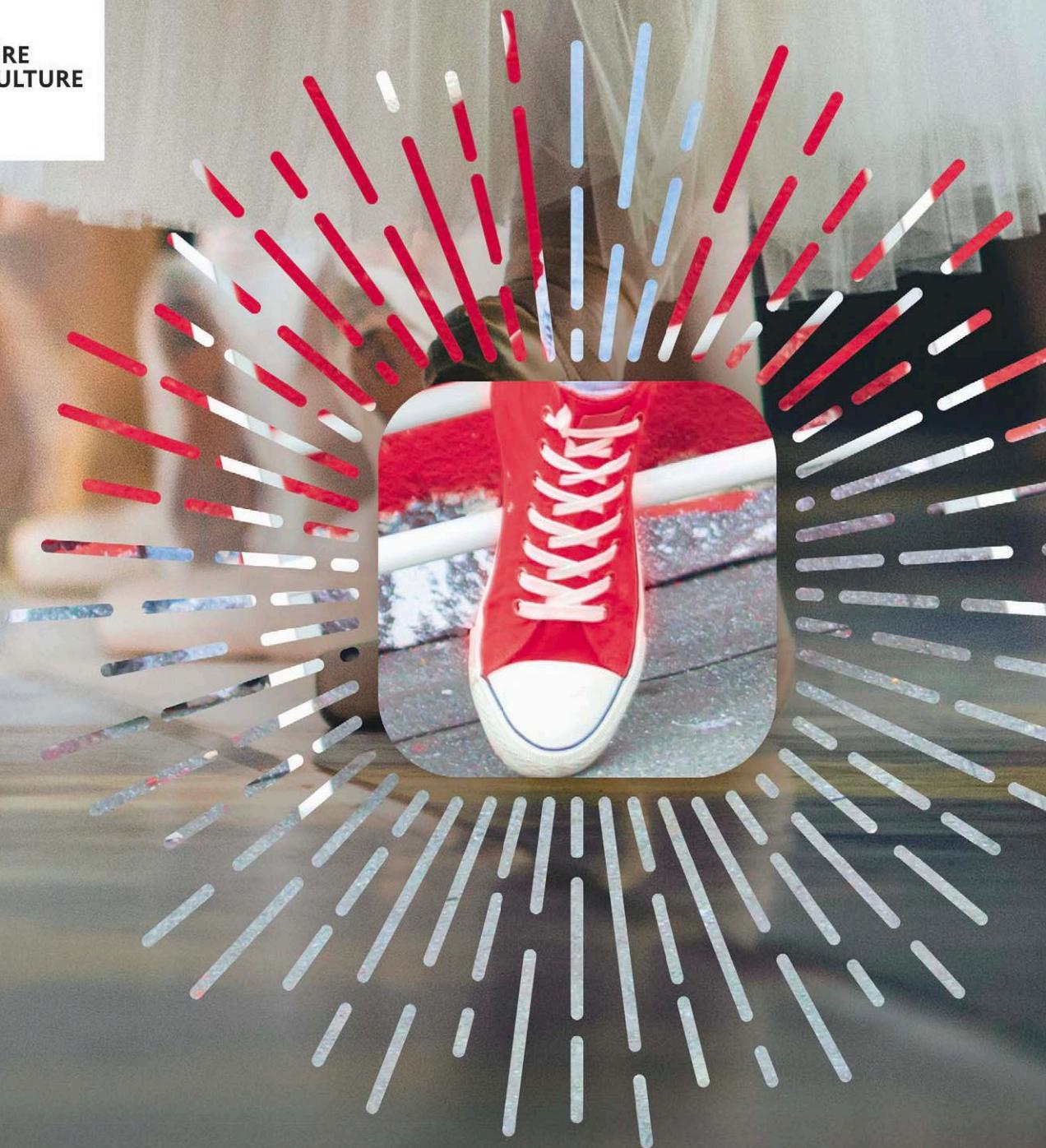
www.theatre-angouleme.org

Le site Internet de la scène nationale que dirige Sonia Kéchichian depuis 2020 a fait peau neuve. Réalisé par l'agence & d'eau fraîche pour la partie graphique et par l'agence web Toile de fond pour la technique, il se distingue par sa grande sobriété. Sur la page d'accueil, deux onglets très visibles (Agenda et Billetterie), accompagnés d'un troisième, dédié à l'actualité Covid. La programmation de la saison peut être visualisée en un clin d'œil. Un bel exemple d'un site pensé pour le public.



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plus que jamais,
la **culture**
pass par vous*.

* Le **pass Culture** se déploie bientôt sur toute la France. Faites découvrir vos spectacles aux jeunes de 18 ans. Plus d'informations sur pass.culture.fr.

pass
Culture 

SAINT-NAZAIRE (44)

Rencontres techniques de la Fedelima
Les 11 et 12 mai, au VIP
fedelima.org

PARIS (75)

Lire la ville. Manuel pour une hospitalité de l'espace public
Le 17 mai
Organisé par Artcena
www.artcena.fr

Ouvrir la scène.

Non-professionnels et figures singulières au théâtre
Le 5 mai
Organisé par Artcena
artcena.fr

ANTONY (92)

Les projets itinérants et le développement durable
Journée professionnelle organisée par Artcena et le Théâtre Firmin Gémier-La Piscine
Le 26 mars
artcena.fr

BOURGES (18)

Rencontres professionnelles du printemps de Bourges
Du 4 au 9 mai
printemps-bourges.com

NANTES (44)

Rencontres professionnelles du festival Petits et Grands
Les 14 et 15 avril
petitsetgrands.net

TOULOUSE (31)

Diversité et enjeux de la création en espace public

Organisé par Artcena et l'Usine-Centre national des arts de la rue et de l'espace public
Le 6 mai
lusine.net

LYON (69)

Rencontres européennes de la scénographie
Les 28 et 29 mai
uniondesscenographes.fr

NOAILLES, LILLE (59)

RIDA Cirque
Du 8 au 9 avril
onda.fr

CHÂTILLON (92)

RIDA Espace public
Le 13 avril
onda.fr

POITIERS (86)

Visionnage de spectacles de danse et salon d'artistes
Organisé par l'OARA avec l'ONDA et le TAP, scène nationale
Les 29 et 30 mars
oara.fr

PONT-AUDEMER (27)

RIDA Enfance et jeunesse
Les 21 et 22 avril
onda.fr

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY (54)

RIDA Musique
Le 11 mai
onda.fr

CADILLAC (33)

La création en site patrimonial
Le 4 mai
Organisé par l'OARA

BOULOGNE-BILLAN COURT (92)**MUSICORA**

Le rendez-vous 2020 avait dû être annulé, compte tenu du contexte sanitaire.

La 31^e édition se tiendra donc du 4 au 6 juin, à La Seine musicale. 200 sociétés exposantes sont annoncées sur 4 000 m², représentant les acteurs de la filière de la diffusion et de la facture musicale. L'événement propose des conférences, des concerts et des showcases, des ateliers et des animations pour les professionnels, les amateurs et le jeune public. Plusieurs studios sont par ailleurs dédiés aux ateliers participatifs. Inscription sur musicora.com.



La Seine musicale

D. R.

en partenariat avec le Centre des monuments nationaux et la Sacem
oara.fr

BRUXELLES (BELGIQUE)

RIDA Internationale
Du 14 au 16 mai
onda.fr

PESSAC (33)

Visionnage de spectacles et salon d'artistes
Du 3 au 5 juin
Organisé par l'OARA avec le festival L'Échappée belle
oara.fr

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)

Écrivain.e.s de théâtre : un besoin, des réalités et de multiples horizons
Organisé par l'ODIA Normandie, en partenariat avec la Comédie de Caen

LJUBLJANA (SLOVÉNIE)

Conférence finale du programme Reshape

Du 31 mai au 6 juin
onda.fr

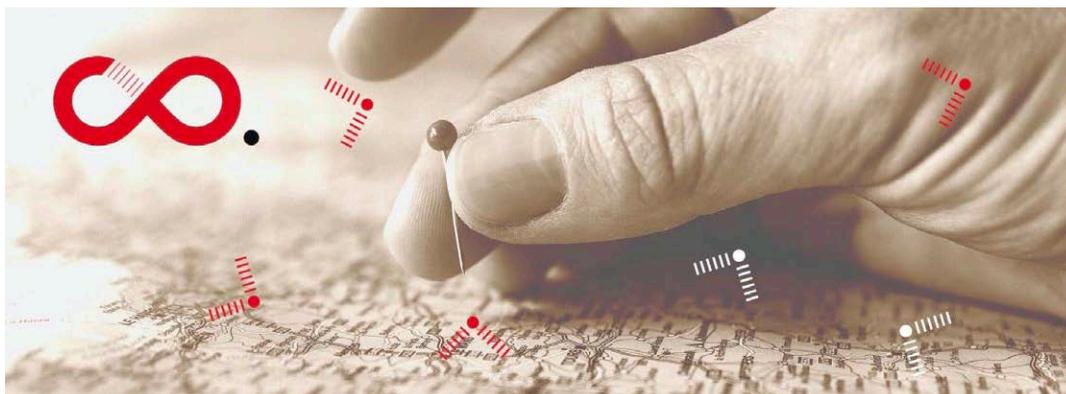
MONTPELLIER (34)

Rencontres du Printemps des comédiens
Du 28 mai au 26 juin
printempsdescomediens.com

EN LIGNE

Congrès mondial de l'Assitej internationale, à Tokyo (Japon)
Journées de débat thématiques sur la numérisation du théâtre jeune public, son accessibilité...
Du 22 au 31 mars
assitejonline.org

Vers une politique de la relation ?
Les 25 et 26 mars
Par l'Observatoire des politiques culturelles, en partenariat avec la MC2
Inscriptions sur www.mc2grenoble.fr



LES « JEUDIGRAPHIES » DE LA COLLABORATIVE

Poursuivant leur objectif de coopération par l'action, les agences membres de La Collaborative (Agence culturelle Grand Est, OARA Nouvelle-Aquitaine, Occitanie en scène, ODiA Normandie et Spectacle vivant en Bretagne) initient un nouveau cycle de rencontres à destination des équipes artistiques de leurs territoires.

Avec les Jeudigraphies, un jeudi par mois jusqu'à l'été, les agences vous donnent rendez-vous en ligne pour :

- Découvrir une région, sa géographie, ses dynamiques territoriales, son agence et ses missions,
- Présenter une cartographie sensible du spectacle vivant de cette région,
- Appréhender la diversité des réseaux de production et de diffusion de ce territoire.

Ces rencontres sont ouvertes, sur inscription préalable, aux équipes artistiques et aux bureaux de production et d'accompagnement des régions Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Normandie et Bretagne exclusivement.

Elles seront proposées sur Zoom. Un lien, avec des conseils techniques, sera adressé aux personnes inscrites la veille de chaque rencontre.

AGENDA

- Jeudi 25 février 2021 de 10h à 12h30: Jeudigraphie Occitanie, animé par **Occitanie en scène**,
- Jeudi 18 mars 2021 de 10h à 12h30: Jeudigraphie Nouvelle-Aquitaine, animé par l'**OARA Nouvelle-Aquitaine**,
- Jeudi 15 avril 2021 de 10h à 12h30: Jeudigraphie Grand Est, animé par l'**Agence culturelle Grand Est**,
- Jeudi 6 mai 2021 de 10h à 12h30: Jeudigraphie Bretagne, animé par **Spectacle vivant en Bretagne**,
- Jeudi 10 juin 2021 de 10h à 12h30: Jeudigraphie Normandie, animé par l'**Odia Normandie**

POUR EN SAVOIR +

www.lacollaborative.fr



DOSSIER



Giro Di Pista, d'Ambra Senatore et Marc Lacourt

scène

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

À l'occasion de son centième numéro et de ses 25 années d'existence, le magazine La Scène a interrogé 100 professionnel(le)s de toutes les familles du spectacle autour de cette même question. À l'aune d'une crise sans précédent, chacun était ici invité à témoigner, de ses attentes, de ses désirs et de la manière dont il appréhendait l'avenir. 100 paroles engagées qui donnent le pouls d'une profession déboussolée, mais militante et pleine d'espoir.

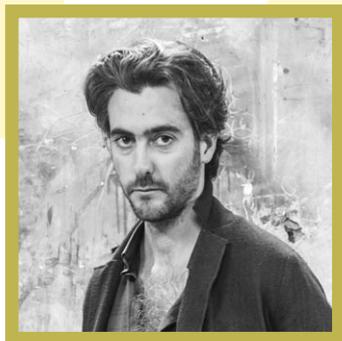
DOSSIER COORDONNÉ PAR PAULINE DEMANGE-DILASSER



ERIC DEGUIN

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent



GUILLAUME CHAPELEAU

« Défendre un service public à la portée de tous »

Jean Bellorini

Directeur du Théâtre national populaire de Villeurbanne

« Le spectacle vivant brûle en secret, dans les théâtres aux portes closes, nourri du feu des artistes. Son présent est bien sombre, mais il faut maintenir ce feu ardent pour que chacun puisse s'y chauffer à nouveau le moment venu. Le manque nous fait prendre conscience de l'importance de ce qu'on a perdu. Je rêve d'un avenir où les théâtres ouvrent pour un public plus nombreux, plus avide, plus curieux. Je rêve d'un avenir où soit enfin reconnue la valeur inestimable d'un spectacle partagé. Dans sa dimension artistique, esthétique, philosophique et sociale.

C'est un choix politique de l'affirmer et de le défendre. Si nous sommes soutenus, artistes et professionnels du spectacle, cela ne doit pas être seulement pour maintenir en vie un secteur économique qui produit (chose incroyable !) de la richesse ; au-delà de chacun d'entre nous, ce qui doit être défendu, c'est un bien commun, c'est un service public à portée de tous, c'est le soin de préserver des espaces physiques et symboliques de pensée, d'émotion, de débat partagés.

L'avenir du spectacle vivant, comme celui de l'école, est à hisser à la hauteur des plus grands enjeux de notre époque : sans volonté de transmission du patrimoine immatériel qui définit notre humanité, sans volonté de préserver un lien qui opère entre nous, nous nous perdrons. »

« On ne fait pas taire le vivant »

Louise Vignaud

Metteuse en scène

« Paradoxalement, le spectacle vivant n'a pas d'avenir : car il est hors du temps. Depuis toujours, les flambeaux s'allument la nuit pour donner au monde à voir son reflet. Les hommes se racontent des histoires, questionnent la façon de les dire, avec des corps, des voix, des images, des silences. Pour chercher à se comprendre, pour s'exiler aussi. C'est une quête sans fin, un jeu permanent entre l'époque et ceux qui la respirent. Le spectacle vivant, c'est la résistance au temps. C'est le rappel que nous sommes des êtres humains, avec des sentiments, des joies, des douleurs, des abîmes ; et que malgré les crises, les drames, les tempêtes, ce souffle est invincible. On ne fait pas taire le vivant. »



REMI BLASQUEZ

Macha Makeïeff

Directrice de La Criée, Théâtre national de Marseille

« L'avenir n'existant pas, il faut l'imaginer avec un entêtement fou, dans l'impatience, et comme un grand pas de côté, vers

l'imaginaire et de la fantaisie. À coup sûr, de la réforme depuis l'intérieur de nos maisons de théâtre ; moins d'administration et de féodalité. Un avenir sans vision serait un désastre ; il nous faut une folie généreuse, de l'accueil, de l'accueil, de l'accueil... Aimer les artistes et l'étonnement pour revanche à la mauvaise traversée ! »

JEAN-BAPTISTE MILLOTMIN



« Il nous faut une folie généreuse »

Spécial numéro 100

« *Il est temps de penser différemment* »

Maria Claverie-Ricard

Directrice de Théâtre en Dracénié, scène conventionnée de Draguignan



D.R.

« Quel avenir quand la situation sanitaire sera « apaisée » et qu'on nous expliquera fermement que collectivement nous devons faire des efforts pour rembourser la dette ? Alors même que collectivement nous aurons le plus besoin de soutien public pour affirmer fièrement à chaque citoyen que la culture est pour lui, que la monotonie des mois Covid et l'habitude de vivre séparé, masqué est derrière nous et que la culture garantit un mieux vivre pour lutter contre toutes les formes d'isolement, d'obscurantisme, d'individualité. Il est temps de penser différemment, d'ouvrir davantage les espaces aux artistes, de désenclaver enfin les territoires, d'arrêter les pensées uniques, les entre-soi... et pas que dans des grands mots, dans des actions... »

« *L'avenir, ce sont les artistes, les scènes, mais surtout les publics* »

Vincent Guillon

Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble

« Trois défis pour les années à venir. Le premier est d'ordre socioéconomique. Le système subventionné du spectacle vivant est confronté à un problème d'hyper-concurrence lié au fait que le nombre de candidats a augmenté bien plus encore que les moyens qui lui sont dédiés. À cet égard, les expériences coopé-



D.R.

« *Les expériences coopératives sont à encourager* »

atives sont à encourager. Le second défi concerne le non-renouvellement structurel des publics. L'avancée en âge des baby-boomers et la tendance statistique

à la non-continuité de leurs pratiques de spectateur par les générations de la culture numérique invitent à élargir les modalités de l'expérience et de la programmation artistique au prisme des droits culturels. Enfin, le dernier défi est d'ordre politico-esthétique. Il concerne le travail sur les représentations, les récits, les affects et les imaginaires indispensables pour enrichir notre sensibilité à la crise écologique et nos relations au vivant. »

Bernard Latarjet

Président de l'ONDA (Office national de diffusion artistique)

« L'avenir, ce sont les artistes et les scènes mais surtout les publics – l'entre-deux confinements a montré leur fidélité et leur désir mais il faut les élargir par le développement de l'Éducation artistique et culturelle et des droits culturels ; ce sont les moyens financiers – quatre voies doivent être simultanément suivies : mieux réguler le déséquilibre structurel entre création et diffusion et adapter les aides de l'ONDA, compenser les limites de subventions par de nouvelles ressources extra-budgétaires (leur nature et leur volume sont du domaine du possible), encourager les coopérations et l'économie sociale et solidaire, redéployer une part de l'argent public du sommet vers la base des hiérarchies institutionnelles et territoriales. »



FRANÇOIS MOURA

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent



Éric Hainaut
Fondateur et gérant
de Com'Com
Groupe Emargence

« La crise que nous traversons, nous a montré ô combien nous étions attachés à la culture ! Par habitude et pour passer un bon moment, nous sortions : restaurant, cinéma, concert, ... Et puis, quand le vide est arrivé, nous l'avons vraiment ressenti. Depuis plus de vingt ans,

« Le spectacle vivant doit rester vivant »

et les aidons à surmonter les obstacles. Dernièrement, nous nous sommes penchés sur le sujet de la période « post-Covid » et d'un retour à la normale de la culture. Le spectacle vivant doit rester vivant, mais avec des entrepreneurs plus agiles... et bien accompagnés. Nous serons toujours à vos côtés ! »

« Renforcer la coopération transversale dans l'écosystème »

Francis Gelin

Directeur général de l'Agence culturelle Grand-Est

« Penser l'avenir dans l'instabilité générale actuelle ne peut relever de la prédiction mais d'un désir :

D'ouvrir largement dans les territoires des espaces de rencontres entre artistes et habitants par des résidences ancrées dans les réalités locales ;

- de les penser et les construire collégalement avec les forces vives éducatives, artistiques, culturelles, de l'action publique et des habitants ;
- de renforcer la coopération transversale dans l'écosystème ;
- de préserver le spectacle comme un art vivant tout en observant l'expérimentation digitale

produire ses nouveaux objets artistiques avec ses modèles de création, de production et de diffusion car touchant d'autres publics. »

« La culture n'est pas une option »



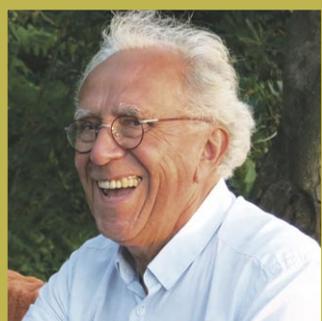
CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

Paul Rondin

Directeur délégué
du Festival d'Avignon

« La culture n'est pas une option mais une nécessité vitale à nos sociétés, comme la santé, l'éducation, la recherche, qui écrivent demain. L'avenir est immense pour le spectacle vivant, s'il est ambitieux et collectif, s'il se pense en devoirs plus qu'en droits, s'il est engagement et aventure plutôt que reproduction, sinécure et évidences, s'il s'invente en accueillant et mélangeant les communautés, si les périphéries sont au centre, s'il est généreux et hospitalier, si chaque soir la question est posée de la pertinence de la convocation du spectateur, s'il n'oppose pas exigence et populaire, sport et culture, savant et grand public, si sa légitimité vient de son sens de l'intérêt général. Et si telle est notre intime conviction. »

Spécial numéro 100



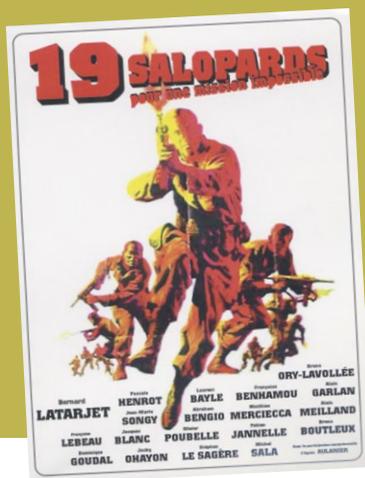
D. R.

« Le moment est venu de réévaluer la mission Latarjet »

Fabien Jannelle

Ancien directeur de l'ONDA

« Lorsque l'on m'a proposé d'être associé aux 25 ans de La Scène et dit que l'avenir du spectacle vivant en serait le thème, j'ai pensé à la mission confiée il y a 18 ans à Bernard Latarjet dont l'intitulé était « Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant ». Tout cela a un goût d'éternel recommencement... Pour revenir à cette mission à laquelle j'ai eu l'honneur de participer, on doit faire le triste constat que peu de ses réflexions ou préconisations ont été prises en compte et c'est bien dommage. C'était une « mission impossible ». Impossible car de l'administration ministérielle (la majorité de ses cadres intermédiaires) aux syndicats (de la CGT au Syndeac) s'était construit un front du refus. Refus du changement. Le moment est peut-être venu, à l'heure où l'on nous bassine sur « le monde d'après », de réévaluer ce travail qui a atteint cette année son âge de majorité. »



D. R.

« Le spectacle offre un avenir aux vivants et une vie à l'avenir »



JEAN-LOUIS FERNANDEZ

Jean-Jacques Monier

Directeur technique du Théâtre national de Strasbourg
Président de Reditec

« La réponse à "Quel avenir pour le spectacle vivant?" est dans la question. Il y a les mots avenir et vivant. L'avenir est vivant. Le spectacle donne une vie à l'avenir, il l'a toujours fait, il continuera de le faire. Il se transforme, il mute, il évolue, il interroge, il interpelle. Guerres, pandémies, massacres, famines, le spectacle traverse tout puisqu'il offre un avenir aux vivants et une vie à l'avenir. J'ai du mal à appréhender, dans cette période compliquée, quel sera l'avenir du spectacle vivant, mais ce que je sais c'est qu'il en aura un. »

Élisabeth Bouchaud

Directrice de La Reine Blanche /
La Salle Blanche / Avignon-Reine Blanche

« Si nous voulons que le spectacle reste vivant, il faut faire jouer les enfants pour qu'ils deviennent les spectateurs de demain. C'est en montant sur scène qu'ils comprendront véritablement la différence entre vie et virtualité, puisqu'au théâtre, l'illusion est sincère. Au pays de Shakespeare, de la Nursery School à l'université, on monte une pièce par trimestre. »

À une époque où la démocratie est en crise, le théâtre, école de la représentation, peut constituer un antidote puissant à la fragmentation de nos sociétés. Mettre de côté ses particularismes pour servir un personnage, une entité, se mettre

ainsi « à la place d'autrui », non pour le remplacer, mais pour le comprendre de l'intérieur, est aussi un apprentissage de la tolérance. »

« Un antidote à la fragmentation de nos sociétés »

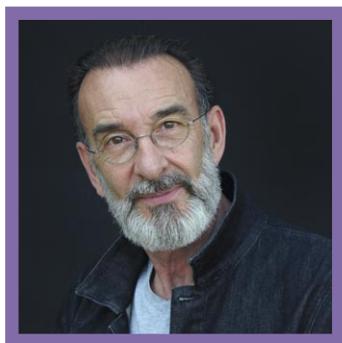


PASCAL GEIY

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« L'avenir sera dans l'intensification des relations avec les publics »



JEAN-CHRISTOPHE BARDOT

Robin Renucci

Président de l'Association des centres dramatiques nationaux
Directeur des Tréteaux de France-Centre dramatique national

« "Rien ne sera plus comme avant."
Cette formule ressassée recouvre simultanément une crainte et un espoir : allons-nous subir une intensification des logiques productivistes ou allons-nous au contraire réussir à transformer en profondeur nos façons de produire des œuvres, de les partager, afin de retrouver un monde habitable ? L'idée même de « reprise » est porteuse d'ambiguïtés, pour ne pas dire de danger car il y a sans doute des pratiques exclusivement marchandes qui ne méritent pas d'être reprises à l'issue de cette mise à l'arrêt. L'avenir sera dans l'intensification et l'approfondissement des relations avec les publics en conjuguant la création avec la formation et la transmission dans le champ renouvelé de l'éducation populaire. »

« Demain, nous serons des minorités agissantes »

Caroline Thibault-Druelle

Directrice de Musique et Danse en Loire-Atlantique

« En minorité... nous, acteurs de la culture l'étions déjà avant et convaincus de faire lien entre l'art et la société. Pas essentiels ? Demain, nous serons des minorités agissantes. Reconsidérons la place de l'action culturelle comme un geste artistique, non une antenne de programmation. En liaison avec les pro de l'éducation, du social, mais aussi de l'environnement, des transports, de tout ce qui constitue le quotidien de tous, s'autoriser à bousculer les rythmes et à gagner du terrain pour ne pas nous retrouver hors sol... Croire encore en nos lieux de diffusion, leur hospitalité et avec la force des imaginaires des équipes artistiques, multiplier les présences dans les espaces communs pour renverser la balance vers un monde plus éveillé. »



D. R.

« L'espoir d'une émotion, ça ne s'achète pas »

Farid Bentaieb

Directeur du Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin

« Je n'en sais rien ! Nous sommes essentiels car inutiles. À force de justifier notre existence, à force de nous comparer aux autres secteurs... on génère autant de revenus que l'industrie automobile... on crée des emplois ... regardez Avignon sans le Festival... On s'en fout ! Rien ne légitimera jamais notre avenir. Nous sommes inutiles car essentiels. Essentiels comme toute parole du Poète, essentiels comme tous ces jeunes hommes et femmes qui se retrouvent autour d'un plateau pour raconter le monde, essentiels comme tous ces spectateurs qui n'ont rien à gagner, si ce n'est l'espoir d'une émotion. L'espoir d'une émotion, ça ne s'achète pas, ça ne se vend pas. C'est juste ce qui fait tourner le monde. Remettrions-nous en doute que la terre tourne ? »



BAPTISTE ALMODOVAR

« S'affirmer comme le lieu de la découverte et du partage »

Benoît Lavigne

Directeur du Théâtre Lucernaire à Paris

« La crise pandémique que nous vivons nous contraint à repenser notre avenir.

À l'heure où les plateformes numériques prospèrent de notre absence, nous devons faire en sorte qu'aller au théâtre demain soit plus que jamais une fête en offrant au public un accueil plus convivial, original et interactif. Dans une société qui se replie sur elle-même, le théâtre doit s'affirmer comme un lieu sans frontières de découverte et de partage. La jeunesse doit être au cœur de nos théâtres car elle est notre avenir. Des collaborations étroites doivent être menées en direction des établissements scolaires pour faire du théâtre un outil de développement et de citoyenneté. Nous devons financièrement encourager les jeunes compagnies à s'implanter partout en France afin d'irriguer d'une culture intelligente et populaire nos territoires oubliés. Le théâtre doit devenir un outil démocratique éducatif égalitaire en plus d'être un art créatif et sensible qui donne à voir et à penser l'homme et la société. C'est son avenir, sa mission celui d'être un art libre égalitaire et fraternel. »



KARINE LETELLIER

David Gauchard

Metteur en scène
Compagnie L'Unijambiste à Limoges

« La privation, voilà peut-être une chose que nous aurons compris de ce long épisode. J'espère que nous aurons suffisamment éprouvé le manque, la solitude et la désolation. Que notre soif d'oxygène, de lumière, d'émerveillement, d'embrassades nous invitera vite à réinvestir le champ de l'art et de la culture. Celui de l'éducation populaire. Elle est où notre exception culturelle à la française? Nos gouvernants sont des politiques formés tel des pilotes de drones de l'armée

qui ne connaissent rien de la mort et pire encore, de nos vies libres, belles et futiles! Il faut repartir de nos fondamentaux: l'école, la transmission, l'intergénérationnel. Nous sommes les hommes, nous sommes le temps et la nature, alors courage. »

« Il faut repartir de nos fondamentaux »



DANI RAMAEN

Dominique Hervieu

Directrice de la Maison de la danse et Biennale de la danse à Lyon

« Le monde numérique doit être un complément, non une alternative »

« Le développement des ressources artistiques virtuelles pendant la crise sanitaire nous a montré les possibilités de ce mode d'accès à l'art et il faut en garder les bonnes pratiques. Mais attention, il paraît urgent de se rappeler que ce monde virtuel nous a distancé de notre corps. Petit à petit, nous perdons notre capacité à prêter attention à ce que nous ressentons. Les gens étrangers à leur corps, à leur sens et à leur environnement physique ont toutes les chances de se sentir désorientés, voire aliénés. Le monde numérique doit être un complément et non une alternative à l'accès aux arts vivants. Il peut sensiblement améliorer l'équité territoriale et sociale en matière culturelle, mais c'est la complémentarité des ressources numériques et de la fréquentation physique des œuvres qui permettront au monde de la Culture de participer à l'effort inédit qu'il faudra faire après la crise pour le combat contre les inégalités sur tous les plans comme celui de la jouissance de l'art. »



BLANDINE SOULAGE-ROCCA

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Nous avons réagi de notre mieux »

Fanny Spiess

Codirectrice de la Compagnie du 8 Avril

« Durant ces quelques mois de chaos, nous – les professionnels du spectacle – nous sommes découvert certaines aptitudes à modifier nos temporalités,

à réagir plus vite et plus fort au changement, à rencontrer davantage les publics éloignés, à gouverner autrement nos projets, à créer de nouveaux espaces de dialogue, à penser des

pratiques plus éco-responsables, à développer de nouvelles solidarités... Nous avons réagi de notre mieux, nous nous sommes collectivement remobilisés autour de ce qui nous rassemble : des valeurs, des croyances, des idéaux. Autour de la question du sens. Dans ces évolutions présentes, plus ou moins souterraines, sans coups d'éclat, me semblent germer de nouvelles dynamiques de travail et de coopération. »

« Faire que le spectacle vivant soit toujours plus existentiel »



D.R.

Olivier Atlan

Directeur
Maison de la culture de Bourges

« L'art est la preuve que la vie ne suffit pas. » (Cesare Pavese).

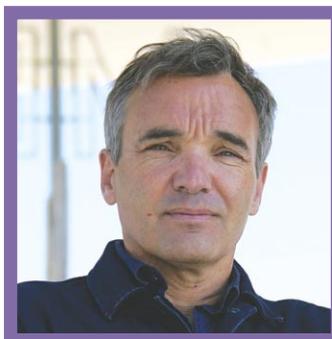
On pourrait répondre de manière à la fois optimiste et pessimiste par la célèbre tautologie : "la fin n'a jamais été aussi près". La fin de "la crise sanitaire", la fin des "mesures de distanciation", la fin des "protocoles", la fin des "éléments de langage"...

Mais ce moment libérateur marquera-t-il la fin de l'anxiété, de l'autocensure, de la dictature de l'information en temps réel, du repli sur soi, du numérique censé remplacer le partage des émotions face à une œuvre artistique ? Depuis des mois, "se réinventer" a surtout signifié renoncer à ce qui est l'essence du spectacle vivant et plus largement de la vie. L'avenir du spectacle vivant sera celui que les artistes survivants construiront avec celles et ceux d'entre nous qui ferons le pari de l'intelligence et de la vie. Lehaïm ! »

L'avenir du spectacle vivant sera celui que les artistes survivants construiront »



D.R.



SÉBASTIEN BLANQUETRIÈRE

Joël Brouch

Directeur de l'OARA -
Office artistique de la Région
Nouvelle-Aquitaine

« Difficile de ne pas jouer les Cassandra dans cette période sujette à conjectures pessimistes. Mais le numéro 100 de *La Scène* force notre optimisme tant la presse culturelle vogue sur un long fleuve tranquille. Cette longévité nous oblige à nous démasquer et

à envisager l'avenir comme ce que nous allons faire et pas simplement comme ce qui pourrait arriver. Puisseons-nous ainsi réussir à faire que le spectacle vivant soit toujours plus :

- existentiel pour clore durablement le débat sur sa dimension essentielle ;
- politique et pas seulement l'une des composantes des politiques culturelles ;
- l'œuvre de passionnés s'en emparant par effraction et s'y maintenant par conviction ;
- actuel sans faire nécessairement l'actualité ;
- vivant ! »

« *Accompagner tous les acteurs* »

**Béatrice Gouffier
et Bruno Burtre**

Directrice des formations
et directeur général de
La Filière, Centre national de formation,
CFPTS-CFASVA

« En ces temps incertains, une chose reste sûre : le spectacle vivant demeurera toujours le spectacle vivant, un espace d'émotions partagées entre publics et artistes. Pour qu'un



retour à la normale ait lieu, tous auront à adapter leurs pratiques, leurs installations, leurs outils. Pour cela, la profession doit s'appuyer sur les compétences de ses personnels techniques que La Filière s'emploie à développer depuis des décennies. Qu'il s'agisse de prévention des risques ou d'accueil des publics, les modalités de la réouverture devront être ancrées dans la réalité du fonctionnement des structures, comme toujours. Aujourd'hui plus que jamais, le spectacle vivant peut compter sur l'outil de formation dont il s'est doté. »

« *Je veux immensément plus de diversité* »

Pascal Keiser

Président de La Manufacture - Collectif contemporain à Avignon

« Il y a ce beau théâtre national au Pays de Galles voulu sans salle, mobile. Qui crée sur son territoire, en extérieur, des projets inclusifs, participatifs. Mettre le spectateur acteur au cœur d'un projet artistique de transformation sociale. Sans manifeste opportuniste, par la pratique. J'ai rêvé de changer le statut sociétal de l'artiste en Europe, de milliers d'artistes qui prennent place dans notre société en co-construteurs de nos destins essentiels, pas en troubadours. J'ai rêvé de plus de projets d'actualité en pensant à Lars Norén, plus de mises en danger comme Thomas Hirschhorn. Je veux plus de couleurs, de genres, de diversité, immensément plus de diversité. Mais une diversité de gouvernances aussi. De l'oxygène par le théâtre. »



SAMUEL AMEZ

« *L'éga-conditionnalité pourrait être le moteur du changement* »

Stéphane Frimat

Directeur du Vivat, scène conventionnée d'Armentières

« L'avenir du spectacle vivant ? Pivoter sur lui-même ! Concentré sur la composition de salles qu'il rêve, dans le meilleur des cas, miroirs de la population vivant sur son territoire, le spectacle vivant oublie d'interroger à qui il donne la parole. Faire un quart de tour sur lui-même engendrerait cette double vision. Pourquoi souscrire aux justes idéaux de la démocratisation culturelle si c'est pour promouvoir un art conçu encore trop majoritairement par des mâles blancs dominants ? Revendiquons l'égalité sur nos plateaux pour les artistes : femmes et hommes, personnes racisées, personnes vulnérables et plus globalement non-héritier.es. Attendrons-nous qu'on nous l'impose ? Si, oui, l'éga-conditionnalité pourrait être le moteur du changement. »



A. DE LAMINNE

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Ranimer la ferveur du public »

Emmanuel Wallon

Professeur de sociologie politique
Université Paris-Nanterre

«Après le séisme sanitaire, trois impératifs s'imposeront aux artistes de la scène. Le premier ? Ranimer la ferveur du public en lui proposant une intensité d'expérience et d'échange qu'aucune transmission numérique ne saurait lui procurer. Le second ? Approfondir la relation au territoire afin d'aller à la rencontre de celles et ceux qui ne fréquentent pas les lieux consacrés. Le troisième, le plus difficile, consistera à le faire sans céder aux pressions du marché ni se plier aux injonctions des autorités. Dans un secteur tiraillé par de fortes inégalités, mais qui aspire à se montrer essentiel à la démocratie plus encore qu'à l'économie, cela demande aux professionnels de cultiver leurs capacités de réflexion et d'action collectives.»



D.R.

Marc Le Glatin

Directeur du Théâtre de
la Cité internationale à Paris

«Maintenant que l'illusionnisme s'est répandu à l'extérieur des salles de spectacles, son dévoilement sur nos scènes devient un des préalables à la transformation du tout.

Dans la pub comme dans la vie publique, le temps est aux retournements de langage. Mais le verbe solidaire et l'écran de fumée sur le dogme libéral ne retarderont ni le Da Capo du couplet sur la dette publique, ni la désincarnation des rapports humains, ni le rétrécissement de la démocratie. Et les réclames recyclent déjà nos indignations dans les fours d'un capital ripoliné à l'écologie, au féminisme et à la diversité. Resteront à la représentation vivante la joie de mordre le cœur de cet ordre et le soin de former les récits révélant la possibilité d'une métamorphose.»



MATHILDE-DELAHAYE

« Que le spectacle vivant enchante encore le monde »

Laurent Decès

Directeur de Petit bain à Paris,
président du SMA

« "Pas d'argent magique", disait-il ! Deux ans après, l'ordre mondial est capable de mobiliser des budgets inouïs contre une crise planétaire. Et si nous défendions une telle ambition pour la Culture ? Dans un monde où tend à régner l'obscurantisme, quel meilleur remède ? Au spectacle vivant de demain, on souhaite donc un engagement sans précédent de la puissance publique. Pour qu'à court terme il se remette à exister et ne soit plus lésé face à d'autres secteurs. Et que durablement, les projets de passionné-e-s et les artistes indépendants se développent dans leur diversité et survivent à un univers plus uniforme et concentré. Que le spectacle vivant enchante encore le monde et nous offre un avenir désirable, c'est urgent et ESSENTIEL ! »



HANA FA

« Former les récits révélant la possibilité d'une métamorphose »

Spécial numéro 100

« Le spectacle vivant doit interroger son rapport avec la population »

Francis Peduzzi

Directeur du Channel,
scène nationale de Calais

« D'abord, énonçons ce qui nous semble une condition nécessaire afin que le spectacle vivant puisse construire un avenir. Comme toute politique publique, le spectacle vivant doit interroger la réalité de son rapport avec la population en son entier, et pas seulement la minorité active qui le fréquente. Ce rapport suppose d'être (re)pensé. Moins en alignant les clichés qu'en le mettant, beaucoup plus souvent, à l'épreuve du regard critique. Et d'abord, a minima, retrouvons un peu d'humilité. Cessons de clamer haut et fort que nous sommes essentiels, ce qui dans le contexte actuel, sonne comme : nous sommes plus essentiels que vous. Ni surplomb, ni suffisance, restons à notre place pour nous en donner une nouvelle. Là commence notre avenir. »



D.R.



D.R.

Olivier Saksik

Attaché de presse
Elektron libre

« Depuis mars 2020, j'ai continué à travailler, à réfléchir et à entreprendre aux côtés et au service des artistes et directrices.eurs des structures avec l'équipe d'Elektronlibre. Les artistes ont particulièrement besoin de précieux conseils et soutiens pour les accompagner dans leur projet de création. Je ne crois pas vraiment à « la réinvention ». Je pense qu'il faut adopter davantage de petits gestes et attentions pour repenser notre quotidien. Nous devons prendre ce temps « imposé » pour réfléchir, dialoguer, échanger afin d'imaginer des projets à la lumière de cette pandémie mondiale avec simplicité, générosité et humilité. Le monde de la culture est essentiel et doit s'inscrire pleinement dans notre époque. »

« Prendre ce temps "imposé" pour réfléchir »



D.R.

Karin Serres

Autrice

« Le VIVANT au cœur de nos spectacles justement, tous nos sens en éveil, nos cœurs battants, nos antennes dressées, nos esprits grand ouverts, tous âges mélangés, la force des mots, la richesse des langues et la diversité des formes dans une vraie proximité-promiscuité, la grâce au plateau, l'explosion des émotions, la rencontre sensible, l'échange intense de vivant.e.s à vivant.e.s dans l'instant réel et surtout, la FICTION plus puissante, plus prenante et surprenante, plus libre et plus incandescente que jamais pour faire re-décoller la fusée. »

« L'échange intense de vivant.e.s à vivant.e.s dans l'instant réel »

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Il faut déjà agir pour le présent »



LN PHOTOGRAPHERS

Pascal Rogard

Directeur général de la SACD

« On peut adorer regarder des films et des séries sur son écran de télévision, l'absence de la culture vivante, du théâtre, de l'opéra, de la chorégraphie reste une épreuve. C'est sans doute la chance du spectacle vivant que rien ne puisse remplacer l'émotion qu'il porte en lui. Passée la crise, je veux croire que la volonté de toutes et tous de se réunir, de revivre à nouveau, de rire, de pleurer, d'être transporté suscitera un nouvel engouement pour le spectacle. Pour préparer cet avenir, il faut déjà agir pour le présent, préserver les structures, accompagner les équipes mais aussi que l'État apporte un soutien renforcé aux auteurs contemporains. Il doit faire plus et mieux. De son soutien dépendra en partie cet avenir ! »

« Plus de coopération et de transdisciplinarité »

Emmanuel Demarcy-Mota

Directeur du Théâtre de la Ville à Paris

« Même chez les peuples qui ont oublié le théâtre, ou qui n'en ont jamais eu, les enfants jouent. Tous les peuples se racontent des histoires, parlent, jouent et chantent. Tous les peuples dansent. Partout, il y a, il y aura encore, malgré tout, des spectacles et des festivals. Mais sans doute, comme notre société tout entière, il faudra que notre art reprenne corps, pour impulser et stimuler des lendemains désirables. Comme notre communauté, il ne pourra pas s'abstraire de la période qu'il vient de traverser. Quelque chose de celle-ci perdurera nécessairement, qui devra être pris à bras-le-corps : renouer le contact, réincarner le vivant, retrouver le souffle et, à mes yeux, surtout, continuer d'insuffler de nouvelles alliances, co-construire avec la santé, les sciences, le social, l'éducation... avec le monde. Constituer, comme nous l'avons fait avec obstination durant ce "long hiver" un ensemble d'alliés de tous horizons placés au cœur de la création, au cœur de nos actions et de nos échanges. Pour réinventer autrement nos institutions. Comme le dit Tancredi Falconeri dans *Le Guépard*, de Visconti : "Pour que tout reste comme avant, il faudra que tout change". »

« Réincarner le vivant, retrouver le souffle »



VIOLA BERLANDA

Victor Leclère et Anne Herrmann

Codirecteur et codirectrice de La Magnanerie, bureau de production pluridisciplinaire



D.R.

« L'avenir réside dans l'hybridation des arts ; croiser et partager les façons de créer propres à chaque discipline. Et si nous ralentissions pour de bon la course aux productions et prenions le temps de « faire mieux » ? Cela nécessiterait un échange transparent, une solidarité de facto et une meilleure mise en commun des enjeux entre les compagnies, les lieux et les institutions publiques. Cela passerait aussi

par une revalorisation des métiers artistiques et administratifs, donnant la place à l'expérimentation et à des temps longs de création. Avec plus de professionnalisation et de mutualisation, plus de coopération et de transdisciplinarité, nous pourrions aller vers des arts de la scène plus à l'écoute et plus ouverts. »



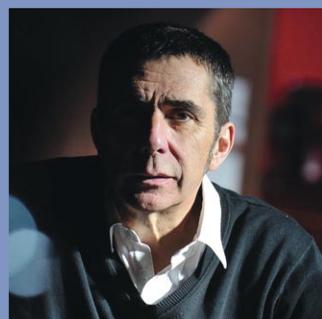
KRISTOF GUIEZ

« Les arts pour réveiller et révéler notre condition humaine »

Fred Sancère

Directeur de
Derrière le Hublot -
scène conventionnée
de Capdenac

«...prendre soin de la vie humaine, c'est défendre l'humanité de la vie... Tel est l'appel de Cynthia Fleury dans "*Le soin est un humanisme*". Ces mots sont une invitation à agir au cœur de la vie. L'incurie du monde, décuplée par les crises actuelles (sociale, sanitaire, climatique), nous oblige, nous acteurs des arts et de la culture, à nous engager avec ambition pour garantir la liberté et le pouvoir d'agir. La crise sanitaire ouvre une parenthèse et nous impose de nous réinventer. Les arts sont indispensables pour réveiller et révéler notre condition humaine. Les œuvres, lorsqu'elles chahutent notre part intime, s'adressent à notre dignité et participent de notre émancipation. J'aime l'idée que nous ayons encore à chercher et inventer.»



FRED MARQUET

« Construire une nouvelle expérience du spectacle vivant »

Geneviève Girard

Productrice, gérante
d'Azimuth Productions

«Je ne suis pas très optimiste. Les deux années qui viennent (2022 et 2023) seront impactées par les reports de dates, les annulations, les créations inachevées, les résidences devenues inutiles. Avec l'aide des nouvelles technologies, des pouvoirs publics au niveau local et européen, la solidarité dans l'écosystème, le renforcement des liens avec le public, nous devons construire une nouvelle expérience du spectacle vivant et inventer de nouveaux modèles. Citons Albert Ayler : "*La musique est la force qui guérit l'univers.*" Sur scène devant un public, elle sera plus indispensable que jamais pour nous donner l'énergie nécessaire de nous adapter aux changements car un "retour à la normale" semble encore éloigné.»



JULIEN PEBREL

« No music, no life ! »

Didier Veillault

Directeur et programmateur
de La Coopérative de Mai
à Clermont-Ferrand

« Un spectacle, c'est vivant, ce n'est pas autrement. Cette expression est déconcertante. Oui, *le live* est vivant ! L'avenir du spectacle pour une salle de musiques actuelles, c'est aujourd'hui revenir au passé - c'était y a pas si longtemps pourtant... des concerts que notre public aime voir debout sans masque, les uns près des autres, dans des clubs blindés ou des grandes salles pleines de ferveur, un public qui chante, qui crie, qui danse, qui s'embrasse, qui rigole, qui « pogote », qui « selfie », qui s'amuse, qui a la chair de poule, qui pleure, qui sort rincé en sueur des étoiles plein les yeux un verre de bière à la main... No music, no life ! Fermés, nous sommes tout simplement prêts pour cette autre vie, le retour à la vie normale. »

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Tenter d'imaginer un avenir radieux, plus sobre »

Fred Jumel

Directeur de Paloma, scène de musiques actuelles de Nîmes

« Nous ne voulons pas voir les dérèglements de notre planète et les incidences qu'elles créent sur nos sociétés. Nous ne voulons pas voir que nos modes de vie, de consommation, d'expression artistique et culturelle ne sont plus adaptés à l'évolution de notre écosystème, à la perte de la biodiversité, au réchauffement climatique. Le spectacle vivant a lui aussi sa part de responsabilité. Il va falloir réaffirmer nos enjeux, reconstruire un espoir, tenter d'imaginer un avenir radieux, plus sobre, plus humble, moins carbonné. Dans la simplicité, l'œuvre et l'artiste retrouveront probablement plus de liberté, en lien avec la nature, les pieds bien ancrés sur terre. »



JEAN-CLAUDE AZRIA

Marie-Pia Bureau

Directrice
Malraux, scène nationale Chambéry-Savoie

« L'avenir des théâtres, pour moi, il est sensuel »

« Ce que nous révèle la période (entre autres), c'est tout l'ennui qu'il y a d'être les habitants d'un monde sous cloche. Nous derrière nos écrans, nous derrière nos masques, nous toujours séparés les uns des autres. Aujourd'hui, ce qui nous fait défaut, c'est le présent. Ce qui advient là maintenant. Ce qui nous atteint directement. Ce qui peut déborder. Ce qui comporte un risque. Ce qui relie. Le théâtre, cet art de la rePRÉSENTation, y peut quelque chose. L'avenir pour les théâtres, c'est affirmer l'art comme relation, les lieux dans leur fonction sociale, dans la diversité de leurs usages, c'est de permettre les croisements, les interstices, les mélanges, là d'où ça peut surgir, au présent. L'avenir des théâtres, pour moi, il est sensuel. »



D.R.

« Prendre le parti de la durabilité et de la soutenabilité »

Samuel Brouillet et Vincent Simon

Directeur technique pour le spectacle vivant et l'événement et régisseur lumière chez Zebulon Régie

« La culture est un élément fondamental des civilisations et le spectacle y trouve toute sa place et une utilité sociale essentielle. À l'heure d'une crise sanitaire qui exacerbe les déséquilibres, bouscule nos pratiques et nos parcours professionnels, il faudra s'adapter par la réflexion, en proposant des tournées plus locales, des jauges raisonnées, des propos élevant l'esprit des spectateurs. Cette crise sanitaire fait écho à la crise environnementale où le spectacle vivant doit prendre sa part, prendre le parti de la durabilité et de la soutenabilité. Nos productions devront demain équilibrer le propos artistique, les finances, la réglementation, et maîtriser l'impact énergétique de la tenue du spectacle. Nous devons penser pour panser! »



D.R.

Spécial numéro 100



D.R.

« Retrouver le public pour lui offrir à nouveau réflexion »

Bertrand Thamin

Président du Syndicat national du théâtre privé

« Depuis que le monde est monde, l'être humain raconte des histoires et crée des imaginaires. Il aura fallu attendre 2020 pour que le théâtre soit déclaré activité non essentielle par une poignée de gouvernants. Non essentielle peut-être, mais fondamentale sans nul doute ! Bien sûr, le redémarrage de l'activité risque de fragiliser encore plus des entreprises déjà fortement impactées. Mais parce que nous sommes le pays des Lumières, dès qu'il sera possible de rouvrir les salles, et quelles que soient les difficultés, les directrices et directeurs produiront à nouveau, les créateurs, artistes et équipes des théâtres se mobiliseront, et ensemble nous retrouverons le public pour lui offrir à nouveau réflexion, spiritualité, esprit et humour. »

« Penser l'avenir nécessitera lucidité et volontarisme »

Serge Borrás

Directeur de La Grainerie à Balma

« Pour être un peu caustique, il lui faudrait un présent. L'accélération que nous vivons éclaire des difficultés un peu plus révélées par la crise sanitaire, comme un rapport au corps social qui n'est pas satisfaisant ou encore une verticalité des organisations à bannir, n'en déplaise aux timoniers. Beaucoup le savent, le comprennent, l'admettre est un peu plus compliqué, s'y atteler est peu fréquent, je m'y inclus tout à fait. Il nous faut donc penser différemment la liberté de création, l'associer dans son processus aux dynamiques qui nous entourent, aux changements profonds qui nous bousculent, soyons politiques, pensons à la place du public celle que notre secteur doit (re)penser avec lui. Peut-être retrouverons-nous une écoute, un sens. »



D.R.

« Soyons politiques »

Sylvie Robert

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine

« Après une période inédite d'arrêt total de la culture, on ne peut que lui souhaiter un avenir radieux. Mais l'envie de réentendre les artistes sur les plateaux et dans l'espace public va de pair avec l'inquiétude de les retrouver bien "vivants". Car chacun sait déjà que les impacts vont être lourds et différents en fonction des territoires et des modèles économiques des lieux et des projets. Penser l'avenir du spectacle vivant demain nécessitera lucidité et volontarisme. Je formulerai cinq propositions :

- passer d'une logique de concurrence à un modèle de coopération et de solidarité ;
- oser une véritable politique d'éducation artistique et culturelle et de mise en œuvre des droits culturels ;
- lancer un programme de commandes publiques de résidences d'artistes ;
- élargir le crédit d'impôt théâtre à tout le spectacle vivant (hors musique) ;
- bâtir une loi de programmation sur cinq ans qui permettra d'accompagner un secteur profondément touché par la pandémie sur la durée. »



EMMANUEL PAIN

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Souci environnemental, création artistique et critique sociale »

Stéphanie Bulteau

Directrice de Circa -
Pôle national cirque
Auch-Gers-Occitanie

« Petit exercice simple : taper dans Google votre question. Dans un contexte où depuis un an, les œuvres ne peuvent plus, ou mal, rencontrer les publics, la question, récurrente, semble légitime. Après quelques pages de résultats, cette phrase : « Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant ». Mission Latarjet. 2004. Presque 20 ans. Dur rappel à l'ordre. Espérons que ce que nous traversons nous permettra, à nous professionnels, de réagir enfin face à un modèle institutionnel à bout de souffle depuis longtemps.

Souci environnemental, création artistique et critique sociale (C. Morel Darleux). Tentons de remettre ces trois piliers au centre de nos projets. Ensemble. Quant au spectacle vivant, il continuera, comme depuis l'Antiquité. »



D. R.

« À l'arrêt sûrement, sans pour autant faire relâche »

Jean-Jacques Goron

Délégué général de la
Fondation BNP Paribas

« Vivant, le spectacle l'est-il encore ? À l'arrêt, sûrement, sans pour autant faire relâche. En témoigne l'engagement des artistes et des équipes en charge des lieux dédiés à l'accueil, à la diffusion et à l'accompagnement des créations. Effet de la crise, tous ont dû s'adapter : en s'appuyant sur le digital pour inventer de nouveaux formats et élargir leur audience, en présentant les créations auprès des professionnels, en questionnant leur pratique. Les expériences qu'ils en ont tirées doivent nous conduire à repenser la relation au public, au temps nécessaire aux créations, à la prise en compte des enjeux environnementaux. Mais nul doute que l'avenir du spectacle vivant – expérience unique du vivre ensemble – se jouera dans la capacité de notre système éducatif à l'intégrer dans le parcours des élèves. »



HENRY KENYON

« C'est dans l'absence de prédictions que se jouera l'avenir »

Nicolas Royer

Directeur de l'Espace des Arts,
scène nationale
de Chalon-sur-Saône

« C'est dans l'absence de prédictions que se jouera l'avenir du spectacle vivant. Dans la confiance aveugle, risquée, que nous devons à l'inconnu ouvert sous nos pas par les imaginaires. Il s'agit aujourd'hui, qui est maintenant, d'être

un parmi les sans plutôt que l'un des cent. Habiter avec les sans spectacles, artistes, publics, ce paysage de ruines qu'ennoblit paradoxalement le mépris du "non essentiel". Accompagner avec humilité, bienveillance et enthousiasme des désirs impatients, voraces et combattants. Ouvrir pour cela des "espaces autres", hétérotopiques, capables de renouer avec le Principe espérance. Rester spectacle vivant, coûte que coûte, des yeux de la tête à la peau des fesses, plus encore que "quoi qu'il en coûte". »



BENJAMIN CHELLY

Spécial numéro 100



PHILIPPE LEVY

Bénédicte Froidure

Directrice et directrice artistique File7 à Magny-le-Hongre

« Je pense avec obsession à ce livre d'Emily St. John Mandel *Station Eleven*. Dans un monde où la civilisation s'est effondrée, l'autrice raconte l'itinérance d'artistes qui tentent de survivre au chaos. Ce livre évoque la nostalgie de l'ancien monde dans un nouveau contexte dans lequel il faut s'adapter. À force de nous retrouver isolés, nous peinons à trouver les espaces pour inventer le futur. Si l'ouverture de nos lieux reste incertaine, je rêve de voir les artistes ré-investir l'espace public, sur tous les territoires : musiciens, mais aussi comédiens, danseurs... réunis autour de projets communs, foisonnants, jubilatoires, motivés par cette énergie créatrice qui fait circuler nos émotions. Notre humanité à reconquérir à l'air libre. »

« Je rêve de voir les artistes réinvestir l'espace public »

Françoise Dupas

Directrice du Petit Fauchoux à Tours

« Le spectacle vivant est essentiel ! Si l'art pariétal révèle une partie des talents artistiques de nos prédécesseurs, il y a fort à parier qu'ils chantaient et dansaient autour des feux. C'est un besoin irréprensible, comme celui de respirer, de parler, de ressentir, de partager, de comprendre, de rêver. Il fait partie de l'histoire de l'humanité, tant qu'il y aura des hommes il y aura des spectacles vivants. Son avenir n'est pas la technologie et le numérique. L'interface de l'écran ne remplacera jamais les vibrations, les ondes, l'énergie, tous ces liens invisibles qui unissent les personnes, corps et âmes reliés. Le spectacle vivant est fait par des vivants pour rendre les gens encore plus vivants, ensemble. Nous en avons tant besoin ! »



D.R.

« L'interface de l'écran ne remplacera jamais tous ces liens invisibles »

« Quel spectacle vivant pour l'avenir ? »



D.R.

Romaric Daurier et Camille Barbaud

Directeur et directrice adjointe du Phénix, scène nationale de Valenciennes

« Nous proposerions d'inverser les termes de la question : quel spectacle vivant pour l'avenir ? Se demander quel est l'avenir du spectacle vivant, c'est subir les évolutions de la société probablement vers le libéralisme. Se demander quel spectacle vivant imaginer pour l'avenir, c'est proposer une autre voie. Nous avons défendu, depuis de nombreuses années, un théâtre élargi. Et notamment pour la plus jeune génération qui a assimilé l'histoire récente de l'hybridation des arts, réinvestissant des récits d'une ampleur inédite et renouant avec la fiction, la fable et le poème. »

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« L'altérité n'est pas un concept, elle est action »

Francesca Poloniato

Directrice du ZEF,
scène nationale de Marseille

« Révélation, accélération d'un nouveau paradigme : l'ART VIVANT. Au ZEF, l'altérité n'est pas un concept, elle est action. L'art vivant se fait forcément AVEC. AVEC une plasticienne, un compositeur, une metteuse en scène, un cuisinier, une photographe, un circassien, une chorégraphe, une BANDE d'artistes frayent AVEC et PARMIS équipe, habitants, partenaires, voisins, public... L'avenir, c'est investir la moindre salle,

le moindre espace et déployer nos moyens, nos expériences, permettre la rencontre, le lien, partager les cultures, envahir les corps en tous sens, dehors, dedans, haut, bas, images, virtuel ou réel... ça ouvre, ça entre, ça joue, ça clip, ça rap, ça "virtualise", ça invente, ça bouscule, ça "jeunit" : L'ART EST VIVANT ! »

D.R.

« Nous avons hâte de pouvoir retrouver la scène et le public »

Philippe Chapelon

Délégué général du SNES (Syndicat national des entrepreneurs de spectacles)

« Le spectacle vivant a la particularité d'être la représentation au public d'une œuvre de l'esprit par un artiste au moins percevant une rémunération. Tant que ces trois éléments pourront être réunis, le spectacle vivant perdurera et prospérera. Le SNES, qui a fêté en 2020 ses 100 ans, a vu le spectacle vivant affronter tous les obstacles au cours du XX^e siècle. La crise de la Covid-19 a mis en évidence le rôle de l'État Providence au service de la Culture soutenant la diversité des acteurs du spectacle vivant dans toutes les disciplines artistiques et, ainsi, l'exception culturelle. Nous avons hâte de pouvoir retrouver la scène et le public, qui, dès qu'il le pourra, aura plaisir à partager les émotions des spectacles. Le spectacle est vivant ! »

IFOU



LUC JENNIFERIN

« Poursuivre le travail de décloisonnement »

Nasser Djemai

Directeur du
Théâtre des Quartiers d'Ivry -
CDN du Val-de-Marne

« Le spectacle vivant devra poursuivre son travail de décloisonnement, d'hybridation des formes, et sortir plus souvent de ses murs. La question de l'accessibilité, du sentiment d'illégitimité comme le "ce n'est pas pour moi", sera toujours d'actualité. De toute évidence, le spectacle vivant devra continuer de composer avec les nouveaux outils qui s'imposent, notamment avec le numérique. La prolifération des réseaux sociaux sera un véritable levier de diffusion et de partage avec le plus grand nombre, mais il ne faut pas se tromper. Il ne pourra jamais être à armes égales face à la puissance de l'image et la culture de l'immédiateté, car il est par essence, un art où des vivants s'adressent à d'autres vivants. »

Spécial numéro 100

*« Préserver
les conditions
de la création »*

Philippe Gautier
secrétaire général
SNAM-CGT

« La révolution numérique en cours depuis la fin du XX^e siècle et la crise sanitaire qui nous frappe plus que tout autre secteur depuis un an apparaissent comme deux déterminants majeurs de l'avenir du monde du spectacle. Déterminantes aussi, les politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales qui financent et régulent nos activités : elles ont structuré notre secteur depuis 1945. À l'heure où de grands groupes privés convoitent notre écosystème, ce rôle reste primordial pour parvenir à la démocratisation culturelle. Déterminante enfin, l'intervention des professionnels eux-mêmes. On le sait, la capacité des artistes et de leurs partenaires à se mettre en mouvement sera toujours nécessaire pour préserver les conditions de la création. »



D.R.

Sandrina Martins

Directrice générale du
Carreau du temple à Paris

« La crise sanitaire a permis de réaffirmer la nécessité du spectacle vivant, tant il est lié au besoin de vivre une expérience collective. Pour les acteurs culturels, je crois que l'avenir se situe d'une part, dans l'approfondissement des relations avec le public dans

le cadre de politiques d'action culturelle conduites autour des projets de créations : davantage de projets participatifs, décloisonner les temps de répétitions et de représentations, favoriser les liens avec les acteurs sociaux, médicaux et économiques. D'autre part, dans l'accroissement des collaborations entre les lieux culturels, pour une meilleure diffusion des spectacles, dans l'intérêt des compagnies et du public. »



MAZEN SAGGAR

*« Réaffirmer
la nécessité du
spectacle vivant »*

*« Personne ne souhaite renoncer
aux concerts "en physique" »*

Jean-Philippe Thiellay

Directeur du CNM
Centre national de la musique

« La Covid-19 a créé une situation de manque terrible. Ce début 2021 porte l'espoir d'un redémarrage puis d'un retour à la normale le plus vite possible. L'épidémie a aussi fait émerger de nouvelles formes de diffusion de la musique, notamment le livestream. Je crois qu'elles perdureront car elles créent un nouveau lien entre les artistes et le public. Pour autant, personne ne souhaite renoncer aux concerts "en physique". Nous avons trop besoin de partager des expériences musicales et d'aller à la rencontre des artistes. L'avenir du spectacle vivant sera donc encore plus varié que par le passé : les expériences en livestream vont s'enrichir (chat/visio, visites backstage, etc.) et les concerts live, dans les salles grandes et petites, resteront la manière la plus intense d'écouter de la musique. Il reste à montrer au public que ses préoccupations sont prises en compte, avec plus de place pour les femmes sur scène et dans les métiers de la musique, et des organisations plus respectueuses de l'environnement. Les pistes d'amélioration sont nombreuses ; le CNM sera là pour accompagner la filière face à ces défis. »



LOÏA LOUBET

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

*« Prendre part
au dessin d'une
nouvelle société
qui émerge »*



D. R.

Nathalie Huerta
Directrice du
Théâtre Jean Vilar
de Vitry-sur-Seine

« FAIRE CULTURE. Depuis la fermeture nous avons soutenu les artistes autant que possible : indemniser, reporter les spectacles, maintenir les résidences. Aujourd'hui, il est urgent de recréer du lien vivant avec les habitants. Dans un système qui s'acharne à conserver des modèles de production qui mènent à la fin de la planète, les arts vivants peuvent prendre part au dessin d'une nouvelle société qui émerge. Le théâtre est le lieu de la relation. Il peut se concevoir comme un espace d'accueil et de pensée, de bouleversement des schémas dominants. Faire autrement et nous mouvoir à contre-courant, sortir de nos relations formatées et revenir à l'essentiel : raconter des histoires, nous rassembler pour les écouter et écrire de nouveaux mythes. »

D. R.

*« La culture
est un besoin vital »*

Bruno Boutleux

Directeur général gérant
de Adami

« Radieux. Forcément. Que nous enseigne la crise que nous traversons aujourd'hui sinon que la culture est, comme l'air et l'eau, un besoin vital, consubstantiel à notre nature d'Hommes et duquel rien ne saurait nous soustraire. Le formidable appétit du public pour la culture, au moment même où nous en étions privés à bien des égards, est la plus belle des assurances vie pour le spectacle. Mais il y a une condition à cela : que nos décideurs politiques, au nom de la reconstruction qui viendra un jour, ne réduisent pas à la seule et sacro-sainte économie les investissements à accomplir. L'immatériel du spectacle devra être au cœur de la reconstruction des âmes. "Faire pénétrer de toutes parts la lumière dans l'esprit du peuple." Victor Hugo »



PASCALITO

« Inscrire le théâtre dans la vie »

Alexandra Tobelaim

Directrice du Nest - Théâtre,
centre dramatique national de Thionville

« En continuité avec nombre d'initiatives artistiques dans l'espace public qui existent depuis des années, l'avenir tel que nous l'envisageons, c'est le spectacle vivant qui infiltre la vie. Il s'agit pour nous de mobiliser le théâtre



lors de moments qui appartiennent à tous : les trajets quotidiens en train, la Saint-Valentin, le Père Cent, la Toussaint et Halloween... Nous souhaitons nous inscrire dans nos rituels communs où la culture est perçue au sens large, où les œuvres et les artistes aient une place visible. C'est notamment la CaraVan à gaufres qui fait au quotidien du théâtre l'air de rien, les rencontres téléphoniques via un calendrier de l'Avent où le théâtre met à l'honneur le voyage quand les déplacements sont

menacés, les mirages artistiques pour les Ekinoxes à destination des voyageurs frontaliers... »

« À quand des États généraux ? »



D. R.

Cécile Backès

Directrice de la Comédie de Béthune - CDN des Hauts-de-France

« Quel avenir pour le spectacle vivant ? Théâtre, danse et musique vont-ils continuer ?

Sûrement.

L'humain a besoin de ça.

De l'assemblée réelle, de la solitude partagée, de l'émotion collective.

De ce bien commun.

Je rêve quoi pour l'avenir ?

D'une politique publique qui associe le théâtre et l'école.

De la jeunesse placée au centre de notre action – cet hiver, nous jouons dans les écoles et nous continuerons. Allons-nous sortir des théâtres, jouer en extérieur ou chez les autres ?

Et je rêve d'égalité réelle entre femmes et hommes.

Je ne crois pas au déclin du théâtre mais à sa nécessité sociale.

Ni à la fin du théâtre mais à l'urgence de lui redonner un rôle.

À quand des États généraux ? »

« L'avenir sera profondément marqué par ce tout numérique »

Cécile Le Vaguérèse-Marie

Directrice de l'ONDA (Office national de diffusion artistique)

« L'après-Covid, nous l'imaginons, le rêvons, l'idéalisons depuis longtemps maintenant. Avec une impression de « non-retour », l'avenir sera profondément marqué par ce tout numérique auquel nous avons tous été contraints et qui nous a obligés à nous adapter. Les artistes ont commencé à répéter, à créer en ligne et les structures de diffusion proposent désormais sur leurs plateformes des représentations en live et toute sorte de contenu afin de maintenir le lien. La bonne nouvelle est que des études révèlent que de nouveaux publics s'intéressent à ces ressources culturelles numériques, particulièrement les seniors et les classes populaires. Soyons donc optimistes et cultivons ce rapprochement afin que le spectacle vivant rassemble de nouveau en présentiel, de façon plus inclusive et nourrie de ces nouvelles pratiques. »



MATHILDE DELAHAYE

Julie Nioche

Danseuse, chorégraphe A.I.M.E.

« "Un verdissement des consciences" comme nous y invite le philosophe Michael Marder, nous rappelant que la malléabilité des plantes leur permet de survivre à des catastrophes. Elles sont entre plusieurs mondes, se développent sur et sous la terre, créent des alliances au sein de leur espèce et avec d'autres comme les insectes, les bactéries.

Elles se composent de parties plus ou moins indépendantes qui comme des individus peuvent choisir de grandir. Des botanistes disent que la plante est un être collectif. Son fonctionnement n'étant pas centralisé, elle peut être amputée et continuer à vivre. J'imagine l'art vivant comme un être collectif malléable qui, même amputé, se transformera en continuité avec son milieu et en le modifiant en retour. »

J'imagine l'art vivant comme un être collectif malléable »



STEPHANIE GRESSIN

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Se produira partout à nouveau ce souffle commun »

« Imaginer une politique culturelle à la hauteur de son époque »



JULIEN PEBREL

Ghislaine Gouby

Directrice de Scènes du golfe, Théâtres de Vannes et Arradon

« Quand tout cela sera passé, le spectacle vivant trouvera sa place dans la vie de toutes les femmes et de tous hommes du monde. Des femmes et des hommes plus nombreux vivront partout la petite seconde d'éternité et d'émotion où les lumières baissent avant que les artistes jouent de leur art avec générosité et talent mêlés sous les projecteurs des plateaux. Se produira partout à nouveau cette irremplaçable émotion, ce souffle commun, ce plaisir jubilatoire d'être ensemble unis par le récit ou par les corps silencieux et virtuoses. Puis viendront les saluts et les applaudissements à tout rompre, les rappels enflammés, le bonheur partagé et les cœurs hauts et comblés de l'humanité qui aura partagé à nouveau le plaisir du spectacle vivant. »

Vincent Carry

Directeur général d'Arty Farty à Lyon

« Les structures culturelles et médias indépendants entendent prendre part à la réécriture du paysage culturel et médiatique post-crise. Il nous faut fixer de nouveaux caps, imaginer une politique culturelle à la hauteur de son époque, qui priorise la lutte contre les inégalités d'accès, contre les fractures sociales et pour la diversité, l'exigence et l'attention vis-à-vis des publics, pour la capacité créative, l'impératif écologique. Nous appelons à rééquilibrer les politiques publiques de la culture vers l'avenir, vers les générations émergentes, leurs pratiques, leur espace artistique, leur capacité d'écrire un monde nouveau, une vision culturelle plus juste, en phase avec les priorités de l'époque. »



JULIEN MIGNOT

Ambra Senatore

Directrice du CCNN - Centre chorégraphique national de Nantes

« Je souhaite un espace ouvert, où le mystère et le quotidien, la simplicité et l'extraordinaire créent des occasions de partage. Où l'on puisse apprécier les différences et les points communs entre les êtres vivants, où chacun trouve à se relier aux autres, au temps – passé, présent, futur – et à l'environnement. Notre travail fait sens s'il concerne les publics les plus amples et variés, dans des formes et des lieux divers eux aussi. »



JULIEN PEBREL

Je souhaite que l'étendue des apports du spectacle vivant soit reconnue. Cet avenir devra reposer sur la solidarité entre les différents acteurs du secteur professionnel, du plus stable au plus fragile, conscients de leur rôle et responsabilité envers la société et la planète. »

« Je souhaite un espace ouvert »

« *Inscrire notre écosystème dans une économie sociale et solidaire* »

Frédéric Maurin

Directeur de L'Hectare - Territoire Vendômois - Centre national de la marionnette en préfiguration



D. Y. P.

« Si je reste convaincu que les artistes n'arrêterons jamais de créer, je suis en revanche plus inquiet sur leurs conditions de travail et les enjeux de la diffusion. Pour cela, nous devons repenser collectivement le calendrier général de notre secteur, et nos modes

d'accompagnement artistique. Il y a urgence à ré-harmoniser les temps de production et de diffusion. Il faudra inscrire notre écosystème dans une économie sociale et solidaire. Il nous faudra continuer d'affirmer que le niveau d'exigence artistique ne s'oppose pas à l'adresse au plus grand nombre. Il nous faudra toujours défendre la place d'un service public des arts et de la culture. Alors les artistes seront, plus sereinement, au rendez-vous de l'émotion et de la poésie. »

Arnaud Hamelin

Directeur de Mayenne Culture à Laval



BERNARD AIACH

« Parler de l'avenir du spectacle vivant, c'est aussi parler de l'avenir de notre société. De tout temps, les arts du spectacle en ont été un reflet. Les artistes, appuyés par leurs équipes, sont tout à la fois passeurs, penseurs, agitateurs, questionneurs. Penser son évolution en ces temps troublés, c'est également aborder la manière dont nous concevons notre futur, proche ou lointain, dans notre rapport à l'autre, notre imaginaire collectif. La situation que nous vivons aujourd'hui montre que l'échange, la découverte, l'émotion et le partage sont vitaux pour nous. Pour créer ces instants de rencontre avec les publics, encourager ces liens sociaux, il ne peut donc y avoir d'avenir sans spectacle. Il sera alors celui que nous lui donnerons. »

« *L'échange, la découverte, l'émotion et le partage sont vitaux* »

« *À nous, maintenant, de résister par les contraires* »

Lazare Herson-Macarel

Metteur en scène, comédien

Compagnie de la jeunesse aimable, Nouveau Théâtre Populaire



JULIEN FEBREL

« La trace que l'histoire conserve des épidémies, c'est un vide. Les registres qui tiennent le compte des naissances, des morts, des ventes et des mariages s'interrompent, brusquement. Nous sommes dans cet espace vide. Nos prochains mots seront aussi les premiers. Quelle parole faire entendre ? Pas de retour à l'anormale. Ce que nous traversons n'est pas seulement dû aux circonstances, c'est le révélateur de logiques qui appartiennent au temps long : standardisation, utilitarisme, précarisation, mépris public et mépris du public. À nous, maintenant, de résister par les contraires : imaginaire, diversité, singularité, liberté, solidarité, affirmation, exigence. Le spectacle n'est pas un artifice, c'est le dernier refuge de la réalité. »

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent



D.R.

« Le spectacle vivant suscite rencontres et partage »

Marc Pfeiffer

Directeur du Théâtre de Poissy et du festival L'Estival

« La culture, et le spectacle vivant en particulier, sont des biens précieux de première nécessité indispensables pour construire une société citoyenne et responsable, ouverte aux autres et non repliée sur elle-même et ses propres peurs.

Générateur d'épanouissement individuel autant que de valeurs communes, facteur d'humanité, d'espoir et de dignité, le spectacle vivant suscite rencontres et partage ! Vecteur d'émancipation, d'éducation, d'émotion, de lien social, avec tous ces artistes qui créent, qui nous interrogent, qui nous réveillent, qui nous émerveillent, qui colorent nos vies et parfois les transforment. Le spectacle vivant a un bel avenir devant lui. Une chanson est un poème qui prend l'air, Le spectacle vivant lui donne des ailes. »

« Notre avenir est à inventer »

Nicolas Dubourg

Directeur de La Vignette, scène conventionnée à Montpellier, président du Syndeac

« Avant même le terme d'une crise d'une violence inouïe, le spectacle vivant est évidemment interpellé pour penser la suite. La fermeture imposée de nos salles et l'impossibilité de poursuivre notre mission d'éducation artistique et culturelle des plus jeunes, interroge forcément sur les représentations

politiques qui entourent nos activités. Mais loin de nous résigner, le Syndeac est au travail ! Malgré les urgences de la crise, il a constitué une commission spécifique pour redéfinir le modèle du secteur public de l'art et de la culture que nous revendiquons et voulons incarner. Cela impliquera d'affronter des tabous, de résoudre des équations à multiples inconnues, pour participer aux débats régionaux et nationaux à venir. Nous n'entendons plus subir les régressions intellectuelles qui inscrivent la politique culturelle dans une tradition de mécénat public de l'art. Notre avenir est à inventer, et nous nous y attelons et formulerons des propositions fortes au cours de cette année 2021. »



JULIEN PEBREL

« Le spectacle vivant ne peut plus envisager son avenir sans être solidaire »

Olivier Mantei

Directeur de l'Opéra Comique, des Bouffes du Nord et du Théâtre de l'Athénée à Paris

« Le spectacle vivant peut sans doute envisager son avenir sans les pandémies, il ne pourra éviter d'intégrer en revanche la dimension digitale à son ambition artistique. Le spectacle vivant ne peut plus envisager son avenir sans être solidaire ni écoresponsable, il devra veiller néanmoins à ne pas oublier pour autant son ambition artistique. »



IRENE DE ROSEN

Spécial numéro 100

« *Les artistes cherchent d'autres formes d'accès aux publics* »

Joël Breton

Directeur et programmateur de La Palène à Rouillac

« Cette pandémie est un accélérateur du changement engagé depuis longtemps. L'avènement du numérique est une révolution, les ordinateurs de fantastiques outils.

Les artistes cherchent d'autres formes d'accès aux publics, mais les captations, la diffusion sur écran, le streaming ne risquent-ils pas de devenir une alternative économique durable ? Les jeunes générations passent beaucoup de temps devant les écrans ; l'Éducation nationale s'éloigne de ses missions : donner l'envie d'apprendre, de s'ouvrir au monde. De nombreux élus s'immiscent dans le fait culturel, doublé de la diminution des budgets, appauvrissent le secteur. Les aides publiques diminuent au profit des partenariats privés. Comment garder une indépendance de programmation et de gestion ? L'envol des cachets est un souci. Il provoque des programmations moins denses et la diminution de la jeune création, hors celles repérées par les médias inféodés aux grandes productions laissant peu de place au spectacle vivant. »



D. R.

« *À l'écoute du pouls de nos contemporains* »



D. R.

Élise Lebret

Directrice du Strapontin, scène de territoire pour les arts de la parole - Pont-Scorff

« Plus que jamais dans l'avenir, le spectacle vivant sera au cœur des villes et des campagnes à l'écoute du pouls de nos contemporains. Plus que jamais à l'avenir le spectacle vivant fera circuler histoires, mots, images, émotions pour partager et débattre de nos communs et nos différences. »

« *Nous ferons comme d'habitude : nous nous adapterons* »

Franck Testaert

Directeur du Tetris et de Papa's Production au Havre

« Je suis... Essentiel!! Voilà. Pour moi, l'avenir c'est ça. Démontrer par nos actes, et jusqu'au bout, que la culture est essentielle. Comme l'eau. Elle ne coûte finalement pas très cher au regard d'autres budgets, mais elle est vitale.

Certains politiques l'ont compris et se servent de la culture pour faire évoluer certaines idées ? Ça me va.

Servez-vous de nous, nous faisons de même.

Avec un coup de chance, on va au même endroit.

L'avenir, c'est une lutte, comme avant, comme après, comme toujours.

Comme nous sommes tou.te.s sur-entraîné.e.s et convaincu.e.s, nous ferons comme d'habitude : nous nous adapterons.

Chacun.e à sa façon. Globalement ensemble...

Et comme on dit chez nous : "Le savoir est une arme!" »



ROGER LEGRAND

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Demain, le spectacle vivant sera égalitaire »



D.R.

Christophe Marquis
Directeur de
L'Échangeur, CDCN
Hauts-de-France

« La création est toujours là, inventive, bouillonnante, généreuse. Les artistes n'attendent que l'ouverture des salles. Les gradins qui se remplissent. Les lumières qui s'éteignent doucement. Ce moment où je suis moi, je suis l'autre, je suis l'humanité. Demain, le spectacle vivant sera égalitaire. Enfin, nous verrons, écouterons, applaudirons autant de femmes que d'hommes. Les chorégraphEs, metteuses en scène, chanteuses, performeuses auront repris la place qui leur avait été confisquée. Et la scène aura retrouvé le chemin de la fraternité, rejetant l'odieux concept de "circuit court culturel" qui tentait de nous faire préférer l'artiste local.e à l'étranger.e. Un avenir radieux, heureux, joyeux, combattant, militant, celui des Jours heureux. »

« La commande artistique peut être un des leviers »

Manuel Césaire

Directeur de Tropiques Atrium,
scène nationale de Fort-de-France

« Interroger aujourd'hui pour inventer demain. Le numérique nous a permis de développer des liens avec les publics. Si la culture est diffusion, elle est d'abord création. Renforcer l'aide à la création et la décloisonner. Nous devons questionner nos territoires et l'impact de notre action, sans céder au populisme. Intégrer la préservation de l'environnement dans nos process. La décolonisation d'une conception de la création artistique, la définition des esthétismes par un centre névralgique au préjudice d'une "périphérie" apprenante, sont autant d'enjeux primordiaux. La crise nous propose un rendez-vous à ne pas rater. La commande artistique peut être un des leviers. Les actions de médiation scolaire sont primordiales, il s'agit là de notre contribution au monde de demain. Ce jour d'après, c'est aujourd'hui. Ce temps d'après, c'est ce rendez-vous à ne pas rater. »



D.R.

Olivier Letellier

Metteur en scène
Théâtre du Phare

« Demain, ou après-demain, les salles rouvriront leurs portes. Les publics reviendront chercher ce qui leur a manqué. Les artistes sublimeront à nouveau leurs regards sur le monde. Les lieux résonneront de la joie de se retrouver comme avant... »

Mais nous devons nous questionner ensemble sur ce que nous allons raconter aux publics, notamment aux jeunes.

Quelles histoires diront le mieux ce que nous vivons, et accompagneront à grandir ceux qui se retrouvent enfin ? Comment renouer le lien, donner envie aux spectateurs de revenir, ou plutôt de venir dans leurs théâtres ? Comment en faire réellement des lieux d'échanges et de questionnements joyeux, des espaces de rencontre de nos différences ? Et renouer poétiquement avec l'audace et l'espoir collectif... »



ÉRIC DEGUIN

« Les lieux résonneront de la joie de se retrouver comme avant... »

Spécial numéro 100

« Ce sont les solidarités et les engagements qu'il faut renforcer demain »



Y.P.

Frédéric Biessy

Directeur de
La Scala-Paris

« Depuis sa création en 2018, La Scala Paris défend un nouveau modèle économique au service de la création dans toutes les disciplines artistiques : un théâtre d'art privé d'intérêt public. Ce modèle signifie qu'une salle privée parisienne ne peut pas éviter de se poser la question de l'élargissement des publics et d'un lien fort avec chacun d'eux. C'est la raison pour laquelle nous avons actionné tous les leviers disponibles pour y parvenir. Avec le soutien des pouvoirs publics, nous avons lancé plusieurs actions d'éducation artistique ; avec celui de la Sacem et de France Musique, nous avons multiplié les commandes aux jeunes compositeurs ; avec celui enfin des mécènes de notre Cercle, nous avons pu commander des œuvres nouvelles à des plasticiens émergents ou universellement reconnus ou accueillir des spectacles de premier plan, comme *Raoul*, de James Thierrée. La pandémie que nous traversons est venue appuyer ce pari de l'hybridation, créant des solidarités inédites et cruciales entre puissance publique et théâtres privés. Ce sont ces solidarités et les engagements qu'elles supposent qu'il faut renforcer demain pour assurer l'avenir de lieux de création ambitieux et utiles. »

« Expérimentons ! »

Stéphanie Landes

Directrice de Lot Arts vivants -
Agence départementale
pour le spectacle vivant à Cahors

« Pour le vivant, faire autrement.

La crise sanitaire nous montre la nécessité de faire différemment.

Afin que le secteur culturel s'inscrive dans une dynamique vertueuse et respectueuse des rapports humains et de l'environnement, donnons plus de temps aux compagnies sur nos territoires pour accompagner la rencontre des œuvres et des artistes, le partage des processus de création. Œuvrons à valoriser l'égalité des intelligences en développant des projets émancipateurs qui soient moteurs pour la création des artistes et la créativité de chacun. Renforçons les coopérations, pour soutenir la création, en facilitant la complémentarité entre structures culturelles et acteurs locaux. Multiplions les espaces d'échanges, de pratiques ; expérimentons ! »



D.R.

Mathieu Touzé et Édouard Chapot

Directeurs
Théâtre 14

« La crise entraîne des modifications de pouvoir à tous les niveaux. Même si j'ai peur des mutations à l'échelle de la société et que je n'ai pas confiance en ceux qui prennent le pouvoir aujourd'hui, je crois que comme toujours le théâtre va agir à rebours de la société.

Car les forces en embuscade y sont des forces de la lumière qui prônent des valeurs de renouvellements, de partages, d'écoutes, d'échanges. Et les forces anciennes sont épuisées, endormies, déséquipées depuis longtemps. Elles ne tenaient jusque-là que grâce aux murs qu'elles avaient construits.

Mais la crise va pulvériser ces murs, demander des comptes, et les forces anciennes ne pourront pas répondre ni combattre alors elles s'effaceront comme à leur habitude, par confort. »



DIANE ARCQUES

*« Le théâtre va agir
à rebours de la société »*

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Le spectacle vivant est un pourvoyeur d'émotions et de réflexions »

Raphaëlle Boitel

Metteuse en scène et chorégraphe
Compagnie L'Oublié(e)
en Nouvelle Aquitaine

« Par définition, l'art se réinvente sans cesse. Il suit les époques, s'en inspire, tout en participant à imaginer celles de demain. Le spectacle vivant s'inscrit aujourd'hui dans une pluridisciplinarité où s'inventent de nouveaux vocabulaires. Demain, je l'imagine poursuivant cette transversalité au-delà des

différentes formes

d'arts qui le compose.

Explorant de nouvelles écritures, en élargissant encore les collaborations avec, entre autres,

les mondes du cinéma, des arts

numériques, des sciences, ou en redessinant certains de ses modèles à partir de l'urgence écologique.

Un art croisé, rempli de toutes ces influences, incarnant l'inventivité de l'homme et qui offrira les espaces de liberté fondamentaux au spectacle vivant pour lui permettre de poursuivre sa mission : être un pourvoyeur d'émotions et de réflexions, dans un monde en perpétuelle mue. »



LOUIS-MICHEL GRÉVENT

« L'avenir du théâtre est celui du tragique »

Christian Schiaretti

Metteur en scène

« Pour autant que je puisse m'exprimer à propos du théâtre en tant qu'art littéraire, il n'y a aucune inquiétude quant à son avenir s'il se considère non seulement du point de vue de son passé mais au-delà, du point de vue de ses fondements. Ses ruses et ses nécessités savent composer avec le réel, fut-il oppressant. Art archaïque, il relève d'une nécessité confinant à l'instinct : tant qu'un être humain saura quitter le groupe pour e représenter, il vivra. Et ce, non pas selon un principe réconfortant d'une pensée sécurisante, correcte et vérifiée, mais selon celui de l'exposition de notre inextricable condition. L'avenir du théâtre est celui du tragique dans toutes les dimensions scandaleuses de son expression. C'est ce qui nous a manqué durant ces temps gelés, la méditation silencieuse de son propre désastre. Ce que le théâtre peut rendre au monde, c'est le sentiment craintif et pitoyable de sa condition. Il y a du travail. »



D.R.

Marie Sabot

Directrice du festival
We Love Green à Paris

« Il est important de nous projeter dans l'avenir en nous adaptant à la situation actuelle pour adapter notre activité. Festivals français et européens, services de santé (AP-HP, Inserm) et gouvernements, nous travaillons tous quotidiennement pour trouver des solutions, organiser des concerts-tests et établir un protocole sanitaire qui permettra de continuer à créer cette offre culturelle essentielle à la société. La culture peut, par les dispositifs que nous développons, apporter sa pierre à l'édifice pour sortir plus rapidement de la crise. Nous imaginons aussi de nouvelles expériences *online* réinventer des espaces où se télescoperont musique et idées. L'idée n'étant pas de remplacer les concerts et les festivals, mais d'être polymorphes. »



JULIEN MIGNOT

« Nous travaillons tous quotidiennement pour trouver des solutions »

« La crise nous offre une tentative de ralentissement du temps »

Marc Lesage

Directeur du Théâtre de l'Atelier à Paris

« Cet avenir ne se situe sans doute pas demain... mais peut-être après-demain. Selon la formule consacrée : il faut donner du temps au temps. Dans un monde où tout se transforme, où chaque jour, nous assistons à tant de mutations, dans un espace où tout semble aller si

vite, trop vite, la crise liée à la pandémie nous offre, a contrario des nombreux désastres humains qu'elle a causés sur la planète, un effet peut-être salutaire, celui d'une tentative de ralentissement du temps.

Un temps nécessaire pour la réflexion, un

temps, pour nous, professionnels du spectacle vivant, de remise en question de nos pratiques, un temps pour tenter de comprendre le monde qui nous entoure et coexister avec lui, un temps pour miser sur une jeunesse créative, débarrassée de toute suffisance et du culte de l'entre-soi. »



MARIA LETIZIA PIANTONI

Un plan d'accompagnement global pour la jeunesse est une nécessité

Grégory Vandaële

Directeur du Grand Bleu - scène conventionnée à Lille

« Nous nous étions quittés en mars 2019 lors des États généraux Arts vivants, enfance et jeunesse. 400 professionnels réunis, ambitieux et finalement ragaillardis par tant d'engagement, de valeurs défendues et de nouvelles revendications. Deux ans plus tard et une crise sanitaire qui en aura fragilisé plus d'un, où en sommes-nous ?

Il est clair que les nouvelles générations seront durablement marquées par la pandémie et les inégalités. Un plan audacieux d'accompagnement global pour la jeunesse est aujourd'hui une nécessité. Il y a tant de choses à faire pour soutenir celle-ci.

Aujourd'hui, les acteurs de la création jeune public, du spectacle vivant dans son ensemble, sont et restent mobilisés. De nombreuses initiatives positives apparaissent ici et là, mais aujourd'hui ne faut-il pas envisager une relance politique et pragmatique, ambitieuse et partagée autour d'un nouveau plan Art, enfance et jeunesse ?

N'est-il pas temps, enfin, d'organiser des schémas d'orientations "enfance et jeunesse" élaborés avec tous les partenaires concernés (de la culture, de l'éducation, du social et du monde politique...) et sur tous les territoires ? Pour imaginer une politique transversale audacieuse avec des moyens significatifs. »



JULIEN FEBREL

« Nous avons besoin de nous retrouver »

Jean-Noël Tronc

Directeur de la Sacem

« La crise de la Covid rend le spectacle vivant plus essentiel que jamais dans nos vies. Nous avons besoin de nous retrouver pour partager des émotions et de la convivialité, partout en France. Notre priorité doit être de sauver ce secteur et ses emplois, gravement fragilisés par leur arrêt depuis un an. Il faut préparer la reprise dès aujourd'hui, en renforçant le dialogue avec les pouvoirs publics pour mettre en place un calendrier clair et stable, étape par étape. Et continuer de se battre pour garantir une juste rémunération des artistes, en accompagnant les nouvelles pratiques nées pendant le confinement, comme le livestream, qui a ouvert de nouvelles voies pour certains projets artistiques. »



ERIC GARAUULT

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

« Être en exil dans la vie réelle »

Vincent Eches

Directeur
La Ferme du Buisson,
scène nationale

« Quand cette pandémie sera rangée aux rayons des mauvais souvenirs, le numérique n'aura pas trouvé d'équivalents aux émotions spécifiques que l'on peut ressentir devant un spectacle. Tant que nous aurons le sentiment, au sortir d'un théâtre ou d'une salle de concert, d'être en exil dans la vie réelle, le spectacle vivant aura toujours de beaux jours devant lui.

L'avenir économique du secteur se jouera alors probablement dans sa capacité à faire naître de nouvelles solidarités entre ses différents acteurs, quels que soient leurs statuts ; et à explorer, sur les plateaux et au-delà, de nouvelles formes de mises en lien entre artistes, habitants et territoire. Une démarche écologique en somme, où l'on s'essayera à de nouvelles interactions entre les œuvres, celles et ceux qui les font vivre, et les publics, pour construire un écosystème plus durable. »

« Il faut que les moyens soient maintenus »

Véronique Lécullée

Directrice du Festival théâtral
du Val-d'Oise

« Plusieurs horizons se dessinent pour le spectacle vivant. Le plus sombre est celui des équipes artistiques. Il faut qu'à tous les niveaux de notre secteur les moyens soient maintenus, voire renforcés tant que cela sera nécessaire. Le plus inquiétant est la possibilité que cette crise soit prétexte à réduire les fonds dédiés au service public de la culture. C'est là que doit s'exercer notre vigilance. Le plus lumineux est le désir que je constate chez mes nombreux partenaires, que la vie culturelle reprenne et s'amplifie.

Aussi, malgré un contexte incertain, je suis persuadée que le public retrouvera avec joie et enthousiasme le chemin des lieux de culture et que le spectacle vivant reprendra avec une vitalité renouvelée. »



D.R.

Mireille Pinaud

Directrice de la culture du
Département de la Loire-Atlantique

« Nous vivons une situation inédite, qui a percuté de plein fouet l'ensemble des acteurs culturels, mettant en exergue l'extrême fragilité de ce secteur et la facilité avec laquelle il est possible de l'invisibiliser. De cette faiblesse, il faut en tirer une force en sollicitant la capacité d'innovation des artistes et des diffuseurs, qui sont par définition à l'endroit de l'invention. La responsabilité des institutions est de permettre des expérimentations dans la manière de créer et d'être en lien avec celles et ceux à qui l'on s'adresse, d'inciter artistes et acteurs à prendre le temps d'interroger les formats et leur rapport au public, pour qu'il y ait une autre façon d'exister, de s'exprimer et de partager au-delà du seul triptyque "production-crédation-diffusion". Il y a un avenir pour le spectacle vivant, il passe par une ouverture des possibles autour de la notion de représentation, qui doit se construire ensemble, dans une écoute réciproque, un dialogue fertile au service de l'art et des citoyens. »



D.R.

« Il faut solliciter la capacité d'innovation »

« Faire humanité ensemble »

Amélie du Payrat

Programmatrice de Très Tôt Théâtre, scène conventionnée à Quimper

« L'Art et sa nécessité ne disparaîtront pas dans la crise. C'est l'écosystème culturel que nous connaissons qui est ébranlé et certaines de ses structures mises en danger. C'est une fracture

qui se creuse entre nos spectateurs habituels qui seront demain encore plus avides de nous retrouver, et ceux qui ne nous fréquentaient pas qui s'éloignent encore plus de l'expérience de l'Art que nous leur proposons.

L'avenir doit se fonder sur un écosystème plus solidaire avec les artistes et entre les structures sur les territoires. Evitons plus que jamais les logiques de chapelle ou d'entre-soi et œuvrons en complémentarité au bénéfice de projets pour nos concitoyens. Nous avons à participer à un effort collectif : celui de faire humanité ensemble. »



D. R.

« Le spectacle doit reconquérir sa place en cœur de vie et de ville »

Caroline Raffin

Directrice
Cnarep Le Fourneau - Brest

« Catalogué « non-essentiel », le spectacle vivant doit pouvoir reconquérir sa place en cœur de vie et de ville, en milieu urbain comme en milieu rural, au plus près des habitants. Gageons que l'air libre de nos espaces publics nous permette au plus vite d'organiser des moments de partages et d'émotions fédérateurs entre les artistes et les publics. L'avenir du spectacle vivant doit s'écrire avec notre espace démocratique : l'espace public. Celui-ci est le lieu de rendez-vous perpétuel de la curiosité, de la découverte et de la tolérance ; c'est là qu'on y rencontre l'Autre. Les arts de la rue, par leur libre et gratuite accessibilité, sont une réponse impérative aux multiples crises que traverse notre pays. »



STEPHANE MARCHAND

Guillaume Damerval

Gérant de la Spedidam

« La Spedidam formule à nouveau sa proposition consistant à instaurer dans la loi le principe d'une "garantie de rémunération" en faveur des artistes-interprètes perçue par leurs organismes de gestion collective directement auprès des plateformes de streaming et de téléchargement. Il serait inscrit dans la loi que 30% des perceptions issues de ce nouveau mécanisme seraient affectées notamment à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant. N'oublions pas que, même durant cette crise, les plateformes (YouTube, Netflix, Apple, Amazon, Deezer, Spotify, et autres) mettent à disposition du public à la demande des enregistrements musicaux et audiovisuels, notamment des concerts enregistrés, et l'on ne peut que constater que leur activité se poursuit comme avant la crise sinon mieux, quand celle des artistes et des producteurs de spectacles est à l'arrêt. »



D. R.

« L'activité des plateformes se poursuit »

Quel avenir pour le spectacle vivant ?

100 professionnels répondent

Sylvie Violan

Directrice de Scène nationale Carré-colonnes et de FAB – Festival international des arts de Bordeaux Métropole

« À l'avenir, j'espère que le spectacle vivant sera un peu moins spectacle et un peu plus vivant !

Après avoir fait tomber le 4°, j'attends qu'il casse les autres murs. Ceux des boîtes, des cases, des catégories, ceux de tous les lieux physiques et symboliques où l'on voudrait l'enfermer. Je le rêve fluide, décroissant, voyageur.

Vivant, encore plus vivant !

Il prend part à l'ensemble du vivant - humain, végétal animal – il noue des relations avec lui, il échange des émotions, il fait croître le lien. Avec le sens, avec les sens.

En créant ces connexions profondes, il construira des communs, des lieux de rapprochement entre citoyens, des espaces de coopération et de solidarité, pour enfin passer d'une économie de survie des artistes et des lieux culturels, à celle de la survie de tous et du vivant par la protection mutuelle, la justice sociale et la liberté d'expression. »

« Je le rêve fluide, décroissant voyageur »



D. R.

Catherine Blondeau

Directrice du Grand T, Théâtre de Loire-Atlantique

« Vivant !

Douze mois de fermeture des théâtres nous auront fait vivre l'expérience inédite de spectacles et concerts sans public. Artistes répétant seuls au plateau, professionnels errant d'une représentation privée à l'autre, fantomatiques diffusions en streaming. Nous sortirons de cette épreuve avec une certitude : le spectacle n'est vivant que s'il se joue en public, les théâtres n'ont de sens que comme creuset d'émotions contradictoires et de socialités ouvertes. À l'heure où philosophes et activistes s'emparent de la notion de vivant comme valeur de résis-

tance à l'effondrement qui guette, le spectacle pourrait investir à son tour d'une énergie nouvelle ce "vivant" de la relation qui fait toute sa singularité. »

« Le spectacle n'est vivant que s'il se joue en public »



LE GRAND T

« Comment adopter un positionnement plus horizontal ? »



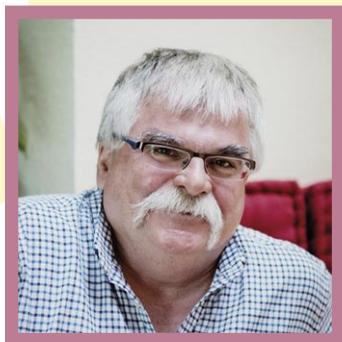
D. R.

Pierre Jamet

Directeur du Théâtre de Laval, scène conventionnée

« Anne Teresa De Keersmaeker a un jour déclaré : " nous sommes dans un monde où les expériences à vivre ensemble deviennent de plus en plus rares. Ce qui rend le spectacle vivant encore plus précieux". Dans un contexte de montée en puissance de pratiques culturelles de plus en plus solitaires et numériques, cette crise aura mis en évidence le besoin d'un rapport aux Œuvres vécu "avec les autres".

"L'appropriation réelle des œuvres" (la médiation culturelle) est un enjeu essentiel mais elle ne doit pas occulter le besoin de politiques de relation avec les publics plus généreuses, créatives et ambitieuses : comment mieux contextualiser nos projets ? Comment adopter un positionnement plus horizontal vis-à-vis des acteurs de nos territoires d'action ? Comment mieux conjuguer exigence artistique et exigence relationnelle ? L'avenir du spectacle vivant passe, sans doute, par une approche renouvelée de sa mise en partage. »



JULIEN PEBREL

Joël Simon

Directeur de Nova Villa et du festival Méli'môme à Reims

« De cette pandémie, trois points à retenir. La captation des spectacles devient une nécessité pour chaque compagnie. Pour garder des traces, comme une mémoire, pour présenter leur travail. Au cas où... Ce monde virtuel trouvera ses limites avec le besoin de tout un chacun de se retrouver ensemble, avec les autres, de partager. Ce cri traverse notre société aujourd'hui, en écho à une solitude grandissante. Ce besoin d'aller au café, d'aller aux spectacles, de rencontrer les autres est nécessaire et vital. Toujours, plus que jamais, enfants comme adultes, nous avons besoin que l'on nous raconte des histoires. Pour penser, pour ressentir des émotions, pour nourrir notre imaginaire, pour s'ouvrir au monde. Au théâtre, nous pouvons vivre ces histoires. Avec les autres spectateurs, en communion avec les artistes. Pour être plus riches d'humanité. Pour vivre. Pour l'enfant en marche vers le monde, l'art du spectacle est tout simplement source de vie. »



D.R.

« *Enfants comme adultes, nous avons besoin que l'on nous raconte des histoires* »

Céline Garnavault

Comédienne, metteuse en scène
Compagnie La Boîte à sel,
à Bordeaux

« Le spectacle vivant est fragile et maltraité, mais on ne lui ôtera jamais son pouvoir de résistance, de liberté, de luttes et de poésie. Il y aura toujours des frissons partagés et des instants puissants qui font vibrer une assemblée, se sentir vivant.e.s. et communauté. Personne ne l'empêchera de semer de l'art et de la pensée dedans, dehors, partout! Alors quel que soit l'avenir, qu'il soit solidaire, qu'il prenne soin de celles et ceux qui sont tombés ou se retrouvent encore plus éloignés, qu'il soit attentif, humble, généreux, passionné, et surtout qu'il soit libre et inarrêtable. »



D.R.

« *Quelque soit l'avenir, qu'il soit solidaire* »

« *Je rêve d'une France qui accepte sa multiculturalité* »

Léone Louis

Comédienne, metteuse en scène
Compagnie Baba Sifon, à Saint-Leu (La Réunion)

« Je rêve d'une France qui accepte sa multiculturalité et je soutiens tous les mouvements des intermittents et de tous les précaires de l'Hexagone. Pas de culture sans solidarité! J'œuvre pour le jeune public, aussi je rêve d'un théâtre populaire avec le retour des médiateurs-médiatrices de rue. Je rêve que dès maintenant/la sortie de cette crise, on développe plus de partenariats avec l'Hexagone et nos régions ; ce que les Outre-mer ont à transmettre au continent est essentiel. Il s'agit de comprendre le monde autour de nous, de changer de système de référence, de laisser émerger une Parole Autre, une parole décolonisée, avec des esthétiques différentes, plus libres. »

20|21



maregionsud.fr



Le pacte d'effervescence culturelle en Région Sud

Augmenter le budget

dédié à la culture
d'1 million d'euros

Signer des conventions

sur 3 ans

(avec les structures bénéficiant
d'une subvention régionale au
moins égale à 70 000 €)

Accompagner

les structures vers un été
résolument culturel, pour ouvrir
en juillet et en août

Engager une programmation

« Covid-compatible »

avec les Festivals d'été

Proposer aux habitants

du territoire des billets solidaires
financés par la Région Sud (sur le
principe d'une place achetée, une
place offerte)

RÉGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'ÉPOQUE



ALICE JACOLY

Considéré comme « non essentiel », le secteur culturel a été le premier à fermer ses portes et sera sans doute l'un des derniers à les rouvrir, plongeant la filière dans un sentiment d'injustice.

Spectacle vivant sous cloche : déjà un an...

En mars 2020, l'épidémie de Covid-19 a plongé le monde culturel dans un état de paralysie quasi totale. Retour sur douze mois d'arrêt, sur une situation impensable et dévastatrice et sur un enchaînement de décisions alors que la filière n'entrevoit pas le bout du tunnel et que des festivals ont annoncé leur annulation pour la deuxième année consécutive.

PAR NICOLAS MARC

Il y a un an, le coronavirus éteignait le monde du spectacle. Fermeture des salles et des théâtres, annulation de festivals, artistes – pour beaucoup en colère – empêchés de monter sur scène, ralentissement des créations avec la perspective d'un embouteillage à la reprise, intermittents du spectacle tragiquement impactés, prestataires et fournisseurs en difficulté, trésoreries durement éprouvées, surtout dans le secteur privé... Ravagée, la filière navigue à vue et vit sous perfusion. Touché comme jamais, le secteur culturel a été le premier à fermer ses portes. Il sera sans doute l'un des derniers à les rouvrir, sans que l'on puisse encore savoir quand. *La Scène* revient sur les étapes majeures de la crise pour le spectacle vivant.

➤ RESTRICTIONS ET FERMETURES

29 février 2020

Certains tentent de minimiser le danger, parlant d'une simple « grippette ». Mais la perspective d'une pandémie de Covid-19 se fait de plus en plus pressante. L'objectif – légitime – du gouvernement est de limiter à tout prix la diffusion du virus. Il annonce une série de mesures destinées à contenir l'épidémie qui, à l'époque, a touché « seulement » 100 personnes en France. Parmi les décisions, les rassemblements confinés de plus de 5 000 personnes sont annulés jusqu'à nouvel ordre. C'est un premier signal pour le monde du spectacle. Les premières annulations tombent, dans les Zénith et les plus grandes salles.

8 mars

Un nouveau tour de vis est décidé au plus haut sommet de l'État. Les rassemblements de plus de 1 000 personnes sont interdits en France, entraînant une succession d'annulations de spectacles. Un nouveau point est annoncé pour la mi-avril afin d'assouplir les limites de jauge. Ou les durcir. Depuis quelques jours, l'exécutif se prépare au passage au stade 3 de l'état d'alerte, « inexorable » selon le président de la République, Emmanuel Macron.

12 mars

Près de 25 millions de Français sont devant leur poste. Le chef de l'État annonce, lors d'une allocution télévisée, différentes mesures, dont la fermeture des établissements scolaires. Il ne fait alors plus aucun doute que ce sera bientôt au tour des lieux de spectacles. Ce n'est plus qu'une question de jours.

13 mars

Dès le lendemain, Édouard Philippe instaure l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes. Le Premier ministre affirme que l'on « maintiendra [ces mesures] aussi longtemps que nécessaire ». Seuls les lieux affichant une jauge maximum de 100 places sont donc encore autorisés à ouvrir. Autant dire que le rideau tombe pour la grande majorité des théâtres et des salles de spectacles.

➤ BASCULE ET CONFINEMENT

14 mars

Le couperet tombe : la France passe au stade 3 de l'épidémie. Le Premier ministre annonce la fermeture dès minuit de tous les « lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays ».

Tous les lieux de spectacles sont priés de fermer leurs portes et ce, « jusqu'à nouvel ordre ».

16 mars

Lors d'une allocution télévisée, Emmanuel Macron annonce un arsenal de mesures d'une radicalité inédite, afin de lutter contre ce qui est devenu une pandémie mondiale. L'exécutif décide de faire basculer la France dans un régime d'exception. Sans employer le terme de confinement, le président de la République se résigne à confiner l'ensemble des Français. Ce moment de bascule ne fait que renforcer les inquiétudes du monde du spectacle, hypothéquant tout redémarrage à court terme des activités culturelles. Confrontée à de lourdes charges fixes, et à des difficultés de trésorerie à venir, surtout côté privé, les structures culturelles ont massivement recours au dispositif d'activité partielle.

1er avril

Le festival de Bayreuth (Bavière) et le Fringe festival d'Édimbourg, deux rendez-vous majeurs dans le monde, sont annulés. Au sein des festivals d'été français, on veut encore y croire. Mais, face à cette annonce qui fait l'effet d'une douche froide, le doute s'installe chez les directeurs de festivals.

➤ ANNULATIONS EN CASCADE

13 avril

Emmanuel Macron s'exprime à nouveau. Quatrième prise de parole officielle sur le coronavirus. C'est le coup de grâce : le chef de l'État annonce qu'il n'y aura pas de festival « avant mi-juillet ». Conséquence immédiate, le Festival d'Avignon est annulé deux heures après l'intervention télévisée (il organisera une « Semaine d'art » en octobre). Peu après, Les Eurockéennes, Les Francofolies, Les Vieilles Charrues ou Rock en Seine annoncent à leur tour, non sans avoir cherché des alternatives, la suppression de leur édition 2020. Comme des centaines d'autres festivals...

16 avril

Le confinement est prévu pour se prolonger jusqu'au 11 mai. Le ministre de la Culture, Franck Riester, indique que les « petits festivals » pourraient avoir lieu après le déconfinement. Une annonce sibylline qui plonge des organisateurs dans la confusion.

17 avril

Après le In, le Festival Off d'Avignon est annulé à son tour. Dans le monde culturel, des questions

hantent les esprits : quelle sera l'ampleur des dégâts ? Combien de temps durera cette crise qui s'annonce déjà dévastatrice ? Franck Riester détaille dans *Le Monde* les premières – et timides – mesures en faveur du secteur culturel. Le ministre de la Culture veut croire que « *la culture aura un rôle majeur à jouer pour nous permettre de retrouver des jours meilleurs* » après le confinement. Il reconnaît : « *Le coût de cette crise pour le secteur culturel va se compter en milliards d'euros.* »

➤ « ENFOURCHER LE TIGRE »

6 mai

« *Il va falloir enfourcher le tigre !* » Telle est l'expression, répétée à plusieurs reprises par Emmanuel Macron lors d'une visioconférence organisée à l'Élysée avec le monde de la culture. Un moment durement jugé – sur le fond et sur la forme (on y voit un président de la République survolté, en bras de chemise) – par les acteurs culturels dans leur ensemble, qui pointent un manque de considération. Franck Riester détaillera dans la foulée les mesures envisagées dans le cadre d'un « *plan pour la culture* ». Le dispositif acte ainsi l'année blanche réclamée par les intermittents du spectacle qui prolonge leurs droits à l'assurance chômage jusqu'en août 2021. « *Un grand programme de commandes publiques* » vise notamment les « *jeunes créateurs de moins de 30 ans* », avec l'ambition d'« *inventer une saison hors norme* » et d'aller chercher les publics parfois oubliés du monde

de la culture. Une subvention conséquente est allouée au tout jeune Centre national de la musique. Les indépendants et les TPE du secteur de la culture deviennent, quant à eux, éligibles au fonds de solidarité de 7 milliards d'euros mis en place par le gouvernement. Le président veut aussi un été « *apprenant et culturel* » qui rythmera mollement les mois de juillet et août.

11 mai

La France se déconfiner enfin. Les lieux culturels restent néanmoins fermés. Au moins jusqu'à fin mai. De nouvelles consignes sont annoncées pour début juin.

➤ RÉOUVERTURES ET NOMINATION DE ROSELYNE BACHELOT

2 juin

En zone verte, les salles de spectacle et de théâtre peuvent rouvrir. À Paris et en Île-de-France, il faudra patienter jusqu'au 15 juin. Dans tous les cas, un protocole sanitaire détaillé est à respecter. Le public peut seulement assister à des spectacles de moins de 5 000 spectateurs et en étant assis, un siège séparant chaque groupe. Les salles doivent être nettoyées une fois par jour et les endroits fréquemment touchés par les spectateurs (les poignées, les rampes ou les robinets par exemple) entre chaque représentation. La réservation en ligne doit être privilégiée et les salariés en contact avec le public équipés de masques. Les espaces de circulation doivent être réorganisés pour que les spectateurs n'aient pas à se croiser dans des espaces étroits et les portes régulièrement ouvertes. Il est recommandé d'installer une plaque de Plexiglas aux guichets et le contrôle des billets (quand une douchette qui permet de scanner les billets n'est pas disponible) peut se faire de manière visuelle ou en demandant au spectateur de déchirer lui-même son billet. Du gel hydroalcoolique doit être mis à disposition du public qui doit porter un masque.

6 juillet

L'heure est au remaniement. Roselyne Bachelot est nommée ministre de la Culture, dans le gouvernement nouvellement formé par Jean Castex. L'ancienne ministre de l'Écologie, puis de la Santé, revient en politique à la tête de la Rue de Valois. Une nomination accueillie favorablement par la filière culturelle. Elle remplace Franck Riester, vivement critiqué pour son silence lors de la crise



Le 6 mai, Emmanuel Macron présente son « plan pour la culture » lors d'une visioconférence à l'Élysée. Il enjoint les professionnels à « enfourcher le tigre » et annonce « un été apprenant et culturel ».

de la Covid. Le même jour, le Conseil d'État maintient l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes. Une mesure qui « *reste justifiée au regard de la situation sanitaire à ce jour* ». Pour rappel, cette interdiction datait du 29 février, au moment où l'épidémie de coronavirus était au plus haut dans l'Hexagone.

20 juillet

Le port du masque « grand public » devient obligatoire dans tous les lieux publics.

11 août

Le Premier ministre, Jean Castex, annonce la prolongation jusqu'au 30 octobre de l'interdiction des événements de plus de 5 000 personnes, soulignant que la situation épidémique en France s'est dégradée. Les préfets auront la « *possibilité d'y déroger avec la vérification du strict respect des consignes sanitaires* », ajoute-t-il en rappelant qu'« *on ne peut pas tout attendre des collectivités publiques, chacun exerce une part de responsabilité* ».

➤ 2 MILLIARDS EN SOUTIEN À LA CULTURE

26 août

Jean Castex indique que 2 milliards d'euros du Plan de relance seraient affectés au secteur culturel. Un montant conforme aux attentes de Roselyne Bachelot. Déjà, des questions surgissent : À qui profitera cette somme ? Quelles mesures l'accompagneront ?

28 août

Après avoir été présenté par le gouvernement comme « *inutile* » pour le grand public, le masque devient obligatoire en extérieur dans les rues des plus grandes villes de France. Cette obligation sera étendue peu après à l'ensemble du pays.

➤ DES ÉTATS GÉNÉRAUX

2 octobre
C'était l'une des promesses de Roselyne Bachelot à son arrivée au ministère de la Culture : l'organisation des États généraux des festivals à Avignon et partout en France. La première édition a lieu en ce début octobre. L'ambition : donner la parole aux professionnels du secteur, constituer un espace de dialogue et – ce qui apparaît comme une gageure – « *réinventer le modèle des festivals* ». Un deuxième round est annoncé pour le prochain Printemps de Bourges.

6 octobre

D'autres États Généraux, réunissant des structures indépendantes, se tiennent à Lyon. Durant deux jours, les représentants de l'« Appel des indépendants » se réunissent à l'occasion des États généraux de structures culturelles et de médias. « L'Appel des indépendants » de la culture avait enregistré 1 600 ralliements et débouché, à l'été, sur une soixantaine d'ateliers un peu partout en France, et 151 propositions. Ce sont celles-ci que les délégués sont venus de toute la France discuter et amender pour les proposer ensuite dans un Livre blanc.

➤ COUVRE-FEU ET NOUVEAU CONFINEMENT

14 octobre

Un nouveau coup de massue ! Un couvre-feu est instauré en Île-de-France. Aucune activité culturelle n'est possible de 21h à 6h. En obligeant près d'un tiers des Français à rejoindre leur domicile au plus tard à 21 heures, le gouvernement donne un coup d'arrêt à la timide reprise que connaissent alors les théâtres et les salles de spectacle depuis la rentrée. Le 23 octobre, le couvre-feu sera étendu à 54 départements.

16 octobre

À Matignon, la fermeté est de rigueur. Roselyne Bachelot échoue à convaincre le Premier ministre, Jean Castex, d'assouplir la mesure de couvre-feu pour les salles de spectacle. Ces dernières réclamaient un système d'horodatage et la possibilité pour les spectateurs de rentrer chez eux après 21 heures, munis de leur ticket comme attestation, ce qui permettait de maintenir une séance en soirée.

28 octobre

La progression du virus continue. Les chiffres sont catastrophiques. Chaque jour, la France enregistre plus de 30 000 cas supplémentaires et déplore 35 500 morts liées à la pandémie. Emmanuel Macron annonce que la France doit se reconfiner. Cette fois, les établissements scolaires ne seront pas fermés. Le fait qu'il ne cite pas une seule fois le mot « culture » lors de son intervention télévisée, alors que c'est l'un des secteurs les plus impactés par le reconfinement, heurte à juste titre les représentants du monde culturel.

30 octobre

Le rideau tombe à nouveau. Comme au mois de mars, lors du premier confinement, les lieux

L'ÉPOQUE



QUENTIN CHEVRIER

« Stop and go », report des programmations, trésoreries tendues... Les lieux de spectacle naviguent à vue sans avoir de date précise de reprise (ici le 104, à Paris).

de spectacle ferment leurs portes suite aux annonces d'Emmanuel Macron pour tenter d'endiguer l'épidémie. Principale différence avec le printemps: toute l'activité dans le pays n'est pas interrompue. Mais les théâtres et les salles sont considérés par un exécutif inflexible comme des « activités non essentielles ». Un nouveau coup dur pour un secteur culturel déjà passablement fragilisé par les reports de tournées, les annulations de festivals et par le couvre-feu.

➤ LA PERSPECTIVE DU 15 DÉCEMBRE

24 novembre

Lors d'un allocution télévisée, Emmanuel Macron annonce que les théâtres et les salles de spectacle devraient pouvoir reprendre leur activité le 15 décembre. Le chef de l'État conditionne toutefois cette décision à l'évolution de l'épidémie: que le nombre de contaminations quotidiennes retombe à moins de 5000. Il avoisine alors les 10000...

10 décembre

Accablement et tristesse. La date avait été fixée pour le redémarrage du secteur culturel: le 15 décembre, jour du déconfinement général. Mais une nouvelle déconvenue intervient lorsque Jean Castex annonce un couvre-feu de 20 heures à 6 heures (il passera à 18 heures le 16 janvier) et trois semaines supplémentaires de fermeture pour les établissements recevant du public. Le Premier

ministre fixe une « date de revoyure » au 7 janvier. La filière est à nouveau sous le choc et beaucoup, échaudés par le « stop-and-go », ont peu d'espoir d'un retour à la normale début janvier.

23 décembre

Le Conseil d'État valide la fermeture des théâtres et cinémas, décidée par le gouvernement jusqu'au 7 janvier au moins, au vu du « contexte sanitaire ». Saisie en urgence par de nombreuses organisations professionnelles du spectacle vivant et du cinéma, la plus haute juridiction administrative rejette en effet leurs demandes de réouverture, soulignant le « caractère très évolutif » de la situation sanitaire et le « risque d'augmentation de l'épidémie à court terme ». Dans ces conditions, la décision du premier ministre, Jean Castex, de laisser les théâtres et cinémas fermés « ne porte pas une atteinte manifestement illégale aux libertés fondamentales », dont la liberté d'expression, de création et de commerce, invoquées par les représentants du monde de la culture.

Dans le même temps, Jean Castex s'adresse directement au monde culturel, comme pour préparer les esprits à une fermeture encore très longue. Dans une lettre de trois pages diffusée sur Twitter, le Premier ministre justifie à nouveau la décision de ne pas rouvrir les lieux de spectacles. « Au lendemain de mes échanges avec les représentants du cinéma et du spectacle vivant et alors que le Conseil d'État a confirmé les décisions difficiles prises par le Gouvernement, j'ai écrit à ceux qui font vivre la Culture en France. L'État a été, est et sera au rendez-vous. » Il explique aux professionnels qu'« il sera dans les prochaines semaines difficile [de leur] donner satisfaction » concernant une date de réouverture précise et dit « comprendre le désarroi et la colère » des artistes. Plus personne ne croit à la perspective de réouverture le 7 janvier.

De son côté, Roselyne Bachelot dit préparer « un modèle « résilient » de fonctionnement des lieux culturels, qui protège la santé des Français pour qu'ils savourent en sécurité, toutes les formes de culture ».

7 janvier 2021

Sans surprise, les lieux culturels ne sont pas autorisés à rouvrir. Olivier Véran, le ministre des Solidarités et de la Santé, l'avait laissé entendre dès le 29 décembre, déclarant sur France 2, s'agissant notamment des salles de spectacles, que « les contraintes qui auraient dû être levées le 7 janvier ne le seront probablement pas. Il paraît difficile

de se projeter dans un hiver clément qui nous permettrait de sortir la tête de l'eau».

➔ DES CONCERTS-TESTS ET DES FESTIVALS D'ÉTÉ SOUS FORTES CONTRAINTES

15 février

Le gouvernement tente de trouver un modèle permettant la réouverture des lieux de spectacle. La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, annonce la mise en place, avec l'Inserm, d'«*expérimentations*» de concerts en mars et avril. Ils auront lieu à l'AccorHotels Arena à Paris (5 000 personnes pour un concert d'Indochine) et au Dôme de Marseille (2 000 personnes avec IAM), à condition que la situation sanitaire n'empire pas. Le public y sera «*assis avec la possibilité de se lever*». Toutes les personnes seront testées avant le concert, mais les cas positifs «*ne seront pas filtrés parce qu'il faut se mettre en situation où il y aura un brassage*». Des tests seront également réalisés après l'événement, pour constater ce que cela aura donné au niveau des contaminations. Masques et gel hydroalcoolique seront distribués.

L'idée d'un passeport vaccinal en France pour avoir accès aux salles de spectacle est lancée. Une perspective vite balayée par l'exécutif.

18 février

Lors d'une réunion au ministère de la Culture avec les professionnels des musiques actuelles, Roselyne Bachelot esquisse le cadre général dans lequel les festivals à venir pourront avoir lieu. Deux conditions doivent être remplies : leur jauge ne devra pas dépasser 5 000 personnes, en salle comme en plein air, sur un même site et pour un même événement, et les spectateurs devront rester assis. Tout dépendra en outre des «*protocoles sanitaires spécifiques élaborés en concertation avec les professionnels*», et qui seront «*soumis à la validation*» des autorités sanitaires. Certains «*gros*» festivals ne tardent pas à annoncer leur annulation – pour la seconde année consécutive – comme Solidays (Paris), le Hellfest (Loire-Atlantique) et Garorock (Lot-et-Garonne). D'autres veulent s'adapter, comme Les Vieilles Charrues (Bretagne) ou les Francofolies de La Rochelle. À Avignon, le «*In*» travaille d'arrache-pied sur une édition avec des jauges réduites tandis que le Off est en sursis. Les professionnels restent dans le flou et en proie à une inquiétude extrême. Une certitude : la saison 2021 se déroulera sans «*vrais*» festivals. **NICOLAS MARC**

NOUVELLE FORMULE - ÉDITION 2021

CULTUREMÉDIAS
LE FICHER DE VOS RELATIONS PRESSE

VOTRE FICHER DE JOURNALISTES CULTURELS



Créez, enrichissez ou mettez à jour en 5 minutes votre fichier qualifié de relations presse



UNE UTILISATION SIMPLE ET EFFICACE

+



DES ENVOIS CIBLÉS ET UN GAIN DE TEMPS

+



UNE SOLUTION DES PLUS ÉCONOMIQUES

www.lascene.com

L'ÉPOQUE



Sur les façades de l'Odéon-Théâtre de l'Europe (à gauche) et du TNS (à droite)

Après le désespoir, la révolte

Après un an de crise, les artistes et techniciens du spectacle sont à bout. Les occupations de théâtres se multiplient, le mouvement prend de l'ampleur.

Depuis le début du mois de mars, les acteurs culturels ne souhaitent plus rester passifs. L'occupation de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, à Paris, a commencé le 4 mars et, depuis, le phénomène s'étend, témoignant de l'agacement, et même du désespoir de la profession, un an après l'annonce du premier confinement par le président de la République, Emmanuel Macron. Après l'Odéon, c'est le TNS, à Strasbourg (67), qui a été occupé par les élèves de son école, puis La Colline, à Paris (75), le Théâtre Saragosse de Pau (64), l'un des trois lieux de l'Espaces Pluriels, scène conventionnée... La situation est tendue, notamment à Paris, où les abords de l'Odéon sont cadencés par les forces de l'ordre et ceux venus apporter leur soutien aux

«occupants» systématiquement refoulés et verbalisés. «*Quelle honte! La police interdit tout rassemblement devant l'Odéon occupé et ils verbalisent les gens venus pour l'agora! Nos camarades à l'intérieur sont donc encerclés. Diffusez partout ce message*», alertait Samuel Churin (Coordination des intermittents et des précaires).

Sans réponses

L'occupation de l'Odéon est portée à l'initiative de plusieurs syndicats menés par la CGT-Spectacle. Deux jours après le début de l'action, Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, est allée à la rencontre des militants, à l'Odéon. Sans réelles avancées, estiment ces derniers qui réclament en premier lieu notamment des mesures d'accompagnement de la réouverture des salles et la prolongation de l'année blanche. «*Hier soir à 23h,*



À Pau, devant le Théâtre Saragosse

la ministre de la Culture Roselyne Bachelot est venue dans notre Odéon libéré. Face à nos exigences quant à plus de justice sociale pour toutes et tous, elle nous a indiqué ne pas pouvoir nous répondre dans l'immédiat », déclaraient les occupants de l'Odéon dans un communiqué diffusé par la CGT-Spectacle. Leurs revendications s'étendent aussi au retrait de la réforme de l'assurance chômage. La CGT demande également « une baisse du seuil d'heures minimum d'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrants ainsi que pour les intermittents en rupture de droits, des mesures pour garantir l'accès à toutes les travailleuses et travailleurs à l'emploi discontinu, auteurs et autrices aux congés maternité et maladie indemnisés, un plan massif de soutien à l'emploi en concertation avec les organisations représentatives et des salariés de la culture, des moyens pour garantir les droits sociaux [...] dont les caisses sont menacées par l'arrêt des cotisations ». Au TNS, l'occupation a été votée à l'unanimité par les 51 élèves de l'école d'art dramatique, ajoutant aux revendications citées ci-dessus « des mesures d'urgence face à la précarité financière et psychologique des étudiants, un plan d'accompagnement des étudiants du secteur culturel en cours d'étude et à la sortie pour leur permettre d'accéder à l'emploi ». Les étudiants – ceux du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD), de l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) et du Studio-Théâtre d'Asnières sont également à l'origine de l'occupation de La Colline.

Tribune

Le mouvement s'étend et c'est à l'appel des occupants de l'Odéon que d'autres se sont mobilisés en région : « Ce théâtre et cette place sont redevenus des lieux de rencontre et de partage, une tribune quotidienne où depuis le 4 mars s'expriment les luttes et les colères : nous réinventons tous et toutes ensemble un service public essentiel, écrivaient-ils. Cette lutte va au-delà des revendications de la culture car nous exigeons travail et protection sociale pour toutes et tous. Pour continuer cet élan qui nous porte, mettons en commun nos expériences et nos outils. Occupons nos lieux de travail pour s'organiser. Occupons les lieux de culture pour converger. Occupons tous les lieux où nos vies se décident pour se réapproprier notre avenir. » Dans le même temps, dans *Le Journal du Dimanche*, la députée PCF Elsa Faucillon signalait, le 6 mars, une tribune intitulée « Les salariés intermittents, une urgence oubliée par le gouvernement ». L'animatrice du comité de suivi interparlementaire de la réforme de l'assurance chômage, voyait sa tribune cosignée par Denis Gravouil (CGT-Spectacle), Samuel Churin (Coordination des intermittents et précaires), ainsi que plusieurs députés, sénateurs, universitaires et artistes. « Pour nous, il s'agit d'un mouvement national. On a des retours des syndicats en région et ça commence à bouger, ils s'organisent », a déclaré Karine Huet, secrétaire générale adjointe du SNAM-CGT, qui fait partie des occupants de l'Odéon. « Nous, 15 la nuit pour des raisons sanitaires, 50 le jour, on organise des temps de débat, on affine nos revendications en lien avec le Syndeac, notamment, on travaille à la convergence des luttes », témoigne la comédienne et metteuse en scène Maya Paquereau (Compagnie de la Tong), l'une des occupantes du Théâtre Saragosse. Le mouvement né à Pau avait d'abord pour vocation « de montrer notre soutien aux occupants de l'Odéon, poursuit-elle. Nous sommes soutenus par la direction des lieux, celle d'Espaces Pluriels, par exemple. Nous attendons aussi que les élus locaux, à l'image de François Bayrou, maire de Pau, mais aussi de ses homologues de Tarbes et de Bayonne, nous témoignent par écrit les soutiens exprimés à l'oral lors de nos différentes manifestations ». Surtout, comme toutes celles et tous ceux qui l'accompagnent dans ce mouvement, elle espère, par son exemple, contribuer à « l'effet boule de neige » qui pourrait infléchir les positions du gouvernement, tant sur l'assurance chômage que sur la réouverture des lieux de spectacle. **CYRILLE PLANSON**

Les « invisibles » de la culture

Totalement liés au monde du spectacle, ces métiers n'ont pas été soutenus autant que celui-ci. Ils ont parfois dû se réinventer.

Sans elles et sans eux, pas d'annonces de concerts ou de festivals dans les médias, pas d'interviews d'artistes ou de communiqués bilans... Pourtant, les attachés de presse ont été un peu oubliés par les aides au secteur de la culture, alors qu'ils ont été touchés de plein fouet par les effets de la pandémie. L'agence Suzette, créée par Laura Bris et Nina Irrmann, est en charge de relations presse uniquement pour des tournées et des festivals (Lomepal, Garorock...). Alors qu'elles travaillent en temps ordinaire sur une cinquantaine de projets par an, leur activité est totalement arrêtée. Laura Bris livre : « *Au début, il a bien fallu travailler à gérer les reports et annulations. Tout le monde a été solidaire, nous avons été payées au minimum à 50% de nos factures. Nous avons bénéficié cinq fois du Fonds de solidarité de 1500€, souscrit un prêt garanti par l'État (PGE) de 20000€ et j'ai touché le chômage partiel, pas Nina, car elle est gérante salariée de la société.* » L'agence Suzette n'a pas renouvelé ses deux stagiaires, ni le bail de ses bureaux à Montpellier. Une opportunité en centre-ville leur a permis d'ouvrir une galerie « d'art singulier » où sont exposées et vendues des œuvres. Les deux associées y ont installé leurs bureaux en attendant des jours meilleurs. « *Nous ne voulons pas baisser les bras, lorsque les concerts reprendront, nous serons là !* », témoigne Nina Irrmann.

Liste S1

Du côté des médias spécialisés, les conséquences ont été doubles : plus d'actualité du spectacle vivant et une chute des revenus publicitaires issus de ce secteur. Plusieurs titres ont suspendu leur parution, comme la Terrasse ou de nombreux journaux culturels régionaux. En bout de chaîne, les journalistes pigistes ont vu leur activité fortement impactée.



D. R.

Frédérica Legeard-Lemée, présidente du Synpase
« **Notre filière a été tenue à l'écart des discussions menées par le ministère de la Culture.** »

Les attachés de presse du secteur de la musique enregistrée ont été aussi touchés par l'arrêt des concerts. Indépendant et sous statut d'auto-entrepreneur, Thibault Guilhem constate : « *Certains se sont formés pour changer de métier et devenir boulanger ou fleuriste. De mon côté, 17 contrats sont en attente car s'il n'y a pas de tournée, il ne se passe quasiment rien autour d'un album quant aux retombées médiatiques et aux ventes. J'ai perdu 40% de mon chiffre d'affaires en 2020, ce qui m'a obligé à emprunter de l'argent à des proches.* » Cet attaché de presse a bénéficié quatre fois du Fonds de solidarité, mais n'a pu prétendre à plus, car son activité principale exercée (le code APE) « Communication et conseil en

relations publiques» n'est pas incluse dans la liste S1 des secteurs prioritairement soutenus par l'État. C'est pourquoi le syndicat Apres (Attaché-e-s de Presse, Réseau d'Entraide et Syndicat) a été créé en 2020. Pour Cécile Legros, sa présidente, « l'objectif est d'intégrer la liste S1 à l'instar des attachés de presse du cinéma. »

Diversifications

De nombreux autres prestataires du spectacle souffrent en silence de l'arrêt du secteur. L'activité de TamTam Catering n'est pas non plus considérée comme « soutien au spectacle », son code APE étant celui des services de traiteurs. L'entreprise assure depuis 2002 la restauration des artistes et techniciens lors des tournées et festivals (Jazz à Juan, Cabaret Vert...). Sa gérante (non salariée), Tamara de Tcherepakhine, détaille : « De mars à septembre, je n'ai eu aucune activité, ni aucune aide avant l'élargissement du Fonds de solidarité de la restauration. J'ai acheté un laboratoire cuisine fixe pour proposer de la restauration lors des émissions télé. Tout le monde s'est rué sur la télévision et le cinéma car ce sont les seuls secteurs du spectacle encore en activité. » Elle n'a en revanche pas investi 50 000 euros dans un camion-cuisine pour travailler sur les tournages, mais a souscrit un PGE pour 200 000 euros. « Les plus grands oubliés, ce sont tous les CDD d'usage que j'embauche, jusqu'à 100 bulletins de salaires par mois. Ils sont dans une précarité extrême, parfois en fin de droits et au RSA », déplore Tamara de Tcherepakhine. Avec l'impossibilité de trouver un emploi dans les bars ou restaurants toujours fermés...

L'entreprise Le Désoiffeur proposait de la vente ambulante de bière au Hellfest ou au Printemps de Bourges. Selon Benjamin Laflaquière, son directeur général : « Le contexte est plus au sanitaire qu'au festif. Je me suis donc mis à la distribution ambulante de gel hydroalcoolique, qui représente un vrai marché, entre événements sportifs et culturels. Mais il s'est tari depuis octobre 2020. » Il s'est séparé de deux de ses six salariés permanents et beaucoup de ceux en CDD mobilisés lors de festivals (jusqu'à 60 pour le Hellfest) restent sur le carreau. Tout comme d'autres contrats courts, à temps partiel ou précaires, des ouvriers et ouvrières, des barmen, des agents de sécurité...

Vente

En revanche, aucune reconversion envisageable pour No Limites. Cette société travaillait à plus de 90% avec des clients du spectacle, louant

34 autocars et 33 tourbus. Son gérant, Willy Poilane, avance : « Contrairement à d'autres prestataires, nos chauffeurs sont des permanents en CDI, le dispositif du chômage partiel nous a bien aidés. D'autant que peu d'acomptes avaient été versés par nos clients et que nous avons une importante dette Urssaf. » Le rachat de son concurrent IRV, juste avant la crise, a endetté l'entreprise, mais lui permettra peut-être de mieux s'en sortir financièrement, par exemple en regroupant ses 37 salariés et tous ses véhicules sur un seul site. Cela ne l'a pas empêché de vendre quelques véhicules, ce qui impactera son activité future.

Frédérica Legeard-Lemée, présidente du Syndicat des prestataires de services de l'audiovisuel scénique et événementiel (Synpase), note : « Beaucoup de prestataires du spectacle se sont, par exemple, tournés vers l'équipement de studios mobiles pour des visioconférences à la demande d'entreprises ou de collectivités. D'après nos enquêtes, les aides ont été plus importantes à partir de novembre grâce au Fonds de solidarité étendu et renforcé. Mais notre filière a été tenue à l'écart des discussions menées par le ministère de la Culture, le code APE 9002Z, activités de soutien au spectacle vivant, écarte nos entreprises du secteur du spectacle. » Heureusement, près de la moitié des entreprises pratique de la vente ou de l'installation, deux secteurs qui se sont maintenus en 2020, mais quid de 2021 ? Avec la réduction, puis l'arrêt des « perfusions » financières, beaucoup de professions liées au spectacle seront bientôt dos au mur. **NICOLAS DAMBRE**

Précarité et pessimisme

Le Syndicat des prestataires de services de l'audiovisuel scénique et événementiel (Synpase) a réalisé une enquête auprès de ses 800 membres fin octobre 2020. Elle montrait que les pertes d'exploitation de l'année devraient représenter 80 à 90 % du chiffre d'affaires de la profession. À la date de cette enquête, une entreprise sur trois n'avait pas pu bénéficier du Fonds de solidarité, avant l'assouplissement de certains de ses critères. Près de 140 salariés en CDI et 640 intermittents du spectacle avaient décidé de se réorienter professionnellement... Et 9 entreprises sur 10 envisageaient de déposer le bilan dans les 12 prochains mois.

Le collectif Les Artisans des spectacles s'est créé dès le 6 mai 2020, suite aux annonces du président de la République, s'estimant oubliés par son « plan culture ». Une étude menée quelques semaines plus tard auprès de 1200 personnes montrait que 83% des sociétés sont unipersonnelles, parmi 50 codes APE différents, avec une majorité de travailleurs dans une activité discontinu (intermittents et CDD).

L'ÉPOQUE

Les rachats par de grands groupes de sociétés de production, de salles ou de festivals, courants depuis 15 ans, sont gelés par la crise sanitaire. Le calme avant de nouveaux « 360 degrés » ?

Concentration de la production musicale : stop ou encore ?

On parle ici de 350 M€ au lieu de 2,7 milliards d'euros. Voilà le chiffre d'affaires généré par les 400 membres du Prodis (Syndicat national du spectacle musical et de variété, 75 % du secteur) en 2020. Selon une étude du cabinet EY, parue à l'été, les trois quarts des intermittents du spectacle et la moitié des permanents pourraient voir leur activité menacée à long terme. Le scepticisme est (quasiment) unanime quant à 2021. La rencontre avec 12 représentants de festivals rue de Valois, le 18 février dernier, n'y changeant rien ou si peu. « *On prépare 2022* », revient amèrement dans toutes les bouches. « *La sortie de crise va être brutale, dessine (anonymement) un acteur du secteur, le processus de concentration est en pause, car tout est à l'arrêt. Mais il va repartir de plus belle. Qui restera debout à la fin ?* »

Retour en arrière. En 2008, l'arrivée du géant Live Nation aux commandes du festival Main Square d'Arras est un tournant. « *C'est le symbole de l'avènement d'une stratégie à 360° en France, qui consiste à examiner toutes les sources de revenus qui gravitent autour d'un artiste. Et de connecter autour d'un même groupe toutes les activités, de manière à les rendre complémentaires et dynamiques* », resitue Emmanuel Négrier, directeur de recherche au CNRS.

Ligne de crête

Édition musicale, production, droits d'exploitation, propriété de salles et de festivals, etc. Des centaines de petites structures d'indépendants et de *pure players* français (le Prodis compte 84 % de TPE et PME) – réputées peu chers et très riches artistiquement – sont la cible d'acteurs



JULIEN FEBREL

Olivier Poubelle, Astéris/Jardin imparfait
« Les grands groupes me compliquent la vie, mais à leur place, je ferais pareil. »

hétéroclites de l'entertainment. Les géants américains Live Nation et AEG, les numéros un et deux mondiaux du *live musical*, qui produisent des concerts par dizaines de milliers par an, avec marketing et billetterie maison à l'appui (Ticket-Master pour Live Nation). Mais investissent aussi les festivals depuis la fin des années 2010 comme I Love Techno, Lollapalooza et le Main Square pour Live Nation France ou Rock en Seine, voire l'AccorHotels Arena (ex-POPB) pour AEG Presents.

Fimalac (Entertainment) est une sorte d'indépendant de taille intermédiaire. Le groupe du milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière possède désormais une quinzaine de sociétés de productions, une trentaine de salles, dont 13 Zénith, et la Salle Pleyel, plus de la billetterie (MyTicket et Tick & Live). Avec une (certaine) indépendance garantie pour chaque structure. « *On peut t'imposer une programmation. On joue sur une ligne de crête entre business et adhésion du public. Regardez, Vincent Bolloré n'a pas bousillé l'image de l'Olympia contrairement à Canal+* », reconnaît un acteur du secteur. « *Ça m'inquiète, car c'est au détriment de la diversité. C'est de plus en plus difficile de faire signer de nouveaux artistes* », soupire Geneviève Girard, la patronne d'Azimuth Productions. « *Les grands groupes me compliquent la vie, mais à leur place, je ferais pareil*, avoue de son côté Olivier Poubelle, à la tête du groupe Jardin imparfait (Astérios Spectacles et plusieurs salles), *même s'il y a une part de vérité sur la financiarisation, petit ne signifie pas formidable. Avec trois salariés, cela peut aussi être galère pour faire percer son artiste. Et si vous l'accompagnez, c'est que vous avez la conviction qu'il doit être vu par le plus grand nombre.* »

Outre la multinationale Vivendi – qui vient de décider d'une large ouverture du capital de sa filiale Universal Music Group (UMG) – c'est aussi par les salles que le groupe Lagardère a mis un pied sur scène depuis cinq ans. Le Casino de Paris, les Folies Bergère, le Bataclan et les Arenas d'Aix ou de Bordeaux affichent désormais un panneau "À vendre". Fimalac, Live Nation et Vivendi (qui a aussi racheté See Tickets en 2010) ont décliné l'été dernier. AEG n'a même pas été approchée. Déjà un effet de la crise de la Covid-19, dit-on. « *Beaucoup de salles sont sur le marché directement ou indirectement. Mais vu les coûts financiers et juridiques, c'est une politique de rachat qui va être vite abandonnée en dehors de quelques fleurons. On travaille une marque dans un ensemble économique, pas sur une rentabilité directe* », sous-titre Jules Frutos, ex-cogérant du Bataclan et producteur (Alias). La preuve par l'exemple : CanalOlympia, un réseau d'une cinquantaine de salles de spectacles et de cinéma (300 places) ouvertes par Vivendi en Afrique francophone puis anglophone.

Le retour des majors du disque

Mais ce qui agite surtout le milieu, c'est l'appétit venu des acteurs du paysage phonographique pour les concerts et festivals. Warner Music



BRUNO LEVY

Jules Frutos, cogérant d'Alias Production, ex-cogérant du Bataclan
«Vu les coûts financiers et juridiques, c'est une politique de rachat qui va être vite abandonnée en dehors de quelques fleurons.»

Group, Universal Music Group (Vivendi) et Sony Music Entertainment, les trois mastodontes, plus le poids moyen Wagram (qui gère par exemple les tournées d'une cinquantaine d'artistes avec W Spectacles), souffrent beaucoup moins de la crise. La musique enregistrée affiche seulement une très légère progression de son activité à la mi-2020 : +0,4%, selon le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique). Elle n'aurait perdu que 239 M€ l'année passée, soit neuf fois moins que la musique sur scène.

Signe de l'optimisme ambiant côté disque, l'ambitieuse (ex-)start-up Believe, spécialiste de la distribution numérique de la musique, vise une introduction en bourse cette année à... 2 milliards d'euros. « *Ceux qui maîtrisent les communautés, les réseaux sociaux, ont plus de perspectives que ceux qui maîtrisent les flyers* », observe un acteur du secteur. Warner a organisé au printemps son événement maison en ligne, le SOFA Festival, avec 24 concerts diffusés. Le 8 décembre dernier, 60 000 personnes (dont un tiers de payants) regardaient sur l'écran un concert ultra-technologique de Matt Pokora à la Scène musicale. Même modèle pour un show de Jenifer devant 20 000 internautes, avec toujours en coulisses Vivendi et Sony (via Olympia Prod et Arachnée). « *C'est assez logique et*

L'ÉPOQUE

prévisible, on assiste déjà à un mélange des métiers du jeu vidéo, de l'image et du son, analyse Rémi Bouton, consultant pour le secteur, comme l'industrie du disque était en crise il y a vingt ans, elle s'est reportée sur les spectacles [60 à 70% des revenus d'un artiste désormais, NDLR].»

«L'offre faite à un artiste du phono jusqu'à la télé en passant par Internet, et qu'il ne peut refuser, est à la hauteur de la puissance du groupe. En cohérence ou pas avec un projet artistique...», reste sceptique Jules Frutos, d'Alias Production. En décembre, le directeur de... Live Nation France démissionnait du conseil d'administration du Prodiss. «La France est un pays d'artisans confronté d'un coup à une industrialisation inédite parce que les maisons de disques et les médias se lancent dans ce secteur qu'ils pensent lucratif. Et en abusent. Chacun son métier», justifie aujourd'hui Angelo Gopee. Une position étonnante qui lui vaudrait autant de soutiens que d'accusations de «double discours» alors que demeure une différence de taille: les producteurs du live n'ont ni catalogue de disques ni droits. «L'artiste peut aller voir ailleurs la saison d'après», ramasse l'un d'eux. «Ce n'est pas évident que la concentration s'accélère tout de suite vu le contexte, car les grands acteurs ont aussi perdu de l'argent, nuance cependant l'universitaire Emmanuel Négrier, ils ne pourront pas réinvestir en masse dans l'immédiat.»

Subvention ou/et régulation ?

En attendant, tout le monde développe du 360 degrés à sa manière, explorant les nouveaux terrains de la diffusion en ligne et du branding. «On en fait depuis 25 ans avec notre propre label. Pour exposer des artistes dont les maisons de disques ne veulent pas. On remplit de plus en plus de rôles», reconnaît Geneviève Girard (Azimuth Productions). Les festivals, plus encore. «Chacun est devenu une marque, qu'il faut protéger et développer. Certains festivals pourront jouer la carte "on est là et pas ailleurs, même pas sur Internet". D'autres se dupliqueront : un Hellfest dans un autre pays d'Europe à l'automne, pourquoi pas?», imagine un directeur de festival. Un modèle venu notamment dans le classique. D'autres insistent, au contraire, sur l'enracinement local. «Être dans le giron public ou subventionné, ce n'est pas une garantie de diversité artistique, mais ça ne ferme pas la porte. Une fois qu'un festival est racheté par un gros, qu'est ce qu'il reste de local économiquement?», se demande un autre directeur de festival. Avec en musique de fond, le rôle des pouvoirs



Christophe Davy, Radical Production
«C'est le rôle incitatif et régulateur des pouvoirs publics qui importe. Si certains ont un avantage concurrentiel, il doit être contrebalancé par le droit.»

publics. «Il demeure le risque que certains mettent la main sur des petits bijoux de l'économie mixte sans avoir à payer les arriérés. Mais il est possible que l'État trouve des solutions avec les collectivités territoriales, qui ne vont pas totalement se désengager d'événements qui comptent pour leurs citoyens-électeurs», ouvre Emmanuel Négrier, du CNRS.

Pour Christophe Davy, fondateur de Radical Production, «c'est le rôle incitatif et régulateur des pouvoirs publics qui importe. Si certains ont un avantage concurrentiel, il doit être contrebalancé par le droit. Des petites structures avec un minimum d'ambition et beaucoup d'idées, doivent pouvoir continuer à se créer». La répartition des 182,5 M€ d'aides à la relance du nouveau Centre national de la musique (CNM) a déjà fait grincer quelques dents. Le spectacle vivant en touche environ 70% en 2021, mais le reste allant notamment à la musique enregistrée (19 M€), peu touchée. Le crédit d'impôt pour le spectacle vivant musical (2018) a tardé à être totalement aligné sur celui de la production phonographique (2006). «Le CNM a pour mission d'établir en pleine pandémie de nouvelles règles de fonctionnement dans un milieu subventionné consanguin. C'est une vision basse des fonctionnaires qui va s'imposer, sans vision haute, politique, d'un ministère de la Culture qui a vu défiler neuf ministres en quinze ans», tacle un producteur. **THIBAUT DUMAS**

2021, ON RÉÉCRIT LE SCÉNARIO ?

GMBA vous accompagne et vous aide à développer votre activité grâce à nos experts des secteurs artistiques et culturelles.

**ARTISTES, COMPAGNIES,
LABELS, THÉÂTRES,
PRODUCTEURS, TOURNEURS,
RÉALISATEURS, METTEURS EN
SCÈNE, ORCHESTRES,
FESTIVALS, AGENTS, AUTEURS,
DISTRIBUTEURS, SALLES DE
CINÉMA, FINANCEURS,
INGÉNIEURS, POST-
PRODUCTEURS ...**

Réinventons, ensemble, la prochaine scène.

**Nous sommes ici pour vous aider à développer votre activité !
Cabinet d'expertise comptable, sociale et fiscale, d'audit & de conseil**

Contactez-nous au 01 44 93 10 30
ou envoyez un email à paris20@gmba.fr

 **GMBA Seleo**
WALTER ALLINIAL



Santé des salariés, l'épreuve de la crise

Face à l'impact de la crise, les directions d'établissement doivent être vigilantes aux difficultés rencontrées par chacun de leurs salariés.

Les confinements, le couvre-feu, le télétravail peuvent avoir des conséquences sur la santé psychique et physique. Le risque est plus grand pour les salariés des secteurs les plus impactés par la crise, dont la culture. La perte de sens peut

se faire sentir. Garder un contact soutenu avec les équipes est un axe fondamental d'un bon management dans cette période de crise. D'autant plus quand le discours et les décisions politiques ont stigmatisé le secteur culturel, l'associant à un risque accru de transmission du virus. « *Dès le premier confinement, j'ai essayé d'être au maximum en lien avec les équipes. Prendre des nouvelles des uns et des autres fait partie du travail actuellement* », examine David Bobée, directeur du centre dramatique national (CDN) Normandie-Rouen; très prochainement directeur du Théâtre du Nord, CDN de Lille. « *J'insiste aussi pour déculpabiliser certains personnels qui n'ont pas beaucoup de travail concret actuellement, comme en billetterie et en relation avec les publics. Il s'agit aussi de les rassurer sur le fait qu'ils méritent le même salaire qu'en temps normal car ni eux ni moi ne sommes responsables de la situation* », ajoute celui qui n'a pas souhaité faire bénéficier sa structure des aides d'État à la mise en place de mesures d'activité partielle.

Favoriser le dialogue

En mars dernier, l'annonce soudaine d'un confinement strict a perturbé les équilibres familiaux et professionnels. « *Nous avons dialogué sur la manière d'organiser le travail d'équipe et sur la manière dont chacun pouvait s'organiser dans son travail selon sa situation personnelle* », indique Émilie Robert, directrice du Théâtre Massalia, à Marseille. « *Nous avons déterminé qu'il n'était pas nécessaire que les salariés travaillent à plein temps. Il est important dans une période aussi complexe que celle-ci de permettre aux gens de souffler* », poursuit-elle.

Les directions doivent s'adapter et essayer de trouver des solutions pour animer avec bienveillance une équipe à distance. David Bobée a mis en place des outils pour aider l'équipe dans la crise,



Émilie Robert, directrice du Théâtre Massalia, à Marseille

« Il est important dans une période aussi complexe que celle-ci de permettre aux gens de souffler. »

rédi­geant un guide du télétravail et un guide du travail dans les locaux en période de crise sanitaire. « *J'ai passé du temps à lire sur le sujet de l'animation d'une équipe à distance* », met en avant Émilie Robert. « *Il ne faut pas négliger le fait que les réunions en visio n'ont rien à voir avec des réunions en présentiel*, complète David Bobée. *On se parle différemment, on voit les autres et on se voit soi mais on ne voit pas l'ensemble. Cela a un impact sur les échanges.* » Le directeur a fait venir une psychologue spécialisée dans les risques psychosociaux à la fin du premier confinement afin de permettre aux salariés de s'exprimer sur leurs difficultés. « *Elle est intervenue à titre individuel et pour des groupes, afin que chacun puisse parler des difficultés traversées et de ses difficultés à se projeter. Cela a aussi permis à chacun de faire du "tri" dans des mondes qui se mélangent entre univers professionnel, personnel, intime et familial.* » Le dialogue et le maintien d'un travail d'équipe sont des outils qui permettent de minimiser les risques pour les salariés. À La Garance, scène nationale de Cavaillon, l'équipe a mis en place une newsletter intitulée *Le Canard confiné* pendant le premier confinement. Son but est de rester en lien avec les publics, mais aussi en interne.

Conserver le sens au travail

Le deuxième confinement a moins fait courir le risque de l'isolement aux équipes. Les théâtres restant ouverts aux répétitions, beaucoup de directions ont favorisé le travail en présence lorsque celui-ci était souhaité par les salariés. « *Ce confinement a été très actif et moins subi. Le télétravail était recommandé, mais on pouvait travailler ensemble au théâtre*, note Didier Le Corre. *En revanche, ce qui nous a manqué le plus, c'est la relation au public. Notre raison d'être est d'opérer la rencontre avec les publics.* » David Bobée confirme que les risques étaient moins accrus pour les salariés. « *J'ai demandé à la psychologue qui était intervenue de revenir pour le deuxième confinement. Elle m'a dit qu'il n'y avait pas d'alerte et qu'il ne fallait pas intervenir trop tôt.* » La crise et ses risques sur la santé psychique n'est pas finie pour autant, et Didier Le Corre comme Émilie Robert constatent que la reprise du travail début janvier a été un moment difficile pour de nombreux salariés. « *Ce qui m'a frappée, c'est que j'ai ressenti qu'il y avait une grande lassitude à voir les choses se répéter, et que nos établissements n'avaient plus du tout d'horizon pour leur réou-*

Management, un goût pour le dialogue et la réflexion

Diriger une entreprise en temps de crise peut faire apparaître des difficultés qui peuvent être évitées. L'une des premières règles est le dialogue et la transparence sur les prises de décision. Et souvent, les initiatives réussies sont celles qui s'appuient sur des bases de management en dialogue mises en place bien avant la crise. « *Cette question du management et des ressources humaines fait pleinement partie de mon poste. J'ai choisi de ne pas déléguer ces missions à une autre personne de l'équipe. J'ai une formation, une aisance et une appétence pour ces questions que je mets en dialogue avec les délégués du personnel* », insiste Émilie Robert. « *Il est important pour moi d'expliquer ma manière d'interpréter les décisions gouvernementales, d'être le plus transparent possible tout en discutant et en assumant mes éventuelles contradictions car depuis un an, nous naviguons à vue* », commente David Bobée. « *Nous avons fait réaliser, avant la crise, une étude sur la qualité de vie au travail, à l'initiative de notre administratrice et depuis que je suis directeur de la Garance, je fais en sorte que chacun ne soit pas seulement exécutant, mais qu'il puisse être porteur de son propre projet* », note Didier Le Corre.

verture », remarque Émilie Robert. « *J'ai senti que la rentrée de janvier a été difficile pour l'équipe. En tant que directeur, il a fallu que j'imagine des solutions pour que l'équipe reste en effervescence et qu'elle ait de la matière pour travailler* », renchérit aussi le directeur de La Garance. À la scène nationale de Cavaillon comme au Théâtre Massalia, l'idée a été de mettre en place des chantiers de réflexion transversaux sur les missions et enjeux pour la structure. « *Cette période est compliquée, y compris pour moi, car nous n'avons pas de vision quant à la réouverture et nous avons parfois l'impression d'être ignorés. La responsabilité d'une direction est alors de ne pas lâcher et de proposer à l'équipe des séquences qui permettent à chacun de rester vivant et actif dans le projet de La Garance* », ajoute Didier Le Corre. Avec son équipe, il a défini plusieurs chantiers pour l'avenir du théâtre, qui impliquent tous les salariés, selon les thématiques pour lesquelles ils ont envie de s'investir. Parmi les axes mis en travail figure la transition écologique, mais aussi une réflexion qui interroge comment faire en sorte que « *demain ne soit pas comme hier* ». Car si la crise peut faire se poser la question du sens de leur travail aux salariés, elle la pose également de manière globale pour un secteur d'activité mis quasiment à l'arrêt depuis un an. **TIPHAINE LE ROY**

L'ÉPOQUE

Les théâtres privés sur un fil

Malgré les aides d'État, les structures non subventionnées traversent une période sombre. Les plus fragiles pourraient ne pas s'en remettre.

Un an après le début de la crise de la Covid-19, la situation devient critique pour les théâtres privés. Comme toutes les entreprises, les théâtres privés ont pu bénéficier des aides « généralistes » comme les aides d'État à l'activité partielle et le Fonds de solidarité aux entreprises. Ils ont également pu être bénéficiaires du Fonds de compensation billetterie (pour les réductions de jauge) et annulation, et du Fonds d'urgence pour le théâtre privé (FUSV) : le FUSV1 pour le confinement de printemps, le FUSV2 pour l'automne, et le FUSV3 pour les deux premiers mois cette année. Ce fonds

consiste en une prise en charge des charges fixes hors masse salariale pour les exploitants de théâtres privés et entrepreneurs du spectacle. Les critères d'éligibilité à la deuxième version du fonds géré par l'Association des théâtres privés (ASTP) a été assouplie pour profiter à un plus grand nombre de structures, cette aide ayant été critiquée par certains acteurs du théâtre privé dans sa première mouture. Cependant, théâtre diffuseurs uniquement, producteurs et diffuseurs, cafés-théâtres, orientés vers le spectacle d'humour ou l'art dramatique, à Paris ou en région... La situation est différente pour chacun, et les aides en dépendent aussi. « Au début de la crise, certains théâtres n'ont eu droit qu'au FUSV1, d'autres n'ont droit qu'aux aides du CNM car ils sont positionnés exclusivement sur l'humour. D'autre encore, comme mon théâtre, ont eu droit aux deux car ils font à la fois du théâtre et de l'humour », détaille Loïc Bonnet, directeur du Théâtre à l'Ouest, à Rouen (76) et président de la jeune Association des théâtres privés en région. Le FUSV1, portant appui aux exploitants de théâtres, entrepreneurs de spectacle et compagnies a permis d'aider 150 exploitants de théâtre ; 77 théâtres en Île-de-France (dont une écrasante majorité à Paris), et 73 en région. Un peu plus de 3 millions d'euros ont ainsi été fléchés vers les exploitants de théâtres pour le FUSV1. Mi-février, le FUSV2 avait validé les demandes de 163 exploitants sur tout le territoire pour près de 9 millions d'euros d'aides (dont plus des trois quarts pour des théâtres parisiens).

Ralentir la montée de l'eau

Des aides existent aussi localement, comme à Nantes. La Ville annonçait en février un renforcement de son plan de soutien aux acteurs de la culture à hauteur d'un million d'euros. Elle a créé à cette occasion un fonds spécifique pour le théâtre privé doté de 200 000 euros. Mathilde Moreau, fondatrice de la Compagnie du Café-théâtre, créé à Nantes il y a 24 ans, se réjouit de cette aide locale



FRANCIS GUILLARD

Mathilde Moreau, fondatrice de la Compagnie du Café-théâtre

« Nous avons aussi le soutien de nos spectateurs, dont beaucoup demandent un avoir plutôt que de se faire rembourser leurs places. »

et complémentaire: «*La Ville est très à l'écoute et elle montre qu'elle considère la culture sous toutes ses formes, subventionnée et d'initiative privée.*»

Les aides ne suffisent pas aux théâtres privés pour se sortir d'une période extrêmement périlleuse lorsqu'il faut continuer à payer un bail ou rembourser un prêt, payer les charges fixes. «*Elles nous permettent de ralentir la montée de l'eau, mais celle-ci continue à progresser*», selon la formule de Stéphane Hillel, président de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) et directeur du Théâtre de Paris. Pour tenir, chaque théâtre essaie de trouver des solutions d'appoint; «*du bricolage*», comme le définit Marc Lesage du Théâtre de l'Atelier à Paris. L'établissement a accueilli quelques tournages de pièces dans le cadre d'un partenariat avec France Télévisions. «*On a loué la salle pour des shootings, ou des réunions d'assemblées générales en petit comité*», ajoute-t-il. Les théâtres privés tiennent essentiellement grâce à leur trésorerie. «*2019 a été notre meilleure année. Nous avons eu énormément de public et 2020 s'annonçait aussi bien, se souvient Mathilde Moreau. Nous avons aussi le soutien de nos spectateurs, dont beaucoup demandent un avoir plutôt que de se faire rembourser leurs places. Certains effectuent même un don de leurs places. Mais nous créons malgré tout un "trou" dans notre trésorerie et je ne sais pas combien de temps nous pourrons tenir.*» Loïc Bonnet appuie ce constat d'une saison pré-crise exceptionnellement bonne pour les théâtres privés en région: «*Pour beaucoup, elle était l'une des meilleures depuis très longtemps.*» Là encore, cette vision n'est pas généralisable à tous les établissements, et notamment aux théâtres parisiens pour lesquels la pandémie succède à une période déjà difficile entamée fin 2018, marquée par les manifestations des «gilets jaunes» et les grèves contre la réforme des retraites. «*Nous n'allons pas nous plaindre d'être dans le pays qui apporte le plus d'aide à notre secteur. Mais le problème est qu'elles sont édulcorées par les nombreux stop and go; notamment parce que les théâtres privés ont des budgets de communication très conséquents*», reconnaît Marc Lesage. Celui-ci s'inquiète également du retour du public dans les salles: «*Nous avons constaté une baisse sensible de nos ventes lors de la courte reprise du début d'automne. L'une des problématiques du théâtre privé est l'âge de notre public. C'est une population plus fragile, forcément moins encline à prendre des risques.*»



D. R.

Stéphane Hillel, président de l'ASTP et directeur du Théâtre de Paris
«Pour des entreprises fragilisées par une trésorerie à zéro ou presque, investir sera très compliqué.»

Un reprise délicate?

La reprise s'annonce être un tournant à prendre délicatement. «*Ce sera un point très chaud de cette crise car les aides auront vocation à disparaître. Pour les théâtres qui sont producteurs, il faudra investir pour recréer des spectacles. Or, pour des entreprises fragilisées par une trésorerie à zéro ou presque, investir sera très compliqué, prévoit Stéphane Hillel. Il sera indispensable d'orienter le plan de relance vers le risque, c'est-à-dire vers les théâtres producteurs et les producteurs.*» Le moral des directeurs et directrices de théâtre privés est forcément impacté par cette crise, notamment pour ceux qui sont également artistes et ne peuvent créer. «*Les aides ont permis d'apaiser les craintes au début de la crise. Mais depuis novembre, je sens que la situation devient plus difficile, constate le président de l'ASTP. Je sens de la lassitude et du désarroi pour certains. Nous sommes pour beaucoup d'entre nous également artistes. C'est une population qui souffre ainsi à deux niveaux.*» **TIPHAIN LE ROY**

Pratiques culturelles : Le grand virage ?

Le confinement a transformé les pratiques culturelles des Français, en renforçant la présence des activités numériques. Jusqu'où et avec quelles conséquences à la réouverture des salles ?



DIDIER GOUPY

Pascal Le Brun-Cordier, universitaire et directeur artistique, professeur associé à l'École des arts de la Sorbonne

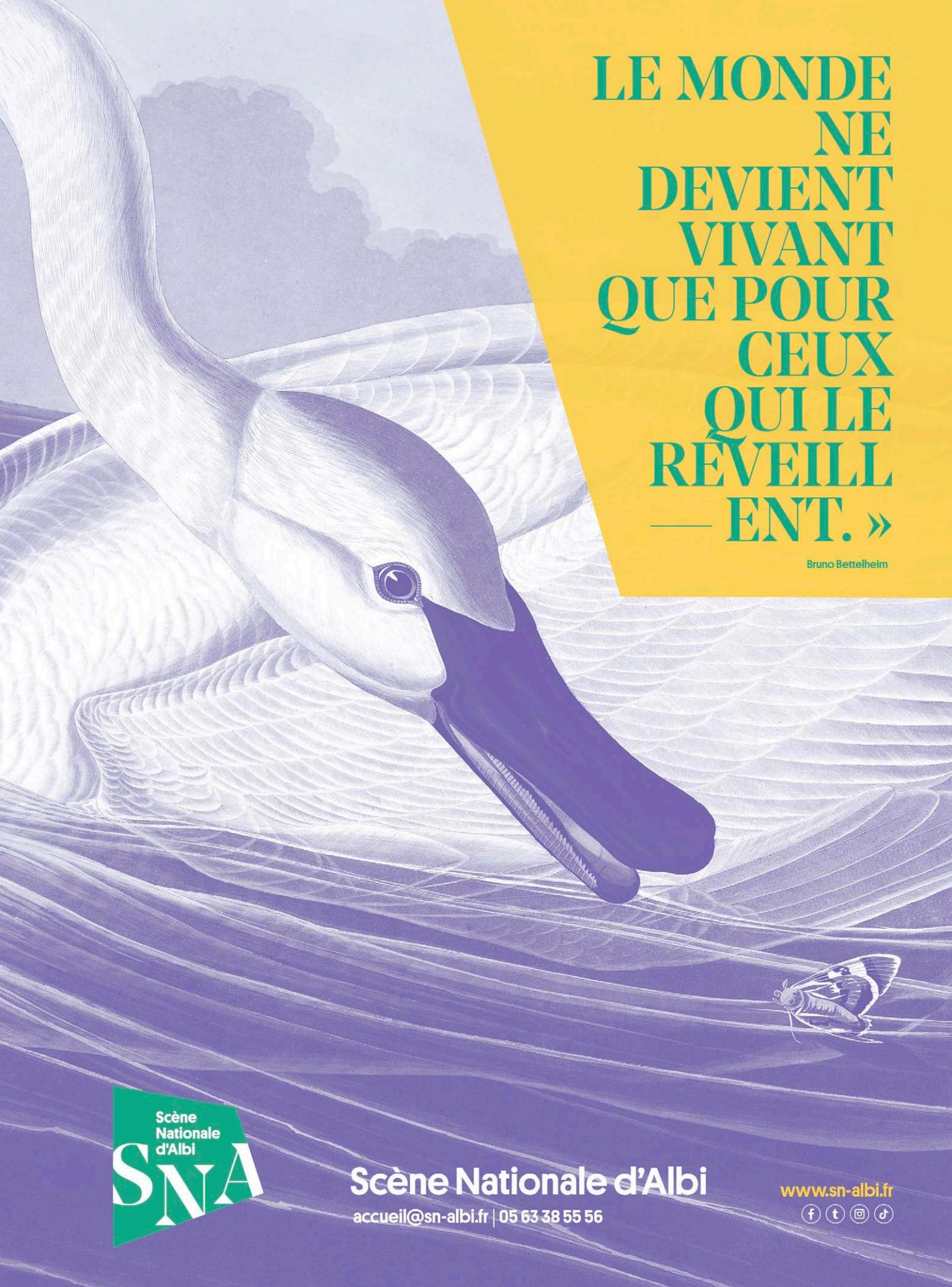
« Beaucoup reste à inventer pour nous permettre de vivre des expériences singulières, troublantes, qui ne soient pas la simple recopie d'un live. »

Le confinement du printemps 2020 restera pour tous un temps singulier car inédit, brutal, anxiogène... Il n'a pas échappé au Département de la prospective et de la statistique (DEPS) du ministère de la Culture qui a eu la bonne idée d'enquêter sur les pratiques culturelles des Français sur cette période de quelques semaines⁽¹⁾. Avec pour point de comparaison la récente enquête sur les pratiques culturelles datant de 2018, il était possible d'établir des parallèles sur les comportements de publics contraints de réinventer leur relation à la culture. Anne Jonchery, chargée d'études au sein du DEPS et

autrice de cette étude (avec Philippe Lombardo), énonce d'emblée que le confinement, cette « contraction inhabituelle de l'espace temps », n'a pas été vécu de la même manière par toutes les catégories de la population, notamment dans leur rapport au temps libre et à la culture. « C'est ce que nous révèle notamment l'étude. Les ouvriers, par exemple, ont été privés d'activité professionnelle. Ils ont disposé de plus de temps, notamment pour la pratique culturelle. Il en a été tout autrement pour les cadres, qui étaient alors pour la plupart accaparés par le télétravail. » L'enquête montre de manière assez franche une augmentation des pratiques en amateur, notamment auprès des jeunes et au sein des familles. Il s'agit là moins d'un accroissement des publics que d'une intensification des pratiques. La pratique de la danse a ainsi augmenté de 6 points pendant le confinement, concernant 13% de la population. Comme pour la musique, cette hausse est portée par les jeunes de 15 à 24 ans (+19 points) et de 25 à 39 ans (+16 points). Pendant ce temps, l'écoute de musique a fortement baissé. L'étude témoigne ainsi d'une très forte augmentation de la consultation des réseaux sociaux. « Globalement, le confinement est apparu comme un temps d'exploration de l'offre numérique, notamment pour les seniors, qui en étaient assez peu familiers, note la sociologue. La consultation de ressources culturelles en ligne a fortement progressé chez les 60 ans et plus, de 3 à 10% pour le spectacle en ligne. »

Culture expérientielle

Difficile pour les chercheurs de se prononcer sur la pérennité de ces pratiques acquises ou expérimentées durant le confinement. « On ne sait pas quelle sera la nature du désir des individus de revenir en salle pour y voir du spectacle, avoue Anne Jonchery. On pourrait imaginer que la consultation de ressources culturelles en ligne pourrait perdurer, non pas comme une expérience



LE MONDE
NE
DEVIENT
VIVANT
QUE POUR
CEUX
QUI LE
RÉVEILL
— ENT. »

Bruno Bettelheim



Scène Nationale d'Albi

accueil@sn-albi.fr | 05 63 38 55 56

www.sn-albi.fr



L'ÉPOQUE

de substitution, mais sur une pratique complémentaire à celle des arts vivants.» Le DEPS réfléchit actuellement à d'autres études susceptibles d'interroger un peu plus ces pratiques en ligne. Universitaire et directeur artistique professeur associé à l'École des arts de la Sorbonne, Pascal Le Brun-Cordier se montre très optimiste sur la volonté de ses concitoyens de retrouver bien vite les salles: «*Il me semble que la diète à laquelle nous sommes forcés depuis plusieurs mois va renforcer notre appétit pour le spectacle vivant, augmenter sa "désirabilité", et intensifier les sensations esthétiques, artistiques et culturelles qu'il nous permet de vivre, assure-t-il. Plus précisément, je pense à deux phénomènes observés pendant et depuis le confinement – d'une part, l'intensification des pratiques amateurs constatée dans l'étude et, d'autre part, ce que j'appellerais le "blues des écrans", qui s'est assez rapidement répandu après quelques apéros zoom, et les innombrables visioconférences des télétravailleurs pourraient favoriser demain l'essor d'une culture plus expérientielle.*» L'universitaire désigne sous ce thème «*tout ce qui, dans la création artistique et plus largement dans la vie culturelle, nous permet de vivre des expériences qui vont au-delà du fait de voir un spectacle ou une exposition en étant simples spectateurs: les projets participatifs, protocoles relationnels, performances et jeux collaboratifs, spectacles immersifs, parcours augmentés, projets festifs...*»

Au-delà de la captation

De ces expériences du confinement, Pascal Le Brun-Cordier retient aussi «*l'intensification des pratiques amateurs*» qui va nécessairement «*favoriser la mise en œuvre des droits culturels, via l'encapacitation expressive de la population*». Dans ce paysage traversé de nouvelles aspirations des publics, l'universitaire s'interroge sur «*le rôle que pourraient jouer les équipements culturels, tous nés au XIX^e et au XX^e siècles et mis au service d'une politique publique de diffusion et de démocratisation où les pratiques amateurs étaient occultées, les droits culturels ignorés, et la participation limitée à la consommation. Comment vont-ils répondre à cet appétit participatif, aux désirs d'aventure et d'expérience?*» Les expériences nouvelles de pratiques culturelles distancielles sont encore balbutiantes et c'est là que les acteurs culturels peuvent saisir la balle au bond, selon Pascal Le Brun-Cordier: «*Il me semble que beaucoup reste à inventer pour nous permettre de vivre des expériences singulières, troublantes, qui ne soient pas la simple recopie d'un live, toujours*

Le spectacle en ligne ne fait pas recette

L'enquête pilotée par Anne Jonchery et Philippe Lombardo montre paradoxalement un recul de l'intérêt pour les spectacles en ligne. Le visionnage de concerts concerne 13% des individus pendant le confinement contre 17% en 2018. La baisse est sensible chez les moins de 40 ans, mais la pratique a augmenté chez les personnes de 60 ans et plus, notamment pour le théâtre sur Internet. Les pièces ont été regardées par 7% de la population au cours du confinement printanier, contre 6% pour l'année de référence, en 2018. Le visionnage de spectacles de danse, d'habitude apprécié par les catégories les plus jeunes, était en recul pendant le confinement.

plate et déceptive. Pendant le confinement, on a aussi vu quelques tentatives de spectacles en ligne qui n'étaient pas une captation de plateau, mais venaient interpeller le spectateur pour le sortir de sa torpeur numérique et en faire un véritable partenaire de jeu.» Faut-il dès lors imaginer que ces nouvelles habitudes auront un impact non pas sur les fréquentations à venir? Le sujet n'est pas là pour Pascal Le Brun-Cordier, mais «*sur le format des propositions et le positionnement des équipements culturels. En somme, que le confinement permette de déconfiner un peu la culture*».

CYRILLE PLANSON

(1) Pratiques culturelles en temps de confinement. Anne Jonchery, Philippe Lombardo. Échantillon représentatif de 2963 personnes âgées de 15 ans et plus, résidant en métropole. En téléchargement sur culture.gouv.fr



D.R.

Anne Jonchery, chargée d'études au sein du DEPS
«**Le confinement est apparu comme un temps d'exploration de l'offre numérique, notamment pour les seniors.**»

– MARS 2021 –

En attendant de pouvoir accueillir du public,
le **Théâtre de Nîmes** s'engage auprès des compagnies et les soutient
dans leur création avec des avant-premières destinées aux professionnels.

RÉSIDENCES D'ARTISTES



EMMANUELLE HUYNH

NUÉE – artiste associée

Retour aux sources pour un voyage chorégraphique intime
dans son pays natal, le Vietnam.

Coproduction Théâtre de Nîmes



BRUNO GESLIN

LE FEU, LA FUMÉE, LE SOUFRE

D'après *Edouard II* de Christopher Marlowe

Pour cette tragédie élisabéthaine, conflits et trahisons sont au
rendez-vous. Une traversée incandescente à la croisée des genres.

Coproduction Théâtre de Nîmes

Retrouvez les reportages vidéo des artistes accueillis en résidence
sur nos réseaux sociaux !



theatredenimes.com

scène conventionnée d'intérêt national – art et création – danse contemporaine



— PRODUCTION

Diffusion : embouteillage en vue

La création ne s'est pas arrêtée pendant la fermeture des salles de spectacle, laissant présager d'un engorgement en diffusion.

L'image la plus employée pour aborder la problématique de la diffusion à la réouverture des salles de spectacle est celle de «l'embouteillage». La crainte d'une impossibilité à programmer tous les spectacles créés depuis le début de la crise sanitaire est une inquiétude partagée

par les compagnies et programmeurs alors que la production continue. Certains y trouvent des avantages, comme Alexandre Zeff. «*Le deuxième confinement nous a permis d'avoir plus de temps pour répéter* Tropique de la Violence. *Nous avons accueilli de nombreux programmeurs lors de représentations professionnelles en janvier. Je ne sais pas si autant seraient venus si les théâtres étaient ouverts*», s'interroge le metteur en scène. Mais toutes ces créations sont encore plus qu'avant en concurrence les unes avec les autres. Laurent Maindon, de la compagnie conventionnée Théâtre du Rictus, devait créer *Ruptures* en novembre dernier. «*Des dates sont reportées mais a priori cela ne sera pas pour avant début 2022*», indique le metteur en scène. Prudent, il a préféré reporter à une date ultérieure la création de *Romance*, avec lequel il prévoyait de jouer dans le Off d'Avignon cette année : «*Je pense qu'il est préférable de prendre du recul, même si se dire que l'on ne va pas jouer cette année est vertigineux.*» Également conventionnée, la compagnie À l'Envi, de Pauline Sales et Vincent Garanger, va de report en report avec son spectacle jeune public, *Normalito*, créé l'hiver dernier. Son nouveau spectacle, *Les Femmes de la maison*, a été présenté aux professionnels en janvier. «*Nous sommes pour l'instant extrêmement privilégiés car en sortant de la direction du Préau [CDN de Vire, NDLR], nous avons très bien tourné nos spectacles et jusqu'à présent, nous avons été bien indemnisés. Mais nous sentons que cette situation ne pourra pas durer indéfiniment*», confie Pauline Sales.

L'engorgement induit par la fermeture des théâtres aura des répercussions en premier lieu pour les équipes fragiles et les compagnies émergentes. Lisa Guez, metteuse en scène du spectacle *Les Femmes de Barbe bleue*, prix du jury et prix du public du Festival Impatience 2019, devait avoir une belle tournée en 2020, passant par le Festival



JULIEN PEBREL

Lisa Guez, metteuse en scène
«*Les représentations professionnelles ne rattrapent pas les rencontres qui n'ont pas eu lieu.*»

/ DIFFUSION

d'Avignon. « Nous avons créé ce spectacle avec peu de moyens. L'annulation des dates à Avignon a été très dure pour toute l'équipe, mêmes si nous comprenons leurs contraintes. Et les représentations professionnelles ne rattrapent pas les rencontres qui n'ont pas eu lieu, met en avant Lisa Guez. La crise renforce la verticalité entre les lieux et les artistes qui existait déjà avant la crise. »

La compagnie Superlune, de Clément Carabédian et Joséphine Chaffin, est aussi à un moment crucial de son développement. Leur nouvelle création, *Midi nous le dira*, a été jouée en novembre 2019 et sur quelques dates avant le début de l'épidémie. Une reprise a eu lieu cet automne en séances professionnelles. « Beaucoup de professionnels nous disent qu'ils aimeraient programmer le spectacle, mais qu'ils ne savent pas quoi faire pour le moment. Nous les comprenons, mais il est très frustrant de savoir que le spectacle plaît sans avoir de perspectives sur les saisons à venir », remarque Clément Carabédian.

Vers un changement de modèle ?

Les compagnies de danse, pour lesquelles la diffusion était une problématique sensible avant la crise, se retrouvent aussi dans une situation complexe. La compagnie Christian et François Ben Aim a créé *Facéties* en janvier à la scène nationale de Mâcon, devant un public professionnel enthousiaste. Certains lieux qui s'étaient engagés pour deux dates n'en reprogrammeront qu'une. « En danse, trois ou quatre annulations sur une tournée impacte fortement la visibilité d'un spectacle », remarque Christian Ben Aim. « D'autant plus que certains lieux, s'ils comprennent la situation des artistes, ont à faire avec des collectivités qui rechignent à payer les cessions annulées », ajoute François Ben Aim. Le constat de changements à envisager dans le modèle de production et de diffusion est partagé par de nombreux professionnels. « Les artistes ont une pression à créer, mais la question du répertoire des compagnies doit être prise en compte également, estime Cécile Le Vaguerèse-Marie, directrice de l'ONDA. Quand les salles pourront rouvrir au public, nous devons tous nous mettre autour de la table, lieux, artistes, institutions... Il faudra tirer des conclusions de ce qui s'est passé. » TIPHAINÉ LE ROY



Elsa Maupeu,
coprésidente
du Synavi

« La crise accentue les fossés qui existaient déjà »

Au Synavi, comment voyez-vous l'impact de la crise pour les compagnies ?

Un décalage de création de trois à quatre mois peut avoir un impact sur plusieurs années pour les compagnies. La nouvelle fermeture des théâtres intervenue fin octobre rend très visible l'embouteillage à venir car les créations de 2020 n'ont pas pu être jouées comme elles l'auraient dû, alors qu'arrivent celles prévues cette année.

Y a-t-il un risque que des spectacles ne puissent pas être joués ?

Il va y avoir énormément de propositions artistiques et, en face, des lieux et collectivités qui ne vont pas forcément agrandir les saisons. Nous pressentons que des œuvres vont disparaître avant d'avoir réellement pu vivre. Dans le spectacle vivant, les captations peuvent accentuer les inégalités car tous les artistes ne peuvent pas ou ne veulent pas en faire. Les représentations professionnelles augmentent les disparités entre les compagnies qui ont un réseau solide et celles qui n'en ont pas. La crise accentue les fossés qui existaient déjà.

Quelles sont les pistes qui permettraient d'élargir la diffusion ?

Au Synavi, nous pensons qu'il est temps aujourd'hui de ne plus penser la diffusion seulement autour des lieux « classiques » de l'institution. Les lieux-compagnies, les chapiteaux, les structures itinérantes et bien d'autres espaces qui font partie du paysage du spectacle vivant, et qui soutiennent déjà la création, devraient pouvoir accueillir les spectacles. Nombre de nos adhérents travaillent autant dans des théâtres que dans des lieux intermédiaires, dans des salles municipales, des lieux non dédiés, comme des Ephad, des écoles... Pour cela, notamment, nous demandons un soutien massif pour lieux intermédiaires. Ce serait donner une autre lecture et une reconnaissance aux lieux non dédiés qui vont participer à la visibilité des œuvres et leur permettre, ainsi, de vivre.

Le « Off » d'Avignon dans le flou

Théâtres et compagnies préparent une édition à haut risque pour tous, sans savoir dans quelles conditions les spectacles se tiendront.

Dans quelles conditions aura lieu le « Off » du Festival d'Avignon cet été ? C'est la question à laquelle aimeront pouvoir répondre le plus tôt possible toutes les parties prenantes de la manifestation. AF&C, organisation coordinatrice du Off, les théâtres, le ministère de la Culture, les collectivités et les services déconcentrés de l'État, sont en dialogue afin de résoudre un casse-tête des plus complexes : proposer la solution sanitaire la plus efficiente tout en limitant les pertes économiques pour les théâtres et les compagnies. En première ligne pour proposer des solutions coordonnées, le nouveau président d'AF&C, Sébastien Benetto, vante les qualités de dialogue avec les collectivités et l'État : « La période est constructive. Il faut définir un protocole tant pour les lieux que pour la circulation dans les rues de la ville et la gestion des files d'attente devant les théâtres. » De nombreux points étaient encore flous lors de l'impression de *La Scène*, mais des initiatives concrètes commençaient toutefois à poindre, avec l'idée de mettre en place une formation Covid pour les régisseurs des théâtres du « Off » afin d'en faire des référents sur le sujet pour chaque établissement. Elle serait prise en charge par la préfecture.

Une voix dissonante s'exprime cependant au sein d'AF&C. Réunis dans la Fédération des théâtres indépendants d'Avignon récemment créée, ces acteurs sont plus sévères quant au dialogue avec les partenaires publics. « À ce jour, aucun des acteurs du Off que nous sommes n'est en mesure, faute de cadre et de moyens appropriés, de se projeter pour savoir si nous pourrions faire vivre ici, à Avignon, un été de festivals », estiment-ils.

L'un des points essentiels à régler est celui de la jauge maximum pour les salles, et du nombre de créneaux de location que pourraient assurer quotidiennement les théâtres afin de garantir une ventilation des lieux entre deux spectacles.

Le risque économique, déjà grand dans le « Off », sera forcément accru pour les compagnies et les lieux. « Nous avons prévu moins de créneaux qu'avant la crise dans la petite salle mais pour la grande salle, pour le moment nous restons sur la même base tant que nous n'avons pas d'information sur le protocole sanitaire », remarque Aurélien Rondeau, codirecteur du Théâtre du Train Bleu avec Charles Petit. À La Manufacture, Pascal Keiser et son équipe ne souhaitent pas non plus



JULIEN FEBREL

Nicolas Petisoff, comédien et metteur en scène
« J'ai besoin d'Avignon pour montrer mon travail. »

trop anticiper tant que le contexte reste flou. «*Je ne m'autorise même plus d'imaginer tel ou tel plan. Nous voulons rebondir en fonction d'annonces à venir*», indique le directeur. Il insiste sur les spécificités de La Manufacture, avec deux sites hors du centre, la patinoire et le château de Saint-Chamand : «*Ces structures ont de très gros volumes et de grands dégagements. On peut augmenter la taille des gradins pour espacer le public sans altérer la taille des plateaux*». La question est plus complexe pour le site du centre ville. Sébastien Benedetto, qui dirige le Théâtre des Carmes, prévoyait à la fin de l'hiver de passer de sept créneaux journaliers habituels, à quatre, et de proposer aux compagnies de venir chacune sur la moitié de la durée du festival au lieu de son intégralité, du 7 au 31 juillet.

Les directions des théâtres s'inquiètent d'annonces gouvernementales très tardives. «*Ne pas avoir de vision claire des choses est très compliqué. Si le protocole sanitaire s'avérait être extrêmement strict, incluant une diminution du nombre de représentations par jour, il serait difficile pour nous de maintenir un équilibre financier*», confie Aurélien Rondeau.

Les compagnies jouent gros également. Certaines, comme la compagnie La Volige, programmée en 2020, ont fait le choix de ne pas reporter leur présence cette année. «*Nous y voyons moins de sens et nous avons prévu de venir l'an prochain avec une nouvelle création*», indique le metteur en scène Nicolas Bonneau. Mais beaucoup d'autres seront présentes malgré les incertitudes. «*Nous avons très vite fait le choix de ce report sans imaginer alors que la situation serait encore très critique à l'été 2021*», reconnaît Laurent Hatat. Le metteur en scène redoute qu'une jauge de salle très réduite renforce un entre-soi, autour d'un public essentiellement professionnel. Nicolas Petisoff doit jouer sa première création *Parpaing*. Pour lui, jouer dans le «*Off*» est essentiel à la vie du spectacle : «*Ma compagnie est née fin 2019; c'est une compagnie "Covid". Pour le moment, mon spectacle n'a été vu qu'une poignée de fois. J'ai besoin d'Avignon pour présenter mon travail d'auteur, metteur en scène et interprète. Si je n'avais pas les dates à Avignon et celles prévues à Rennes par le festival Mythos, mon travail ne serait pas visible.*» TIPHAINE LE ROY



FLORIAN JARRIGEON

Alexis Armengol, metteur en scène de la compagnie Théâtre à cru

« Le risque à aller dans le Off est moins grave que la perte de sens »

En quoi est-ce important pour vous de jouer dans le Off cette année ?

La création de *Vu d'ici* aurait dû avoir lieu en novembre dernier au Studio Théâtre de Vitry-sur-Seine. Nos dates sur cette saison étaient prévues en novembre et décembre. Elles ont été annulées et il est très important pour l'équipe de pouvoir jouer dans le Off. Il y a une perte de sens à créer un spectacle qui n'est pas vu. Je ne veux pas envisager qu'il puisse ne pas avoir lieu.

Est-ce très risqué pour la compagnie ?

Théâtre à cru est une compagnie conventionnée. Les risques sont beaucoup plus mesurés que pour de nombreuses autres compagnies, même si aller dans le Off est toujours un énorme investissement pour très peu de recettes. Et je considère que le risque est moins grave que la perte de sens autour de la création d'un spectacle. Si nous devons faire avec une jauge très réduite, nous serions déjà heureux de jouer devant du public. Je ne veux pas me focaliser sur la question de la jauge. Même hors contexte Covid, le Off est le seul endroit où la première question que les gens posent à propos d'un spectacle, bien avant ses qualités ou ses défauts, est de savoir s'il y a du public et l'évolution de sa courbe au fil des représentations.

Qu'attendez-vous de cette édition ?

J'espère évidemment que cela apportera de la diffusion à venir et des rencontres avec des professionnels. J'en attends aussi la rencontre entre le spectacle et le public ; de revoir les amis que l'on ne voit qu'à Avignon et avec qui on a envie de partager et d'échanger. Je suis de nature optimiste et je pars du principe que tout va bien se passer. C'est aussi en maintenant un état d'esprit positif que notre équipe a pu continuer à créer le spectacle alors que les dates en saison s'annulaient.

La tournée à pied de Manu Galure

L'initiative de l'auteur compositeur et interprète toulousain s'est vue décerner, fin 2020, le Grand Prix La Scène du meilleur projet artistique et culturel.

→ L'origine du projet

Manu Galure sortait de longues tournées et se retrouvait sans tourneur. Habitué des randonnées, il partait parfois pour un ou deux mois de break sur les chemins en période off. Philippe Pagès avait repéré et lancé le tout jeune musicien en 2004, alors qu'il dirigeait le Bijou, un café-concert de Toulouse (31). Les deux hommes étaient restés en lien. La disponibilité de Philippe Pagès, alors sans emploi, et l'envie de Manu Galure de vivre d'autres formes de rencontre avec les publics après une très grosse tournée les ont conduits à formuler l'hypothèse d'un tour de France pédestre que rythmeraient des soirées de concert.

→ Le projet

À l'image des troubadours occitans, Manu Galure souhaitait redevenir un «*poète errant*», mais aussi se «*mettre en danger*». La journée, il devait marcher d'un point A à un point B avec une gageure : être accueilli chaque soir pour un nouveau concert. «*Il pouvait s'agir d'une cession classique dans un théâtre*, relate celui qui est devenu son tourneur sur ce projet, Philippe Pagès, *ou d'un accueil chez l'habitant.*» À chaque fois, Manu Galure devait y trouver un piano, «*au pire un orgue électronique*». Environ 20% des dates ont été jouées chez des particuliers. La billetterie proposait un tarif unique à 10€ la place. Certains soirs, Manu Galure devait jouer au chapeau et compter sur la générosité de ses hôtes. La tournée a débuté à Toulouse, au Théâtre Sorano, avec la volonté d'y faire le dernier concert, au retour d'une itinérance de deux ans à travers la France, au rythme de 25 kilomètres par jour. Philippe Pagès a créé pour gérer ce projet une structure ad hoc, Le Cachalot mécanique, qui a pu l'employer. «*Je chante par tous les temps. Je vais,*



En deux ans, Manu Galure aura donné 360 concerts.

clopin-clopotant pour les gens qui m'écoutent», confiait l'artiste au début de chacun de ses concerts.

→ Les parties prenantes

Pour organiser la tournée, Philippe Pagès s'est appuyé sur son réseau professionnel, mais il a également construit la tournée sur la base de «*fans*» de Manu Galure, très actifs depuis son passage dans l'émission de télé-crochet La Nouvelle Star (dont il fut finaliste). «*Ce n'était pas simple du tout à organiser, pour permettre à Manu d'avoir une date chaque soir, pour éviter les «trous» dans sa déambulation. Mais tout le monde y a mis beaucoup de bonne volonté.*» 10000 kilomètres ont ainsi été parcourus par Manu Galure, qui a pu jouer dans des librairies,

Suite
p. 128
→

SACD

Parce que les
auteurs & autrices
de spectacles ont, plus
que jamais, besoin d'être
soutenus et défendus.



Tous les soutiens, services et
accompagnements sur
www.sacd.fr

Suivez-nous :



facebook.com/sacd.fr



@sacdparis



@SACDParis

PRODUCTION/DIFFUSION

CAS D'ÉCOLE

des cafés, un hôpital psychiatrique, des écoles, un fleuriste, un garagiste et dans nombre de lieux associatifs. Ont ainsi pu être réalisés 360 concerts. « *Tous les matins, je me levais et je marchais. Dans l'après-midi, je faisais une courte sieste et le soir, j'étais en concert* », se souvient Manu Galure.

→ La mise en action

Manu Galure s'est appuyé sur les réseaux sociaux et sur Internet pour trouver les dates de ses concerts. Il a aussi veillé à les animer tout au long de son périple, réalisant ainsi une carte interactive de tous les lieux visités. Il y livrait informations, photos et vidéos pour faire vivre le lien avec ses fans. Manu Galure a aussi écrit, en marchant, des titres nourris de toutes ces rencontres et anecdotes de voyage. Trois albums numériques sont ainsi sortis entre 2017 et 2019, le premier (*Mon piano sur le dos*) le jour du concert de lancement, à l'équinoxe de l'automne 2017. Manu Galure avait fait le choix d'albums uniquement disponibles en téléchargement numérique. Ils étaient vendus à prix libre, à la fin des concerts et sur son site exclusivement. Les dons ainsi récoltés ont servi au financement d'un coffret regroupant les chansons écrites pendant cette tournée avec de nouveaux arrangements, enregistrées en studio, et accompagnées d'un livret, de photos et d'une carte de France. Parmi ses étapes, le Festival d'Avignon Off 2019, où Manu Galure joua sur la scène de l'Atypik Théâtre pendant trois semaines. Son spectacle fut classé par le vote du public 3^e Meilleur spectacle Musical Off 2019 sur le site offavignon.com.

→ Les perspectives

La tournée s'est achevée le 21 décembre 2019, au solstice d'hiver, là où elle avait débuté, avec un ultime concert au Théâtre Sorano.

Les trois axes du projet

UNE TOURNÉE À PIED ET EN CHANSONS

Manu Galure a choisi de partir seul en tournée, sur les chemins, conjuguant ses deux passions pour la musique et la randonnée. 2 ans pour 10 000 kilomètres et 360 concerts.

LES PROFESSIONNELS ET LES FANS SOLLICITÉS

Une structure a été montée ad hoc par Philippe Pagès. Des dates ont été trouvées dans des théâtres mais aussi chez l'habitant, en s'appuyant sur les fans.

UNE ÉCONOMIE ADAPTÉE AU CONTEXTE

La place au concert était proposée en moyenne autour de 10€. L'édition de trois albums numériques tirés de cette aventure a été financée par des achats à tarifs libres et de dons.



Philippe Pagès, directeur du Cachalot mécanique
« C'est la première fois qu'un artiste rencontre autant de publics avec un bilan carbone aussi bas. »

L'expérience est aujourd'hui terminée mais Manu Galure n'exclut pas de repartir un jour sur les routes. Un nouvel album de Manu Galure, *Vertumne*, est sorti le 21 mars, un nouveau spectacle partira donc en tournée dès que celles-ci seront de nouveau possibles. Philippe Pagès est toujours le tourneur de Manu Galure. Il se félicite de cette action : « *C'est la première fois qu'un artiste rencontre autant de publics avec un bilan carbone aussi bas que celui réalisé par Manu.* »

CYRILLE PLANSO

IDDAC

UNE AGENCE CULTURELLE AU SERVICE DU TERRITOIRE GIRONDIN

L'agence départementale qui fête en 2021 ses 30 ans d'existence, démarre une nouvelle page de son histoire, tout en cultivant ses fondamentaux.



BT51 en cours de réhabilitation. Livraison été 2021

Soutien à la création, accessibilité aux pratiques culturelles, formation, mise en réseau, travail d'observation et d'analyse, aide à la décision, à la structuration, dialogue entre collectivités et acteurs culturels sur le terrain... l'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde, déploie les missions confiées par sa collectivité de tutelle et met en œuvre son savoir-faire à l'intention des girondin.e.s.

Une nouvelle convention quinquennale vient d'être signée avec le Département. Elle conforte l'iddac dans ses piliers d'intervention mais aussi dans sa capacité à expérimenter, à innover... à être un outil de prospective et de développement en lien avec les acteurs du territoire girondin et en phase avec les évolutions du secteur artistique et culturel. Qui dit expérimentation, dit souplesse, réactivité, mais aussi prise de risque, qu'il s'agisse de s'aventurer sur de nouveaux territoires de création, d'imaginer des dispositifs, d'innover dans ses pratiques...

Pour doter l'agence d'un équipement spécifiquement adapté à ses missions, le Département de la Gironde a fait l'acquisition du BT51, un bâtiment situé à Bègles en plein cœur d'un quartier dédié à l'économie culturelle et créative. Ce nouveau site accueillera fin 2021 les équipes de l'agence et tous ses

services: prêt de matériels scénique, pôles d'activités Création, Médiation et Ingénierie culturelle, centre de ressources, formations, salles de réunions, de conférences... Il constituera un espace ressource ouvert s'inscrivant autant dans la proximité de la métropole bordelaise que tourné vers l'ensemble des territoires girondins.

Ce lieu concrétise un large déploiement des outils départementaux dans une logique de grande proximité. Ainsi, en appui du siège de l'agence aux Terres Neuves, seront déployées de nouvelles antennes culturelles: en Médoc sur le domaine départemental de Nodris, en Sud-Gironde à Aillas (parc technique mutualisé avec la Communauté de communes du Réolais), et enfin, sur le périmètre du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne par le développement du partenariat avec la Société coopérative d'intérêt collectif, CLAS.

Ce nouvel élan pour l'agence s'inscrit dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire. Au côté du Département de la Gironde, elle poursuit sa mobilisation pour en atténuer les impacts sur le secteur artistique et culturel, tout en travaillant à la «relance». L'iddac adapte ses outils, invente et accompagne toutes les possibilités permettant de «faire cultures».

WWW.IDDAC.NET



LES TROIS GRANDS AXES DU PROJET

Création

- Créations in situ et projets artistiques de territoire ;
- Patrimoines culturels, immatériels, naturels et espaces publics ;
- Émergences et accompagnements artistiques ;
- Mutualités, diversifications des esthétiques et projets à destination du Jeune Public.

Médiation

- Éveil culturel et Éducation Artistique Territoriale ;
- Développement social et culturel ;
- Laboratoire de médiation et explorations artistiques territoriales.

Territoires

- Ingénierie, formations et ressources territoriales ;
- Parcs de prêts de matériel scénique territorialisés ;
- Soutien à l'emploi et à l'économie du secteur.



JÉRÔME THOMAS

1



BOZO

2



NETA OREN

4



D. R.

3

Le jonglage mise sur la transversalité

Très dynamique et en constante évolution, la discipline explore de plus en plus sa relation à d'autres arts.

C'est au milieu des années 1990 et notamment grâce à un événement fondateur, Dans la jungle des villes, festival organisé par le Théâtre 71 de Malakoff, que le jonglage a commencé à s'autonomiser en tant que discipline de cirque à part entière. Au fil du temps, la terminologie elle-même a évolué, le sociologue Jean-Michel Guy distinguant le jonglage, la jonglerie (qui renvoie à une image traditionnelle et patrimoniale) et la jongle (référence à sa dimension sociale, qui s'exprime lors des conventions rassemblant amateurs et professionnels). Pionnier du jonglage contemporain, Jérôme Thomas réalise la synthèse des trois en parlant de « *jonglistique* » pour définir son art. « *Elle correspond aux domaines codifiés (balles, massues...) et non codifiés des objets manipulés, caractérise-t-il. De fait, je peux jongler avec n'importe quoi.* » Sa démarche a inspiré de nombreux artistes, qui à l'orée des années 2000 se sont affranchis des objets traditionnels. « *Durant les années 2000-2010, nous avons assisté à une explosion du travail sur les objets et les matières: le sable, l'eau, ou encore la boue comme le fait Nathan Israël* », précise Vincent Berhault, directeur de la Maison des jonglages (La Courneuve), scène conventionnée, et du festival Rencontre des jonglages. L'autre évolution notable concerne la grande diversité des formes désormais attachées à cette pratique: jonglage chorégraphique,

performatif, dans l'espace public ou sur les plateaux. L'effervescence est telle que l'on dénombre aujourd'hui dans cette niche quelque 150 compagnies. Les lieux de création et de diffusion (en particulier les pôles nationaux cirque) ont parfaitement intégré cette dimension contemporaine, certains projets d'envergure – tels *Les Fauves* de la Compagnie ea eo pour lequel un chapiteau a été conçu spécialement ou *Périple 2021* du Collectif Protocole, qui réfléchit sur la géographie sociale – voyant le jour. Les scènes conventionnées, les théâtres de ville, les événements organisés par des collectivités territoriales dans l'espace public et, dans une moindre mesure, les scènes nationales, participent au rayonnement du jonglage.

Cet engouement manifesté par les programmateurs comme par le public s'explique sans doute aussi par la porosité croissante entre le jonglage et d'autres disciplines. « *Par rapport aux années 1990, constate Vincent Berhault, les compagnies adeptes du jonglage à l'état pur se font plus rares. La plupart défendent une approche où, tout en restant au centre, le jonglage agrège des vocabulaires et des pratiques très différentes.* » Elles explorent les liens avec les arts visuels ou l'art contemporain, la musique (notamment électronique), la danse, le hip-hop et même le sport (football, basket...). « *Sans que je ne les pratique forcément, ma créativité se nourrit d'autres arts* », confirme Jérôme Thomas. Si la Maison des jonglages encourage cette transversalité et l'émergence d'axes thématiques (jonglage et magie nouvelle, jonglage et clown, jonglage et création chorégraphique...), son directeur n'omet pas de rappeler la spécificité du jongleur, « *un artiste qui développe une aptitude très particulière à la matière et un geste qui n'est pas celui du mime, du marionnettiste ni de l'acteur de théâtre d'objets* ». MARIE-AGNÈS JOUBERT

1 ARMO/Compagnie Jérôme Thomas

2 Compagnie Defracto et compagnie Atama to Kuchi

3 Compagnie La Main de l'Homme

4 Compagnie ea eo



1

YU-LUN CHANG



2

COMPAGNIE DEFRACTO ET COMPAGNIE ATAMA TO KUCHI Yôkai Kemame, l'esprit des haricots poilus

Du folklore médiéval aux films de Miyazaki en passant par le jeu vidéo Yo-Kai Watch, la culture japonaise est peuplée de yôkai, ces esprits facétieux qui peuvent habiter toute chose, animée ou non. Le Français Guillaume Martinet et le Japonais Hisashi Watanabe partent ici à la recherche du yôkai de leur jonglage. Accroupis dans un espace quadrifrontal, les bras ballants, ils redécouvrent pas à pas, avec des objets mous (tricotés au crochet et remplis de haricots rouges japonais), toutes les possibilités offertes par le corps et la manipulation : saisir, lancer, renvoyer, avec les orteils, la bouche, les mains. Sur une musique percussive jouée en live, ils reviennent à l'essence de leur art.

ARMO/COMPAGNIE JÉRÔME THOMAS Dansons sur le malheur

Jérôme Thomas pose un regard critique sur une planète en sursis symbolisée ici par un œuf. Ce ballet pour deux jongleuses et des œufs est divisé en trois tableaux, trois temporalités différentes : le passé, le présent et l'avenir.

Dans le premier, les artistes expérimentent diverses manipulations jusqu'à ce que l'œuf, confronté à la réalité d'aujourd'hui, se brise. Elles s'affairent alors pour ramasser ce pauvre petit œuf tombé sur le plateau, usent de bâches et de masques afin de s'en protéger. Une fois tout nettoyé, s'ouvre le monde du futur marqué par le dépouillement, la résilience et le désir d'aller vers l'autre. Si le jonglage demeure le principal mode d'expression, Jérôme Thomas y ajoute une dimension théâtrale et chorégraphique. Sans oublier une partition musicale originale, qu'il a lui-même composée.

COLLECTIF PETIT TRAVERS S'assurer de ses propres murmures

Partant du postulat selon lequel « jonglage et batterie vont bien ensemble », le jongleur Julien Clément et le batteur Pierre Pollet s'attachent à appréhender la dimension la plus intime du langage : le murmure. Dans ce spectacle alliant le cœur (la batterie) et le corps (le jonglage), le public est convié à écouter la musique tout autant que l'adresse. On retrouve d'ailleurs les matériaux de la batterie dans les objets jonglés et la scénographie : objets de métal (grelots et billes d'acier), en bois (bâtons de différentes tailles)

et balles blanches comme les peaux de batterie ou les ampoules des rampes lumineuses. Pulsation, phrasé, accents, sensations du temps... Tous ces éléments de rythmique rapprochent le jonglage et la musique.

JÖRG MÜLLER/ COMPAGNIE WAS IST DAS Tangled drops

Depuis 25 ans, Jörg Müller affectionne les expérimentations (performance avec des tubes métalliques suspendus pour *Mobile*, travail autour d'un cylindre rempli d'eau pour *Noustube*) et les créations transdisciplinaires (*Sarabande* avec la violoncelliste Noémi Boutin autour des *Suites* de Bach). Sa rencontre avec la plasticienne japonaise Tabaimo l'a incité à se lancer dans la création d'une œuvre commune sur la thématique des peurs des adultes. Ainsi est né le projet *Tangled drops*, dans lequel se marieront la recherche sur la manipulation propre à Jörg Müller et le travail sur les projections d'images animées de Tabaimo.

COMPAGNIE EA EO Les Fauves

Sous un chapiteau bulle qui tient autant de l'œuvre d'art futuriste que d'un cocon, Johan Swartvagher et Éric Longueval invitent le public à une



GERALDINE ARESTEANU



MONAD

étonnante traversée en deux parties. La première le confronte à une ménagerie de jonglage contemporain associant œuvres vivantes et œuvres plastiques, où quatre jongleurs inventent toutes sortes de manipulations pour survivre au côté d'un cinquième venu d'une autre planète. Place ensuite à une cérémonie pop en l'honneur d'un jonglage ludique et expérimental. L'espace immense et vide de la toile du chapiteau devient une cathédrale pour ces cinq fauves qui ensorcellent le public en multipliant les figures et en convoquant d'un seul geste le passé, le présent et le futur de leur art.

COMPAGNIE MONAD Yin

Les spectacles de Monad mêlent les pratiques de ses cofondateurs : Van-Kim Tran, adepte du tai chi et de la danse derviche, et Cyrille Humen, jongleur dont la pratique intègre le cercle et la rotation. Ici, deux hommes entrent en scène sur une musique des années 1950. Les corps et la balle se déplacent dans une unité de mouvement, et à mesure que la musique devient moderne et monte en puissance, la performance physique s'intensifie jusqu'à la transe. Chaque nouvel élément chorégraphique surprend le spectateur et marque un tournant

dramaturgique : rotation des corps, accélération, introduction de la balle, circulation de celle-ci entre les deux artistes. Il n'existe plus d'avant, d'arrière, de gauche ni de droite, mais uniquement l'axe et la projection de la balle vers l'extérieur grâce à l'utilisation de la force centrifuge.

COLLECTIF PROTOCOLE Périple 2021

Composé d'artistes jonglant avec des massues blanches, le Collectif propose de mars à août une performance relais dans l'Hexagone. Chaque semaine (baptisée errance), un jongleur ou une jongleuse partira à la découverte d'un territoire avec un invité (cartographe, créateur lumière, marathonnien, poète, performeur, documentariste...) différent. Au terme de la semaine, lors d'un spectacle organisé par un théâtre, le duo livrera son récit de voyage puis transmettra ses trois massues à un autre jongleur. Au long des 23 errances du périple, Protocole s'immergera dans la complexité des villes et les silences des campagnes pour créer une radiographie de la France de 2021, avec le jonglage comme point de vue. La plateforme numérique periple2021.com permettra de suivre les six mois de spectacles depuis chez soi.

COMPAGNIE LA MAIN DE L'HOMME Trajectoires

Accompagner les jeunes dans leur réflexion, à la lumière de son parcours personnel et de sa pratique du jonglage : c'est ce que Clément Dazin se propose de faire en investissant les salles de classe de collèges. Tout commence par une conférence-performance durant laquelle l'artiste évoque les liens entre le jonglage et les mathématiques. Une balle tombe, une craie se casse... Lorsque l'exposé reprend, il n'est plus question de mathématiques mais de poésie du corps et de l'espace, de choix et de prises de risques pour créer de nouvelles trajectoires professionnelles ou personnelles. S'ensuivent des ateliers de pratique artistique où les élèves partagent leurs envies et leurs rêves, mais aussi leurs peurs et leurs doutes.

ET AUSSI : *Der Lauf*, Le Cirque du Bout du monde ; *Gadoue*, Compagnie Le Jardin des délices

- 1 Collectif Protocole Périple 2021
- 2 Collectif Petit Travers S'assurer de ses propres murmures
- 3 Compagnie Monad Yin

Programmer malgré les incertitudes

Saison 2020-2021 écourtée et absence de visibilité sur la rentrée : les lieux s'interrogent sur la possibilité de conserver une cohérence à leur programmation.

A lors que la date de réouverture des salles n'a toujours pas été fixée et que la saison en cours se voit réduite à peau de chagrin, les directeurs de lieux éprouvent bien des difficultés à se projeter. « *Penser à la prochaine saison oui, prétendre la construire, non* », affirme d'emblée la directrice du Théâtre de la

Madeleine à Troyes, Corinne Licitra. Entre les annulations et les éventuels reports, l'équilibre de la programmation qui doit aussi tenir compte des accueils en résidence, des créations et des coproductions, est totalement remis en cause. Nulle question pour autant de dupliquer la saison actuelle en 2021/2022. « *Nous avons envie de tourner une page, d'apporter encore plus de magie aux spectateurs et d'être solidaires avec les artistes* », souligne Maria Claverie-Ricard, directrice de Théâtres en Dracénie (Draguignan). Dans ce contexte, il apparaît compliqué de maintenir une cohérence, reflet de la ligne artistique d'un lieu. Les programmeurs sont cependant prêts à relever le défi, en s'attelant à cette tâche très ardue : effectuer des choix. « *Nous ferons en sorte que les changements restent à la marge, afin de poursuivre le développement du projet artistique, nécessaire pour tisser des liens avec la population* », confie Nicolas Blanc, directeur de L'Empreinte, scène nationale Brive-Tulle, nouvelle entité créée en juillet 2018, qui a récemment décidé d'annuler la saison 2020/2021.

Revoir les équilibres

Plusieurs paramètres guident les directeurs de lieux dans les options à retenir, et tout d'abord une priorité : préserver les coproductions et les créations, en particulier celles des artistes qu'ils accompagnent. Tel est le choix défendu par Corinne Licitra, qui programmera de nouveau en 2021-2022 les spectacles de deux metteurs en scène qu'elle soutient au long cours, *Illusions perdues*, de Pauline Bayle, et *Sleeping*, de Serge Nicolaï. La directrice du Théâtre de la Madeleine souhaite également garantir une visibilité aux compagnies, qui avaient, soit des spectacles en tournée, soit de nouveaux projets mort-nés du



SORAYA HOCINE

Nicolas Blanc, directeur de L'Empreinte, scène nationale Brive-Tulle
« *L'équilibre entre création et diffusion sera le plus difficile à tenir.* »

fait de la crise. « *Certaines préfèrent monter dans la foulée une création et, généralement, je m'accorde avec elles pour essayer de la programmer* », explique-t-elle. Il semble néanmoins hasardeux d'absorber les créations de la saison passée, celles prévues cette saison, les coproductions déjà engagées (et parfois, comme à L'Empreinte, accrues pour relancer l'activité des compagnies) et enfin les accueils en diffusion. « *L'équilibre entre création et diffusion sera plus difficile à tenir que celui entre les disciplines* », prédit ainsi Nicolas Blanc. La pluridisciplinarité ne devant pas être négligée, les décisions sont aussi conditionnées par cette nécessaire alternance entre théâtre, cirque, danse, musique ou encore marionnettes. Impossible ainsi de programmer cinq pièces de théâtre d'affilée, au risque de ne pouvoir attirer un large public, surtout lorsqu'on se trouve être (comme Théâtres en Dracénie) le seul équipement culturel d'un territoire. « *Je revois tous ces équilibres, et pour le moment cela tient, même si cela reste très fragile* », explique Maria Claverie-Ricard, qui écarte l'écueil d'une saison « fourre-tout ». Corinne Licitra se dit, pour sa part, disposée à modifier la thématique donnée à chaque saison, pourvu qu'elle puisse programmer les spectacles qu'elle veut partager avec le public. « *La cohérence de la saison se définira peut-être d'elle-même, en fonction des productions* », souligne-t-elle.

Maintenir le cap

De ces incertitudes peuvent naître des éléments positifs, parmi lesquels renoncer à une trop grande anticipation. « *J'espère que ce sera la principale leçon de cette crise. Voir certaines structures programmer deux ou trois ans à l'avance est effrayant* », estime Maria Claverie-Ricard, préconisant de laisser le temps aux artistes et aux programmeurs d'échanger. Pourquoi aussi ne pas mettre à profit cette déstabilisation, afin d'innover dans la rencontre avec les publics et la circulation des œuvres ? « *On pourrait élaborer un socle de spectacles et des propositions venant s'ajouter au cours de l'année* », précise Corinne Licitra. Car la saison traditionnelle, dans la temporalité qui était la sienne jusqu'à présent, risque d'être fragilisée, certains lieux privilégiant déjà une programmation par semestre ou trimestre. Aux yeux des directeurs, l'essentiel reste toutefois de maintenir le cap (l'optique d'un conventionnement Art et création l'an prochain pour le Théâtre de la Madeleine, par exemple) et de continuer à développer le projet culturel et artistique pour lequel ils ont été nommés. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**



Virginie Boccard,
directrice des
Quinconces-
L'Espal, scène
nationale
du Mans

« Le contexte nous oblige à préciser notre ligne artistique »

Comment envisagez-vous la saison 2021-2022 ?

En pensant au présent, à la façon dont cette année va se dérouler, à quand et comment l'activité reprendra et si la saison va s'étirer. Tout est intrinsèquement lié. Choisir de reporter des spectacles à l'été éclaire l'automne 2021 et la saison 2021-2022. J'avance tranquillement, j'échange avec les compagnies, regarde où elles en sont dans leurs projets. Mylène Benoit par exemple, dont le spectacle devait être programmé en novembre et décembre, amorcera une création en février-mars. Il est donc compliqué d'envisager un report alors qu'elle sera occupée par ailleurs. Chaque projet étant singulier, je construis la saison pas à pas.

Est-il possible de conserver une cohérence à la programmation ?

Je vais en tout cas faire en sorte que cela le soit. Car l'absence de cohérence mettrait en difficulté notre stratégie de relations avec les publics. Si on proposait deux spectacles de danse coup sur coup, le public ne serait peut-être pas au rendez-vous. Bien que cela s'avère compliqué, nous travaillons sur les équilibres et les calendriers. De toute façon, sur le sein d'un lieu pluridisciplinaire, les spectacles annulés sont aussi bien des spectacles de théâtre, de danse, de musique que de cirque. Le contexte nous oblige toutefois à aiguïser nos choix, à les expliquer aux compagnies et à préciser notre ligne. Je me réfère alors à la colonne vertébrale de mon projet artistique et culturel : qu'ai-je envie de raconter, de défendre, et pourquoi ? Qu'est-ce qui fait sens ? Me poser ces questions me permet d'y voir plus clair et m'aide à prendre des décisions.

La notion même de saison peut-elle perdurer dans l'avenir ?

Aujourd'hui, nos pratiques et celles du public changent. Nous allons proposer des spectacles en juillet, ce qui est nouveau, et pendant les vacances scolaires. On assiste à un étirement de la programmation. Une saison ne se résume pas cependant à la diffusion, ni à un catalogue de spectacles qui s'enchaînent. Elle comprend le travail d'action culturelle, l'accueil en résidence de compagnies avec lesquelles nous imaginons des temps de rencontre avec les publics. C'est un tout, et la question est de savoir comment rendre plus visible l'ensemble de nos projets. La crise nous offre l'opportunité de repenser nos actions.

Le Magasin, un labo pour la danse

S'installant dans un commerce inoccupé, la compagnie R/Ô propose un espace de travail aux artistes et installe la danse dans le quotidien des habitants.

→ L'origine du projet

Depuis plus d'une quinzaine d'années, le chorégraphe Mathieu Heyraud et la compagnie R/Ô portent des projets chorégraphiques sur le territoire de Saint-Étienne (42) et sur sa métropole. En 2016, il entreprend ce qu'il décrit comme une « *performance invisible* ». Il marche trois heures par jour durant trois mois dans les rues de Saint-Étienne. Il photographie, répertorie, puis cartographie les rues stéphanoises à la recherche des locaux vacants avec des vitrines dans le centre-ville. Comme dans un grand nombre de villes aujourd'hui, ceux-ci sont pléthore. 296 espaces absolument inoccupés, mais disposant de vitrines sur la rue, sont ainsi repérés dans le centre-ville de Saint-Étienne. Très rapidement, dans un de ces espaces, il imagine installer le Magasin, un « *laboratoire de permanence chorégraphique* » au cœur du centre-ville.

→ Les objectifs

Le site du 23, rue Roger Salengro, présente plusieurs avantages. Bien que situé en hyper-centre, non loin de la mairie, il s'inscrit dans un quartier peu dynamique, éligible aux politiques de la ville, mais avec un bel espace de travail et une vitrine donnant sur la rue. L'objectif de Mathieu Heyraud est d'inviter ici des artistes à s'installer pour des temps de recherche, sans obligation de



OCEANE GAREL

Mathieu Heyraud, chorégraphe (compagnie R/Ô)
« Il était important que le lieu dispose d'une vitrine, que les passants puissent voir la danse en train de se faire. »

Les trois axes du projet

INVESTIR UN COMMERCE

Le chorégraphe Mathieu Heyraud a repéré d'anciens commerces vides du centre-ville de Saint-Étienne. Il en a loué un, doté d'une vitrine pour que la recherche chorégraphique se déroule sous les yeux des badauds.

UN LABO POUR LES ARTISTES

Chaque semaine, une équipe artistique est invitée. Elle peut mener sa recherche comme bon lui semble. Il ne s'agit pas là d'une résidence, mais d'un espace dédié aux recherches qui précèdent la création.

UNE OUVERTURE PAR JOUR

La compagnie accueillie a une seule obligation : une ouverture publique, une fois par jour, pour une rencontre informelle avec les publics. Il peut s'agir d'une performance, d'une projection, d'un temps de discussion...

L'éclat

9 AU 23 AVRIL 2021

JEUNE PUBLIC & NUMÉRIQUE - PONT-AUDEMER

WWW.VILLE-PONT-AUDEMER.FR



SPECTACLES + INSTALLATIONS IMMERSIVES



**COLLECTIF LA MÉANDRE, AVION PAPIER / COMPAGNIE SCOM, BORBORYGMES / POST UIT HESSDALEN, MAN STRIKES BACK, PAKMAN
ADRIEN M & CLAIRE B, ACQUA ALTA (NOIR D'ENCRE - SPECTACLE / LA TRAVERSÉE DU MIROIR - RÉALITÉ AUGMENTÉE / TÊTE À TÊTE - CASQUE VR)
COMPAGNIE SILENCE ET SONGE, ANTICYCLONE / DAVID ROLLAND CHORÉGRAPHIES, HAPPY MANIF (LES PIEDS PARALLÈLES)
COLLECTIF INVIVO, CÉTO / SATI, RICK LE CUBE, VERS UN NOUVEAU MONDE / COMPAGNIE SINE QUA NON ART, MÉTAMORPHONE
SERGE BLOCH, BOÎTES À RIRE / JORIS MATHIEU ET NICOLAS BOUDIER - COMPAGNIE HAUT ET COURT, L.I.R (LIVRE IN ROOM)
ELLY OLDMAN, LA GRANDE HISTOIRE DU DESSIN SANS FIN / AGATHÉ DEMOIS & VINCENT GODEAU, CACHE-CACHE VILLE / COMPAGNIE LE 26, CLARTÉ
+ RÉTRO GAMING**

LIEUX / FESTIVALS

CAS D'ÉCOLE

production. Il ne s'agit pas là de résidences portant sur la finalisation d'un spectacle, le lieu n'offrant pas les équipements techniques adéquats. Il s'agit d'un lieu dans lequel les artistes invités peuvent venir éprouver les premières étapes de recherche d'une création à venir ou passer du temps sur une simple expérimentation.

→ La mise en action

« Il était important que le lieu dispose d'une vitrine, que les passants puissent voir la danse en train de se faire, là, sous leurs yeux. Il sagissait pour moi d'instiller une nouvelle relation au corps dans la ville », développe Mathieu Heyraud. Le projet de chacun est très libre, un seul point du cahier des charges est un invariant de chaque accueil. Au moins une fois par jour, chaque équipe accueillie doit faire une proposition à l'adresse du public. Il s'agit d'un temps d'ouverture qui peut prendre la forme d'une courte performance, d'une rencontre, d'un temps d'exposition, d'une projection... « Mais il est bien entendu que ce qui est le plus important, c'est le travail de recherche des équipes. Il n'y a pas d'enjeu majeur sur ce temps de rencontre. » Une présence quotidienne a ainsi été assurée pendant deux ans, rue Salengro, puis sur un nouveau site, rue Honoré de Balzac. Pour Mathieu Heyraud, les « artistes-épiciers » ont pour mission d'investir « un espace de création de lien social ouvert à tous, militant pour l'accessibilité de l'art au plus grand nombre, sensible aux questions de société et à la diversité des cultures, intéressé par la didactique entre art contemporain et culture populaire, et engagé dans un processus de transmission, d'éducation et de médiation ». En outre, la compagnie a développé dans son lieu le « magasin populaire, un cycle de conférences universitaires et performées, « Philo en magasin », un cycle de débats-philo autour du corps de l'art et de la ville, ou encore le « magasin en herbe », un labo de pratique destiné aux 6-11 ans. Le « magasin professionnel » propose, lui, des ressources, des séances de training ainsi que des « work-échoppes » sur deux à trois jours.

→ Les moyens

La compagnie loue le Magasin dans des conditions classiques, avec un bail précaire négocié. Le loyer mensuel se situe actuellement à hauteur de 480€ TTC. Le changement de lieu est lié à la reprise des locaux par l'ancien propriétaire,



Simone Fehlinger, performance en juin 2020

qui avait trouvé un locataire plus offrant. La compagnie est soutenue par la Ville de Saint-Étienne, à la création et au fonctionnement, qui contribue donc à la mise en œuvre de cette action. Elle est accompagnée au projet par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Les charges fixes du projet s'établissent autour de 15 000 € annuels. L'activité annuelle du Magasin avoisine aujourd'hui 45 000 €. Si la compagnie était en mesure d'héberger et de défrayer les équipes accueillies, le coût réel de l'opération approcherait 160 000 €. C'est le budget qu'elle défend auprès des collectivités publiques. Le projet est encore récent, d'autant que l'année 2020 a été contrainte par la crise sanitaire, et peut espérer se développer. Un système d'adhésion (2 à 5 €) a été proposé au public. Les compagnies invitées sont choisies par connaissance, par capillarité, au sein d'un réseau d'acteurs culturels partenaires.

→ Les perspectives

Depuis 2018, Le Magasin permet la création d'objets et de pièces chorégraphiques qui sont ensuite diffusés dans d'autres villes, dans des vitrines vacantes à l'occasion de festivals, saisons culturelles... L'objectif de Mathieu Heyraud est d'abord de pérenniser cette action et de trouver les moyens d'un meilleur accompagnement financier des équipes accueillies au Magasin.

CYRILLE PLANSON

Zèbre à trois - Photo : Jean Delmart
Hervé Peyrard - Photo : Luc Chareyron



ZÈBRE À TROIS

Concert jeune public

Noir sur Blanc
Dur comme Faire



BRICE DUDOUE

DJ électro-mécanique

Electrorgue

Brice Dudouet - Photo : Carton Cie
Evasion - Photo : Alain Nitcherff

ÉVASION

Chanson à capella

Mesdames Rêvent
Les Hormones Simone



HERVÉ PEYRARD

Chanson

En solo

En duo avec T. Gauliat-Pitois



GÉRARD MOREL

Chanson

& l'Homme-Orchestre
Qui l'Accompagne
& La Guitare
Qui l'Accompagne

La Guinguette des Fines Gueules

Gérard Morel - Photo : Dominique Flahaut
Luc Chareyron Photo : Jean Delmart

VOCAL 26

PRODUCTIONS

04 75 42 78 33

vocal26.com

LUC CHAREYRON

Théâtre

Looking for Cyrano avec le Collectif 5

Éloge de la Pifométrie

Ça résiste !

Les Dieux et le Père-Noël
vers une solution quantique



CARTON CIE

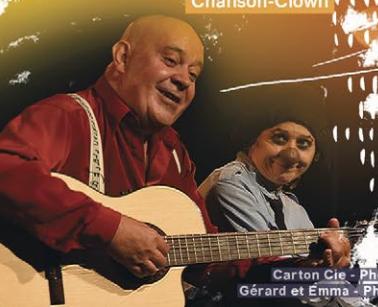
Conte musical jeune public

Zébrichon



EMMA LA CLOWN
& GÉRARD MOREL
QUI L'ACCOMPAGNE

Chanson-Clown



MICHÈLE BERNARD

Chanson

Intégrale

Balades croisées avec Frédéric Bobin



STÉPHANE MILLERET

SÉBASTIEN TRON

BD concert

Groenland Manhattan



Carton Cie - Photo : Pierre Colletti
Gérard et Emma - Photo : Dominique Flahaut

Michèle Bernard - Photo : Le son dans l'œil - Olivier Frey
Groenland Manhattan - Photo : Romig Carton

Le Théâtre de la Tête noire, à Saran

PAR CYRILLE PLANSON. PHOTOGRAPHIES DE JÉRÉMIE JUNG / SIGNATURES



Le travail de repérage et d'accompagnement des écritures contemporaines traverse toutes les dimensions du projet de cette scène atypique.

Tout a commencé dans les années 1980, lorsque Patrice Douchet, metteur en scène et comédien, codirigeait une compagnie de théâtre aujourd'hui disparue. Un peu par hasard, il découvre une église désaffectée, à Saran, et contacte la municipalité. Il obtiendra l'autorisation de s'y installer. Le duo de codirection



Le théâtre a été aménagé dans une église déconsacrée il y a 30 ans environ.

se sépare et Patrice Douchet crée sa compagnie, le Théâtre de la tête noire, tout en demeurant dans les lieux. Au début des années 1990, le lieu commence à accueillir des spectateurs et partager l'outil avec d'autres équipes artistiques. L'orientation qui est encore la sienne aujourd'hui, autour des écritures contemporaines, est déjà affirmée. « *Nous nous sommes professionnalisés progressivement, tout en gardant l'esprit de troupe dans notre façon de fonctionner* », relate Patrice Douchet. La rénovation du lieu, accompagné par toutes les collectivités permet de qualifier les espaces. « *Nous avons été associés par la Ville de Saran à toutes les réunions. C'était vraiment important, nous avons défini les espaces, choisi les matériaux... On peut dire que ce théâtre a été construit autour d'un projet, le nôtre, et non le contraire. Avec la compagnie qui a toujours poursuivi son activité de création et la direction d'un lieu, nous fonctionnions comme un petit centre dramatique régional sans avoir le label.* » Au seuil des années 2000, le Théâtre de la Tête noire devient scène conventionnée pour les écritures contemporaines. Après quelques années d'incertitudes, elle le redevient en 2021. L'accompagnement des aventures artistiques est au centre de son projet, l'activité de diffusion s'articulant avec les résidences et les soutiens à la production. Un projet dans lequel le soutien pérenne de la Ville de Saran (45) – 17 000 habitants aujourd'hui – compte pour beaucoup.

QUEL PROJET ARTISTIQUE ?

Patrice Douchet

« Je suis un metteur en scène qui dirige un théâtre »

« L'activité de la compagnie et celle du théâtre ont été dissociées en 2017, cela pour répondre à ce que l'État requiert pour les scènes conventionnées d'intérêt national. Nous attendons l'attribution définitive du nouveau label, avec mention "arts et création pour les écritures contemporaines". Mais, pour ma part, je reste un metteur en scène qui dirige un lieu. C'est essentiel pour moi. Je n'achète pas de spectacle, j'écris une programmation. L'axe majeur autour duquel nous travaillons est bien le soutien aux écritures contemporaines, à la production. Nous accompagnons trois compagnies soutenues, toutes de la région. À cela s'ajoutent deux artistes associés (Cécile Arthus et Thierry Thibaudeau). Nous avons, chaque année, 20 à 25 spectacles par saison, dont plusieurs coproduits.

À tout cela, qui constitue le cœur de notre projet, agrègent toute une série d'actions pilotes qui sont pour nous très importantes. C'est le cas du volet scolaire et jeune public.

Nous avons expérimenté ici l'opération Lire et dire du théâtre en famille, développé des coopérations internationales avec des jeunes avec « On n'est pas sérieux quand on a 17 ans ? », qui a pris la suite de l'expérimentation Kif Kif que nous avons menée en 2018.

Nous travaillons principalement avec les nouvelles générations, les 15-25 ans. Il y a aussi un autre projet qui me tient à cœur, c'est « Partir en écriture », un modèle de résidences d'auteurs que nous avons inventé et qui a déjà bénéficié à 26 d'entre eux depuis 2006.

Nous y soutenons les auteurs dans leurs « déplacements » créatifs et physiques, puisque chacun est invité au voyage pour écrire.

Un autre point fort, c'est notre comité de lecture, désormais très repéré et le prix Text'Avril que nous décernons chaque année. Ils sont reconnus par toute la filière du texte de théâtre. Nous avons toujours associé des auteurs à notre projet : Sophie Merceron en 2020, Agathe Charnet en 2021, Fabien Arca l'année suivante. Ils sont très importants car ce sont eux qui traversent et nourrissent tout ce programme d'activités. Tout ceci est comme une pelote. Nous tirons un fil, ensemble, et nous essayons de faire interagir au maximum toutes les ressources qui sont les nôtres. La programmation est très liée à ces auteurs associés, aux découvertes que nous faisons. »



UNE ÉQUIPE, UN PROJET



En réunion d'équipe. Avec, de gauche à droite : Mélina Kielb (chargée de communication et relations publiques, Laodice Rigo (administratrice), Nathalie Descause (cheffe comptable), Gilles Rodriguez (régisseur principal et lumière), Patrice Douchet (directeur), Marjolaine Baronie (responsable de l'action artistique et du Pôle écriture) et Raphaël Quédec (directeur technique, régisseur son)



La cheffe comptable, Nathalie Descause, partage son bureau avec Laodice Rigo, l'administratrice.



La chargée de communication, Mélina Kielb, est également responsable de la billetterie.



Mélina Kielb (chargée de communication) et Marjolaine Baronie (responsable de l'action artistique et du pôle d'écriture) se félicitent du Grand prix de littérature dramatique jeunesse obtenu cet automne par l'autrice associée, Sophie Merceron. Elles relisent ici *Avril*, le texte lauréat.



Les bureaux administratifs se trouvent à cinq kilomètres du lieu des représentations. Ici, Laodice Rigo, l'administratrice, prépare avec le directeur, Patrice Douchet, un rendez-vous à venir.



Gilles Rodriguez, le régisseur principal et régisseur lumière, place les lumières au plateau.



À la régie son, le directeur technique, régisseur son, Raphaël Quédec, domine la nef de l'ancienne église de Saran.

REPÈRES

Le Théâtre de la Tête noire, à Saran

Équipe: 7 permanents

Espaces de travail

- un théâtre de 200 places
- des bureaux et un studio de répétition

Outils

- *La Récolte*, la revue du comité de lecture
- Une théâtrothèque, bibliothèque théâtrale accessible à tous
- Partir en livre (26 auteurs, 9 textes édités, 12 mis en production)

Projet européen

On n'est pas sérieux quand on a 17 ans ?

Fréquentation (hors action culturelle et artistique)

Environ 10 000 personnes par an

À LIRE

La Fabrique des instants précieux,
L'aventure de la Tête noire

Patrice Douchet

Quartett, collection rouge, 2018, 180 pages, 16 €.



Vue aérienne de la salle de concert mobile Ark Nova, 2013

© ANISH KAPOOR, © ANISH KAPOOR, ALL RIGHTS RESERVED DACS/ADAGP, 2021.

« On air »

Panorama d'architectures scéniques gonflables

PAR RAFAËL MAGROU. IMAGES D. R.

Pour ce numéro 100, La Scène aborde pour vous les architectures gonflables, dédiées au spectacle vivant, afin de convier les lecteurs dans une bulle d'air et rêver à des situations possibles pour des dispositifs spécifiques.

Retenez votre souffle! Les architectures gonflables accompagnent depuis plusieurs décennies les rêves les plus fous. Ces utopies, pour certaines réalisées, auront connu leur âge d'or dans les années 1970. Elles reviennent au premier plan, et présentent un intérêt certain pour les lieux de spectacles. Tour d'horizon historique et actuel des bulles scéniques.

L'architecture gonflable est souvent associée aux années 1970, mais en réalité les premières inventions gonflables datent de bien avant. Cela commence avec les travaux des frères Montgolfier suivis des développements en aéronautique. Après les ballons dirigeables, les zeppelins auront

PHOTO CENTRE POMPIDOU MNAM-CCI JEAN-CLAUDE BLANCHET/DIST. RMN-GP



Hans Hollein,
im mobilen Büro
[Hans Hollein dans
son bureau mobile],
1969

© HANS HOLLEIN

survolé les villes – ce que l'on associe souvent à un imaginaire a réellement existé, et ce, jusqu'à la catastrophe du Hindenburg en 1937, qui aura frappé les esprits. L'exposition Aerodream au Centre Pompidou de Metz⁽¹⁾ rend clairement compte de cet héritage mais surtout du transfert de ces savoirs de l'industrie vers l'architecture, le mobilier ainsi que les arts plastiques, au travers des multiples expériences menées à travers le monde. Ces conceptions utopiques, dont certaines auront vu leur concrétisation, conviennent à des imaginaires que les années 1970 auront portés à leur apogée. Dès 1967, un colloque à Stuttgart aura fait référence en rassemblant des collectifs de concepteurs en quête de constructions légères, mobiles et économiques.

Le rêve d'une architecture soutenue par l'air

Prenant appui sur les concepts d'Homo Bulla, évoquant la fugacité du temps, et de Pneuma, émise par Aristote pour désigner le souffle, une évocation du vivant, « *le gonflable est une enveloppe, une métaphore de la peau et de la finitude du corps, mais aussi de son extension, de son apesanteur* », argumentent Valentina Moimas et Frédéric Migayrou, les commissaires de l'exposition. Une seconde peau en quelque sorte, tant les toiles forment des dermes sous pression, en tension, qui une fois repliées tiennent très peu de place et sont facilement transportables. Quiconque a déjà gonflé un ballon ou un bateau pneumatique s'en sera rendu compte. Grâce au développement



Haus-Rucker-Co, Oasis
Nr.7, documenta 5,
Kassel, 1972

© HAUS-RUCKER-CO

de nouveaux matériaux, membranes caoutchouc, plastiques et autres dérivés durant la Seconde Guerre mondiale et après, les techniques se sont perfectionnées et deux procédés principaux sont mis en œuvre. Le premier fabrique un différentiel de pression entre intérieur et extérieur via un extracteur d'air, lorsque le second consiste en une ossature à partir de tubes gonflés aux formes triangulaires, système plus sécurisé si l'un d'eux venait à être fragilisé⁽²⁾.



© KATHARINA VON NOW

COOP HIMMELB(L)AU, City Soccer, Vienne, Autriche, 1971 © COOP HIMMELB(L)AU

Rétrospective

Lors de la Première Guerre mondiale, en 1918, Gabriel Voisin, pionnier français de l'aviation, en cherchant une solution mobile et pratique pour abriter ses avions, avait mis au point un système de chambre à air pour réaliser un hangar gonflable. Les archives du CNRS rendent compte de cette invention, argumentant sur son « *volume dérisoire* » et son caractère « *aisément transportable d'autant que son poids est très faible* » (catalogue 1920). Cela explique le développement de cette technique pour réaliser des espaces faciles à édifier, et surtout mobiles. En 1919, le couturier parfumeur Paul Poiret avait fait réaliser un dôme gonflable, installé dans son jardin de l'avenue d'Antin. Cet « Oasis » est très tôt devenu « the brilliant Gala Spot for Paris fêtes » comme le titrait le magazine *Vogue*.

Mais l'explosion créatrice se déroule dans les années 1950-1970, notamment porté par trois concepteurs qui font figures de proue de ces recherches sur ces architectures qui tiennent sur l'air : l'Américain Buckminster Fuller, connu pour ses dômes géodésiques et qui aura développé un modèle précurseur l'Allemand Frei Otto, à qui l'on doit une théorie conséquente sur les structures pneumatiques ; et le Britannique

Cedric Price, co-concepteur du Fun Palace avec la directrice de théâtre indépendant Joan Littlewood, utopie qui comprenait des programmes culturels et éducatifs. Ils auront stimulé plusieurs générations de concepteurs, comme l'agence Coop Himmelb(l)au (Vertical Pneumatic City, 1968), le collectif Archigram et ses villes mobiles (Instant City, 1969) ou encore des artistes comme le collectif Haus-Rucker-Co avec son Oasis n°7 (!) pour la Documenta 5 à Kassel (1972). En alter-



PHOTO COURTESY D'OSAKA PREFECTURAL GOVERNMENT

Davis, Brody and Associates, Pavillon des États-Unis, Exposition universelle d'Osaka, 1970

© DAVIS, BRODY AND ASSOCIATES



PHOTO COURTESY OF OSAKA PREFECTURAL GOVERNMENT

Taneo Oki et Sekkeirengo, Mushballoon, Exposition universelle d'Osaka, 1970 © Taneo Okki et Sekkeirengo

native aux préceptes dominants de l'architecture moderniste, le groupe français AJS Aérolande et le collectif français Utopie envisageront plus le mobilier gonflable comme l'habitat mobile, exceptés certains travaux de Jean Aubert. Ces inventeurs auront trouvé un moyen simple et facile, léger et rapide à déployer pour ériger des volumes conséquents.

Des architectures propices aux installations scéniques

Un événement aura été symboliquement marquant : Expo'70 à Osaka. Là, des pavillons démontreront le potentiel de ces structures gonflables, même si tous les projets n'auront pu aboutir – des publications leur offriront des appréciations posthumes. Gigantesque Golgoth orange réalisé par Yutaka Murata, le dôme de la firme japonaise Fuji reposait sur seize tubes gonflables en forme d'arceaux couvrant un immense espace de projection. Le même architecte aura imaginé un théâtre flottant en structure tendue à membrane. Cette manifestation aura éveillé des désirs d'architecture, rapidement stoppé par le choc pétrolier de 1973. Ces initiatives se sont tariées durant plusieurs décennies, avant d'être réactivées



PHOTO ANISH KAPOOR STUDIO; IWAN BAAH; YU TERAYAMA; IAA ISOZAKI AOKI & ASSOCIATES

À l'intérieur de la salle de concert mobile Ark Nova, 2013 © Anish Kapoor, all rights reserved DACS/ADAGP, 2021

à partir de l'an 2000 par la redécouverte du potentiel de ces structures gonflables, notamment à l'usage d'événements culturels. Découvrant le potentiel habitable de ces gonflables par accident, Hans-Walter Müller⁽³⁾ a consacré sa vie entière à l'étude de ces structures. Dans son laboratoire installé à proximité d'un aéroport (!), il y développe depuis un demi-siècle des formes expressives soumises à la pression. Il faut traverser des sas en forme de lèvres gonflées pour pénétrer dans ses espaces, à la manière d'une renaissance. Il a notamment travaillé avec le collectif de voltigeurs Les Arts Sauts, jusqu'au point de rupture des capacités du matériau et de la collaboration. L'architecte Nicolas Pauli prendra le relais avec son bureau d'études Abaca pour imaginer des constructions légères reposant sur l'air.

Démésure et itinérance

Le spectacle vivant s'emploiera à développer des dispositifs à partir de ces conceptions, comme par exemple, l'étonnant projet La Vénus de Chicago. Imaginé par Bernard Quentin pour le Chicago Festival 1974, il s'agit d'une « *enveloppe générique ambulante et autonome pour un théâtre de la diversité* ». En réalité, plusieurs structures

PHOTO COURTESY OF OSAKA PREFECTURAL GOVERNMENT



Yutaka Murata,
Pavillon du groupe
Fuji, Osaka, 1970

© YUKATA MURATA

gonflables de tailles différentes, mais jointives, représentant un corps de femme et dont le bassin accueille un double espace circulaire dédié au spectacle, avec plusieurs configurations possibles: "à l'italienne" en réalité frontale, "élibéthaine" ou plus spécifiquement en polygone et "panoramique" avec scène rectangulaire centrale avec une jauge pouvant monter jusqu'à 3000 spectateurs. Le projet restera de papier. Plus récemment et plus modestement, le collectif allemand Raumlabor a installé dès 2006 des dispositifs gonflables mobiles, soufflés au cul d'une camionnette, pour y installer ateliers, petits espaces de représentation, ou d'exposition comme le Spacebuster à New York. En 2014, les Bretons du collectif de la Meute ont collaboré avec eux pour créer Bulle d'Air et tisser « *un compagnonnage intime, collectif et vivant autour du théâtre documentaire* ». Outre-Manche, dans une version plus pop, l'Antepavillon (2018) promène son espace scénique sur une barge flottant au fil du London canal.

Dômes acoustiques et bulles protectrices

Les silhouettes bibendum de ces architectures emportent avec elles une acoustique singulière. Le film *The Touchables*, film glam rock de 1968, dont l'espace de vie de la star n'est autre qu'une bulle transparente au milieu de la nature, rend compte du potentiel spatial, mais aussi de l'effet de réverbération de ce dôme. Cette dimension aura sans doute intéressé les organisateurs du

Festival de musique de Lucerne Ark Nova, en commandant à l'architecte Arata Isozaki et à l'artiste Anish Kapoor un dérivé du Leviathan que ce dernier avait établi sous la verrière du Grand Palais pour Monumenta. Architecture-sculpture, cette salle mobile de 18 x 29 x 36 mètres est traversée par un boyau aérien à l'intérieur, révélant des vortex vertigineux depuis l'extérieur. Montée en deux heures à peine, elle répond à l'impératif pratique de réintégrer des lieux culturels sur des zones sinistrées, comme cela aura été le cas après les tremblements de terre au Japon au début des années 2010. Cependant, mieux vaut installer la structure loin de nuisances sonores, car l'isolation phonique de la membrane est très faible. Suivant une autre conception, l'agence norvégienne Snøhetta aura hissé son Tuballoon, auvent gonflé maintenu en équilibre par des câbles, pour offrir une conque acoustique au service d'une scène de plein air.

Enfin, cette « seconde peau » est envisagée au sens littéral d'« Homo Bulla », en enveloppant performeurs et spectateurs afin de garantir la distanciation sociale, comme l'illustre le concert donné par The Flaming Lips le 12 octobre 2020 aux USA. Une mise en œuvre surréaliste totalement inspirée par le projet City Soccer de Coop Himmelb(l)au réalisé en 1971. Les expériences passées auraient-elles de l'avenir en ces temps sauvages et incertains? Espérons tout de même que l'expérience du spectacle vivant puisse demeurer une expérience collective... **RAFAËL MAGROU**

(1) Jusqu'au 23/08/21 puis à Paris à l'automne 2021.

(2) Une autre technique, plus récente, brevetée sous le sigle ETFE, consiste en la réalisation d'enveloppes en coussins gonflés formant isolation thermique et acoustique. L'Allianz Arena de Munich ou le bassin olympique de Pékin sont les réalisations les plus remarquables.

(3) Une rétrospective de son travail est programmée à la Cité de l'architecture et du patrimoine à l'automne 2021.

IL Y A SCÈNE & LA SCÈNE



Création : www.agencesanem.com © photo : Shutterstock - Originalmockups



Com'Com souhaite **un bon anniversaire**
au magazine des professionnels du spectacle



Fort d'une expérience de plus de 20 ans,
Com'Com est le leader de L'EXPERTISE COMPTABLE ET RH spécialisée.

Com'Com accompagne le spectacle vivant, les producteurs et
éditeurs phonographiques, le cinéma et l'audiovisuel, les artistes auteurs
et interprètes, les freelances, le jeu vidéo, le multimédia....

Tel : 01 53 19 00 00 - www.comcom.fr



D.R.

LYON

Un théâtre jeune public sur les eaux

Amarrée sur le Rhône, une barge pourrait accueillir des scènes de théâtre flottantes début 2022. Des travaux débiteront en courant d'année sur les Berges du Rhône entre le pont Gallieni et le viaduc SNCF pour que s'installe l'Île Ô, un espace culturel théâtral pour le jeune public. Il s'agira d'une surface de 1 200 m² comprenant un théâtre de 220 places, une salle gradinée de 75 places, des espaces de réception et restauration ainsi qu'une terrasse panoramique. Ce projet d'un coût de 2 M€ est porté par l'équipe du Patadôme Théâtre que dirige le metteur en scène et comédien Jean-Philippe Amy. Le projet architectural est l'œuvre du Néerlandais Koen Olthuis (Waterstudio.NL).

FRANCE

Les mécènes font grise mine

L'Admical, association de promotion du mécénat, prédit des années difficiles pour le mécénat culturel qui représente, entre 25 et 28 % du mécénat total en 2020. François Debiesse, le président de l'Admical, rappelle qu'après la crise de 2008 le mécénat avait réduit de 20 % en volume. Les entreprises avaient alors reporté leurs efforts « vers le domaine social au détriment de la culture ». Selon la consultante Virginie Commelin une « réorientation stratégique » pourrait s'opérer vers « un mécénat permettant de croiser les enjeux sociétaux et le secteur de la culture ». Au sein des théâtres, on explique que les mécènes ont déjà averti que leurs marges de manœuvre seraient plus réduites dans les mois et les années à venir. Par ailleurs, la réglementation en vigueur est moins engageante depuis peu. Le taux de défiscalisation

est passé en 2019 de 60 à 40 % au-delà de 2 M€ de dons. En outre, le plafond annuel des dons bénéficiant de cet avantage dépend directement du chiffre d'affaires des entreprises, ce qui suscite une incertitude supplémentaire.

FRANCE

La conversion écologique débute dans les lieux

Le ministère de la Culture a annoncé 160 M€ d'investissement à compter de cette année, dans le cadre du plan de relance en faveur des territoires. 174 projets concernent le patrimoine



JULIEN PEBREL

Le Channel à Calais

et 46 opérations sont prévues dans le spectacle vivant. Les propositions ont été formulées par les DRAC qui en assureront le pilotage. 20 M€ sont ainsi réservés à l'accompagnement de la transition écologique des équipements de spectacle vivant. Parmi les projets retenus : ceux de la scène nationale de Besançon (25), le site de la Fraternelle, à Saint-Claude (39), le théâtre Le Sillon, à Clermont-l'Hérault (34), le CCN de Nancy (54), Le Channel à Calais (62), la Maison de la culture d'Amiens (80)...

GENÈVE

Une Comédie dotée d'équipements de pointe

La Comédie de Genève s'est installée dans un bâtiment neuf en février. Elle dispose désormais d'une salle de 498 places, avec une scène de 26 m x 17 m, d'une deuxième salle de 250 places (scène de 25 m x 16 m)



NIELS ACKERMANN

avec gradins rétractables, de deux salles de répétition de 220 m² et de 155 m² qui pourront accueillir chacune une centaine de spectateurs. « Un tiers du bâtiment est dédié à la production des spectacles », informent les architectes qui ont prévu 2 400 m² d'ateliers de menuiserie, costumes, peinture, serrurerie... Les deux salles disposent d'un dessous de scène de plus de 3 mètres. Le concours d'architectes lancé en 2009 avait été remporté par l'Atelier FRES et le scénographe Changement à vue. Le coût global a atteint 98 millions de francs suisses (90 M€). La subvention annuelle

Suite
p. 150
→



SINE QUA NON ART - "Nos désirs font désordre"
Création et captation du spectacle avec le soutien de l'OARA. Crédits photo : Xavier Léoty.



COLLECTIF SALUT MARTINE - "L'injustice des rêves"
Résidence à la MÉCAscène avec le soutien de l'OARA. Crédits photo : Arthur Crestani



CIE PIANO PLURIEL - "W"
Création et captation du spectacle avec le soutien de l'OARA. Photo : OFGDA



CIE LA MARGINARE / ROMIE ESTÈVES - "Vous qui savez ce qu'est l'amour"
Création et captation du spectacle avec le soutien de l'OARA. Crédits photo : Emile Zeizig, Nicolas Gaillard.

2020 / 2021 /

O A -
R A /

LE SPECTACLE RESTE VIVANT !

Résidences
Captations
Huis clos professionnels
Salons d'artistes
Aides à la Relance
-

EN SAVOIR + oara.fr



OFFICE ARTISTIQUE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
5 PARVIS CORTO MALTESE - CS 11995 - 33 088 BORDEAUX CEDEX
TÉL. 05 56 01 45 67 / OARA.FR

de la Comédie doublera, à 14 millions de francs suisses (13 M€). Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer, directeurs nommés en 2017, veulent faire de cet outil un centre de création ouvert au public au quotidien.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR Extension en vue pour le BBC

La Ville d'Hérouville-Saint-Clair (14), près de Caen (14), a voté le projet d'agrandissement de sa SMAC, le Big Band Café (BBC). 700 m² supplémentaires permettront d'adapter la structure aux fiches techniques des artistes (agrandissement et élévation de la scène, loges). Ils offriront aux salariés des bureaux plus spacieux, un espace de formation. Les équipements



seront donc plus confortables pour une jauge identique de 600 spectateurs, dans une salle modulable à 300 pour les découvertes. Le projet est évalué à 4,5 M€ hors taxes. Ce nouvel outil devrait être livré début 2023.

FLORANGE

Fermeture anticipée pour la Passerelle

La saison de La Passerelle, à Florange (57) a été déprogrammée sur toute la seconde partie de saison, de janvier à avril. Les raisons invoquées par la municipalité tiennent à la fois à la non-réouverture des salles de spectacle fin 2020, « *au maintien du protocole* » et au lancement de travaux d'agrandissement de l'équipement lorrain. Des travaux devaient intervenir dès le second semestre 2021, incluant le désamiantage et la réfection intégrale de la toiture. L'équipement sera fermé pour au moins 18 mois, « *pour une ouverture fin 2022 – début 2023* ». Le coût du projet est estimé à 4,5 M€. Une fois les travaux achevés, La Passerelle disposera de 930 places assises et pourra offrir un aménagement mixte avec 1 500 places : une partie assise dans les gradins, une autre debout dans la fosse, au pied de la scène. Ce sera la première restauration du bâtiment, ouvert depuis 1994. La ville entend ensuite louer la salle à des promoteurs de spectacles privés.

PARIS

Le projet de salle à la gare du Nord abandonné

Ce projet géré par Live Nation devait proposer un équipement de 1 500 à 2 200 places. Anne Hidalgo,

la maire de Paris, et Jean-Pierre Farandou, le président de la SNCF, ont annoncé fin novembre la signature d'un protocole concernant l'aménagement de la gare du Nord par Ceetrus, foncière du groupe Auchan. Celui-ci prévoit de nombreux espaces commerciaux, évoqués dès le départ, mais plus de salle de spectacles. Live Nation France pourrait faire une demande de dédommagement.

STAINS

Des habitants en soutien à leur théâtre

Un collectif de spectateurs est à l'origine d'une pétition pour réclamer la réouverture de son théâtre le Studio-Théâtre. Le lieu que dirige Marjorie Nakache mène de longue date un projet artistique impliquant fortement la population de Stains. « *Pour des raisons qui nous échappent en grande partie et dont on devine l'iniquité et l'arbitraire, on nous ôte la possibilité de résister sans sombrer complètement dans le désarroi ou la désespérance* », se désole le texte de la pétition, sous le titre « *Les habitants des quartiers populaires demandent la réouverture du théâtre!* ». Plusieurs centaines de personnes ont signé ce texte en ligne sur change.org.



Marjorie Nakache

JULIEN PEBREL

SÈTE

Les spectateurs en portrait

La situation sanitaire a profondément bouleversé le lien des théâtres à leurs publics. Au TMS, scène nationale de Sète, la directrice Sandrine Mini a proposé au photographe Luc Jennepin d'aller à la rencontre des spectateurs habituels du théâtre tout autour du bassin de Thau. « *Assis sur leur fauteuil rouge devant le point de vue qu'ils ont choisi, tous témoignent ainsi de leur attachement à notre scène nationale et au spectacle vivant* », commente-t-elle. Les portraits de spectateurs ont pour le moment été dévoilés en ligne sur le site Internet de TMS.



LUC JENNEPIN

SCÈNE FRANÇAISE

SOUTENONS LA SCÈNE FRANÇAISE

Parce que depuis le 15 mars 2020, la #ScèneFrançaise est à l'arrêt, parce que la musique accompagne tous les moments de notre vie, aujourd'hui plus que jamais, les artistes, les auteurs, les compositeurs, les éditeurs, les DJ, les producteurs, les managers, les ingénieurs du son... et tous les professionnels de la musique ont besoin de vous.

Rejoignez le mouvement de soutien à la #ScèneFrançaise

www.scenefrancaise.fr

Une initiative de la Sacem



Les festivals du printemps s'adaptent

Les grandes manifestations du printemps ont dû faire le choix de s'adapter ou de reporter leur programmation.

Premier festival interrompu par la pandémie en 2020, Avec le temps (Marseille) avait prévu une édition 2021 avec des concerts en formule tout assis dans des salles intimistes du

11 au 24 mars. Las, Olivier Jacquet, directeur du festival, constate : « *Nous ne nions pas l'ampleur et la complexité de la pandémie, mais nous considérons que les organisateurs de spectacles faisaient courir moins de risques à l'assistance que d'autres établissements recevant du public.* » Le festival dédié à la pop francophone a donc planché sur une alternative audio, avec radio en ligne et podcasts.

Protocoles sanitaires

Beaucoup de festivals ont adapté leur format, comme le Printemps de Bourges, du 4 au 9 mai (*lire page suivante*), ou Art Rock, du 20 au 23 mai à Saint-Brieuc. Ce dernier mise sur des jauges réduites et un public entièrement assis mais reste dans l'incertitude quant à ses spectacles de rue. « *Tout le monde a aujourd'hui anticipé la situation sanitaire, alors que nous avons été pris par surprise en 2020. Les producteurs de concerts vont devoir définir un même format de tournée pour leurs artistes en festivals, car un spectacle devant 1 000 personnes assises ou 10 000 debout n'est pas le même, avec des moyens humains et techniques différents* », explique Carol Meyer, directrice de la manifestation briochine et codirectrice de la fédération de festivals De Concert, qui a organisé ces derniers mois de nombreuses réunions sur les protocoles sanitaires. Quels seront ces derniers ? Test antigénique ou passeport vaccinal requis à l'entrée ? Peu de festivals y croient, notamment d'un point de vue logistique et financier, alors que la vaccination des Français a pris du retard et que des variants du coronavirus changent la donne. Le principe de laissez-passer sanitaire devrait en outre être autorisé par le gouvernement et le Parlement. Seule annonce de la ministre de la Culture : des festivals pourront se tenir cet été en jauges assises de 5 000 spectateurs. Les événements préférant l'annulation seront soutenus



GWENDAL LE FLEM

Carol Meyer, directrice de Art Rock, à Saint-Brieuc
« *Côté collectivités, il y a la volonté d'un soutien, mais sans doute moins généreux.* »

financièrement par l'État, tout comme ceux qui adapteront leur format.

Partenaires privés

D'ordinaire prévu mi-avril, le festival Panoramas (Morlaix) a pris la décision de reporter son édition du 24 au 26 septembre. « *Comme tout le monde, nous nous fions à une intuition basée sur des échanges avec les autorités au sujet de la pandémie. Le manque de visibilité sur l'autorisation des jauges debout nous a conduits à ce report car ce format est non négociable pour Panoramas* », livre Eddy Pierres, directeur de ce festival destiné à un public jeune fan, de rap et d'électro. Un report que pouvait se permettre son association Wart, car elle n'a pas que cette activité festivalière à l'année. Papillons de nuit (Saint-Laurent-de-Cuves) a lui aussi décalé ses dates (comme en 2020), de mai à fin août, mais il accuse un déficit de 250 000 euros. Avec une inconnue majeure en 2021 : le retour ou non des partenaires privés, lesquels représentent plus d'un quart du budget du festival normand et un tiers pour Art Rock. Carol Meyer expose : « *Côté privé, les situations sont très différentes selon les secteurs. Le bâtiment va très bien, contrairement aux distributeurs de boissons. Côté collectivités, il y a la volonté d'un soutien, mais sans doute moins généreux.* » Enfin, les sociétés de gestion collective ne pourront soutenir autant les festivals que les années précédentes mais aideront les initiatives pour que les prochains mois ne restent pas silencieux. Patrice Hamelin, président de l'association qui organise Papillons de nuit, relate : « *Nous envisageons mal une jauge assise, mais nous souhaitons offrir quelque chose au public. Et si la jauge maximale reste de 5 000 spectateurs maximum, nous ne pourrons plus proposer les têtes d'affiche prévues. Les contrats de cession avec les artistes ne prévoient pas de clause particulière si la jauge est réduite, cela se fera de gré à gré avec leur tourneur.* » Le report du festival a un peu fait grincer les dents de deux festivals voisins prévus l'avant-dernier week-end d'août. Le public devra surtout faire avec des programmations plus franco-françaises, les artistes étrangers ne pouvant sans doute pas circuler, et moins diversifiées d'un festival à l'autre à cause des reports de 2020. Un détail, si ces grandes manifestations peuvent bien avoir lieu. **NICOLAS DAMBRE**



Boris Vedel,
directeur
du Printemps
de Bourges

« Le format que l'on nous permettra de faire »

Quand et pourquoi avez-vous décidé de changer le format du festival 2021 ?

Notre choix de s'affranchir des grands formats a été fait en novembre et annoncé en décembre. Le Printemps de Bourges a une géométrie plus variable que d'autres festivals : il se déroule durant six jours sur différents sites à travers toute la ville, sa billetterie est au spectacle et non au forfait. Nous ne ferons pas de concerts sous le chapiteau du W – qui pouvait accueillir jusqu'à 10 000 personnes – pour gagner en agilité, laquelle nous permettra, je l'espère, de mettre toutes les chances de notre côté pour exister dans un format réadapté.

Quel sera ce format ?

Des spectacles devant un public entièrement assis dans une dizaine de salles, soit 100 à 1 600 spectateurs (au Palais d'Auron), et deux fois moins s'il est nécessaire d'imposer la distanciation sociale. Cela représente une jauge globale de 6 000 à 12 000 personnes en non distancié. Par solidarité, nous avons reporté beaucoup d'artistes prévus en 2020. Nous avons travaillé des plateaux multi-artistes au Palais d'Auron. Les contrats de cession sont discutés très bas, en cohérence avec notre budget et nos jauges, avec des « clauses Covid » qui protègent artistes et festival.

Vos moyens seront-ils réduits ?

Les moyens techniques et humains seront moindres, mais nous aurons le même personnel pour la communication, la direction de production ou l'artistique. Les prestataires seront forcément impactés, mais aussi tout un territoire. Le festival représente 1 000 contrats de travail et de 10 à 12 millions d'euros de retombées économiques. Quant à notre budget, à ce jour [en février, NDLR], il devrait être réduit d'un tiers et dépendra surtout du montant des aides. L'arrivée des variants du virus bouscule tout, mais grâce à notre géométrie variable, nous pouvons nous adapter à tout moment, bien que la production doive être lancée au plus tard début mars. Nous adopterons le format que l'on nous permettra de faire !

En milieu rural, une culture de solutions

Les opérateurs culturels en milieu rural ont inventé de nouvelles manières d'aller vers les habitants.

L'été dernier, l'annonce de la possibilité d'organiser des représentations dans des conditions sanitaires très strictes a été très tardive, cela n'a pas empêché de nombreux projets de se déployer, en milieu rural notamment. Souvent plus modestes d'un point de vue budgétaire, ces projets culturels n'en ont pas moins d'ambition artistique et dans la rencontre avec les publics. Leurs atouts sont notamment leur plus grande souplesse d'organisation. Ils impliquent parfois moins d'intermédiaires et accueillent souvent un public restreint. Au Festival Y'a pas la mer, le collectif de comédiens et de comédiennes organisateurs a longtemps réfléchi avant de décider de maintenir son festival, sur la communauté de communes de Monmort, en Saône-et-Loire, fin août dernier. Le festival a enregistré autour de 600 entrées, stable par rapport aux années précédentes. Étienne Durot, comédien du collectif Y'a pas la mer résume: «*La logistique est assez simple et nous avons pu proposer des spectacles en extérieur uniquement. Nous avons privilégié un format de "rando-lecture" que nous affectionnons.*»

Des structures travaillant autour de la question de la présence artistique in situ ont également réussi à s'adapter pour proposer rapidement des initiatives «corona-compatibles.» «*Nous ne sommes peut-être pas impactés autant que d'autres opérateurs culturels car la question qui nous anime n'est pas de savoir comment on fait vivre un lieu de diffusion aujourd'hui, en période de Covid, mais comment on peut agir, en fonction des habitants et du territoire. C'est une question que l'on se pose chaque saison*», souligne Fred Sancère, directeur de Derrière le hublot, scène conventionnée art et territoire de Capdenac Gare, dans l'Aveyron. Codirecteur de Pronomade(s),



D.R.

**Philippe Saunier-Borrell,
codirecteur de Pronomade(s)**

« Cette pandémie nous a permis de réinterroger nos fondamentaux, parmi lesquels celui de l'accès des propositions artistiques au plus grand nombre. »

centre national des arts de la rue basé à Encasseles-Thermes, Philippe Saunier-Borrell et Marion Vian, se fondent également sur l'importance de la rencontre entre les arts et les habitants, et les réflexions de l'équipe pour que cette dimension soit le moins entravée possible par l'épidémie de Covid-19. Pronomade(s) a ainsi fait le choix d'inviter des compagnies à proposer des spectacles non convoqués pour éviter les regroupements de foule. «*Nous avons décidé d'aller dans les endroits*

où les habitants sont obligés d'aller du fait de leurs activités, avise Marion Vian. Nous avons pris note de toutes les interdictions, de tous les arrêtés préfectoraux, et nous nous sommes infiltrés dans les espaces qui restaient libres», complète Philippe Saunier-Borrell. Les codirecteurs de Pronomade(s) comme Fred Sancère ne considèrent pas pour autant le milieu rural comme un espace plus favorable qu'un autre pour développer des initiatives plus en accord avec le protocole sanitaire. « Nous aurions fait la même chose si nous avions travaillé sur Toulouse », affirme Marion Vian. « Mais alors que les initiatives culturelles en milieu rural étaient moins sous la pression des politiques sécuritaires de ces dernières années, nous avons été impactés comme tout le monde par les mesures sanitaires imposant des limitations dans la rencontre sur l'espace public », ajoute Philippe Saunier-Borrell.

Donner du sens à la crise

Les opérateurs veulent aussi voir des aspects positifs à cette crise, comme le collectif Y'a pas la mer. « Nous avons dû tenter de nouvelles choses et cela a été très formateur. C'est la première fois que nous jouions dans un village différent chaque jour et nous en tirons un bilan très positif dans la rencontre avec les habitants », ajoute Étienne Durot. À Pronomade(s), Philippe Saunier-Borrell observe que cette crise peut être une occasion pour le secteur des arts de la rue de questionner la place qu'il accorde aux « non-publics ». « Cette pandémie nous a permis de réinterroger nos fondamentaux, parmi lesquels celui de l'accès des propositions artistiques au plus grand nombre. Du fait des mesures sanitaires, nous ne pouvions plus nous appuyer sur le public qui nous soutient habituellement, nous n'avons pas eu d'autre choix que de nous intéresser à la rencontre des 85 % des gens que nos propositions habituelles ne touchent pas. » Fred Sancère remarque également : « Il y a du sens à trouver dans cette crise. » Sensible aux problématiques de l'isolement et du vieillissement de la population, souvent liées l'une à l'autre, déjà présente dans l'espace rural mais renforcée par la pandémie, l'équipe de Derrière le hublot réfléchit à un dispositif « d'art à domicile ». Sur le modèle des aides à domicile, il permettrait d'aller à la rencontre des personnes isolées, âgées notamment. TIPHAINE LE ROY



D.R.

**Matthieu Roy
et Johanna
Silberstein**
Codirecteurs
de la Maison
Maria
Casarès à
Alloue (16)

« La crise nous a rendus plus inventifs »

Quelles solutions avez-vous dû trouver pour l'édition 2020 du festival ?

Johanna Silberstein : Nous avons toujours été dans un rapport qualitatif aux propositions et non quantitatif. Nous avons vite considéré que nous pouvions proposer un festival « corona-compatible ». Nous avons la possibilité de proposer les spectacles en extérieur en jauges assez réduites. Au-delà de la crise sanitaire, notre volonté est toujours de favoriser la qualité de la rencontre entre le public et les œuvres au sein de ce lieu.

Comment le public a-t-il répondu à l'invitation ?

Matthieu Roy : Nous avons enregistré 4 180 entrées en 2020, contre 3 300 l'année précédente, dont la moitié environ habitent en Charente. L'an dernier était celle de la quatrième édition du festival, et nous sentions déjà une montée en puissance. Comme nous avons programmé sur vingt jours, cela reste un nombre « raisonnable » de spectateurs par jour. Nous avons eu beaucoup de retours de gens nous remerciant d'avoir été là. Pour nous aussi, c'était très positif car nous avons eu la sensation de vraiment rencontrer tous les spectateurs.

Johanna Silberstein : Le festival a bénéficié d'un bouche à oreille très favorable concernant les conditions d'accueil. Les festivaliers nous ont beaucoup dit que le festival leur avait laissé l'impression de respirer et d'être presque dans un espace « hors Covid ».

Que retirez-vous de cette édition ?

Matthieu Roy : Pour nous aussi, cela a été très intéressant. La crise nous a rendus plus inventifs, notamment dans la manière de proposer le repas du soir, en demandant aux gens de se servir eux-mêmes. Cela n'a posé aucun problème et c'est aussi une manière pour eux de se sentir impliqués dans l'organisation. Nous allons conserver des choses de cette expérience après la crise.

Olivier Couqueberg

Directeur de La Mégisserie
(Saint-Junien)

La programmation mêle étroitement le poétique et le politique.

Située dans une commune rurale de la Haute-Vienne, La Mégisserie revendique un fort ancrage territorial qui se reflète dans la programmation, dont Olivier Couqueberg estime qu'elle doit « raconter le monde où l'on vit, mais aussi l'endroit où l'on se trouve ».

Particulièrement attentifs ainsi à des projets capables d'infuser sur le territoire et de créer des liens avec les habitants, le directeur de La Mégisserie et la secrétaire générale, Mariella Grillo, se laissent également guider par leur sensibilité propre, leur intuition et les « chocs émotionnels » éprouvés à la découverte de telle proposition ; ceci en adoptant « une vision humaniste et universaliste », afin de permettre à un large public d'accéder à des œuvres très diverses d'un point de vue esthétique, poétique et même politique. Théâtre, danse, cirque, conte, musique, magie, jeune public :

la programmation – 35 spectacles – se montre de fait très éclectique. S'y ajoute l'organisation de temps forts, dont Jours de danses créé, indique Mariella Grillo, pour « faire en sorte que des propositions audacieuses puissent être davantage diffusées », et L'Étoile du Nord, festival de cinéma nordique à l'occasion duquel les habitants peuvent en outre s'initier à la construction de meubles scandinaves. Aussi et surtout, 40 % de la programmation se déploie hors les murs, via notamment Les Brigades d'intervention poétique, petites formes gratuites présentées dans des cafés, des fermes, des commerces, des maisons de retraite ou encore chez l'habitant, et de nombreux projets participatifs menés avec des établissements scolaires et des associations. Confortée en 2014 par la labellisation du lieu comme scène conventionnée arts, imaginaires et éducation populaire, la ligne artistique de La Mégisserie s'articule constamment entre le poétique et le politique. « Le théâtre est à mes yeux un forum », justifie Olivier Couqueberg, dont la démarche est tout entière sous-tendue par cette injonction de Georg Büchner : « Veillons et armons-nous en pensée. » En témoigne ce projet inédit inspiré de l'ouvrage, *Où atterrir ?*, de Bruno Latour. Alliant la sociologie, la philosophie, les sciences et les arts, il a réuni durant un an trois groupes d'habitants conviés à penser leur territoire de vie et à contribuer à sa transformation. Fin janvier, une performance retracera cette aventure singulière. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**



LOUISE CARPENTIER

Parmi ses choix...



MARK MABOROUGH

DANSE

Nach Van Van Dance Company Cellule

« Avec ce solo récompensé par le Prix du public du concours Podium, Nach, interprète issue du krump, une danse très codifiée apparue à Los Angeles dans les années 2000, se raconte et explore la féminité, sa puissance organique et son érotisme. Quelque chose d'animal, de brut et d'hypnotique se conjugue aux gestes du krump dans une mise en scène aux esthétiques voyageant entre celles de la photographe Nan Goldin et du cinéaste David Lynch. »



MARIE MONTEIRO

DANSE

Compagnie Jeanne Simone Sensibles quartiers

« Cette compagnie propose une balade dans la géographie urbaine d'un quartier, avec une façon très organique et sensuelle d'aborder l'espace public. Munis d'un casque, les spectateurs sont guidés par les interprètes (danseurs, mais aussi circassiens, musiciens, ce qui permet une grande diversité de points de vue) qui transmettent leur propre perception de la ville. Ils nous invitent ainsi à poser un regard poétique sur des paysages quotidiens que nous traversons souvent rapidement. »



DANIEL MICHELON

CIRQUE

**Compagnie des Plumés
Voler dans les plumes**

«Deux circassiens, accompagnés de poules et d'un chien, tour à tour adroits et maladroits, nous livrent un spectacle tout simple mais poétique, empreint d'innocence heureuse. Les adultes sont emportés dans cet univers enfantin un peu universel, celui de la fête et de la féerie.»

THÉÂTRE

**S-composition/
Jean-Pierre Seyvos
Le Chant des arbres**

«Après avoir réalisé plusieurs productions à partir de sa rencontre avec les habitants,

Jean-Pierre Seyvos crée ici autour de différents écrits de Jean Giono et d'une nouvelle, *L'homme qui plantait des arbres*. Davantage que des spectacles, il nous propose des événements

qui mobilisent chaque fois entre 50 et 100 personnes et laissent en eux des traces profondes et joyeuses.»



SILVANA DELAUNAY

MUSIQUE

**Ensemble Canticum Novum
En compagnie de Canticum Novum**

«Avec cet ensemble de musique ancienne, nous nous promènerons durant une semaine dans la musique arabo-andalouse et celle du Moyen-Âge, et voyagerons en Syrie, en Palestine, en Grèce, en Bulgarie, au Portugal, au Maghreb... Une semaine de musique et de beauté, terrestre et céleste.»



PIERRE GRASSET

DANSE

**Company Blu
A Set of Timings**

«Deux superbes interprètes proposent une danse magnétique et enveloppante dans une mise en scène assez cinématographique où la chorégraphe Claudia Catarzi joue beaucoup avec les pauses, la simultanéité, les apparitions/disparitions. J'ai été frappé par ces particularités ainsi que ce mélange de virtuosité et d'incarnation dans la danse.»



LUICA HOSSEIN



FRANÇOIS-LOUIS ATHENAS

THÉÂTRE

**Madani Compagnie
J'ai rencontré Dieu
sur Facebook**

«Ce spectacle est d'une très grande justesse et empathie à l'égard des sujets traités : le fanatisme religieux et l'embrigadement d'une adolescente.

La démarche d'Ahmed Madani m'intéresse beaucoup car elle privilégie une approche humaniste, servie ici par une toute jeune comédienne particulièrement vibrante.»

DANSE

**Compagnie Écrire
un mouvement
Ruin Porn Body**

«Proche de Carlotta Ikeda et du butō, le chorégraphe Thierry Escarmant se réfère à ce travail du corps très intérieur, auquel je suis sensible. Il aborde en outre dans cette pièce un thème intéressant, celui des ruines contemporaines (Tchernobyl, le mur de Berlin...) et de la fascination presque obscène qu'elles exercent. Parallèlement, il explore la ruine du corps, ce qui relève de l'intime, de l'exposition ou non des corps vieillissants.»



MANUEL BÜTTNER

THÉÂTRE

**Compagnie La Bande passante
Vies de papier**

«À partir d'une photographie d'un album déniché sur une brocante en Belgique, la compagnie nous entraîne dans une enquête documentaire, artistique, cinématographique, humaine et nous plonge dans l'histoire d'une famille et de l'Europe bouleversée par la seconde guerre mondiale. À partir de petits bouts de papier qui prennent vie sous nos yeux, nous découvrons des êtres qui se sont déchirés, des cœurs qui ont aimé. C'est passionnant et émouvant.»



THOMAS FAVERION

DU CÔTÉ DES FESTIVALS

Le TNBA lance Focus

Le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TNBA) centre dramatique national, que dirige Catherine

Marnas, organise un « Festival de la ruche » du 6 au 8 mai, avec l'objectif de présenter l'activité des artistes « compagnons » du CDN: Baptiste Amann, Julien Duval, Vanasay Khamphommala, Collectif OS'O, Bénédicte Simon, Julie Teuf, Aurélie



Catherine Marnas, directrice du TNBA

Van Den Daele. Il s'agit là de recherches en cours, de performances, d'esquisses, de tables rondes, de lectures, voire des spectacles déjà aboutis. L'ensemble est annoncé dans une ambiance conviviale, avec un accès journée à un prix symbolique. Des parcours et rencontres seront dédiés aux professionnels du spectacle vivant les 6 et 7 mai, en partenariat avec l'OARA-Office artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La Biennale de Lyon maintient son défilé

La manifestation a trouvé le lieu d'accueil de cette édition 2021. Le théâtre de Fourvière l'accueillera « dans une nouvelle formule » et pour deux jours, les 29 et 30 mai,

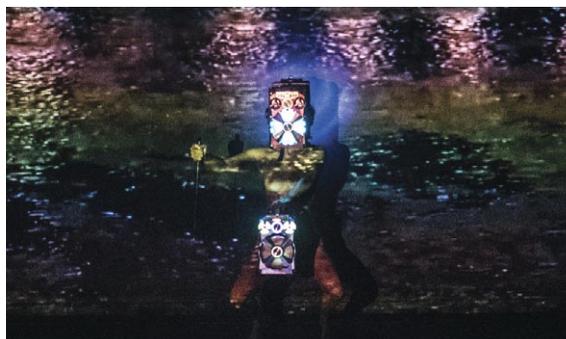


Le défilé de la Biennale de Lyon, en 2016

afin de respecter un protocole de sécurité sanitaire rigoureux. Le défilé devait être l'un des points forts de la Biennale 2020 et prend place dans la programmation Africa 2020. Douze groupes d'amateurs doivent y contribuer sous les parrainages de Fatoumata Diawara, fameuse chanteuse malienne, et Germaine Acogny, figure historique et majeure de la danse contemporaine en Afrique.

Un nouveau nom pour Passages

Le Festival Passages, à Metz, prend le nom de Passages Transfestival – Metz, sous la nouvelle direction de Benoît Bradel. Prévue du 6 au 16 mai, la prochaine édition est reportée du 2 au 12 septembre. Cette édition marquera les 25 ans du festival. Elle consacrera un focus au Brésil, avec des spectacles mais aussi des ateliers portés par des artistes-compagnons brésiliens du festival résidant en France: Yure Romão, Ana Laura Nascimento, Philippe Ribeiro, Rafael de Paula, Emilia Chamone.



Altamira 2042, Gabriela Carneiro da Cunha

Petits et Grands s'est adapté

La biennale de spectacles jeunes publics organisée à Nantes (14 - 18 avril) a transformé son édition 2021. Les séances tout public – très largement majoritaires dans la programmation – ont ainsi été reprogrammées pour les publics scolaires. Des rencontres professionnelles, donnant priorité au visionnage de spectacles créés récemment et durement affectés par la crise sanitaire, seraient prévues les 14 et 15 avril, au château des Ducs de Bretagne et dans divers lieux partenaires. Pour maintenir le lien avec les publics, le festival Petits et Grands reconduit l'opération « Lire et dire le théâtre en famille », un dispositif imaginé à Nantes voici quelques années avec l'association Les Scènes partagées. Par



La Morsure de l'âne, Les Veilleurs - compagnie théâtrale

Suite
p. 162

ARTES FORMATIONS

ARTES soutient La Scène

et accompagne
toutes les scènes.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TOSA Centre
Agréé

Nantes : 02 40 20 35 35 / Toulouse : 05 62 15 04 42 / Lyon : 04 26 68 71 06

www.artes-formations.fr

ailleurs, sur le modèle des consultations poétiques du théâtre de la Ville ou de l'opération Au creux de l'oreille du Théâtre de La Colline, des lectures téléphoniques seront proposées aux familles durant les cinq jours du festival par le Théâtre du Rictus (Laurent Maindon). Chaque soir, un spectacle de la programmation devrait également faire l'objet d'une retransmission en direct accessible à tous les publics.

Les Récréâtrales en juin à Nantes

Initié par le Grand T, en partenariat avec le TU-Nantes, Les Récréâtrales-Nantes est un festival inscrit dans la saison Africa 2020. Initialement prévu en décembre 2020, est reporté du 22 juin au 2 juillet pour cause de pandémie et confinement. En décembre, il se serait déroulé principalement sur le site du Grand T et au TU-Nantes.



CYRILLE MOSSE

Les Récréâtrales, un festival organisé à Ouagadougou

En juin 2021, Le Grand T étant fermé pour travaux, le festival se déroulera principalement au TU-Nantes, mais aussi au Centre chorégraphique national de Nantes, au Théâtre de La Fleuriaye à Carquefou et au Lieu Unique de Nantes. « *L'invitation à Nantes des Récréâtrales-Ouagadougou pour une édition exceptionnelle du plus ambitieux festival de théâtre d'Afrique de l'Ouest est notre réponse au défi lancé par Ngoné Fall, commissaire de la saison Africa2020, qui invite à regarder et comprendre le monde d'un point de vue africain* », affirme Catherine Blondeau, la directrice du Grand T.

Des reports en nombre sur la belle saison

À Grenoble, le festival Les Détours de Babel (annulé l'année dernière) est reporté à septembre, au lieu du 17 mars au 10 avril. « *Nous prenons la main tant que nous le pouvons, plutôt que d'être contraints de tout annuler à nouveau* », a expliqué Benoît Thiebergien, directeur. Les Détours de Babel proposeront cependant des livestreams pendant les dates prévues du festival, notamment avec des artistes qui avaient déjà été reportés, des captations, des créations radiophoniques, des débats et deux duplex. À Paris, Arabofolies, le festival de



LOEWEN PHOTOGRAPHIE

Mythos, à Rennes

l'Institut du monde arabe regroupe ses propositions en juin. Dans la Manche, le festival Papillons de nuit, prévu du 21 au 23 mai, à Saint-Laurent-de-Cuves, est reporté du 20 au 22 août. En Pays de la Loire, le festival Chant'appart qui organise 30 concerts dans 80 lieux, en février et mars a tout reporté du 2 avril au 30 mai. À Rennes, c'est Mythos, prévu du 16 au 27 avril, qui se reporte sous la forme d'une série de temps forts sur l'année 2021. Le festival rémois Faraway, projet collaboratif entre les principales structures de spectacle vivant de la ville, prévu du 4 au 12 février, déclinera des propositions sous forme numérique. Les spectacles seront reportés dans la saison des structures partenaires.

Le Temps fort de L'Usine voit le jour

L'Usine, centre national des arts de la rue et de l'espace public (Cnarep), a décidé d'organiser un temps fort spécifiquement dédié aux créations contemporaines de compagnies implantées en Occitanie. « *La terrible pandémie de la Covid-19 a durement touché le secteur des arts de la rue et de l'espace public, regrette le directeur de L'Usine, Mathieu Maisonneuve. Au-delà des nombreuses résidences de création qui n'ont pu se tenir, ce sont aussi la diffusion de ces œuvres qui est retardée d'une, voire deux saisons. Au-delà des enjeux artistiques, c'est tout un écosystème qui est brutalisé.* »

Outre la diffusion des spectacles, des temps de rencontres professionnelles seront proposées en partenariat avec Artcena, l'ONDA, l'Association des Cnarep. 17 compagnies régionales sont programmées sur cette nouvelle manifestation qui s'étendra du 2 mai au 19 juin.



ERIK DAMIANO

Un nouvel événement dédié aux compagnies d'Occitanie

petits ET GRANDS

ÉDITION
RÉINVENTÉE!

FESTIVAL
NANTES
AVEC LES ÉCOLES
ET LES CRÈCHES
14-18 AVRIL 2021

SPECTACLES
6 MOIS À 12 ANS
LIVE STREAM EN FAMILLE
LECTURES TÉLÉPHONÉES
PARCOURS PRO
GRATUIT

irane fouquet



WWW.PETITSETGRANDS.NET

Baptême du feu pour le jeune CNM

Sitôt créé, le Centre national de la musique a dû gérer avec réactivité les conséquences de la crise sanitaire. Retour sur une année hors normes.



ELENA BAUER

Jean-Philippe Thiellay, président du Centre national de la musique
« En nous adaptant en permanence à la situation, nous avons parfois fait trop compliqué. »

U n peu plus de deux mois après la naissance du Centre national de la musique (CNM), celui-ci a dû affronter la pire crise qu'ait connue le spectacle vivant.

Deux semaines seulement après l'interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes, le CNM met en place un fonds d'urgence pour le secteur musical. Doté de 11,5 millions d'euros, le fonds « vise à soutenir les TPE-PME disposant d'une licence d'entrepreneur de spectacle dans le domaine de la musique et des variétés », après l'arrêt des concerts, tournées et spectacles. Près de 10 millions sont issus des ressources du CNM. Ce dernier annonce au même moment la suspension des opérations « d'encaissement et de recouvrement » de la taxe de 3,5% sur la billetterie de spectacles. Le Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles (Prodiss) dénonce alors un fonds « dérisoire, en termes de montant, au regard de la situation actuelle et des nécessités réelles de la filière ». Au fur et à mesure que la crise se poursuit, les sommes et les dispositifs vont, fort heureusement, se renforcer.

Compensation billetterie

Suite à l'officialisation par le gouvernement début mai d'une dotation de 50 M€ au CNM, celui-ci met en place le second volet de son fonds de secours, tandis que la période de dépôt des demandes d'aides est prolongée jusqu'au 17 juillet. Les dossiers soumis sont étudiés au fur et à mesure par les équipes du CNM, une quarantaine de personnes fortement mobilisées durant toute cette crise pour répondre au plus vite aux demandes. Les paiements interviennent dans la semaine qui suit la décision d'octroi d'aides. Celles-ci sont destinées à la fois aux producteurs de concerts, organisateurs de festivals, aux

/ FINANCEMENTS

exploitants de salles mais aussi aux producteurs phonographiques et aux disquaires. Grâce au fonds de secours de 18 M€ mis en place entre mars et septembre, près de 1 100 entreprises reçoivent une aide financière.

À l'automne, après la clôture des deux fonds de secours, l'établissement poursuit néanmoins ses aides au secteur avec le Fonds de sauvegarde (16 M€) et le Fonds de compensation des pertes de billetterie (40 M€). Un programme est également créé pour soutenir les formes alternatives de diffusion qui se sont développées à la faveur des confinements (livestream, spectacle hors les murs, etc.). Le Fonds de compensation a été peu sollicité car le second confinement de novembre a refermé les portes des salles de concerts. Néanmoins, celui-ci est d'ores et déjà prolongé, au moins jusqu'à fin juin 2021.

Critères multiples

Les critères adoptés par le CNM ont parfois été débattus, comme ceux du premier Fonds de secours qui visait des structures présentant une trésorerie négative, ce qui était alors rarement le cas des tourneurs ou des lieux. Les règles ont été revues. Aurélie Hannedouche, déléguée générale du Syndicat des musiques actuelles, note néanmoins : « *Le Fonds de compensation pourrait créer un effet d'aubaine, en poussant par exemple certains producteurs de spectacles peu scrupuleux à imaginer des concerts ou des tournées qui n'auraient jamais lieu.* » Quant aux fonds de sauvegarde, ils concernent les structures qui peuvent attester d'au moins un emploi en CDI, « *ce qui n'est pas toujours le cas des plus récentes ou des plus petites, avec emploi d'intermittents et gérant non salarié.* »

En 2020, l'établissement aura versé près de 100 M€ toutes aides comprises (aides sélectives, aides à la création musicale, à l'export...). Les soutiens financiers liés à la crise de la Covid-19 représentaient 66,6 M€. Ce sont 1 924 dossiers qui ont été retenus, soit 80 % des dossiers présentés. Les bénéficiaires sont surtout franciliens (à 70 %) et pour la moitié des associations. Mais les principaux bénéficiaires de ces sommes sont des sociétés privées (plus de 70 % des montants octroyés). En 2021, le CNM devrait accorder 200 M€ au secteur, puis au minimum 87 M€ en 2022. **NICOLAS DAMBRE**

Jean-Philippe Thiellay, président du CNM

« Nous avons fait preuve d'agilité »

Comment avez-vous vécu les débuts de la crise ?

Le CNM est né juste à temps. Nous avons été, je crois, le premier opérateur à mettre en place un premier fonds des secours dès le 23 mars 2020. Nous avons ensuite bénéficié d'un engagement budgétaire très fort de l'État, qui nous a permis d'adapter nos dispositifs et de parvenir à cette somme impressionnante de 100 M€ versés en 2020, alors que le CNM aurait dû avoir un budget aux alentours de 40 M€ pour sa première année d'existence. Envoyer le signal que nous étions bien présents était important pour une institution naissante. Le CNM a réuni 11 conseils d'administration en 2020 et 9 conseils professionnels : nous avons fait preuve d'une grande agilité, c'est pour cela que le CNM a été créé.

Avec quelques limites ?

En nous adaptant en permanence à la situation, nous avons parfois fait trop compliqué : fonds de secours, fonds de sauvegarde, fonds de compensation... Nous avons simplifié nos dispositifs fin 2020.

Certaines aides ont-elles pu s'additionner ?

Nous avons systématiquement vérifié si les demandeurs avaient activé les dispositifs de droit commun, type chômage partiel ou prêts garantis par l'État. Ce qui, le cas échéant, a permis de revoir à la baisse nos aides. Mais avec le ministère de la Culture, nous avons défendu la possibilité de cumuler les aides transversales et les aides du CNM, comme c'est le cas dans bien d'autres secteurs. Notamment parce que le secteur du spectacle a été le plus durement impacté, le premier à fermer et sans doute le dernier à rouvrir.

Des structures affiliées au CNM ont-elles cessé leurs activités ?

Je n'ai pas connaissance d'affiliés qui auraient fait faillite à ce jour. La crise a peut-être porté l'estocade à des entreprises en difficulté début 2020. Mais les prêts garantis par l'État, les reports de charges, le chômage partiel et les aides du CNM ont permis de passer ce cap difficile. Il ne faudra pas baisser la garde en cette année 2021.

Régions : les budgets vont-ils tenir ?

L'impact d'une année de crise sur les budgets culture des Régions faisait craindre le pire pour un secteur fortement fragilisé. Tours d'horizon en Bretagne, Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine.

La rumeur d'une baisse des aides régionales à la culture pour 2021 était montée en flèche entre avril et mai dernier, l'incertitude gagnant les équipes artistiques avec certains votes de budgets tardifs, à l'instar du Grand-Est, intervenu dans la seconde quinzaine de janvier. Régions de France chiffrait d'ailleurs, selon des scénarios plus ou moins pessimistes, les pertes de recettes entre 1,21 Md€ et 1,38 Md€ sur 2020. Les bruits de couloir annonçaient ça et là jusqu'à -10% de baisse pour la culture, mais il n'en fut rien. « *Pas une surprise en cette année d'élections régionales* », pour Thierry Le Nédic, DAC à la Région Bretagne et président de l'Andacre (Association nationale des DAC des Régions), qu'aucune majorité régionale n'ait laissé tomber le secteur. L'État

a joué son rôle de compensation, octroyant 10 milliards d'euros d'aides exceptionnelles aux collectivités territoriales pour faire face à la crise due à la Covid-19 par le biais de mécanismes de garantie compensant les pertes de recettes fiscales, de dispositifs exceptionnels de soutien à l'investissement et du fameux plan de relance. Sans oublier les fonds européens. Un déluge de chiffres qui « *fait perdre tout sens à la volumétrie des budgets* » selon Pascal Mangin, président (LR) de la commission culture du Grand-Est. « *Ils sont fongibles, à l'instar de ceux votés en 2019 qui ont rebougé, et pas qu'un peu, en mars et en octobre 2020. Le budget 2021 est sincère, mais je ne doute pas qu'il subira des décisions modificatives dans l'année.* » L'édile strasbourgeois pointe surtout « *la dépendance à 95% du transfert de l'État par dotations* ». Les clés de l'augmentation globale



CRA/ALBAN GILBERT

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine
« Je me vois comme un soutier défendant la culture et la reprise des activités d'accueil de public dans un pays hyper-centralisé. »

de 9% pour 2021 tient à « une compression des dépenses de fonctionnement pour préserver une marge permettant de réaliser de l'emprunt pour l'investissement ». Un glissement à propos duquel Laurence Méner, déléguée régionale du Syndeac, se veut attentive : « Les aides au projet passant sur des fonds d'investissement, le danger est d'aboutir à des demandes d'amortissement des créations dans l'année, ce qui relève pour l'instant du choix de gestion propre à chaque compagnie. »

Soutien aux plus fragiles

Pas de ponction à venir donc sur le Grand-Est dont les services « demeurent vigilants à ce que les restes excédentaires de gestion des grosses structures aillent aux artistes, notamment les plus fragiles ». Les problèmes liés au « service fait » ayant été levés, les subventions seront à nouveau versées, même à ceux dont les événements seraient contraints d'être annulés. « Aux structures de jouer le rôle d'amortisseur en payant les compagnies et artistes, insiste Pascal Mangin, soucieux de regarder la manière dont les aides seront dépensées. » En Nouvelle-Aquitaine, le budget est « sanctuarisé ». Son Office artistique (OARA) sert de bras armé pour accueillir des répétitions, des résidences longues et aider à la reprise en rémunérant les artistes et techniciens. Alain Rousset, qui dirige la région (PS) depuis 23 ans, se félicite même d'une légère hausse tout en filant la métaphore maritime. Il se voit comme « un soutier défendant la culture et la reprise des activités d'accueil de public dans un pays hyper-centralisé écoutant peu la parole régionale ». Fin janvier, il réunissait le secteur pour « apporter une pierre scientifique afin de "dérisquer" la réouverture des lieux, en lien avec l'Institut technologique européen des métiers de la musique ». Il imagine même un plan d'investissement qui réunirait les diverses collectivités territoriales et l'État afin de moderniser les systèmes de distribution d'air et sécuriser les usages culturels. « Le plan de relance et ses dizaines et dizaines de milliards pourrait nous y aider. Encore faut-il se dépêcher... » Joël Brouch, directeur de l'OARA, « s'inquiète plus de l'état des finances des collectivités en 2022 et 2023. Qui payera toutes les aides d'urgence actuelles ? » S'il se prépare, avec ses collègues des quatre autres agences régionales de développement artistique et culturel réunies dans La Collaborative, « à être un peu malmené à l'avenir », il sait aussi que « ces moments de crise sont aussi des occasions de pensée et de réflexion qu'il nous revient de mettre à profit ». THOMAS FLAGEL



D.R.

Thierry Le Nédic, directeur de la culture et des pratiques culturelles à la Région Bretagne

« En Bretagne, les crédits culture sont les seuls à augmenter »

En tant que président de l'Association nationale des DAC des Régions (Andacre), avez-vous des remontées de situations difficiles ?

Il n'y a pas de clignotant au rouge en ce début d'année 2021. La Région Centre est en légère baisse, mais les autres collectivités ont, au pire, reconduit leurs budgets 2020. N'oublions pas que les plans de relance nationaux et européens abondent ces enveloppes. En Bretagne, c'est 100 millions d'euros. Les fonds européens nous servent notamment, de concert avec la DRAC Bretagne, à accompagner la rénovation énergétique des bâtiments.

On pointe souvent du doigt une coupure des politiques avec le monde de la culture, pourtant en Bretagne, le secteur voit son budget augmenter à un moment crucial et peu évident ?

Nous n'avons, il est vrai, pas à nous plaindre ici. Les crédits de la culture votés en décembre 2020 augmentent de 10% en fonctionnement, ce qui en fait le seul programme à progresser. Cela résulte d'une volonté politique forte visant à faire en sorte que l'ensemble de l'écosystème sorte de la crise dans le même état qu'il y est entré. Nous pratiquons le cousu main, notamment pour aider en trésorerie. Tous les acteurs du secteur recevront leurs subventions et nous sommes plus que vigilants à ce que chacun joue son rôle dans la chaîne de solidarité et honore ses engagements, notamment auprès des plus fragiles (bureaux de production, associations, intermittents...).

En ce sens, les services régionaux doivent servir de locomotives ?

Avec 2 M€ dont 1,4 M€ pour le spectacle vivant et les arts plastiques, auxquels s'ajoutent des mesures spécifiques, il nous revient, avec le milieu local et régional, d'identifier les acteurs du territoire en difficulté. Une partie significative du budget sert à l'accompagnement de projets, ce qui ne nous empêche pas d'aider les compagnies par un soutien sur les questions administratives, comme en augmentant les résidences. Nous avons aussi inventé une aide de production mutualisée : dès que trois lieux régionaux ou interrégionaux se réunissent, la Région met 1€ pour chaque euro investi jusqu'à hauteur de 20 000€ à 25 000€ par lieu.

Poitiers, nouvelle donne

À Poitiers, la nouvelle municipalité s'appuie sur ses nombreux équipements culturels et équipes artistiques pour inventer de nouveaux modèles de rencontres entre arts, habitants et territoire.

La victoire de la liste Poitiers collectif, avec à sa tête Léonore Moncond'huy, 30 ans, a été l'une des surprises des élections municipales de juin dernier. La liste écologiste et citoyenne caractérisée par sa jeunesse met un terme à une longue histoire du socialisme municipal à Poitiers. Ville d'un peu plus de 80 000 habitants (et presque 200 000 en comptant la communauté d'agglomération), dont 27 000 étudiants, Poitiers est bien dotée en équipements culturels. L'ancienne préfecture de la région Poitou-Charentes, aujourd'hui englobée dans la Région Nouvelle-Aquitaine, elle compte une scène nationale, le TAP, un centre dramatique national, la Comédie de Poitou-Charentes, la SMAC le Confort moderne, et un réseau de centres socioculturels particulièrement actifs dans le soutien aux équipes artistiques locales. Les axes de politique culturelle mis en avant par la nouvelle équipe municipale se lisent dès l'intitulé du portefeuille de Charles Reverchon-Billot, adjoint aux espaces publics, délégué aux droits culturels. *« Mettre l'accent sur les droits culturels est un choix délibéré. Nous croyons à la réappropriation des espaces publics par les habitants, et cela passe aussi par les cultures que nous envisageons dans leur diversité. »*

Avant d'affiner sa feuille de route, la Ville a organisé fin janvier une journée « Culture commune », ouverte à l'ensemble des acteurs culturels, professionnels comme amateurs, réunissant près de 200 participants en visioconférence. *« La présence de lieux labellisés fait que l'offre culturelle est très « pointue » à Poitiers. Il faut que puissent être mêlées une culture exigeante et une culture plus populaire, sans renoncer à la qualité »,* estime Johanne Silberstein, codirectrice de la compagnie Veilleurs. Benjamin Bedel, membre du conseil d'administration de la Maison des Trois Quartiers (M3Q), analyse : *« Des lieux de label national constituent un "premier cercle". Le "troisième cercle" est également riche, avec les centres socioculturels qui assurent un soutien à l'émergence et aux compagnies locales. Mais il manque des structures*



Charles Reverchon-Billot, adjoint aux espaces publics, délégué aux droits culturels
« Nous croyons à la réappropriation des espaces publics par les habitants. »

du "deuxième cercle", théâtre municipal ou scène conventionnée par exemple, qui permettraient aux artistes locaux de passer un palier. »

Le budget alloué au secteur associatif et culturel est de près de 2 M€. La Ville souhaite renforcer au cours de ce mandat l'éducation artistique et culturelle, déjà bien développée, et le soutien aux compagnies émergentes. L'un des axes majeurs est aussi la place de la culture dans l'espace public. La Ville se défend pour autant de vouloir opposer artistes nationaux et locaux. *« Nous ne sommes pas dogmatiques et nous n'avons pas la tentation du « tout local »,* assure Charles Reverchon-Billot, déclinant une critique régulièrement formulée à l'encontre des exécutifs municipaux Verts.

TIPHAINE LE ROY

Du patrimoine à l'art contemporain

La nouvelle équipe municipale souhaite, autour de Charles Reverchon-Billot et de Clémence Pourroy, conseillère municipale déléguée au patrimoine historique, au tourisme et à l'archéologie, valoriser le patrimoine architectural autour de l'art roman notamment. L'enjeu est de développer la dynamique touristique de la ville. L'un des objectifs est aussi de favoriser la rencontre entre les lieux et les habitants, comme avec le projet du Palais des ducs d'Aquitaine, ancien tribunal (initié par la municipalité sortante). « *Nous voulons qu'il y ait une programmation culturelle autour des artistes locaux, et que ce soit un lieu où les gens puissent juste passer; se poser pour travailler ou discuter* », indique l'adjoint. L'art contemporain, peu mis en avant dans la ville en dehors de l'axe développé par le Confort moderne, se développe timidement. Le Miroir, salle d'exposition autour des arts contemporains au sens large (design, graphisme, photo, mode, bande dessinée...) devrait ouvrir au sous-sol d'un projet immobilier en cours de construction, sur la place de la mairie.

L'espace public pour un lien direct artistes - habitants

En programmant des compagnies locales dans l'espace public pendant les fêtes de fin d'année, la Ville de Poitiers sème les premières graines visibles de sa politique culturelle tout en affirmant son soutien aux artistes pendant la crise. Une autre commande a été passée à la compagnie de l'Homme debout, implantée à Poitiers, sur une proposition de celle-ci. *Le Rêve de Lili* est une déambulation chorégraphiée pour une marionnette géante qui reprend le principe des gestes barrières. Elle est dotée de 47 500 euros de la Ville (plus un apport de 5 000 € de la compagnie) et associe présence dans l'espace public et possibilité de participer pour les habitants, notamment via les réseaux sociaux. La Ville compte des événements fortement ancrés autour des arts de la rue comme le festival Les expressifs, organisé par l'association Poitiers jeunes.

Le centre dramatique national

Pascale Daniel-Lacombe, metteuse en scène de la compagnie du Théâtre du Rivage, a pris la direction de la Comédie de Poitou-Charentes en janvier. Elle succède au metteur en scène Yves Beaunesne. Le défi majeur pour ce centre dramatique national est de le faire connaître des habitants de la ville. La structure souffre de plusieurs défauts de visibilité : elle ne dispose pas de salle pour la diffusion et programme dans des lieux, le Centre d'animation Beaulieu et le TAP. Le CDN vit aussi dans l'ombre de la scène nationale voisine, disposant depuis 2008 d'un lieu très bien équipé, ostensiblement posé en bordure du plateau rocheux sur lequel se trouve le centre ville. Le sujet de la construction d'une salle pour le CDN est récurrent mais semble de moins en moins d'actualité dans un contexte de crise.



IBOOCREATION

Clémence Pourroy, conseillère municipale déléguée au patrimoine historique, au tourisme et à l'archéologie



MC MONIN

Benoît Mousserion, directeur artistique de L'Homme debout



OPHÉLIE BRISSET

Pascale Daniel-Lacombe, directrice de la Comédie de Poitou-Charentes

PUBLICS

Que faudra-t-il garder des idées de 2020 ?

Des vidéos, des lectures mais aussi des rencontres en chair et en os avec le public ou des échanges individuels d'artiste à spectateur... Certaines actions seront pérennisées.

Ne pas surcharger les propositions mais que les projets fassent sens pour l'équipe. » Voilà comment Sandrine Mini définit son état d'esprit presque un an après l'apparition de la Covid en France. En 2020,

passé le temps de la sidération, au Théâtre Molière de Sète qu'elle dirige, elle a cousu de la dentelle en auscultant les besoins précis des artistes et spectateurs autour d'elle. Avec ces derniers, elle a fait faire une série de portraits. Assis dans un fauteuil rouge « *marqueur du théâtre* » posé dans le quartier qu'ils habitent, ces visages témoignent de la diversité du public dans le bassin de Thau sur lequel s'implante cette scène nationale. « *On va continuer cette série de photos avec des portraits de nos partenaires – hôteliers, traiteurs...* » pour montrer les métiers annexes du théâtre et que cela est une économie induite sur la ville. » Ces clichés seront exposés en grand sur les barrières de l'immense chantier en face au théâtre. Ainsi « *de ces idées nées dans un contexte particulier, nous développons des méthodologies de travail* ».

Profitant des possibilités laissées par la préfecture, elle a pu accueillir une séance scolaire quand le public ne pouvait pas venir. À Toulon, c'est le spectacle d'Emmanuel Meirieu, *Les Naufragés*, programmé à la reprise espérée du 15 décembre qui est allé, sans son décor immense, dans un lycée car « *l'équipe était prête et qu'il faut ne pas juste amener des spectacles mais des rencontres avec des artistes* », comme le note le responsable des relations avec le public du théâtre Liberté, Stéphane de Bellevall. Difficile néanmoins de le faire perdurer. « *Ce n'est pas une économie, il n'y a pas de billetterie.* »

Théâtomaton

Point de captation sur le site du théâtre varois ni à Valence où Marc Lainé, à peine arrivé à la tête du CDN, a pu compter sur son ensemble artistique pluridisciplinaire pour construire des projets participatifs plébiscités (chaîne narrative de 49 épisodes avec Tünde Deak...) mais peu viables car chronophages et imaginés dans l'urgence.



CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

Marc Lainé, directeur de la Comédie de Valence
« Nous avons imaginé une structure mobile pour des ateliers distanciés. »

Désormais, naissent des objets satellites aux créations retardées comme le clip *Seul sur ce quai*, visible sur le site de la Comédie, et réalisé avec une classe d'option théâtre d'un lycée de Montélimar en complément de *Nostalgie Express* qui aurait dû être créé en janvier. Et, pour que le rapport au spectateur ne soit pas passif, Marc Lainé a imaginé le théâtomaton « *un mini-théâtre en toile noire, pérenne, montable et démontable en une heure, pour une personne; sur un écran suspendu à un mini cintre seront projetés des ateliers menés par un artiste en direct. Nous irons dans les Ehpad, centres sociaux, prisons* ». Ce face-à-face intime permettra de retrouver le rituel théâtral, « *ce que les retransmissions de spectacles ne permettent absolument pas* » dit-il, se positionnant résolument contre ces pratiques.

Accélération

Emmanuel Demarcy-Mota affirme qu'il fustige aussi le streaming mais croit aux « directs ». Au théâtre de la Ville, 80 rendez-vous de la sorte ont déjà eu lieu : des conférences, concerts... et une trentaine de pièces de théâtre jouées sur le plateau à heure fixe suivies par 400 000 personnes au total et « *80 % des spectateurs des pièces les ont regardées en entier* », insiste-t-il. Une pièce jeune public comme *Alice traverse le miroir* a été suivie d'une rencontre en visio avec les acteurs et les enfants de différents pays tous en même temps. « *On a du matériel et des gens formés pour accompagner le direct. Nous allons accélérer ces projets pédagogiques* » de même que la dimension avec des partenariats internationaux est renforcée (avec la Schaubühne de Berlin, la Pergola de Florence...) *Les Consultations poétiques*, initiées précédemment à Reims, ont pris une ampleur très grande au bénéfice de la crise et de mécènes. Déclinées aussi en versions musicales et chorégraphiques, ces consultations sont prises en charge par 120 artistes désormais et font le lien avec les spectateurs par téléphone dans les hôpitaux des AHP-HP de Paris avec lequel le théâtre vient de signer un accord pas seulement valable pour ce temps de crise. Résolument positif, Emmanuel Demarcy-Mota veut ne pas « *se complaire dans une plainte; j'aurai pu me contenter d'attendre de répéter mais notre fonction aujourd'hui est d'être au service des plus fragiles, la démarche artistique ne doit pas être séparée de la démarche sociale* », dit-il, annonçant que son théâtre sera désormais ouvert le plus possible, y compris l'été, sans tenir compte du calendrier des vacances scolaires. **NADJA POBEL**



BSN

Tess Deselle,
chargée
des relations
avec les
publics,
Scène
nationale
Bonlieu-
Annecy

« Une remorque devant des gens à leur fenêtre »

En 2020, vous avez multiplié les interventions en milieu scolaire. Cela va-t-il perdurer ?

On ne dirait pas qu'on est fermé tant on fait de choses ! Comme nous sommes une grosse scène nationale, nous faisons, bien sûr, des actions de parcours d'éducation artistique et culturelle mais en novembre-décembre, nous sommes allés dans 86 classes soit 26 écoles sur toute la commune nouvelle d'Annecy ! On a fait une véritable tournée avec, non pas des spectacles programmés dans la saison, mais des performances de danse, théâtre, jonglage d'une durée de 20 minutes au maximum suivies de rencontres entre enfants et artistes différentes d'un bord plateau habituel. Puis un atelier. On a beaucoup de demandes de nos partenaires. On ne pourra pas en faire autant en « temps normal » mais nous gardons l'idée de développer plus encore ces liens. Ça fait du bien à tout le monde. Nous allons vers des personnes ultra-isolées depuis un an. Nous sommes au maximum à l'extérieur et ainsi je noue des partenariats pour la suite, pour les intégrer à des projets participatifs futurs.

Des projets pérennes ex nihilo ont aussi vu le jour...

Nous avons mis en place une remorque construite sur mesure. C'est une structure transparente, fermée avec installations son et lumière dans laquelle jouent des artistes devant des gens à leur fenêtre. Elle pourra resservir. Et puis le projet de danse numérique, I-Dance, né en 2019, est devenu, pendant le confinement, et avec la participation de la scène nationale de Chalon-sur-Saône, un chapiteau et qu'on a pu emmener en extérieur dans les collèges et lycées. Nous continuerons à utiliser cette forme itinérante.

Quel « bénéfice » tirez-vous de cette crise ?

Cette crise nous donne le temps de faire beaucoup plus de hors les murs qu'avant avec des formes différentes de ce qu'on a connu. C'est dense, mais on en sentait vraiment la nécessité, c'est essentiel – pour le coup – d'aller à la rencontre de ces gens très isolés ; ce sont des moments d'échange assez magiques, c'est du lien social avant d'être du lien artistique tout en travaillant avec les artistes.

Le casse tête de la plaquette de saison

Incertitudes calendaires obligent, les lieux réexaminent la forme que prendra la brochure de saison 2021-2022.

Document qui ne permet pas uniquement de présenter la programmation d'un lieu mais véhicule aussi un projet et une identité, la plaquette de saison demeure un élément central de la communication. « Pour un théâtre comme le nôtre, qui valorise les écritures contemporaines, l'objet livre est très important », souligne Jessica Delaunay, secrétaire générale du Théâtre des 13 Vents, CDN de Montpellier. À l'instar de ses collègues d'autres structures, et malgré les incertitudes qui planent sur le calendrier des productions 2021-2022, elle ne conçoit donc pas de l'abandonner. Jugée indispensable pour donner des repères à l'équipe, la plaquette l'est également afin de maintenir le lien avec les publics ; lesquels attendent avec impatience de la recevoir ou d'aller la chercher au théâtre. Alors que le retour dans les salles s'annonce difficile, contrarier leurs habitudes pourrait être contre-productif. « La brochure reste pour moi un support primordial de prise de contact, avant d'explicitier chaque spectacle », ajoute Daniel Janson, secrétaire général de la scène nationale de Mâcon, qui organise de nombreuses présentations auprès de ses relais, dans les associations, les foyers ruraux... Dernier élément non négligeable, la plaquette comprend les bulletins d'abonnement ou les nouvelles formules de type Pass ou cartes d'abonnement.

Papier ou numérique ?

Demeure toutefois la question centrale du contenu, contraint de s'adapter à nombre de variables (annulations et reports de spectacles, jauges réduites ou non, couvre-feu...) et au



ÉRIC BÉNARS

Raphaëlle Girard, directrice du Théâtre Le Rive Gauche (Saint-Étienne-du-Rouvray)
« Notre plaquette de saison sera semblable à celle de l'an passé. »

manque de visibilité sur l'automne. La plaquette 2021-2022 peut-elle réellement ressembler à celle imaginée en mars 2020, quand une rentrée théâtrale quasi normale était encore envisageable ? Certains lieux ont décidé de tenter ce pari et de rien modifier. « Notre brochure sera semblable à celle de l'an passé, non par déni, mais par volonté d'afficher ce dont nous rêvons et de défendre les artistes accueillis ici », indique Raphaëlle Girard, directrice du Théâtre Le Rive Gauche de Saint-Étienne-du-Rouvray. Jessica Delaunay en revanche, se montre plus dubitative sur la forme à donner, craignant de délivrer des informations rapidement obsolètes. Cette nécessité de coller le plus possible à la réalité du contexte induit une

réorientation de l'usage de la plaquette de saison et de son impact : pagination et tirages moindres, afin, ponctue Daniel Janson, « *de nous permettre d'éditer d'autres documents, plutôt mensuels ou trimestriels* ». L'impression de flyers, en cas de changement de dates et d'horaires, constitue également une bonne option pour Le Rive Gauche, qui jusqu'ici en éditait uniquement dans l'optique de remplir la salle sur certains spectacles. Enfin, l'usage du numérique, peu coûteux et propice à une communication en temps réel, semble la solution idéale. À condition toutefois d'être complémentaire et de ne pas se substituer totalement au papier. « *Cette décision serait trop radicale par rapport à notre lieu et à notre public, notamment enseignant, attaché au caractère littéraire de la plaquette* », objecte Raphaëlle Girard. Un sentiment partagé par Jessica Delaunay, estimant que les newsletters touchent certes des spectateurs captifs, mais ne couvrent pas tout le spectre des publics. « *On aime chercher une information précise sur un site Web, mais on ne lit pas des pages et des pages à l'écran* », nuance-t-elle.

Objet symbolique

Les restrictions financières subies par les lieux représentent un autre paramètre à prendre en compte dans la réflexion. Tout dépend cependant du budget que l'on consacre habituellement à la plaquette. Peu dépensier et concentrant l'essentiel de sa communication sur ce document, Le Rive Gauche se contentera d'en réajuster la diffusion en fonction des retours. Même ligne de conduite au CDN de Montpellier (lui aussi faiblement dispendieux), à la différence de la scène nationale de Mâcon, qui pourrait réduire la voilure et, dicit Daniel Janson, « *utiliser la manne financière récupérée pour être un peu plus présente sur le Web et les réseaux sociaux* » en y proposant des reportages photo et/ou vidéo. Les structures culturelles demeurent néanmoins convaincues que les supports digitaux (l'impact que produit un visuel de saison sur le regard des visiteurs entrant d'un lieu ne peut être égalé par sa déclinaison numérique) ne sont pas près de supplanter le papier. Et ne le souhaitent pas, pour elles-mêmes comme pour les autres scènes dont elles assurent également la promotion grâce aux brochures disposées sur leurs présentoirs. À l'heure du tout numérique, et donc du virtuel, la plaquette de saison vient aussi matérialiser l'activité d'un lieu. « *C'est un peu symbolique, mais les symboles sont importants dans la période que nous traversons* », conclut Jessica Delaunay. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**



D.R.

Nathalie Dalmasso, responsable de la communication et des relations publiques au Théâtre Massalia (Marseille)

« La plaquette du futur sera interactive »

Allez-vous modifier le contenu de la brochure de saison ?

Pour le moment, nous communiquons via une brochure et une affiche trimestrielle qui reprend très succinctement les spectacles programmés durant cette période. Le contenu de la plaquette va changer d'une manière ou d'une autre, pour tenir compte notamment de l'état d'esprit des publics. Depuis quelques années, nous la concevons comme un document qui conserve, certes, une temporalité mais est un peu plus éditorialisé. Nous ne parlons plus uniquement de la programmation, nous racontons ce qu'il se passe au sein du théâtre, l'engagement qui est le nôtre et les actions un peu souterraines que nous menons. Ce virage va s'accroître. Nous souhaitons également créer une interaction avec les publics et modifier l'utilisation de la brochure dans un sens plus ludique.

Faut-il la conserver ou bien privilégier une communication numérique ?

Ce sont deux registres différents. Pour une communication au long cours, le papier ne s'oppose pas au numérique. En revanche, quand on veut informer au fil de l'eau, le numérique est forcément beaucoup plus adapté. Nous avons envie que la plaquette de saison subsiste, car c'est un objet qui représente le théâtre. La communication numérique est tellement foisonnante que l'on risque d'y être noyé, alors que l'on se distinguera toujours avec une brochure.

La plaquette de saison peut-elle perdurer ?

Oui, mais en évoluant vers une dimension interactive qui permette au lecteur d'entrer dans davantage de contenus grâce à une brochure en réalité augmentée. Le papier peut être porteur de codes sur lesquels il suffit de passer un smartphone pour que les spectacles s'animent. L'avenir se situe là, selon moi. La plaquette de saison demeure un élément central, auquel les publics restent très attachés. On aime la feuilleter. Quand je reçois des brochures d'autres lieux, je suis moi-même contente de découvrir la façon dont ils l'ont conçue. La plaquette assure aussi une présence physique du théâtre dans les foyers, qui me paraît essentielle : elle traîne sur la table, dans la chambre... Alors qu'un site Internet est, au mieux, classé dans des favoris. Et on s'y rend quand on a reçu une newsletter ou que l'on souhaite aller voir un spectacle.

La Horde, itinéraire en famille

Le centre culturel de La Ville Robert organise chaque année, le temps d'une saison, un parcours culturel à destination de binômes parent-enfant.

→ L'origine du projet

Au centre culturel de la Ville Robert à Pordic (22), la programmation artistique est pluridisciplinaire. Les saisons sont organisées comme des feuillets avec un thème auquel chaque proposition artistique est connectée. Il est fortement investi dans la diffusion et l'organisation d'actions en direction d'un public jeune et familial. Partant du constat qu'il existe peu de propositions au long cours offertes aux familles autour du processus de création du spectacle vivant, La Horde, épopée artistique et culturelle, a été créée en septembre 2018. «*La saison était sur le thème "Robert le Conquérant", nous avions vraiment envie de partir à l'aventure avec des familles et leur offrir de développer à travers des binômes une aventure artistique le temps d'une saison. Le projet se réinvente maintenant tous les ans autour de chaque thématique*», raconte Marie Casagrande, programmatrice du lieu.

→ La mise en action

Conçu avec des compagnies en résidence à la Ville Robert, ce parcours propose des rendez-vous multiples et complémentaires impliquant adultes et enfants dans la découverte de la fabrique du spectacle vivant et de son environnement à travers des univers et des auteurs variés le temps d'une saison, de septembre à juin, à raison de deux rendez-vous par mois.



D.R.

Marie Casagrande, programmatrice du Centre culturel de La Ville Robert

«*C'est important pour nous qu'une sensibilité se déploie pendant cette aventure.*»

Les trois axes du projet

SENSIBILISATION

La sensibilisation des familles à la création artistique est au centre du projet. Grâce à La Horde, elles assistent aux répétitions des compagnies en résidence, découvrent les différents corps de métiers et pratiquent elles-mêmes.

TEMPS LONG

La horde se déploie tout au long d'une saison, de septembre à juin, et propose une quinzaine de rendez-vous multiples et complémentaires avec les acteurs du spectacle vivant, en région et ailleurs.

RENCONTRE ET PARTAGE

Le projet culturel est très porté sur la rencontre et le partage entre les habitants d'un même territoire, les membres d'une même famille mais aussi entre les artistes et les participants.

Suite
p. 176
→

100 RAISONS D'AIMER BOB

Parce que c'est un assistant hyper-compétent, et qu'il ne prend jamais de vacances, lui. ♦ **Il évolue sans**

arrêt ♦ Il est issu d'une bonne lignée : Dylan, Marley, l'éponge... ♦ Je peux l'emmener partout avec moi ♦ J'ai presque complètement arrêté Excel ♦... Et avec la **nouvelle gestion budgétaire**, je n'en aurai plus du tout besoin ♦ Leurs pubs sont cool ♦ Je peux travailler d'où je veux ♦ On a arrêté de me demander si la date est confirmée ♦ Je transforme mes options en devis en moins d'une minute ♦ Il me rappelle que j'ai déjà rencontré Michel à Bourges il y a 2 ans ♦ Leur stand aux BIS ♦ Initials B.B. ♦ Ensemble, on fait avancer nos métiers ♦ Je ne supporte plus les copier/coller ♦ Aimer c'est ce qu'il y a de plus beau ♦ On peut le larguer sans se justifier... et même revenir ♦ Ba moin en ti Bob Deux ti Bob, trois ti Bob doudou pou soulagé cœu moin ♦ J'ai appris des trucs intéressants pendant leurs webinars ♦ On peut y faire un bilan, calmement ♦ Dans les temps difficiles, je peux restreindre l'abonnement, et tout retrouver ensuite. ♦ Son look vintage me rappelle le temps heureux des disquettes molles ♦ La recherche est ultra-performante, j'y passerais des heures ! ♦ Il me passe **des infos précieuses sur mon activité**, impossibles à trouver autrement ♦ Mon métier est trop passionnant pour perdre mon temps dans des tâches stupides ♦ Je suis une compagnie ♦ Ça me permet de travailler pour l'avenir, qui arrive vite ♦ Il respecte mon métier, et invente des moyens de l'améliorer ♦ Bordeaux, c'est hype ♦ la team est toujours dispo quand j'ai des questions ♦ **Ça me simplifie le télétravail** ♦ Il corrige mes mauvais penchants : paresse, mémoire défaillante, procrastination, désorganisation... ♦ Il me permet de créer des synergies avec mes ami-e-s professionnel-le-s ♦ Nos mails internes ont quasiment disparus ♦ Il m'appelle quand il pense que je paie trop cher ♦ **Mon expert comptable l'aime aussi** ♦ Son équipe m'écoute au-delà des questions techniques et commerciales ♦ Ensemble on crée des campagnes emailing efficaces ♦ On en découvre tous les jours ♦ On peut lui demander des développements super pointus ♦ On n'a plus d'excuse pour ne pas être au top de l'efficacité ♦ **Il rend plus performantes mes stratégies de diffusion** ♦ Il met des paillettes dans ma vie sans me faire croire que c'est un magicien ♦ Au jeu du dédoublement et de la fusion, c'est lui qui l'emporte ♦ Il est capable de cleaner mon fichier, de repérer des doublons vicieux ♦ J'ai toujours mille trucs à gérer, **mais maintenant, les priorités sont claires** ♦ La signature électronique, c'est quand même super pratique ♦ Nous avons bien progressé dans notre organisation, la collaboration, la définition de nos publics... ♦ C'est un assistant hyper-compétent, et qu'il ne prend jamais de vacances, lui. ♦ **Les programmeurs l'aiment aussi** ♦ Je sais compter : économie de temps = 20 à 40%, coût = 2 à 10% d'un Smic ♦ Il dénonce ceux qui n'ouvrent jamais mes newsletters. J'ai la liste ! ♦

Mes artistes sont alertés des nouvelles dates sans que je ne fasse

rien ♦ Avec les pré-contrats interactifs, ce sont les orgas qui

saisissent leurs infos administratives ♦ **Plus les tâches pénibles sont automatisées, plus j'aime**

♦ Ça protège du soleil en été ♦ Depuis, je n'ai plus besoin de consacrer mon été à la mise à jour de mon fichier pro ♦ C'est grâce à eux que j'ai découvert Slack

et les écrans en dark mode ♦ **En commençant ma journée, je sais toujours quoi faire** ♦ Avec Bob, c'est où je veux et quand je veux ♦ Bob Booking. Whats else? ♦ Il me calcule mes budgets en temps réel ♦ Avec lui, il y a toujours du nouveau ♦ Depuis lui, j'ai arrêté de pourrir les messageries de mes contacts ♦ Didier Raoult l'a prescrit contre le Covid ♦ Il est ma mémoire ♦ On a grandi ensemble ♦ Franchement, excellent recrutement ♦ La boîte a l'air cool, et on les sent solidaires de nos métiers ♦ **Je ne paye que ce qui m'est nécessaire** ♦ Leur nouveau Booking Request, c'est l'avenir du métier ♦ Il est modulable, comme mon activité ♦ Les nouveaux arrivés savent déjà l'utiliser ♦ Mon temps, c'est de l'argent ♦ Il se charge de parler à mes collègues ♦ Avec lui, j'ai toujours réponse à tout ♦ Je peux tout y noter ♦ Je peux mutualiser ma base de contacts ♦ Il m'aide à organiser mes tâches ♦ Le booking il connaît ! ♦ Je me demande bien comment je faisais avant ♦ Il m'aide à bien tenir mon fichier ♦ Tout peut toujours s'exporter ♦ Il structure toute notre activité ♦ **J'adore dire "t'as qu'à demander à Bob"** ♦ Je suis bookeur-euse ♦ Je travaille seul-e ♦ Guillaume, ami des utilisateurs ♦ Je suis administrateur-trice de tournées ♦ Il a résolu une bonne partie de mes troubles musculo-squelettiques ♦ Il va au bout de mes besoins ♦ On est nombreux dans l'équipe ♦ Je peux frimer dans les salons : « le 5 octobre, non, mais le 3 ou le 6, c'est dispo. On pose une option ? ♦ Je suis un bureau de prod ♦ Nous croulons sous les demandes ♦ Je travaille sur des projets émergents ♦ Je débute dans le métier ♦ Je suis chargé-e de diff ♦ Tous mes potes l'utilisent ♦ C'est plein de cartes et de diagrammes ♦ Un calendrier de tournée, c'est beau quand ça se fait tout seul ♦ **Dès que j'ai raccroché le téléphone, la date a été transmise à tout le monde.** ♦ Comment, sans lui, terminer un contrat en 28" ? ♦ Avec lui, nous sommes PLUS FORTS 🙌

PLUS **Bob**
FORTS **booking**

PUBLICS

CAS D'ÉCOLE

Le groupe, limité à vingt participants, est composé de dix binômes : un enfant de 8 à 15 ans et un membre de sa famille. La diversité, tant sociale que géographique est recherchée afin d'ouvrir le parcours à tous. Les binômes qui veulent participer doivent envoyer une lettre de motivation, « *c'est symbolique pour nous, mais cela engage l'enfant et l'adulte dans le processus* », commente Marie Casagrande. Les objectifs de La Horde sont multiples : « *Nous souhaitons sensibiliser des familles à la création artistique, leur proposer des temps de pratique, de découverte du spectacle et grâce à cela créer une proximité et un dialogue entre les familles et les artistes, expose Marie Casagrande. Nous voulons aussi leur faire découvrir d'autres lieux de création. Par exemple, la première année, nous sommes allés à Paris, à la rencontre de La Cartoucherie et d'Ariane Mnouchkine le temps d'un week-end. Enfin, nous désirons permettre aux habitants du territoire de se rencontrer tout en proposant des temps de partage particulier entre le parent et son enfant.* »

→ Les parties prenantes

Le centre culturel de la Ville Robert est au centre du projet. Marie Casagrande et David Le Flochmoine, médiateur jeune public, sont à l'origine de cette épopée et y participent activement puisqu'ils forment eux-mêmes un binôme. « *Nous sommes tous les deux présents tout le temps de La Horde, nous participons aux ateliers, nous suivons attentivement le projet. Nous avons*

à cœur de porter un regard sur ce qu'il se passe pour pouvoir en témoigner », détaille Marie Casagrande. Ils ont également fait appel à deux « complices » : Jeanne Paturel, photographe et Prune Daniel, spectatrice, afin de collecter les traces de cette aventure. « *Cela nous a permis à David et moi d'être totalement disponibles pour l'accompagnement. Ces traces ont été très précieuses. Nous expérimentons beaucoup de choses mais nous ne nous donnons pas souvent les moyens de le valoriser, de le montrer. Nous trouvons donc cela important, surtout dans le démarrage de ce projet, dans l'objectif de le renouveler et de le renforcer.* »

→ Les moyens

Les binômes sélectionnés doivent s'acquitter d'une participation de 100 € pour l'ensemble du projet. 26 000 € sont nécessaires au projet global. 5 000 € ont été attribués par la Région, 5 000 € par la DRAC, 12 000 € par la Ville. Le reste est financé par la billetterie du lieu.

→ Le bilan

Ces deux premières expériences ont été très positives selon la programmatrice. Elle souligne l'importance de l'évolution de la relation entre l'enfant et l'adulte tout au long de l'aventure. Cette expérience a également été très positive pour les compagnies. « *Nous leur avons demandé de jouer le jeu, elles devaient se rendre présentes au moins sur les temps de répétition des autres compagnies associées.* » Ces rapprochements ont produit des effets de collaboration entre les artistes.

« *C'est un projet qui nous tient à cœur car il est très puissant, on est au cœur de l'humanité qui se rencontre à travers l'univers artistique. Nous avons vraiment l'impression d'être à notre endroit d'acteur essentiel dans le secteur culturel* », s'enthousiasme Marie Casagrande.

→ Les perspectives

Désormais, le centre culturel souhaiterait travailler sur la mixité dans le groupe de participants pour une plus grande diversité et un renouvellement : « *Pour nous, maintenant, l'enjeu est de réussir à toucher le plus de monde possible parce que les premiers qui sont venus sont ceux qui sont habitués du centre culturel. Ainsi, l'idée est d'élargir le cercle et d'aller chercher les personnes les plus éloignées. On a donc un gros travail à faire avec nos partenaires sociaux, c'est un processus au long cours* », conclut Marie Casagrande. **PAULINE DEMANGE-DILASSER**



JEANNE PATUREL

La Horde des « conquérants »



lafamilia

spectacles - label - éditions

21
22



“Si, si, la famille, on peut la choisir !”



BIRDS ON A WIRE

Rosemary Standley & Dom La Nena



CHLOÉ LACAN

J'aurais aimé savoir
ce que ça fait d'être libre



CRÉATION 21

LIOR SHOOV

Solo collectif



CRÉATION 20

L

Paysages



CRÉATION 20

ESTELLE MEYER

Sous ma robe, mon cœur



TMH

Trio lyrique



CRÉATION 21

TMH

Bingo ! Un loto musical



CRÉATION 21

MARIE PERBOST

Nouveau spectacle



CRÉATION 21

BABX

Nouveau spectacle



CRÉATION 21

TEMPO TEMPO!

A TONY ALLEN CELEBRATION

Fixi & Nicolas Giraud



ALEXIS HK

Comme un ours



CRÉATION 21

ALEXIS HK

Solo Playground



AIME-MOI

Géraldine Martineau & Diane Bonnot



MPL

L'Étoile



PLONK & REPLONK

Expositions personnalisées
créations d'images

Toutes les informations sur notre site
la-familia.fr

La Maison

PAR TIPHAINE LE ROY – GRAPHISME LAURENT GARBIT

Le Centre de développement chorégraphique national d'Uzès mise sur une communication papier autour de l'itinérance

La Maison, centre de développement chorégraphique national (CDCN) d'Uzès (30), développe depuis trois saisons une communication autour de photos de paysages ruraux. La nature y côtoie l'environnement urbain, symbolisé par des infrastructures routières. Cet axe est décliné à partir de réflexions associant la directrice de la structure, Liliane Schaus, Cécile Namur, responsable des relations avec les publics et de la communication, et le graphiste Laurent Garbit depuis quatre ans. Avant de travailler avec Laurent Garbit, la structure a confié pendant dix ans son graphisme à Antoine + Manuel. La volonté de changer d'identité visuelle correspond à des changements au sein du projet, portant label national depuis 2017. Le nom de La Maison est né à ce moment-là et la ligne artistique ainsi que la temporalité de la programmation ont changé également. « *D'un projet particulièrement axé sur le festival Uzès Danse et l'international, nous avons bifurqué vers une identité plus ancrée sur le territoire. Nous avons eu envie de changer de visuel et de travailler avec un graphiste qui est aussi photographe* », indique Liliane Schaus. L'enjeu est ainsi de communiquer également sur une programmation de saison. « *Il était important de faire comprendre au public qu'il y a des choses à voir de manière mensuelle, et insister sur le fait que la programmation n'est pas seulement à Uzès mais sur tout le territoire* », ajoute Cécile Namur. Le papier est un canal de diffusion majeur de l'information de la Maison. « *Nous travaillons pour un public qui est encore très attaché au support papier. Nous nous situons dans un territoire rural, où l'offre culturelle est moins dense qu'en milieu urbain, et nous avons moins besoin d'avoir recours à l'affichage* », précise la responsable de la communication.



Cécile Namur, Liliane Schaus



LE VISUEL

« *La route est présente car elle est essentielle dans le quotidien des habitants en milieu rural. Le panneau de signalisation a vocation initiale d'attirer l'attention, il symbolise que l'on marque un temps d'arrêt. Nous avons aussi envie de proposer une représentation plus suggestive que littérale de la danse* », remarque la directrice du CDCN.



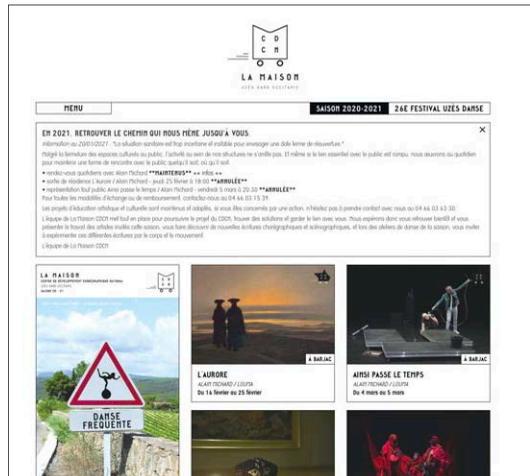
LA PLAQUETTE

Le programme de saison de La Maison est édité à 15 000 exemplaires, diffusé auprès du fichier communication de la structure (5 000 personnes environ). Elle est déposée dans les lieux institutionnels et commerces à Uzès et Nîmes, mais aussi à Arles (13) et Avignon (84).



LE LOGO

« Notre logo est une maison qui se déplace. Elle nous symbolise autant qu'elle met en avant le fait que nous sommes un projet de territoire hébergé par d'autres partenaires en fonction des propositions », note Lilane Schaus.



LE WEB

Le papier restant un support majeur du CDCN, le Web est utilisé en complément, notamment pour le festival Uzès Danse. « Les spectateurs apprécient d'avoir un programme papier léger et ils complètent leurs informations sur le site Internet ou Facebook, qui est le réseau social que nous utilisons le plus », ajoute Cécile Namur qui réalise aussi une newsletter mensuelle, rédigée sur le ton de la proximité avec les publics.



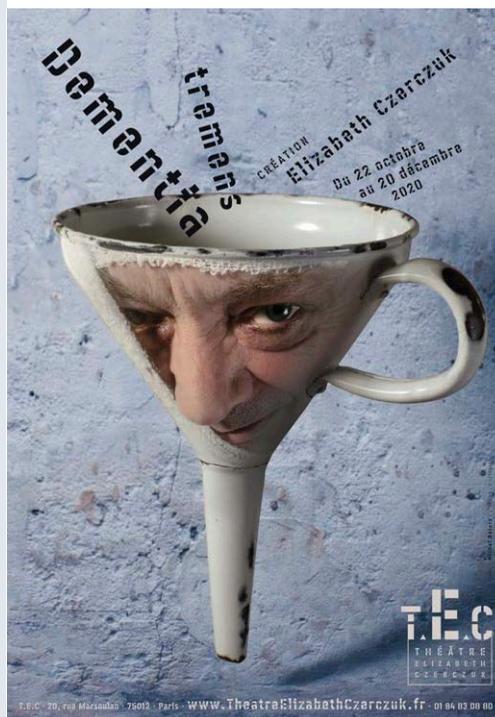
LE FESTIVAL

Le programme du festival est édité à 7 000 exemplaires. « Auparavant nous le diffusions à 15 000 exemplaires. Nous avons réduit sa diffusion et nous complétons avec des flyers tirés à 15 000 exemplaires », reconnaît Cécile Namur.

Dementia Tremens

TEC

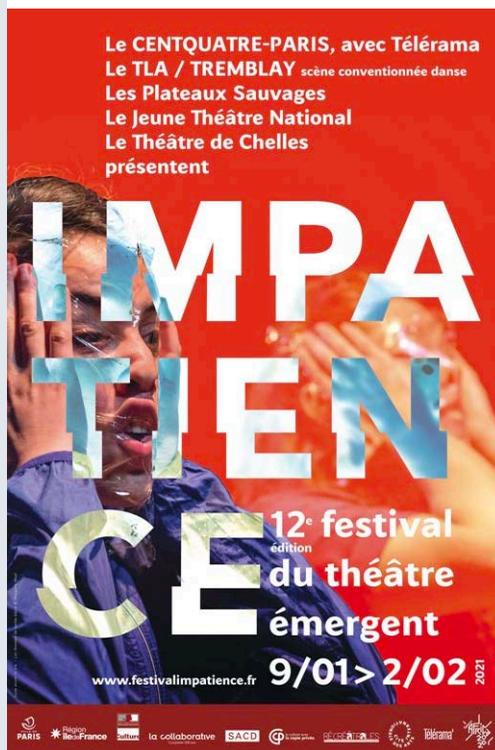
Ouvert à l'automne 2017 à Paris (12^e), le Théâtre Elizabeth-Czerczuk (TEC) se présente comme un lieu dédié à la recherche et à l'expérimentation. En témoigne la nouvelle création de sa directrice, qui interroge la folie humaine mais aussi du monde actuel dans un spectacle où l'irrationnel tutoie l'absurde. Cet univers colle parfaitement à celui, inspiré par les surréalistes, de **Michal Batory**. Toutes ses affiches procèdent en effet de la rencontre improbable entre deux objets, qui en crée un troisième porteur d'un message métaphorique. Pour cette pièce, il a naturellement choisi l'entonnoir, lié depuis le XV^e siècle (et le tableau de Jérôme Bosch, *La Cure de la folie*) aux médecins qui soignaient les maladies mentales et devenu le symbole de la folie. Afin de renforcer l'impact du visuel, le graphiste y a associé un être humain, précisément une partie du visage entourée d'un pansement du comédien Zbigniew Rola. La folie, et la peur que celle-ci suscite, sont ici transmises par le regard, conférant toute son étrangeté à l'affiche; d'autant que l'anse de l'entonnoir figure l'oreille du personnage. Cette image distille néanmoins une pointe d'humour, référence au grotesque qui traverse le spectacle. La disposition du titre, quant à elle, épouse le mouvement de l'huile versée sur la tête des patients prétendument pour les guérir.



Elizabeth Czerczuk, responsable de la communication du théâtre. Michal Batory, concepteur de l'affiche.

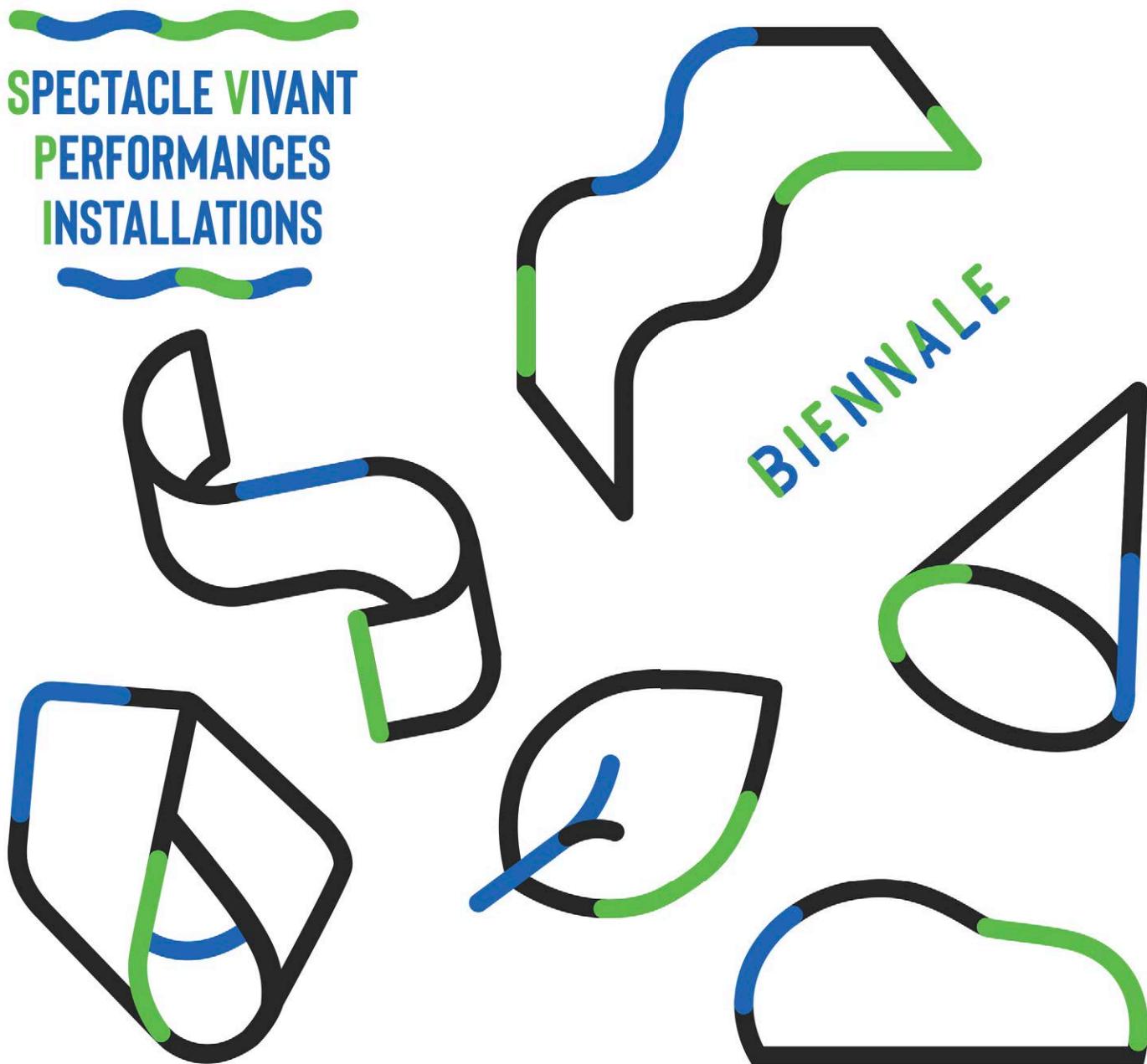
Festival Impatience

À compter de l'édition 2018, le festival Impatience a modifié sa charte graphique sous l'impulsion de sa nouvelle « tête de réseau », le Centquatre-Paris. Le premier changement notable a concerné le logo, réalisé en collaboration avec le T2G et l'agence Biceps: coupé en syllabes, paré d'une imposante typo aux lettres « tremblées » couvrant presque la totalité de l'affiche, il imprime à celle-ci une dynamique singulière qui évoque la double idée d'énergie (se battre pour émerger) et de décalage (offrir un regard audacieux sur les œuvres) propre au travail des jeunes compagnies. Pour asseoir ce parti pris, il fallait associer au logo une image percutante. Aussi **Romain Eludut** a-t-il décidé, à partir de 2019, de choisir la photo d'un spectacle (celui primé l'année précédente) qui intrigue, voire dérange. Ici, un cliché des *Femmes de Barbe-Bleue* (Juste avant la Compagnie) création marquée par des échanges corporels très forts entre cinq femmes. En isolant au premier plan le visage recouvert de plastique de l'une d'elles, dont on ignore si elle rit, crie sa rage ou bien est effrayée, le graphiste atteint son objectif. Par un jeu de transparences (superposition de visages à l'intérieur des lettres avec un effet de couleurs inversées), le titre du festival lui-même semble recouvert de plastique. Si on ajoute à cela un fond orange vif, tout concourt à la réalisation d'un visuel coup de poing, qui se démarque des affiches habituelles de théâtre.



Karine Atencia, responsable de la communication du festival. Morgane Moal, photographe. Romain Eludut, concepteur de l'affiche.

SPECTACLE VIVANT
PERFORMANCES
INSTALLATIONS



INTERCAL

DU 01-05 JUIN

LACOMEDIEDEREIMS.FR



C O M M E
D I E

CENTRE DRAMATIQUE
NATIONAL DE REIMS

Sécuriser l'accueil des publics

Gestion des files d'attente, fléchage des entrées et sorties, placement en salle... Récapitulatif des règles à observer pour recevoir le public en toute sécurité.

Imposé par la crise, le respect de protocoles sanitaires stricts a non seulement contraint les lieux à reconsidérer entièrement les modalités d'accueil des publics, mais aussi entraîné des coûts supplémentaires. L'organisation de la circulation au sein des bâtiments et le placement en salle ont ainsi nécessité le recours à davantage de personnels (un tiers de plus environ à Bonlieu, scène nationale d'Annecy) ou un accroissement de l'amplitude horaire de certains salariés. S'ajoute à cela une mobilisation plus importante des agents d'entretien, appelés à désinfecter plusieurs fois par jour les surfaces de contact. La limitation des jauges amputant les recettes de billetterie, de telles dépenses sont d'autant plus lourdes à supporter ; surtout quand on dispose de plusieurs salles, comme cela est le cas de la scène nationale d'Annecy. « *Plus nous donnons de spectacles, plus le coût est élevé* », confie sa secrétaire générale, Géraldine Garin. Les salles sont néanmoins prêtes à ces sacrifices financiers, pourvu que l'activité puisse reprendre.

L'ENTRÉE DANS LE BÂTIMENT

Afin de permettre une entrée des publics la plus fluide possible, il est conseillé de rendre le théâtre accessible 30 à 45 mn avant le début de la représentation. Se pose alors la question des files d'attente qui, à moins de disposer d'un vaste espace (comme à Bonlieu, qui possède un forum particulièrement grand, avec quatre entrées différentes), seront organisées à l'extérieur. « *Nous avons créé un cheminement lumineux sur le parvis du théâtre, afin que les personnes puissent attendre en respectant les distances de sécurité* », dépeint Élyse-Marie Cabasson, responsable des relations avec le public au Théâtre de Nîmes. Un agent de sécurité invite chacun à prendre place dans une

file. Une fois la porte du lieu franchie, le hall constitue un sas dans lequel les spectateurs (3 au maximum) ne doivent pas stationner, sauf pour récupérer, s'ils ne l'ont pas, leur billet aux caisses. C'est à cet endroit (ou aux portes), que l'on proposera du gel hydroalcoolique (et des masques si certains ont oublié d'en porter). Pour éviter tout contact, le Théâtre de Nîmes a choisi de confier à un agent de sécurité le soin de déposer du gel dans les mains des spectateurs, tandis que la scène



SANDY KORZEKWA

Élyse-Marie Cabasson, responsable des relations avec le public au Théâtre de Nîmes
« Nous gérons les files d'attente sur le parvis du théâtre. »

SERVICES

nationale d'Annecy a installé (à l'entrée de chaque salle et dans tous les espaces de circulation) des distributeurs actionnés grâce à des pédales.

2 LE CONTRÔLE D'ACCÈS

Bien que le contrôle via une douchette soit idéal (mais plus coûteux), des solutions alternatives existent : le personnel d'accueil peut déchirer le billet, ou laisser le spectateur le faire.

3 L'ENTRÉE ET LE PLACEMENT EN SALLE

Pour éviter les croisements entre publics, des portes distinctes doivent être utilisées pour l'entrée dans la salle puis la sortie. « Dans le hall, se trouvent deux escaliers différents, et un fléchage au sol indique lequel emprunter à l'entrée et à la sortie », souligne le directeur de L'Espace Louis-Jouvet à Rethel, Jean-Philippe Mazzia. Quand 4 portes d'accès à la salle existent, on en consacrera 2 à l'entrée et 2 à la sortie. À l'entrée, la distribution de programmes peut poser problème. À Bonlieu, scène nationale d'Annecy, on a préféré les disposer sur des présentoirs, afin que chaque spectateur se serve lui-même, plutôt que de les supprimer. « Nous avons pensé qu'ils pourraient faire office d'attestation en cas de couvre-feu, plus sûrement qu'un billet imprimé avec des horaires pas forcément mis à jour », indique Géraldine Garin. Le placement, libre, s'effectue en commençant par le centre des rangs ; lesquels pourront ainsi être complétés sans que des spectateurs passent devant d'autres. Le Théâtre de Nîmes a imposé une autre règle : chaque groupe (6 personnes maximum) doit être au complet pour entrer. À L'Espace Louis-Jouvet en outre, la notion de groupe est réservée aux familles et non aux amis. Un siège vacant sera laissé entre les personnes qui ne se connaissent pas. Soucieuse de responsabiliser le public, la scène nationale d'Annecy le convie à prendre un écriteau mentionnant « ceci n'est pas une place » et à le mettre à côté de son fauteuil. À l'exception du premier ou du second (afin de protéger les spectateurs du plateau, sur lequel les comédiens évoluent sans porter de masque), tous les rangs peuvent être occupés. L'Espace Louis-Jouvet a néanmoins veillé, si possible, à ce qu'aucune personne ne soit assise juste derrière une autre, optant ainsi pour un placement en quinconce. Enfin, si les lieux ont généralement mentionné toutes les consignes sur leur site Web, un message sonore pourra être diffusé en salle pour en rappeler certaines.



Distributeur de gel hydroalcoolique à Bonlieu, scène nationale d'Annecy

4 LA SORTIE DE LA SALLE

Guidée par les agents d'accueil, la sortie est réalisée rang par rang (ce qui évite bousculades ou piétinement), suivant le sens de circulation indiqué. Comme lors de l'entrée, les spectateurs ne sont pas autorisés à demeurer dans le hall. Par ailleurs, l'organisation des entrées et sorties devra être réadaptée quand on recevra des groupes scolaires et des personnes handicapées (à mobilité réduite ou non-voyantes). « Leur venue nécessite un accueil particulier, avec un parcours différent et des personnes pour les accompagner », fait valoir Élyse-Marie Cabasson. **MARIE-AGNÈS JOUBERT**

Hors temps de représentation

■ Veiller à aérer régulièrement les salles et intensifier la ventilation si plusieurs spectacles sont prévus le même jour.

■ Désinfecter toutes les surfaces de contact (rampes, boutons de porte...), les espaces communs et les toilettes.

■ Protéger les points de billetterie avec des vitres. Proposer des rendez-vous individuels lors de la souscription d'abonnements pour limiter l'attente et les attroupements.

■ Lors de l'accueil de compagnies en résidence, prévoir plusieurs lieux pour les repas ou installer le catering au bar, avec plateaux, verres et nourriture (sous emballage) individuels.

Valoriser ses données sur les publics

La base de données dont on dispose sur les publics offre des potentialités parfois sous-estimées.

Si la billetterie constitue la principale source d'acquisition de données sur les publics, plus largement tout point de contact s'opérant entre un lieu ou un festival et des spectateurs est à exploiter : cashless, abonnement à une newsletter, inscription à un atelier, jeux-concours... Durant le confinement, les nombreux contenus numériques proposés par les structures culturelles leur ont, par ailleurs, permis de récolter moult informations qui sont venues enrichir ou combler celles de la billetterie. « *De la Data de rêve* », dicit Ludovic Bordes, directeur général d'Arenamatrix, qui insiste sur une prise de conscience opérée alors chez les producteurs, lieux ou festivals. Ceux-ci ont saisi la nécessité d'élaborer une base de données propriétaire plutôt que de se contenter de rapatrier les informations fournies par Facebook et/ou des réseaux de billetterie. Disposer de ses propres données, savoir les rassembler, les organiser et les mettre à jour constituent en effet des prérequis avant toute valorisation des données.

Relation émotionnelle

Cette tâche effectuée, deux axes principaux sont généralement privilégiés : la fidélisation (ou confortation) des publics d'une part, la conquête de nouveaux, d'autre part. Auparavant, Oliver Abitbol, directeur général de Delight, évoque une valorisation intrinsèque à la donnée, soulignant qu'un simple code postal fournit de précieuses indications sur la distance parcourue pour assister à un spectacle, dont on pourra déduire des comportements d'achat. « *Généralement, les personnes résidant près d'un théâtre réserveront davantage à la dernière minute que ceux habitant loin* », résume-t-il. Découlera de ce constat une adaptation de la communication : tandis que l'information sur les spectacles prévus dans deux ou trois mois sera délivrée en priorité aux publics éloignés, celle relative à des productions programmées

durant les jours ou les semaines à venir ciblera des spectateurs géographiquement proches. S'agissant de la fidélisation, l'enjeu premier consiste à bâtir une relation émotionnelle avec les publics. « *Et cette émotion, le numérique est censé la sublimer* », affirme Ludovic Bordes. Souhaiter la bienvenue au nouvel abonné à une newsletter, rédiger des e-mails personnalisés, fêter l'anniversaire d'un spectateur : tout ce qui concourt à lui donner le sentiment d'être important, est essentiel. Cela passe par une communication régulière, mais

Suite
p. 186
→



Ludovic Bordes, directeur général d'Arenamatrix
« La Data permet une réelle ouverture culturelle. »

Solution de gestion de la paye

des métiers du Spectacle



une Gamme de logiciels interconnectés ...

Éditée par DV-LOG qui cumule **30 années d'expérience** en tant qu'éditeur de solutions pour les métiers du spectacle, nous avons à cœur de vous proposer une gamme de pro-logiciels **100% axée autour de la paye.**

Pilotez votre entreprise avec des outils professionnels, fiables et efficaces, pensés pour vous et personnalisables !

Web contrat dès **199€^{HT}**

- Gestion des salariés (DUE & contrats)
- Signature des contrats dématérialisée
- Disponible en marque blanche pour la saisie des éléments de salaire

DV Planning dès **45€^{HT}** par mois

- Planning RH, matériel & gestion de salles
- Contrôles conventionnels
- Calculs prépayés

DV portail **gratuit**

- Partage des heures et jours à déclarer
- Mise à disposition de : Bulletins, Aem, Contrats etc...
- Déclaration changements de situation par le salarié

Interpaye dès **399€^{HT}**

- Gestion des contrats et DUE
- Gestion de la paye
- Déclarations sociales D.S.N. automatisées

contactez-nous !
01 30 75 80 20

aussi par cette capacité à adresser aux publics une offre qui leur corresponde. « *Ce qu'on apprécie, selon Franck Lollierou, cogérant de Supersoniks, c'est de recevoir des propositions qui nous plaisent ou nous invitent à la découverte.* » Pour ce faire, il s'agit de segmenter les profils des publics en fonction de leurs goûts, puis d'envoyer le bon message, au bon moment – une analyse permet de savoir que les spectateurs de tel festival ouvrent leurs e-mails à telle heure. Au final, toutes ces attentions ont pour objectif de transformer le spectateur occasionnel en spectateur régulier, et surtout de développer chez lui un attachement au lieu; attachement répercuté ensuite auprès de son entourage, le nec plus ultra étant qu'il joue un rôle d'ambassadeur.

Au sein de cette démarche de fidélisation et afin, par exemple, de ne pas limiter son offre en danse aux seuls aficionados de la culture chorégraphique, le décloisonnement est recommandé. Ceci, grâce à des fonctionnalités d'intelligence artificielle comparables à celles utilisées par les plateformes de streaming musical. Introduire de la sérendipité (découverte faite par hasard) est cependant moins aisé dans le spectacle vivant, prévient Oliver Abitbol, en raison de « *la faible récurrence des données* » (on ne voit pas autant de pièces que l'on écoute de morceaux de musique en streaming) et de « *leur éparpillement* » (on achète un jour au guichet, un autre sur un site Web ou via un réseau). Ludovic Bordes conseille donc plutôt une stratégie d'A/B testing: « *on envoie au même échantillon de publics deux e-mails aux contenus différents, on voit celui auquel ils réagissent le mieux et on l'adresse ensuite au reste de la base de données* ». Une autre solution consiste à étudier les rythmes de vente par programmation (telle programmation se vend mieux en octobre ou le week-end) et à adapter celle-ci en fonction de l'appétence constatée.

À la conquête des spectateurs

Le second axe de valorisation des données qui intéresse au plus haut point les structures culturelles est la conquête de nouveaux publics. Sur ce plan précis, rappelle Franck Lollierou, « *ce sont moins des outils CRM que de marketing, et de marketing on line, qui s'avèrent pertinents* ». Des campagnes digitales sont en effet nécessaires pour attirer des spectateurs sur lesquels on ne possède aucune information. Certaines données existantes, sur d'autres publics, seront alors très utiles. « *Celles portant sur l'âge, la localisation, peuvent aider à orienter un plan de publicité digitale mais aussi*



JULIEN PEBREL

Oliver Abitbol, directeur général de Delight
« Un simple code postal fournit des indications sur le comportement d'achat. »

physique », énumère Oliver Abitbol. Par exemple, s'il est avéré qu'un artiste attire des publics résidant majoritairement en banlieue et moins à Paris, son producteur réservera des panneaux d'affichage plutôt en périphérie de la capitale. Enfin, en l'absence de toute donnée sur les non-publics, on peut recourir à la stratégie dite des « *sosies statistiques* ». Elle consiste à extraire de sa base un segment précis de publics puis de demander à Facebook d'adresser une publicité à des profils similaires, ce qui permettra de toucher des personnes sans avoir eu le moindre lien direct avec elles. Si le marketing digital tend à se généraliser, croire à ses pouvoirs magiques reste une erreur encore trop souvent commise. « *Un diagnostic initial, la mise en place d'une stratégie et d'indicateurs sont indispensables* », rappelle Franck Lollierou. Tel est le secret d'une valorisation réussie qui, au-delà des seuls bénéfices économiques engrangés, présente des vertus en matière de démocratisation culturelle. « *L'ouverture culturelle autorisée par la Data est réelle* », assure Ludovic Bordes, convaincu que l'analyse des publics peut aider les lieux à remplir leur mission de médiation et d'accès de tous à la culture.

MARIE-AGNÈS JOUBERT

Billetterie et Gestion digitales des publics

*Avec Ressource by Ressources,
la culture est multiple,
la billetterie aussi.*



Depuis plus de 35 ans, nous innovons pour que vos spectacles, représentations, expositions connaissent la plus belle réussite. Nous œuvrons quotidiennement afin que votre établissement bénéficie du **meilleur système pour gérer sa billetterie et ses publics**. Nous avons créé Ressource, un progiciel de gestion intégré puissant, évolutif, capable d'analyser des données complexes et délivrer des solutions innovantes que vous adaptez à tous vos besoins.

Spectacle vivant / Cinéma / Musée / Sport / Office de tourisme / Parc de loisirs

RESSOURCES
Vous êtes autonomes mais jamais seuls

Ressource by Ressources
Système de billetterie
et de gestion des publics

contact@ressources-si.fr
+33 1 30 58 18 00



Microsoft



Enote révolutionne la partition

Directeur artistique de l'Orchestre philharmonique de Mannheim, Boian Videnoff souhaitait depuis longtemps travailler avec des partitions autres que papier ou sous la forme de PDF. Il se tourne alors vers un ami informaticien Josef Tufan, qui en collaboration avec une équipe d'ingénieurs développe un système d'intelligence artificielle capable d'analyser une partition dans ses moindres détails. Ainsi naît Enote, une application riche de très nombreuses fonctionnalités. Réellement numériques puisque au format natif, les partitions s'adaptent à n'importe quelle taille d'écran, sont personnalisables (grandeur, mise en forme, style d'annotation, coloration et surbrillance de certains passages...) et transposables en un clic dans une autre tonalité. Il est possible d'extraire les parties

de chaque instrument, de naviguer rapidement entre les mesures, les mouvements, les sections, d'imprimer des partitions depuis un téléphone mobile... Enote comprend par ailleurs différents outils (métronome, réglage et hauteur, enregistrement) et assure la rotation automatique des pages. *« Les musiciens ont été subjugués par toutes ces fonctions qui facilitent leur travail. Mais ce qui les a encore plus sidérés est la quantité de partitions*

accessibles », souligne le cofondateur d'Enote, Boian Videnoff. L'autre point fort de l'application réside en effet dans sa gigantesque bibliothèque de partitions intégrée (plus de 150 000 d'ici la fin 2021, y compris les éditions numériques Urtext, avec une recherche par compositeur, morceau, instrument, ensemble, voix et chœur), le patrimoine musical étant systématiquement numérisé. *« Au lieu de payer 20 à 200 € une partition, les musiciens consulteront des milliers d'œuvres moyennant un abonnement abordable »*, fait valoir Boian Videnoff. Chacun peut d'ores et déjà tester gratuitement la version bêta, avant le lancement au printemps 2021 de la version payante. enote.com



Une appli au service de l'accessibilité

Créateur du logiciel de surtitrage multilingue Spectitular testé sur des lunettes de réalité augmentée lors du Festival d'Avignon 2017, Panthea en a peu à peu étendu les fonctionnalités afin de s'adresser aux publics en situation de handicap sensoriel. Aujourd'hui, la société innove de nouveau avec une application bientôt disponible sur smartphones, tablettes ou lunettes connectées. Après téléchargement, le spectateur déficient auditif consultera les spectacles proposant ce service et, une fois arrivé au théâtre, choisira dans le menu la traduction qui lui convient : sous-titres adaptés avec des indications supplémentaires (pour mieux comprendre ce qu'il se passe sur scène), texte seul si son problème d'audition est plus léger, ou encore version en langue des signes assurée en vidéo enregistrée par un interprète. Pour les non-voyants, l'audio-description sera également prévue. Le principal effort consenti par les lieux concernera la production des contenus ; laquelle pourra être amortie dans le théâtre privé avec des séries de représentations, et dans le théâtre public grâce au partage des coûts entre plusieurs structures dans le cadre d'une tournée. En n'étant plus obligées de recourir à un interprète en langue des signes ou à un audio-descripteur, les salles rempliront plus aisément leur obligation d'accessibilité : *« Les séances seront multipliées, offrant une plus grande liberté de choix dans la saison aux spectateurs sourds ou non-voyants »*, selon Ilja Fontaine, chef de projet chez Panthea. Actuellement au stade de prototype, l'application devrait être expérimentée en mars à La Rose des Vents de Villeneuve-d'Ascq, puis durant plusieurs mois à compter de septembre au Théâtre du Ranelagh, à Paris.

panthea.com



HEEDS®

Music event efficiency

Simplifier le management de vos événements

L'APPLICATION DE RÉFÉRENCE DU MANAGEMENT DE VOS ÉVÉNEMENTS.

Pionnière du secteur musical, HEEDS est un condensé de 10 ans d'expérience et de partenariat avec les organisations du spectacle. Salle, événement et festival, chaque projet, chaque équipe trouve avec HEEDS une structuration efficace de son organisation et un réel gain de temps.



www.heeds.eu

CARRIÈRE

FICHE MÉTIER

Directeur adjoint

Au croisement des champs administratifs, financiers et artistiques, le poste de directeur adjoint est celui de la polyvalence.

→ Le parcours

Les parcours professionnels pour accéder au poste de directeur adjoint peuvent être très différents. En revanche, le passage par un poste de secrétaire général semble assez classique. Olivier Leclair, directeur adjoint des Scènes du golfe Vannes-Arradon a intégré l'École supérieure de commerce à Rennes après une prépa : « Cette formation ne correspondait pas à mes aspirations personnelles, mais l'avantage de ces études est qu'elles sont très larges et polyvalentes. J'ai donc pu choisir le secteur dans lequel je voulais évoluer grâce à mes choix de stage, tous dans le milieu culturel. » Après plusieurs postes d'administrateur, il devient secrétaire général du Théâtre Anne-de-Bretagne à Vannes puis directeur adjoint des Scènes du golfe à partir de leur création. Stéphanie Féret, directrice adjointe du Théâtre du Beauvaisis, scène nationale de Beauvais, a quant à elle obtenu deux masters à Sorbonne-Nouvelle: en littérature et théâtre italien et en métiers de la production théâtrale. Elle débute à un poste de chargée des relations avec les publics au Forum de Blanc-Mesnil. Elle devient ensuite responsable de ce service puis secrétaire générale pendant huit ans. En 2014, elle candidate au poste de secrétaire générale au Théâtre de Beauvaisis. Après trois ans, elle est nommée directrice adjointe. La particularité de son parcours réside dans le fait que Xavier Croci, l'actuel directeur de la scène nationale était également le directeur du Forum, il existe donc entre eux une certaine fidélité. Nathalie Besançon, directrice adjointe de L'Empreinte, scène nationale de Brive-Tulle, après avoir occupé des postes de responsable communication et relations publiques et de secrétaire générale a été sollicitée pour la direction adjointe au moment de la fusion des deux scènes conventionnées de Tulle et de Brive.



Olivier Leclair, directeur adjoint des Scènes du golfe Vannes-Arradon

« C'est une fonction au carrefour de toute l'activité du théâtre. »

→ Le descriptif du poste

Les trois professionnels sont unanimes, le métier de directeur adjoint est très polyvalent. Il mêle l'administratif, le financier et l'artistique. Pour Stéphanie Féret, deux missions principales se font quotidiennement : « une réflexion au fil de l'eau sur les moyens à mettre en place pour le

Suite
p. 192
→



PRINTER

Boca Systems
 Double alimentation
 Bracelets
 WIFI
 RFID



SERVICE

Maintenance
 Location
 Support
 Assistance
 Expertise

Accréditations
 E-Invitations
 Contrôle d'accès
 Parking
 Boutique
 Vestiaire



EVENT



DT 785, la billetterie facile

Conception
 Fabrication
 Thermique
 Animés
 Antifraude



TICKET



ANTIDOT®

Ticket 3DCollector
 Réalité augmentée
 Badges
 grand format
 Fans / VIP
 Revenus

DOT
 TECHNOLOGIE



BILLETTERIE FACILE

Présent aux BIS les 22 et 23 janvier 2020



CARRIÈRE

FICHE MÉTIER

projet, projet qui bouge un peu tout le temps puisque l'idée est d'ajuster les enjeux et les objectifs avec les moyens mis en œuvre pour y parvenir ; et assurer le suivi de l'exécution de ce projet en lien avec les services internes de l'équipe du théâtre et les autres partenaires». Encadrement de l'équipe, comptabilité, organisation des plannings, coordination opérationnelle des activités qui ont lieu au théâtre, élaboration de la programmation et développement du projet artistique en binôme avec le directeur ou la directrice sont le large spectre des missions du directeur adjoint. Olivier Leclair l'affirme, il s'agit d'une fonction « au carrefour de toute l'activité du théâtre ».

→ Ce qui fait un bon professionnel

Pour Olivier Leclair, un bon directeur adjoint « doit réussir à concilier le respect du cadre juridique, budgétaire et réglementaire avec la création d'activités et des modèles qui ne sont pas toujours écrits et fixes. Les choses qui s'inventent selon les projets artistiques ». « C'est un travail de l'ombre » ajoute-t-il avec humilité. Pour Stéphanie Féret, en plus des compétences au niveau de l'administration et du secrétariat général, « c'est vraiment un profil qui requiert une conviction au niveau du projet porté par la direction du lieu ». Selon elle, pour que le directeur accepte de déléguer, il faut être force de proposition et convaincant pour représenter le théâtre et son projet. Nathalie Besançon l'affirme : un bon directeur adjoint doit se poser des questions, assumer de douter mais aussi d'expérimenter. « C'est quelqu'un qui met en partage la réflexion, avec une certaine horizontalité », pour elle les dimensions de respect et de complémentarité avec le directeur sont essentielles. Le profil d'administrateur d'Olivier Leclair lui a permis de trouver sa place avec sa directrice. « Nous avons la chance d'être très complémentaires. Travailler avec quelqu'un du même profil serait moins intéressant, moins efficace et moins productif, selon moi. J'étais déjà en poste quand Ghislaine Gouby a postulé à la direction des Scènes du golfe, j'ai tout de suite adhéré à son projet et aux objectifs qu'elle portait. C'est très important parce que tout découle de ça. »

→ Les conditions de rémunération

Le poste de directeur adjoint correspond à un niveau de qualification cadres de groupe 2 de la convention Syndec. Le salaire conventionnel va de 2 500 € jusqu'à 3 300 € en fin de carrière.

→ Les perspectives d'évolution

La perspective la plus logique d'évolution est celle de la prise de direction d'un lieu. Mais ni Stéphanie Féret ni Olivier Leclair ne souhaitent prendre cette voie. Le travail en binôme est très important pour eux et aucun ne ressent de frustration vis-à-vis de sa position. Stéphanie Féret acquiesce : « J'ai l'impression que nous sommes à un endroit de partage avec mon directeur, Xavier Croci. Je peux avoir des idées. Il peut y avoir des moments où nous ne sommes pas d'accord, où je peux le dire, et ma position est prise en compte. Je n'ai pas l'impression d'avoir une vision des choses qui serait différente, générant le besoin de postuler à la direction d'un lieu pour pouvoir affirmer cela. ». Selon elle, la perspective d'évolution peut pour certains correspondre à un moment de rupture nécessaire, lorsque le besoin de nourrir quelque chose de nouveau se fait sentir. PAULINE DEMANGE-DILASSER



Nathalie Besançon, directrice adjointe de L'Empreinte, scène nationale de Brive-Tulle

« Pourquoi j'aime mon métier »

« Dans ce métier-là, ce que je trouve très intéressant, c'est le pilotage en duo. Il repose sur une très grande complémentarité et une affinité de pensées et de valeurs. Le dialogue est très fertile, la réflexion partagée est une dimension dans laquelle je crois beaucoup. Au moment de la fusion des scènes conventionnées de Brive et de Tulle en scène nationale, j'ai accompagné Nicolas Blanc, dans toutes les fondations du projet, les questionnements culturels, le redéploiement organisationnel, le dialogue avec les partenaires. Tout cela me plaît beaucoup. Ensuite, il s'agit d'un poste très singulier selon les contextes de projet, il n'y a pas de définition unique. »



Rodrigue

vos billets, notre expérience, leurs émotions

Choisissez LA MEILLEURE SOLUTION
DE BILLETTERIE pour assurer la reprise.

Promouvoir et informer
BOOST DES VENTES
Vendre et performer
RÉSEAUX SOCIAUX
Campagnes Emails et SMS
Remboursement des clients
Fidélisation
CNC par virement SEPA
COMMUNAUTÉ RODRIGUE
Formations agréées
AFDAS PIM'S
CARTE CADEAU
en ligne et au guichet
Mises à jour évolutives
DELIGHT DISTANCIATION
gratuites
AUTOMATIQUE
Engagement
Reports
Paielement partagé
Interfaces distributeurs
et réseaux
DONS DE BILLET SACD
Sharegroop
COMPTABILITÉ
SUPPORT
Captier
Réservation en ligne
sans paiement
EXPÉRIENCES
Contrôle d'accès 4G
TECH4TEAM
Enquête parcours
SIBIL
Enchanter et engager
Offrir et convertir
d'achat en ligne
CIBLAGE
PROGRAMME DE FIDÉLITÉ
ET SEGMENTATION



sphere

Et si vous étiez l'acteur direct des émotions
de vos publics grâce à votre billetterie ?

www.rodrique.fr

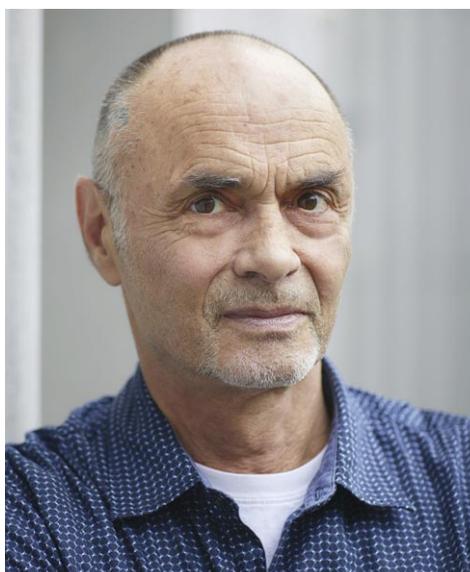


L'insertion des artistes de cirque

Surtout inquiètes pour les promotions 2021, les écoles accentuent leurs dispositifs d'insertion.

Cette année, le spectacle de fin d'études du Centre national des arts du cirque (CNAC) créé habituellement à Châlons-en-Champagne, présenté en janvier-février à La Villette puis en tournée, n'a pu se tenir. Seules trois représentations au lieu de dix ont été données à huis clos dans le cirque en dur de l'école. Une annulation très préjudiciable pour les jeunes diplômés. « *Cet événement est important, quant à la visibilité mais aussi afin que ces artistes ouvrent des droits au régime de l'intermittence* », souligne le directeur du CNAC, Gérard Fasoli, qui a alors décidé de payer les cachets de dix représentations et fera de même en cas de non-report en mars à La Villette. L'insertion des élèves s'avère toutefois moins difficile qu'il ne le redoutait. Tandis qu'un étudiant se trouve engagé dans trois productions, un autre a été accepté en compagnonnage par la Compagnie Les Nouveaux Nez, et trois seront embauchés par la metteuse en scène du spectacle de fin d'études, Raphaëlle Boitel; près de la moitié de la promotion 2020 est ainsi placée. Afin de favoriser davantage encore l'entrée dans la carrière, Gérard Fasoli envisage de fonder en avril-mai, grâce à une enveloppe accordée par la DGCA, un « Jeune Cirque national » calqué sur le modèle du Jeune Théâtre national. « *Nous nous situons au bon endroit, en soutenant à la fois les jeunes et les compagnies* », estime le directeur du CNAC, encourageant les diplômés à débiter en tant qu'interprète en montant leur compagnie – et donc une structure.

Quelque peu différente est la situation de l'Académie Fratellini, dont le statut de CFA permet aux étudiants de s'insérer durant leur cursus dans des productions portées par des compagnies ou par l'école. La plupart des projets ayant été initiés avant la pandémie, la promo 2020 n'a pas eu à solliciter de rôles en pleine crise sanitaire. « *Certains jouent actuellement dans des spectacles*



CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

Gérard Fasoli, directeur du Centre national des arts du cirque (CNAC)
« Nous allons mettre en place un Jeune Cirque national. »

et sont surtout confrontés à l'arrêt de la diffusion », constate le directeur de l'Académie Fratellini, Stéphane Simonin, plus inquiet – même si une création d'Olivier Letellier avec les étudiants de 3^e année a pu être finalisée à l'automne et devrait tourner en 2021-2022 – pour les diplômés en 2021. Aussi s'emploie-t-il à utiliser tous les outils à sa disposition pour amortir l'impact: accueils en résidence d'anciens apprentis et parfois programmation de leurs spectacles, partenariat avec la coopérative De Rue De Cirque qui accompagne durant un an et demi des projets en production déléguée et, plus récemment, finalisation d'une plateforme d'insertion professionnelle dans le cadre du dispositif CulturePro mis en place par le ministère de la Culture. Et même si l'horizon demeure incertain, ni le CNAC, ni l'Académie n'envisagent, pour le moment, d'échelonner leur recrutement. MARIE-AGNÈS JOUBERT

APPRENTISSAGE

dans les métiers
techniques du
spectacle

3 FORMATIONS
TECHNICIEN.NE

Lumière - mai 21
Machinerie - oct. 21
Son - Janv. 22

Centre de Formation en Apprentissage

7 rue des petites industries

44470 CARQUEFOU

02 40 25 28 36

staff.asso.fr

STAFF

CFA aux métiers techniques du spectacle

«TEMPS DE TRAVAIL DANS LE SPECTACLE VIVANT»

Le Cagéc, à Nantes, installe une nouvelle formation en direction des hommes et des femmes en charge de la gestion du personnel (responsables en charge de l'administration, de la comptabilité) au sein des structures de spectacle vivant. Son objectif est « d'explorer toutes les solutions juridiques pour gérer les différents temps de travail et connaître le cadre réglementaire et conventionnel applicable ». Le 24/06. www.cagéc.fr

AGECIF

Paris. Tél. : 01 48 87 58 24

→ Comprendre les logiques et les documents comptables : du 3 au 6/05.

→ Bâter une stratégie jeune public : du 10 au 12/05.

→ La captation des spectacles : aspects juridiques : du 19 au 25/05.

→ Le droit au service de l'art et de la culture : du 2 au 6/07.

→ Élaborer et suivre le budget d'un lieu de spectacle sur Excel : du 3 au 10/05.

→ Comprendre les logiques et les documents comptables : du 3 au 16/05.

→ Administration d'une Cie, les fondamentaux : du 3 au 21/05.

ARSUD

Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 21 78 53

→ Stratégie de financement de son projet artistique et culturel : du 3 au 6/05.

→ Fiabiliser la paie des salariés dans les entreprises culturelles : du 17 au 21/05.

→ Préparer et gérer sa billetterie : du 3 au 6/06.

→ Avoir des pratiques responsables et environnementales au sein d'une

organisation : du 07 au 23/06.

→ Élaborer un projet d'Education artistique et culturelle : du 14 au 16/06.

ARTDAM

Longvic. Tél. : 03 80 67 22 06

→ SSIAP 1 : du 14/06 au 2/07.

ARTÈS

Nantes, Lyon, Toulouse

Tél. : 02 40 20 35 35

→ Élaborer une gestion prévisionnelle efficace sur Excel : méthodologie et mise en place opérationnelle : les 6, 7/07 et 9 et 13/07.

LA BELLE OUVRAGE

Paris. Tél. : 01 53 36 76 50

→ Perfectionner vos pratiques au service de projets artistiques et culturels : 10 jours sur 10 mois, dès le 17/05.

CAGEC

Nantes et Paris

Tél. : 02 40 48 22 23

→ Accueillir des artistes ou des spectacles étrangers : du 6 au 07/05.

→ Contrats de cession, coproduction, coréalisation, résidence : du 7 au 05.

→ Convention collective des entreprises artistiques

et culturelles : du 17 au 18/05.

→ Chargé d'administration des payes du spectacle : du 17/05 au 18/06.

LA FILIÈRE - CFPTS

Bagnolet

Tél. : 01 48 97 25 16

→ Ordonnancement et suivi budgétaire d'une production : du 8/09 au 27/10.

→ Planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement : du 22/11 au 22/12.

→ Accueil de spectacle 13/12 au 11/02

GHS

Paris. Tél. : 01 53 34 25 25

Calcul de la paie : les 19 et 2/05, 16-17/06.

→ L'embauche et les droits des intermittents : les 8 et 9/06.

→ Optimisation du logiciel : les 23 et 24/06.

→ Les frais professionnels et abattements : le 12/06.

→ Contrat et traitement de texte dans sPAIEctacle : le 5/06.

ILLUSION ET MACADAM

Montpellier

Tél. : 04 67 04 47 94

→ Tourneur manager, développeur d'artistes pour les musiques actuelles : du 6/09 au 17/12.

→ Piloter un tiers-lieu : du 12/04 au 13/01.

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

Paris. Tél. : 01 43 15 11 11

→ Vendre et diffuser sa musique sur Internet :

du 3 au 4/05.

→ Optimiser ses revenus digitaux : du 6 au 7/05.

→ Préparation et organisation d'une manifestation : du 10 au 12/05.

→ Profession Manager : du 17 au 21/05.

ISTS

Avignon

Tél. : 04 90 14 14 17

→ Concevoir et exploiter les réseaux pour la diffusion scénique : du 4 au 8/10.

→ Direction technique, prévention des risques : du 6/09 au 1/10.

→ Accroche et levage sécurité obligatoire : du 30/08 au 10/09.

OCTOPUS

Toulouse

Tél. : 05 34 31 26 50

→ Chargé de production spectacle vivant : dates prévisionnelles, du 18/08 au 20/12.

TREMPOLINO

Nantes

Tél. : 02 40 46 66 33

→ Stratégie et enjeux de la communication : du 3 au 4/05.

→ Billetterie : du 10 au 10/05.

→ Risques physiques et psychosociaux du musicien : du 17 au 21/05.

→ Prise de son et de mixage en studio, perfectionnement : du 17 au 21/05.

→ Chanter en anglais 17 au 20/05.

→ Environnement technique d'un lieu de spectacle (non techniciens) : du 25 au 27/05.

SIRIUS

logiciel | billetterie | spectacle | vivant

La solution billetterie...



**Billetterie
sûre, facile
et complète**



**Interface de
vente en ligne
performante**



**Service d'assistance
disponible et
dévoué**



**400 structures du
spectacle vivant
équipées**

...toujours là pour vous

Renouvellement de licence : la marche à suivre

Depuis le 1^{er} octobre 2019, il faut déclarer son activité d'entrepreneur de spectacles sur mesdemarches.culture.gouv.fr

Créer son compte sur mesdemarches.culture.gouv.fr

L'ordonnance n°2019-700 du 3 juillet 2019 a réformé le régime des entrepreneurs de spectacles vivants (article L. 7122-2 et suivants du Code du travail). La procédure est aujourd'hui intégralement dématérialisée. Pour pouvoir exercer à titre principal une activité d'exploitation de lieux de spectacles, de production ou de diffusion de spectacles, toute personne physique ou morale, de droit public ou de droit privé établie sur le territoire national doit, depuis le 1^{er} octobre 2019, en faire la demande sur le site mesdemarches.culture.gouv.fr (art. D. 7122-1 du Code du travail), après création et connexion à son compte. C'est également via cette plateforme du ministère de la Culture, que les entrepreneurs de spectacles déjà en possession d'une licence à la date du 1^{er} octobre 2019 doivent adresser leur déclaration de renouvellement, au moins un mois avant l'expiration de leur licence. Quant aux entrepreneurs de spectacle établis hors de France, ils sont dispensés de cette déclaration, mais sont soumis à une obligation d'information de leur prestation de service en France sur la même plateforme au moins un mois avant la première représentation en France.

Télédéclarer son activité d'entrepreneur de spectacles

Outre le remplissage du formulaire en ligne, la déclaration suppose le transfert des documents dont la liste figure dans l'arrêté du 27 septembre 2019 (art. R. 7122-3 du Code du travail).

Dans le cas d'un renouvellement de licence, la procédure est simplifiée. Les déclarants ayant déjà exercé une activité de spectacles vivants ne doivent joindre à leur déclaration qu'une attestation sur l'honneur pour certifier le paiement des cotisations et contributions sociales légales et conventionnelles ; une attestation sur l'honneur pour justifier être en règle du paiement des droits d'auteur et le programme des représentations des trois dernières années.

Respecter le délai d'opposition du préfet

Une fois sa déclaration complète, le déclarant reçoit sans délai un récépissé de déclaration par e-mail avec un numéro de déclaration (art. R. 7122-2 du Code du travail). Le préfet de région dispose alors d'un délai d'un mois à compter de la délivrance du récépissé pour s'y opposer. Ce n'est qu'à l'issue de ce délai d'opposition d'un mois, et en l'absence d'opposition de la part du préfet, que le déclarant pourra commencer à exercer l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants⁽¹⁾ (art. R. 7122-4 du Code du travail), le récépissé valant alors licence pour une durée de cinq ans renouvelable (art. R. 7122-5 du Code du travail).

Actualiser sa situation

Tout changement de situation (nouvelle activité, changement d'adresse de domiciliation et de dénomination sociale...) est à signaler au préfet via la plateforme dans les 15 jours. Par ailleurs, lorsque la personne désignée dans la déclaration comme remplissant

les conditions de compétence ou d'expérience professionnelle énumérées à l'article R. 7122-3 du Code du travail quitte l'entreprise déclarante, celle-ci doit justifier de son remplacement dans les trois mois suivant le départ. Et lorsque la déclaration a été faite en vue de l'exploitation d'un lieu de spectacles, en cas de départ de la personne physique ayant suivi la formation à la sécurité des spectacles, l'entrepreneur de spectacle doit procéder à son remplacement dans le mois qui suit son départ. À défaut, le préfet peut invalider le récépissé de déclaration. **A. G.**

(1) L'entrepreneur de spectacles déjà détenteur d'une licence ou d'un récépissé de déclaration pourra continuer à exercer son activité sans attendre l'expiration du ce délai d'opposition d'un mois.

À SAVOIR

Les entrepreneurs de spectacles vivants à titre accessoire sont dispensés de déclaration dès lors qu'ils ne dépassent pas un plafond annuel de 6 représentations.

Attention aux sanctions

L'exercice de la profession d'entrepreneur de spectacles vivants sans détention d'un récépissé de déclaration valide est sanctionné par une amende administrative (1 500 euros pour une personne physique, 7 500 euros pour une personne morale) pouvant être assortie d'une astreinte en cas de non-paiement, voire de la fermeture de l'établissement (art. L. 7122-16 du Code du travail).

* On a failli mettre "Chloroquine", mais on a pas osé.

Marre de l'aspirine*?

Essayez Reoliñ.



Découvrez nos solutions spécialisées pour l'événementiel, augmentées et assouplies pour dompter l'incertitude et s'adapter au contexte.

Ensemble, faisons revivre vos événements !

Concentrez-vous sur l'essentiel, Reoliñ s'occupe du reste.

Simple. Clair. Efficace.



• REOLIÑ •
Intelligence événementielle

www.reolin.com
+33 (0)2 97 85 01 45 - contact@reolin.com



L'activité partielle face au rebond de l'épidémie

Le gouvernement prolonge sur 2021 le dispositif mis en place l'an passé.

Le régime d'indemnisation

L'ordonnance du 21 décembre 2020 a prolongé jusqu'au 31 décembre 2021 au plus tard les mesures d'urgence en matière d'activité partielle mises en place lors du premier confinement. La baisse des taux de l'indemnité des salariés en chômage partiel et de l'allocation remboursée aux employeurs, initialement prévue au 1^{er} mars, est reportée d'un mois (décrets n° 2021-221 et n° 2021-225 du 26 février 2021, JO du 27). Les salariés et employeurs de la Culture bénéficieront jusqu'au 1^{er} avril du taux majoré prévu pour les secteurs d'activités protégés listés à l'annexe 1 du décret n° 2020-810 du 29 juin 2020 modifié à plusieurs reprises. Par ailleurs, l'entrée en vigueur du plafonnement de l'indemnité nette versée par l'employeur au salarié au montant de sa rémunération nette horaire est repoussée du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2021.

La durée d'autorisation

Selon le décret n° 2021-221 précité, la réduction de 12 à 3 mois de la durée maximale d'autorisation d'activité partielle est reportée de 4 mois. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} juillet 2021 que les autorisations seront accordées pour une durée d'au plus 3 mois, renouvelables sous condition dans la limite de 6 mois, consécutifs ou non, sur une période de 12 mois consécutifs. **A. G.**

Heures chômées	Indemnité légale versée par l'employeur au salarié	Allocation remboursée à l'employeur par l'État
Mars 2021	Cas général	
	70% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 32,29 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.	60% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 27,68 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.
	Secteurs protégés et connexes, entreprises fermées administrativement ou soumises à des restrictions sanitaires territoriales ⁽¹⁾	
	70% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 32,29 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.	
Avril 2021	Cas général	
	60% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 27,68 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.	36% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 16,60 €/h) avec un plancher de 7,30 € net/h.
	Secteurs protégés et connexes ⁽²⁾	
	70% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 32,29 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.	60% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 27,68 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.
	Entreprises des secteurs protégés les plus en difficultés ⁽³⁾, entreprises fermées administrativement ou soumises à des restrictions sanitaires territoriales ⁽¹⁾	
	70% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 32,29 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.	
Mai - Juin 2021	Cas général	
	60% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 27,68 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.	36% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 16,60 €/h) avec un plancher de 7,30 € net/h.
	Secteurs protégés et connexes ⁽²⁾	
	Fin du régime spécifique. Application du cas général.	
	Entreprises des secteurs protégés les plus en difficultés ⁽³⁾, entreprises fermées administrativement ou soumises à des restrictions sanitaires territoriales ⁽¹⁾	
	70% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 32,29 €/h) avec un plancher de 8,11 € net/h.	
À partir de Juillet 2021	Tous secteurs	
	60% de la rémunération horaire brute avec plafond de 60% de 4,5 smic et plancher de 8,11 € net/h.	36% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 smic horaire brut (soit un plafond horaire de 16,60 €/h) avec un plancher de 7,30 € net/h.

(1) Sont concernées les entreprises soumises à des restrictions sanitaires territoriales qui subissent une baisse d'au moins 60 % de chiffre d'affaires.

(2) Il s'agit des entreprises appartenant aux secteurs dits protégés et qui subissent une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 80% appréciée chaque mois, soit par rapport au CA du même mois en 2020; soit par rapport au CA du même mois en 2019; soit par rapport au CA mensuel moyen réalisé entre la création de l'entreprise et le 31 janvier 2021.

(3) Bénéficient du taux majoré dévolu aux secteurs connexes listés à l'annexe 2 du décret n° 2020-810, les entreprises dont l'activité dépend de celles des secteurs protégés (tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, transport de personnes et événementiel) et qui subissent une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 80 % entre le 15 mars 2020 et le 15 mai 2020 par rapport à la même période en 2019.



FAI-AR

Formation supérieure d'art
en espace public

Formation supérieure

LE PANORAMA DE LA FAI-AR AUX RENCONTRES
D'AURILLAC — AOÛT 2021

MOOC

NOUVELLE ÉDITION CREATE IN PUBLIC SPACE — MAI 2021

Formation continue

PROGRAMME EN LIGNE

+33 (0) 4 91 69 74 67 | www.faiar.org | infos@faiar.org



L'ASSURANCE TOUS RISQUES SPECTACLES

Nous sommes présents pour toute manifestation, quelque soit son importance, sa nature (tourné, festival, concert ...) et sa localisation.

Nous sommes votre partenaire pour :

- La Responsabilité Civile,
- L'Assurance Annulation,
- Les Dommages au Matériel,
- L'Assurance des Bénévoles,
- L'Assistance Médicale des Artistes.



ASSURANCES LEGRAND
L'assureur des professionnels du spectacle

4 Rue de l'Héronnière - 44000 Nantes - France
+33 (0)2 40 69 51 10 - Assurances.legrand@orange.fr
www.assurances-legrand.com
RCS Nantes 451335319 - n° ORIAS 07 031 173
ACPR 61 Rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09



toute notre expertise
à votre service

Formation

Toutes nos formations se déroulent à distance :

- Budget, stratégies, étapes d'une production (3 thèmes)
- Contrats d'embauche, artistes étrangers, de vente (4 thèmes)
- Conventions collectives, négociation, CSE (6 thèmes)
- Droits d'auteur, captation, gestion collective (4 thèmes)
- Gestion, fiscalité, mécénat (4 thèmes)
- Paies des intermittents, au régime général, actualité (4 thèmes)

Contactez nous :
02 40 35 87 30
formation@cagec.fr

www.cagec.fr
[/CagecGestion](https://www.facebook.com/CagecGestion)





Cagec Gestion SARL
CS 42206 NANTES

Le nouveau crédit d'impôt pour le théâtre

Son mode d'emploi détaillé en 5 questions-réponses.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les représentations théâtrales d'œuvres dramatiques bénéficient d'un crédit d'impôt autonome (article 220 sexdecies nouveau du Code général des impôts, article 22 de la loi de finances pour 2021), distinct du crédit d'impôt pour le spectacle vivant musical ou de variétés défini à l'article 2020 quinquies du Code général des impôts.

Qui en bénéficie ?

Le crédit d'impôt pour les représentations théâtrales d'œuvres dramatiques s'adresse aux entreprises exerçant l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants qui remplissent les conditions cumulatives suivantes : être assujetties à l'impôt sur les sociétés ; avoir la responsabilité du spectacle, notamment celle d'employeur à l'égard du plateau artistique ; supporter le coût de la création du spectacle.

Pour quels types de projets ?

Il est dû au titre des dépenses de création, d'exploitation et de numérisation de représentations théâtrales d'œuvres dramatiques engagées par des entreprises établies en France, dans un autre État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'EEE ayant conclu avec la France une convention

d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Ces dépenses doivent porter sur un spectacle présentant les caractéristiques suivantes :

- présenter des coûts de création majoritairement engagés sur le territoire français ;
- constituer la première exploitation d'un spectacle caractérisé par une mise en scène et une scénographie nouvelles et qui n'a pas encore donné lieu à représentation ;
- être interprété par une équipe d'artistes composée à 90 % au moins de professionnels ;
- disposer d'au moins six artistes au plateau ;
- être programmé pour plus de vingt dates sur une période de douze mois consécutifs dans au moins deux lieux différents.

Comment est-il calculé ?

L'assiette de calcul du crédit d'impôt théâtre est constituée des dépenses liées aux frais de création, d'exploitation et de numérisation⁽¹⁾ du spectacle mentionnées à l'article 220 sexdecies du Code général des impôts, dans la limite de 500 000 € par spectacle. En sont déduites, les subventions non remboursables et les aides non remboursables versées par l'association pour le soutien du théâtre privé et directement affectées aux dépenses éligibles et les autres subventions publiques non remboursables reçues par les entreprises, calculées sur la base du rapport entre le montant des dépenses éligibles et le montant total des charges de l'entreprise figurant au compte de résultat.

Calculé au titre de chaque exercice, le montant du crédit d'impôt théâtre est égal à 15 % du montant des dépenses éligibles engagées jusqu'au 31 décembre 2024 (30 % pour les micro, petites et moyennes entreprises). Il est plafonné à 750 000 € par entreprise et par exercice. Lorsque l'exercice est d'une durée inférieure ou supérieure à douze mois, le montant du plafond est diminué ou augmenté dans les mêmes proportions que la durée de l'exercice.

Quelles démarches effectuer ?

Le bénéfice du crédit d'impôt théâtre est subordonné à l'obtention d'un agrément provisoire du ministre de la Culture délivré après avis d'un comité d'experts, qui atteste que le spectacle remplit bien les conditions d'éligibilité. Ces dispositions s'appliquent aux demandes d'agrément provisoire déposées à compter du 1^{er} janvier 2021. En cas de non-obtention de l'agrément définitif dans un délai de trente-six mois à compter de l'agrément provisoire, l'entreprise doit reverser le crédit d'impôt dont elle a bénéficié.

Comment l'utiliser ?

Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ont été exposées. Si le montant du crédit d'impôt excède l'impôt dû au titre de cet exercice, l'excédent est restitué. **A. G.**

(1) Les dépenses liées à la numérisation du spectacle ne sont prises en compte dans la base de calcul du crédit d'impôt pour le théâtre que si elles sont exposées au cours des mêmes exercices que les dépenses de création ou d'exploitation dudit spectacle.

À savoir

Les mêmes dépenses ne peuvent entrer à la fois dans les bases de calcul du crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques et dans celle de tout autre crédit d'impôt.

Avec la billetterie legilog,
pour vos ventes web,

dites

NON !

aux commissions
excessives

Forfait fixe 120€ par mois.
Tout compris.

legilog
Créateur de logiciels

legilog.fr

Impôt 2021 : comment déclarer vos revenus ?

La déclaration n°2042 est préremplie du montant de vos traitements et salaires perçus en 2020.

La marche à suivre

La déclaration d'impôt annuelle permet de calculer le montant définitif de l'impôt sur le revenu (entraînant le cas échéant un remboursement ou un prélèvement complémentaire) et de mettre à jour votre taux de prélèvement à la source. Elle est automatique depuis 2020 pour les contribuables dont la situation reste identique d'une année sur l'autre.

Au plus tard un mois avant la date limite de déclaration en vigueur dans chaque département, l'administration fiscale vous communique le récapitulatif des informations dont elle dispose pour taxer vos revenus. À charge pour vous de vérifier si ces informations sont correctes et complètes. Si c'est le cas, ne faites rien, votre déclaration de revenus sera automatiquement validée. Mais si vous avez des modifications à y apporter, vous devrez procéder à la déclaration de vos revenus. La télédéclaration est la règle et la déclaration papier l'exception. Depuis 2019, tous les contribuables ont l'obligation de télédéclarer leurs revenus à moins de ne pas être en mesure de le faire. Le service de télédéclaration des revenus de 2020 sera accessible dès avril 2021 sur le site Internet des impôts, ou via l'application Impots.gouv. Les dates limites pour déclarer ses revenus 2020 en 2021 ne sont pas encore connues.

Les revenus à déclarer

Les salaires

Outre vos salaires ou cachets d'artiste interprète, vous devez déclarer dans la catégorie des « Traitements et salaires » - « TS » (déclaration 2042) : les alloca-

tions de chômage partiel ou total versées par Pôle emploi (indemnité d'activité partielle, ARE, ASS) ; les indemnités de congés payés (ou congés spectacles si vous êtes intermittents du spectacle) ; les indemnités de fin de contrat ; les avantages en nature ou en argent consentis par votre employeur (nourriture, logement, disposition d'une voiture pour les besoins personnels...) ; les indemnités journalières versées par la Sécurité sociale pendant vos arrêts de travail pour maladie (sauf affection longue durée) et pendant vos congés maternité ; la partie des cotisations aux contrats collectifs obligatoires de santé prise en charge par l'employeur ; 50 % des indemnités temporaires d'inaptitude en cas d'accident du travail ou de maladies professionnelles.

Les frais professionnels

Les sommes reçues de votre employeur en remboursement de vos frais professionnels courants (frais de déplacement du domicile au lieu de travail ; frais de restauration sur le lieu de travail ; frais de documentation professionnelle) ne sont imposables que si elles couvrent des dépenses déjà prises en compte par la déduction forfaitaire de 10 % (vous devez dans ce cas les réintégrer à vos revenus imposables). Les allocations pour « frais spéciaux d'emploi » (les frais d'hébergement, de restauration ou de transport liés aux déplacements professionnels) ne sont pas imposables, à moins d'opter pour la déduction des frais professionnels selon leur montant réel et justifié. Cette règle du non-cumul de l'exonération des remboursements des frais spéciaux d'emploi avec la déduction au titre des frais réels admet

plusieurs exceptions. Les allocations pour frais de télétravail à domicile (voir page 206) ; les défraiements des artistes dramatiques, lyriques, chorégraphiques et aux régisseurs de théâtre qui participent à des tournées théâtrales ; les allocations de saison allouées aux artistes, musiciens, chefs d'orchestre, etc., engagés par les casinos ou les théâtres bénéficiant de subventions, les allocations et remboursements de frais perçus par les chefs d'orchestre, musiciens et choristes à l'occasion de leurs déplacements professionnels en France et à l'étranger n'ont pas à être ajoutés au revenu imposable.

Les droits d'auteur

Les droits d'auteur intégralement déclarés par des tiers (sociétés de perception et de répartition des droits des auteurs, producteurs, éditeurs) sont imposables dans la catégorie des « TS », sauf en cas d'option pour une déclaration en « bénéfice non commerciaux » pendant 3 ans. Le régime des « TS » ne s'applique pas aux droits d'auteur perçus par les ayants droit des auteurs (héritiers, légataire ou cessionnaires), qui doivent être déclarés en « bénéfices non commerciaux », tout comme les droits voisins, la copie privée, la rémunération équitable, les redevances. **A. G.**

Quid de l'aide du fonds de solidarité ?

La Direction générale des finances publiques a clairement indiqué que les aides du Fonds de solidarité auxquelles sont éligibles les artistes auteurs étaient entièrement défiscalisées.

CABINET GUILLOUX

11 RUE PORTALIS - 75008 PARIS

Tél : 01 40 53 08 00

guilloux@guilloux-avocats.com

www.guilloux-avocats.com

La Scène
LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

aide- mémoire

Jean-Marie Guilloux

Captation audiovisuelle des spectacles vivants

2^e édition
Sept 2020

- | producteurs et agents artistiques
- | théâtres et salles de spectacles
- | festivals
- | compagnies
- | producteurs audiovisuels

La Scène

DECIDEURS
STRATEGIE FINANCE DROIT

Classement 2020 Cabinet GUILLOUX
Musique : « Incontournable »
Spectacle Vivant : « Excellent »
Audiovisuel « Forte notoriété »

FNE-FORMATION

« Transition collective » : un nouveau dispositif de reconversion

Depuis le 15 janvier, soit plus de deux ans après la mise en place du projet de transition professionnelle (PTP) en remplacement du CIF (congé individuel de formation), le gouvernement déploie un nouveau dispositif de reconversion professionnelle baptisé « Transitions collectives » ou « Transco » (instr. DGEFP/SDPFC/

MDFP 2021-13 du 11 janvier 2021). Il propose aux entreprises en difficulté de permettre à leurs salariés dont l'emploi est menacé par la crise sanitaire notamment, de suivre un cycle long de formation (jusqu'à 24 mois) les préparant à des métiers d'avenir et/ou à des métiers dans des secteurs qui peinent à recruter sur leur bassin

d'emploi. « Transco » est financé dans le cadre de France Relance via le FNE-formation. Contrairement au PTP qui correspond à une modalité particulière de mobilisation du compte personnel de formation (CPF), les droits inscrits sur le CPF des salariés ne sont pas mobilisés dans le cadre de ce nouveau parcours de reconversion.

IMPÔT 2021

Covid 19 : traitement fiscal spécifique des frais de télétravail en 2020

Le ministère de l'Économie a précisé, le 2 mars, les conditions de déduction des frais professionnels liés au télétravail pour le calcul de l'impôt sur les revenus de 2020. « *Les allocations versées par l'employeur couvrant des frais de télétravail à domicile, qui peuvent prendre la forme d'indemnités, de remboursements forfaitaires ou encore de remboursements de frais réels, seront toujours exonérées*

d'impôt sur le revenu. » Ainsi, de telles allocations n'auront pas à être ajoutées au montant du revenu imposable. Les allocations forfaitaires seront exonérées dans la limite de 2,5 euros par jour de télétravail (50 euros par un mois comprenant 20 jours de télétravail ou 550 euros par an). Les salariés ayant opté pour la déduction des frais professionnels pour leur montant réel et justifié,

pourront choisir de déduire leurs frais de télétravail à hauteur des montants mentionnés ci-dessus ou pour leur montant exact. L'allocation doit couvrir exclusivement des frais professionnels engagés au titre du télétravail à domicile. Les frais courants généralement nécessités par l'exercice de la profession ne sont pas concernés par cette exonération.

INDEMNISATION CHÔMAGE

Pôle emploi : en quoi consiste l'année blanche ?

L'année blanche consiste en deux mesures exceptionnelles consenties aux intermittents du spectacle en raison de la crise sanitaire : la prolongation des droits jusqu'au 31 août 2021 et leur renouvellement spécifique à partir du 1^{er} septembre 2021. Tous les intermittents qui avaient des dates anniversaires comprises entre le 1^{er} mars 2020 et le 30 août 2021 voient leur indemnisation exceptionnellement prolongée jusqu'au 31 août 2021. Cela concerne toutes les allocations versées par Pôle emploi aussi bien l'ARE que les allocations de solidarité (l'APS et l'AFD) et la clause de rattrapage. Leur date anniversaire est automatiquement repoussée au 31 août 2021, sans aucune démarche de leur part, si ce n'est l'obligation de s'actualiser

chaque mois. Le réexamen des droits au 1^{er} septembre 2021 ne sera pas automatique. Il leur faudra en faire la demande auprès de Pôle emploi qui recherchera si dans les 12 mois qui précèdent leur dernière date de contrat de travail, ils ont comptabilisé les 507 heures nécessaires pour rouvrir des droits à l'ARE. Si ce n'est pas le cas, Pôle emploi remontera exceptionnellement au-delà des 12 mois jusqu'à trouver ces 507 heures. Il est prévu que ces mêmes conditions spécifiques de comptabilisation des heures s'appliquent pour la clause de rattrapage, l'APS et l'AFD. Pour les réadmissions, l'allongement est effectué dans la limite du dernier contrat ayant déjà servi à une ouverture de droit. Pour les primo-entrants dont le dernier contrat

est après le 16 avril, la période de 12 mois est prolongée du nombre de jours calendaires concomitant aux périodes de confinement. Enfin, le plafond d'heures d'enseignement pouvant être prises en compte au titre des annexes VIII et X a été augmenté de 70 heures à 140 heures pour les moins de 50 ans et de 120 heures à 170 heures pour les 50 ans et plus. La crise perdurant, les ministres de la Culture et du Travail ont confié le 1^{er} février, à André Gauron, conseiller à la Cour des comptes, une mission de diagnostic sur la situation des intermittents du spectacle après le 31 août 2021. Des ajustements au dispositif de l'année blanche en découleront... Les syndicats du spectacle qui réclament sa prolongation jusqu'au 31 décembre 2021 seront-ils entendus ?



Métiers
des arts de la scène
CF – A



Licences professionnelles Formations en alternance

Métiers de la scène lyrique

Formation aux métiers de
régisseur de scène, régisseur
d'orchestre, chargé de
production, bibliothécaire musical

Accompagnement des publics
et partenariats dans le spectacle
vivant

OPÉRA NATIONAL
DE LORRAINE

cfa-operaorchestre.fr
1 rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy
T 03 83 85 33 20



JURIDIQUE

Peut-on modifier la distribution d'un spectacle après la signature d'un contrat de cession ? (en cas d'indisponibilité d'un interprète, par exemple)

La réponse est positive si les mentions de la distribution n'y figurent pas et ne constituent pas une condition considérée par les Parties comme impulsive et déterminante au consentement donné. C'est assez rare et les interprètes principaux, comme le metteur en scène notamment, sont expressément mentionnés. Si, par contre, la distribution et les têtes d'affiches sont considérées et précisées par écrit comme primordiales et sine qua non, alors les conditions de distribution s'imposent et ne peuvent être modifiées. Ensuite, il faut distinguer les différentes possibilités d'indisponibilité qui peuvent parfois être réellement invoquées et constatées, car la situation ne s'analyse pas de la même manière en cas de décès, de maladie, d'accident, d'indisponibilité passagère ou de colère, voire d'un coup de tête, ou si le théâtre brûle ! Une clause peut toutefois organiser et détailler les différentes hypothèses d'indisponibilités, et tenter de prévoir l'impondérable, par une éventualité de changement de distribution, un report, un dédommagement, avec une discussion qui s'engage si le temps le permet pour définir une autre distribution acceptable, une déprogrammation ou un décalage de dates ; ou en cas d'impossibilité ou de refus de se mettre d'accord, une annulation pure et simple et les modalités de la réparation (à savoir le remboursement immédiat total ou partiel de l'acompte ou de la totalité du prix de cession si la prestation ne peut avoir lieu, voire d'éventuels dommages-intérêts si les dommages causés sont importants

et que l'annulation est tardive), sauf en cas d'invocation de la force majeure. La négociation du contrat et les modalités à discuter sont totalement libres et à l'initiative de chaque partie, pour autant qu'elles soient convenues et signées, en rappelant que le contrat et les clauses dites impulsives et déterminantes convenues constituent la loi des parties à laquelle il n'est pas possible de déroger.

Une association doit-elle obligatoirement être dotée d'un conseil d'administration ?

Le conseil d'administration d'une association est un organe de direction délibératif élu lors de l'assemblée générale annuelle de l'association dans les conditions fixées par les statuts écrits de l'association. Cependant, une petite association régie par la loi de 1901 peut tout à fait être créée sans conseil d'administration par une

FINANCEMENT

Un refus de subvention doit-il impérativement être justifié par la collectivité ?

Accorder une subvention est une faculté de la commune souveraine, mais n'est pas un dû, ou encore un droit acquis. Le fait d'avoir accordé une subvention par le passé, ce qui relève du pouvoir discrétionnaire de la commune, ne constitue pas un droit au renouvellement du paiement d'une nouvelle subvention qui est de la totale initiative et décision de la seule collectivité. Cette dernière est tout à fait libre de refuser une subvention sans avoir à justifier



MAÎTRE JEAN-FRANÇOIS JOFFRE
Avocat à la cour de Paris

simple rédaction de statuts déposés par les deux voire trois personnes fondatrices qui exercent, pour l'une, la direction ou la présidence de l'association, la seconde le secrétariat et la troisième les fonctions de trésorier, c'est-à-dire la gestion comptable et financière de l'association. C'est la publication de la création des statuts au Journal Officiel qui lui donne la personnalité morale et la rend totalement indépendante et autonome vis-à-vis de ses créateurs. C'est le minimum prévu par la loi pour fonctionner à deux personnes. Le conseil d'administration n'est donc pas utile ou nécessaire sauf si, d'une part, le nombre de membres permet de le constituer et, d'autre part, si l'association veut être reconnue d'utilité publique ou recevoir un agrément.

de son refus. Mais si ce refus est donné par écrit et motivé, les motifs invoqués peuvent être soumis au contrôle du juge administratif qui, si les faits invoqués s'avèrent inexacts, peut prononcer l'illégalité du refus d'accorder la subvention et condamner la commune à payer tout ou partie de la subvention ainsi éventuellement que toute réparation supplémentaire pécuniaire, si des dommages en lien de causalité certain et établi avec le refus faussement motivé ont été constatés.

NOUVEAU NUMÉRO

UN VÉRITABLE «THÉÂTRE DE PAPIER» POUR LE PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS



Disponible en kiosque, librairies et par abonnement
sur www.magazinetheatres.com

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Caroline Lozé

Directrice de l'ODIA Normandie



ALBAN VAN WASSENHOVE

« J'ai débuté par une aventure parisienne à l'Étoile du Nord »

Comme beaucoup, j'ai d'abord été une spectatrice assidue amenée vers le théâtre par un professeur de français passionné. J'ai entamé un DEUG de lettres modernes à l'Université Lille-3 et, en parallèle un DU en études théâtrales. Sans imaginer que des formations pouvaient conduire aux métiers de la culture. La chance a voulu qu'un IUP s'ouvre à Lille autour de la médiation culturelle. J'ai été retenue et j'ai effectué mes deux stages au CDN de Toulouse. J'ai aussi accumulé de l'expérience et un début de réseau au sein du Off d'Avignon. J'ai connu ma première expérience professionnelle en tant qu'emploi jeune, à la billetterie et aux relations publiques de l'Étoile du Nord. J'avais une autre proposition sur un poste

plus valorisé que la billetterie, à Lille, mais j'ai préféré tenter l'aventure parisienne. Je n'ai jamais regretté ce choix. Cela a duré un an, avec en parallèle, une formation longue en médiation, à l'Agecif. C'est ensuite que j'ai rejoint l'IFOB (Île-de-France Opéra Ballet) pour différents postes, passant de l'action artistique à la production, puis à la coordination du service danse au moment où nous avons fusionné au sein d'Arcadi. J'y ai ensuite dirigé le pôle « arts de la scène ». Je dirige l'ODIA Normandie depuis 2013. J'ai une longue expérience en agence. Même s'il s'agit d'un outil d'interface professionnelle, je n'oublie jamais qu'il doit indirectement concourir à la rencontre des œuvres et des individus. »

PROPOS RECUEILLIS
PAR CYRILLE PLANSON

RENCONTRES



« À l'Étoile du Nord, **Anne de Amézaga** et **Jérôme Franc** m'ont transmis les valeurs professionnelles qui sont toujours les miennes. **Solange Dondi** pour son soutien au moment de mes prises de responsabilité. **José Sagit**, le président de l'ODIA Normandie, pour sa confiance, qui me porte. »

RÉSEAU



« La Collaborative. Parce que c'est un moyen d'éprouver des actions communes, mais aussi parce que c'est un lieu de ressourcement professionnel et humain important. »

COUPS DE CŒUR



« À la fin des années 1990, **Bernadetje**, d'**Alain Platel**, pour son audace. Puis **Romeo Castellucci**, **Joël Pommerat**. Et toute l'œuvre d'**Anne Teresa de Keersmaeker**. »

PROJETS



« Nous avons monté le dispositif Infusion/Effusion sur des fonds liés à la crise actuelle. Il a permis d'associer onze équipes artistiques à autant de lieux non labellisés. Ce qui s'est tissé là est pour moi une source d'inspiration à plus long terme, alors que nous devons renouveler cette année la convention d'objectifs de l'agence. »

N'HÉSITÉZ PAS À VOUS INSTALLER



Pour Vous, GHS veille
aux moindres décrets,
vous les communique et les
applique dans sPAIEctacle®
en toute fiabilité.

NOTRE ENGAGEMENT

- ✓ Des spécialistes de la paie du spectacle à votre écoute
- ✓ Informations et notifications sur l'actualité légale et réglementaire dans sPAIEctacle®
- ✓ Rédaction de contenus actualisés en temps réels : fiches Solution, exemples de bulletins de paies, aide en ligne...
- ✓ Nouvelles versions à télécharger accompagnées de guides d'utilisation et de mise en place.

L'ACCOMPAGNEMENT EST AU CŒUR DE
NOTRE EXIGENCE



01 53 34 25 25 • commercial@ghs.fr

www.ghs.fr



265 thèmes . 609 sessions . 2217 jours

**MON
COMPTE
FORMATION**

Un tiers des formations de l'AGECIF
entrent dans le cadre du CPF

A G E C I F

Une certaine idée de la formation des professionnels de la culture

**Toutes nos formations offrent des sessions en classe virtuelle
en demi-journées depuis plus d'une année.**

Une occasion d'économies de temps et d'argent.

N'hésitez pas à nous contacter pour des formations
chez vous pour vous, ou pour vous et d'autres.

www.agecif.com

formation@agecif.com

Gestion et finance, Droit, Prévention des risques,
Production, Diffusion, Anglais, Public et médiation,
Jeune public, Efficacité personnelle, Développement,
Communication, Stratégie, Management, Informatique.